TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 11 088

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1980

Pour remplacer le « Foch » et le « Clemenceau »

LA FRANCE CONSTRUIRA DEUX PORTE-AVIONS A PROPULSION NUCLÉAIRE

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

Les forces irakiennes ont pénétré en Iran

• Bagdad a été bombardé par l'aviation de Téhéran
• Le trafic des pétroliers dans le Golfe est interrompu

Avec l'entrée des troupes irakiennes en Iran, le conflit irano-irakien s'est encore aggravé dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 septembre, faisant peser une grave menace sur l'ensemble du Golfe et plus particulièrement sur le détroit d'Ormuz, passage obligé de tous les pétroliers ravitaillant l'Occident. Leur trafic a été interrompu ce mardi, indique-t-on à Manama, capitale de Bahrein.

Radio-Téhéran a annoncé dans la matinée que l'aviation iranienne « a écrasé des objectifs militaires au cœur de l'Irak, causant des dommages irréparables à l'ennemi ». Elle a précisé ensuite que six aéroports — ceux de Bagdad, de Bassorah, de Mossoul, d'Habaniya, de Kut et de Nassiriya — avaient été attaqués. Radio-Bagdad confirmait peu après ces informations en précisant que les quartiers résidentiels de la capitale avaient été atteints et qu'« il fallait déplorer un grand nombre de victimes civiles ». « Quarante-sept personnes (dont deux Britanniques) ont été tuées et une centaine d'autres blessées, mardi, au cours des raids aériens lancés par des avions ennemis contre les villes et centres économiques irakiens », annonce un communiqué du commandement général des forces armées irakiennes. Le communiqué indique, d'autre part, que quatre aviateurs iraniens ont été faits prisonniers.

Ces attaques aériennes avaient été précédées par l'annonce d'une offensive irakienne contre l'Iran. Dans les premières heures de la matinée, le commandement des forces armées irakiennes avait précisé, dans son communiqué numéro 3, que les forces terrestres « avaient fait mouvement, le 23 septembre à 3 heures (0 heure, heure de Paris), en vue de prendre le contrôle de positions vitales à l'intérieur de l'Iran, afin d'écraser le gouvernement raciste de Téhéran, de briser sa morgue et de le forcer à respecter la souveraineté irakienne sur terre comme sur mer ». Confirmant cette attaque, Téhéran avait précisé que des chars étaient engagés dans la province du Khouzistan, où se trouve la raffinerie d'Abadan, mais que « les forces irakiennes avaient été mises en fuite ».

Confirmant les mesures qu'il avait prises la veille pour renforcer son contrôle sur le détroit d'Ormuz, l'état-major iranien a demandé aux navires marchands se trouvant à l'embouchure du Chatt-el-Arab de quitter cette région le plus rapidement possible. De leur côté, les forces irakiennes ont fait une percée de 10 kilomètres en territoire iranien, une colonne blindée, disposant d'un appui aérien massif, chercherait à atteindre le détroit d'Ormuz.

D'autre part, la radio iranienne a démenti ce mardi l'information irakienne selon laquelle les otages américains de Téhéran avaient été libérés.

Après un semblant d'accalmie dans la nuit de dimanche à lundi, la tension s'était considérablement accrue en milieu de journée lorsque le Conseil de la révolution irakien, dans un communiqué signé du président Saddam Hussein, donnait l'ordre aux forces armées d'« *attaquer les objectifs militaires iraniens* ». Ce texte portait notamment : « *C'est le tyran et imposteur Khomeiny et sa clique stipendiée, motivés par une haine injustifiée et inexplicable de l'Irak et des Arabes, qui ont voulu lancer une guerre traîtresse contre nous en entreprenant un certain nombre d'attaques ces deux derniers jours.* »

Après avoir expliqué que les forces iraniennes avaient essayé de « *bloquer le Chatt el-Arab* » en « *ouvrant le feu contre des navires marchands irakiens et étrangers* », puis « *lancé des attaques aériennes de grande envergure contre notre héroïque armée* », le communiqué accuse Téhéran d'avoir « *violé la souveraineté irakienne ainsi que la souveraineté et la sécurité de la nation arabe* ».

Le communiqué ajoutait : « *Nous avons donc été obligés de donner l'ordre à nos forces armées de mener des opérations militaires dissuasives en réponse à de graves agressions contre notre armée, nos installations économiques et nos voies navigables. Nous éviterons de frapper les objectifs civils. Nous nous retirerons du territoire iranien, que notre armée pourrait occuper pour des besoin défensifs, dès que l'Iran reconnaîtra notre souveraineté sur l'ensemble de notre territoire et respectera nos intérêts vitaux.* »

(Lire la suite page 3.)

L'inquiétude des Grands

Lorsqu'elles opposent leurs vassaux ou leurs clients, les guerres du tiers-monde ne posent à Washington et Moscou qu'un problème : jusqu'à quel point faut-il les soutenir par l'envoi bien modulé d'armement ? Quand faut-il les arrêter ? L'affrontement entre l'Irak et l'Iran complique singulièrement la question et suscite, tant aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S., au-delà des bonnes paroles de rigueur sur le nécessaire retour au calme, une perplexité évidente. Cela explique la remarquable absence de réactions, plus vigoureuses et parfois virulentes en d'autres occasions.

Pour Moscou, il est malaisé de faire un choix entre l'Iran de l'imam Khomeiny, anti-américain avant tout, et l'allié irakien, aujourd'hui réticent et de plus en plus ouvert aux influences occidentales. Dans le conflit somalo-éthiopien, les Soviétiques avaient dû, en 1977, prendre un parti, privilégiant un ami récent mais puissant, et passant aux profits et pertes le traité d'amitié et de coopération qu'ils avaient conclu avec Mogadiscio, abandonné aux « impérialistes ». Du moins savait-on à Moscou qui pesait le plus lourd dans la corne de l'Afrique. Il serait beaucoup plus fâcheux de s'aliéner l'un des deux géants pétroliers aux prises alors que le chaos iranien est, à terme, prometteur et que l'Irak demeure, officiellement du moins, « engagé dans la voie socialiste ». Toutefois, violemment prise à partie à Téhéran pour avoir continué à fournir Bagdad en armes, l'U.R.S.S. laisse discrètement deviner le camp où vont ses préférences.

A Washington, l'espoir, aisément concevable, de voir tomber le régime hostile de l'imam Khomeiny est tempéré par diverses considérations qui inclinent à la prudence. Nul ne sait ce que deviendraient les otages américains dans une déroute iranienne dont ils pourraient fort bien faire les frais. Un effondrement militaire de Téhéran pourrait ouvrir la voie à une nouvelle percée soviétique le jour où une intervention du puissant voisin deviendrait nécessaire. Une « leçon » infligée à l'imam Khomeiny, si elle ne tourne pas au désastre, aura en toute hypothèse rappelé à l'armée iranienne que la rupture totale avec le « Grand Satan » n'est pas sans conséquence sur l'armement et la sécurité du pays.

En reconnaissant, au moment où elle est menacée de l'extérieur, la « réalité de la révolution iranienne » sur un ton des plus conciliants et en assurant que le règlement du problème des otages et le conflit actuel sont « séparés », le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, ménage l'avenir. Il entend aussi écarter l'hypothèse de la « collusion irako-américaine », alors que le fait que l'Arabie Saoudite, alliée des Etats-Unis, ait été prévenue des intentions belliqueuses de M. Saddam Hussein lui donne quelque consistance.

Animés par des arrière-pensées divergentes et, selon toute vraisemblance, hésitant sur la voie *à suivre à l'égard d'une crise qui* n'est pas sous leur contrôle, Américains et Soviétiques entonnent, en fin de compte, le même hymne à la modération. Ils savent que si le conflit dégénère en guerre de grande ampleur, comme le font redouter les menaces qui se précisent sur la principale voie de ravitaillement pétrolier du monde, les conséquences planétaires d'une ancienne querelle deviendront sans commune mesure avec le différend entre l'imam Khomeiny et le président Saddam Hussein.

L'IRAK NÉGOCIE AVEC LA FRANCE LA CONSTRUCTION SUR PLACE DE CENT CINQUANTE AVIONS ALPHA-JET. (Lire en page 4.)

AU JOUR LE JOUR
Le prix du super

En général, quand un conflit éclate au Proche-Orient, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un règlement de comptes entre puissances locales, d'un règlement de comptes entre grandes puissances par puissances locales interposées, d'une guerre du pétrole déguisée, ou des trois à la fois.

En revanche, au train où vont les choses, il est relativement facile de prévoir que le prix du litre de super s'exprimera de moins en moins en dollars et de plus en plus en nombre de cadavres.

A cet égard, le moteur à explosion n'a jamais si bien porté son nom.

BERNARD CHAPUIS.

Point de vue
Ne pas laisser dépérir le dialogue social

par ANDRÉ BERGERON (*)

Les bulletins de conjoncture concernant la situation économique, en France et ailleurs, sont généralement concordants : la baisse de l'activité est générale. Déjà forte aux Etats-Unis, elle se manifeste, ou se manifestera, à des degrés divers, en Europe et au Japon. Les événements de Pologne ont révélé, une fois de plus, la réalité des pays à régimes dit « socialistes ». La crise a donc bien une dimension universelle.

Cela dit, les faits confirmeront-ils vraiment les affirmations pessimistes de beaucoup ? Vivrons-nous des catastrophes que certains prédisent ?

A vrai dire, l'expérience le montre, les instruments prévisionnels dont on dispose ne permettent pas de savoir exactement ce que demain sera. C'est ainsi qu'avant les congés, du côté du gouvernement, on paraissait semble-t-il plus pessimiste qu'aujourd'hui. *A contrario*, certains milieux patronaux, qui considéraient qu'il ne fallait pas s'affoler, redoutent maintenant de plus grandes difficultés.

Tout cela confirme que l'on maîtrise mal les phénomènes économiques.

(Lire la suite page 45.)

(*) Secrétaire général de la C.G.T.-Force ouvrière.

Entretien avec...
M. Bernard Pons
« Le gaullisme est bien vivant »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., se garde, dans l'interview qu'il nous a accordée, de préjuger la décision que pourrait prendre M. Chirac. Il réaffirme, cependant, que le mouvement gaulliste sera uni lors de l'élection présidentielle. Il annonce que, pour les prochaines élections législatives — quelle que soit leur date, — le R.P.R. présentera un candidat dans chaque circonscription, quels que soient les autres candidats de l'actuelle majorité.

« Sur quoi basez-vous votre affirmation : « Les gaullistes seront unis une fois de plus », alors que l'on constate déjà des divergences dans leurs rangs ?

— J'imagine qu'en parlant de divergences vous ne pensez pas à la pluralité des opinions qui se manifeste dans nos rangs sur tel ou tel problème ponctuel. Elle n'est, en effet, que le reflet de la diversité propre à la grande formation politique démocratique qu'est le Rassemblement pour la République. Elle constitue sa richesse et sa force.

» J'en déduis donc que vous faites allusion à l'élection présidentielle. Je n'ai sur ce sujet qu'une chose à dire, mais elle est essentielle : pour nous, la candidature à l'élection présidentielle, qui est incontestablement le temps fort de notre vie politique, ne doit pas être l'affaire des partis. Elle est une démarche personnelle. Cela ne signifie pas que le R.P.R. se désintéresse de l'élection présidentielle. Quand tous les candidats se seront déclarés, les instances régulières de notre mouvement désigneront, à l'issue d'un débat démocratique, celui qui leur paraîtra le plus apte à défendre les couleurs du gaullisme et à les faire triompher. Nous mobiliserons toutes nos forces en sa faveur, parce que, nous le savons maintenant tous, seul un gaulliste peut exprimer par l'action notre idée de la France. A cet égard, je ne sache pas que l'on puisse aujourd'hui parler de divergences. J'ai la responsabilité de diriger le mouvement gaulliste, qui, contrairement à la plupart des formations politiques de l'actuelle et des précédentes *Républiques*, n'a *jamais* connu aucune scission, aucun schisme. Certains l'ont abandonné, généralement pour y revenir.

Et *tous se sont retrouvés* ensemble aux heures graves. J'ai la conviction qu'il continuera à en être ainsi dans l'avenir, notamment dans les combats décisifs. Pour ce qui me concerne, je m'y emploierai de toutes mes forces.

Propos recueillis par ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

POINT

Le « chagrin » de M. Dacko

En visite privée à Paris, M. David Dacko, chef de l'Etat centrafricain, exhale publiquement une rancœur injustifiée. Hôte à déjeuner, lundi, du président Giscard d'Estaing, l'homme arrivé, il y a un an, dans les bagages des parachutistes lors de l'opération Barracuda vient, pour la deuxième fois en quelques mois, exprimer sa gratitude au gouvernement français. Il est vrai que, simultanément, M. Dacko est censé présenter un premier bilan de son action.

S'il s'est livré, sur les marches mêmes de l'Elysée, à une diatribe contre la presse, dénonçant ce qu'il qualifie de « campagne de dénigrement », *c'est de toute évidence parce que le successeur de Bokassa à Bangui n'est pas satisfait de lui-même. Certes, nul ne songe à nier qu'il ait hérité d'un lourd passif économique et financier. Mais tout incite à croire qu'il n'a rien entrepris de vraiment sérieux pour sortir de cette impasse. Pis, certains de ses amis, qui comptèrent un moment parmi ses très proches collaborateurs, ont continué sans vergogne à aggraver les difficultés du Trésor centrafricain.*

Dans le domaine politique, renouant avec les méthodes autocratiques qui furent à l'origine de sa propre éviction dans la nuit du 31 décembre 1965... par Bokassa lui-même, (étrange retour des choses encore insuffisamment souligné), M. Dacko multiplie les professions de foi en faveur du parti unique. Comme l'ancien empereur, il embastille les opposants et fait obstinément la sourde oreille à tous ceux qui, n'épousant pas inconditionnellement ses thèses, appellent au dialogue. A Paris, il évoque, avec un sérieux qui laisse sans voix, des élections qui, dit-il, seront « très libres », *formule qui, par elle-même, suscite le scepticisme.*

Rendant responsables, selon un procédé aussi commun qu'abusif, les journalistes de la situation économique et sociale et des graves tensions internes dont ils rendent compte, le président centrafricain s'irrite et instruit leur procès. Bien plus, pensant sans doute être agréable au président de la République française, il a dit son « chagrin » *de voir que les journalistes français* « font de la publicité à Bokassa ».

Citoyen français, l'ex-empereur pouvait être jugé soit en France, soit en Centrafrique. M. Dacko est entré dans le jeu d'un scénario qui a mis ce criminel à l'abri en Côte-d'Ivoire. Qu'il s'en prenne à lui-même.

(Lire page 8.)

« La Révolution du nihilisme », d'Hermann Rauschning
Une analyse magistrale du nazisme

Le reflux de la pensée marxiste et, plus généralement, de l'interprétation « matérialiste » de l'histoire conduit aujourd'hui à la redécouverte de penseurs originaux et oubliés, dont le trait commun est de ne pas croire au rôle déterminant de l'économie dans l'évolution des rapports sociaux et politiques. L'année dernière, c'était Augustin Cochin, dont les œuvres veulent mettre en évidence l'action des intellectuels et le caractère autonome de l'idéologie durant la Révolution française. C'est maintenant au tour d'Hermann Rauschning, *analyste à chaud du* phénomène nazi, dont l'œuvre majeure, « la Révolution du nihilisme », n'avait pas été rééditée en France depuis 1938.

Rauschning, dissident du nazisme, familier du personnel hitlérien jusqu'à 1934, ne voit pas dans le régime qui s'établit entre 1933 et 1938 une émanation du grand capital. L'accession au pouvoir de Hitler est, au mieux, une erreur de calcul des forces conservatrices et réactionnaires. Le système nazi apparaît à Rauschning comme d'essence révolutionnaire, et capable de détruire l'ordre social hérité de l'Empire wilhelmien, que la République de Weimar n'avait pas réussi à ébranler sérieusement. Aristocrate, conservateur et chrétien, Rauschning sent le caractère inacceptable, dissolvant, de l'idéologie et de la pratique nazies.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 17.)

LES ÉGLISES DANS LE SIÈCLE

Alors que leur rôle politique paraissait voué à *décliner inexorablement*, les Églises, et notamment celle de Rome, se trouvent ramenées au premier rang de l'actualité. Jacques Madaule analyse *la « singulière présence »* de l'Église catholique, qui lui paraît tout à fait conforme à sa vocation propre. André Mandouze s'adresse au prochain archevêque de Paris pour lui dire comment il conçoit le sens de sa mission. *Henri de la Bastide*, citant le Coran, se demande si quelque chose n'est pas en train de se passer entre l'homme et Dieu en Pologne. Jean-Marie Mayeur rappelle qu'il y eut, en France, des hommes et des femmes qui *résistèrent à l'occupant*, d'abord en tant que chrétiens.

Au prochain archevêque de Paris

par ANDRÉ MANDOUZE

FRERE,

Dès l'abord, je tiens à m'adresser à toi en t'appliquant ainsi l'appellation qui, *depuis les débuts du christianisme*, a toujours servi aux chrétiens à souligner leur communion en Eglise.

Si je t'avais donné du « Monseigneur » *ou de « l'Excellence »*, j'aurais signifié au contraire d'emblée que je te tenais pour un notable de siècles révolus ou pour une sorte d'ambassadeur ecclésiastique et que, entre toi et mes semblables, il ne pourrait exister que des relations « mondaines », je veux dire marquées du sceau d'un « monde » que tu ne saurais incarner ni même cautionner qu'en manquant à la lettre comme à l'esprit de l'Evangile.

Je ne pense pas que tu puisses davantage t'étonner que, dans mon ignorance actuelle de ton identité particulière, j'aie choisi par surcroît de te dire « tu » plutôt que « vous ». Quand tu auras enfin un nom, on verra bien tous les deux, d'un commun accord, à quel registre correspondra la nature de nos rapports, l'authenticité étant de toute façon préférable à la familiarité forcée. Mais, en attendant que tu aies pour nous tous un visage, je ne vois pas pourquoi je marquerais en principe plus de distance à l'égard d'un serviteur de Dieu qu'à l'égard de Dieu lui-même, que tu tutoies *liturgiquement comme je le fais* et qui — je n'ai pas besoin de te le rappeler — mérite seul le nom de « Père » de la part de ceux qui se reconnaissent pour ses enfants.

Autant dire que — pour ce qui est de toi et indépendamment de mon âge qui commence à être plus que certain — je ne suis pas plus que nombre de tes diocésains *décidé à me laisser traiter* par toi en enfant. Non certes que je songe à contester sur tel ou tel des ministères inhérents à ta vocation et à ta fonction. Admets en retour d'avoir, à l'égard du laïc que je suis, le même respect, et non point parce que je suis professeur à la Sorbonne et spécialiste de l'histoire de l'Eglise, mais tout simplement parce que je suis membre du peuple de Dieu.

Précisons un peu. N'ayant ni reçu ni demandé l'ordination et ne le regrettant pas, je ne vois pas pourquoi je revendiquerais l'un quelconque de tes pouvoirs sacramentels, même si, t'autorisant d'un texte romain postérieur au concile, *tu t'avisais* de ton côté de vouloir me promouvoir — en fait me réduire — au rang d'acolyte (1). Inversement, toi qui — comme tous les clercs admettant l'institution non pas comme elle était à ses débuts, *mais telle qu'elle est devenue* — affirmes sans aucun doute la fidélité au célibat ecclésiastique et la neutralité de l'épiscopat en matière politique, ne va surtout *pas te mêler d'élucubrer*, à l'intention de chrétiens mariés et faisant leur métier de citoyens, des conseils qui ne sauraient, dans la meilleure hypothèse — celle de la *sincérité*, — que manifester ta normale incompétence.

Est-ce à dire que j'aimerais t'enfermer dans ta demeure archiépiscopale et limiter ton *activité à tes rapports* avec les autres clercs placés sous ton autorité ? Que non pas.

Le témoin le plus exposé de Jésus-Christ

J'aimerais au contraire que l'archevêque de Paris soit, non pas un représentant entre autres de corps constitués figurant aux réceptions officielles et aux revues où il n'a rien à faire, mais le témoin le plus exposé de Jésus-Christ en notre capitale. Ce qui — vu l'obligation pour tout chrétien de faire partager aussi généreusement que possible la Bonne Nouvelle — te désigne éminemment pour proclamer « à temps et à contre-temps » la parole de Dieu, bref tout autre chose que des propos anodins ou tellement limés et élimés qu'ils ne pourraient évidemment choquer ni concerner personne.

Connaissant, pour t'y être soumis, la procédure pour le moins complexe qui a fini par dégager ton nom d'entre ceux de tes confrères ou collègues pressentis comme toi, tu ne saurais, à l'image de saint Ambroise ou de saint Augustin, te prévaloir d'une *vox Dei* qui serait une *vox populi*. Handicap certain, et qu'il va te falloir remonter avec autant d'humilité que de *ténacité*. *Méfie-toi* surtout des bureaux qui, t'ayant préparé des dossiers, auront tendance à te proposer des problèmes théoriques plutôt qu'à te pousser à de vraies rencontres avec des vivants. Si les punaises de sacristie sont en voie de disparition (encore qu'elles n'en finissent pas de mourir et, auparavant, *de tuer*), *essaie cependant* de débusquer rapidement les groupes de pression qui, par toutes sortes de voies détournées, vont te suggérer que leur appui (*notamment financier*) suppose normalement de ta part une certaine docilité.

N'oublie pas enfin que l'ère du triomphalisme est révolue et que rien ne serait plus mal pris par ceux qui ne partagent pas ta foi qu'un ton prétentieux, un air de commisération ou quelque prurit d'intervenir dogmatiquement dans ce qui ne te regarde pas : ta vocation à évangéliser a pour corollaire le respect absolu de toutes les consciences. Si elle ne doit pas être un ghetto, ton Eglise ne te donne en revanche aucun autre droit, à l'égard des chrétiens séparés et *a fortiori* des incroyants, que celui de les aimer chacun pour ce qu'ils sont, des frères à part entière.

Je m'arrête, ne m'attribuant moi-même en fin de compte envers toi aucun autre droit que celui d'un homme qui sait dans quels dangers tu vas te trouver et qui voudrait d'avance convier ceux qui ne sont pas encore tes diocésains à t'aider sans complaisance et à prier pour toi. Sache que, sous ma plume, cette dernière formule n'est point de convenance et que, ce disant, je me moque aussi bien de ceux qui ne manqueront pas de condamner mon « outrecuidance » que ceux qui regretteront mon incurable attachement à l'Eglise de Jésus-Christ, pour moi inséparable de la cause de toute l'humanité, avec primauté reconnue aux plus déshérités.

Que Dieu te garde, mon frère, ou plutôt qu'il te rende de jour en jour plus libre.

(1) Voir dans *le Monde* du 4 octobre 1979, mon article : « Nous autres, acolytes... »

Une singulière présence

par JACQUES MADAULE

DANS les grands jeux qui se livrent, à l'Est comme à l'Ouest, aux deux bouts de l'échiquier géopolitique, l'Eglise est présente d'une façon singulière. Je ne parle, bien entendu, *que de l'Eglise catholique*, car les autres Eglises ont aussi un autre mode de présence. Certes, l'intervention de l'Eglise dans les récents événements de Pologne a été discrète à souhait. Le pape polonais, qui avait été acclamé l'an passé par presque toute la société polonaise, s'est borné à dire que la Pologne avait droit à l'indépendance et à la souveraineté, ce que n'importe quel autre pape aurait dit comme lui. Mais pas aussi bien, parce que l'origine polonaise de Jean-Paul II le rend particulièrement sensible à la réalité nationale, on l'a bien vu, ce printemps, dans son grand discours à l'UNESCO.

S'appliquant à la Pologne d'aujourd'hui, ces paroles sont lourdes de sens. Car la Pologne, M. Brejnev le lui a clairement rappelé dans son message à M. Kania, n'est ni absolument indépendante ni tout à fait souveraine. Il lui est interdit de renoncer à ses alliances et d'affaiblir le rôle dirigeant du parti communiste sous peine d'attirer sur elle les plus grands périls. C'est un avertissement amical que donne le grand frère, qui serait désolé qu'on l'obligeât à se transformer en croque-mitaine.

La situation est donc parfaitement claire : d'un côté Moscou; de l'autre Rome, et entre les deux la Pologne, où l'Etat est une émanation de Moscou, tandis que la société, dans sa majorité, est sous l'influence de Rome. Certes, cette situation n'est pas nouvelle, mais elle a pris, ces jours derniers, un relief particulier. Le successeur d'Edouard Gierek n'était-il pas, en effet, responsable des relations avec l'Eglise en même temps que de la police et de l'armée ? Tout un programme, on le voit. Staline demandait ironiquement de combien de divisions disposait le pape. M. Stanislas Kania sait par expérience qu'il est aussi important de veiller aux bonnes relations avec l'Eglise que de tenir la poudre sèche.

Si l'Eglise a pu se maintenir en Pologne depuis trente-cinq ans sous un régime officiellement athée, c'est parce qu'elle y représente une manière de contre-pouvoir ou, si l'on veut, de contrepoids à l'omnipotence d'un Etat qui se serait voulu totalitaire puisque, pour lui, la distinction du spirituel et du temporel est impensable, sinon dans un univers mystifié. Dans ces conditions, il n'y a pas d'autre limite à son *pouvoir* que l'existence réelle d'un autre pouvoir qui s'exerce dans une autre dimension.

La vocation propre de l'Eglise

Or telle est précisément et telle a *toujours été la vocation propre* de l'Eglise catholique, et c'est pourquoi nous la trouvons présente aujourd'hui dans le monde terriblement troublé qui est le nôtre, *partout où s'exerce effectivement* son magistère, chaque fois que le pouvoir politique prétend à une compétence illimitée. Le meilleur exemple, dans les *régimes léninistes*, est la Pologne, parce qu'elle est le seul pays où la puissance de l'Eglise soit demeurée à peu près intacte. Il n'est pas nécessaire d'imaginer, ce que personne n'a fait du reste, à ma connaissance, que l'Eglise aurait inspiré les revendications de Gdansk et d'ailleurs sur l'établissement de syndicats libres. Des revendications de ce genre traduisent spontanément la présence vivante de l'Eglise dans la société polonaise, qui aspire à plus de liberté. Le portrait du pape, les messes aux portes des chantiers de la Baltique n'en furent que l'illustration.

Je me sens le goût, à ce propos, de me féliciter de l'action menée *depuis quelques siècles* dans tous les pays catholiques par la revendication laïque. Elle fut provoquée par les trop nombreux abus de pouvoir de l'Eglise. En abusant ainsi, elle violait ses propres principes. La retraite à laquelle elle a été contrainte à peu près partout l'a conduite à se purifier sur ce plan et l'a rendue capable d'exercer son magistère même en matière politique sans être suspectée d'empiéter sur un pouvoir qui ne lui appartient pas. Nul danger que la Pologne ne devienne une théocratie grâce à des syndicats indépendants. Mais peut-être ainsi sera-t-elle un peu moins une monocratie.

Le bouclier de la liberté

A l'autre bout du monde, en Amérique latine, l'Eglise a aussi de très fortes positions dans la société. Jusqu'à ces derniers temps, elle en avait surtout usé pour appuyer l'ordre existant. Mais les choses ont beaucoup changé depuis deux ou trois décennies. Une oligarchie de grands propriétaires défend par tous les moyens avec l'appui de militaires soudoyés des privilèges exorbitants. Ces pays sont plongés dans un véritable état de guerre civile, car on ne peut nommer autrement la situation du Salvador et au Guatemala, pour ne rien dire du brigandage qui s'est produit en Bolivie ou de l'état de pays comme l'Uruguay, le Paraguay ou l'Argentine. Il ne s'agit plus d'ordre ici, même formel, mais du plus effroyable désordre qu'on puisse imaginer.

L'Eglise, là encore, malgré bien des réticences d'une partie de l'épiscopat, a pris position ; une position qui a déjà coûté la vie à Mgr Romero à San-Salvador ; ; une position qu'illustrent les paroles et les écrits de Mgr Camarra et du cardinal-archevêque de Sao-Paulo, pour ne citer que ceux-ci. Mais le pape polonais lui-même, tout habitué qu'il fût à résister au pouvoir léniniste, n'a pu visiter l'Amérique latine sans se rendre compte qu'un autre combat, ou plutôt fondamentalement le même sous des formes en apparence très différentes, devait être mené là aussi, non pas contre les autorités en place, mais en dépit d'elles.

Car il s'agit, ici et là, de préserver pour l'homme les conditions d'une authentique et réelle liberté. Qui aurait jamais pu croire que l'Eglise de l'Inquisition et des autodafés serait un jour le bouclier de la liberté ? Certes, elle a encore de sérieux progrès à faire dans ce sens, notamment à l'intérieur d'elle-même. Mais le mouvement lancé par Vatican II a sa dynamique propre. La situation du monde aujourd'hui est telle que l'Eglise ne peut refuser nulle part l'attitude pleine de périls que lui impose sa mission propre.

Dieu réveillé ?

par HENRI DE LA BASTIDE (*)

C'ETAIT la mode il y a quelques années de se demander sous quelle apparence se montrerait le Christ s'il avait voulu accomplir sa mission à notre époque. Il est difficile d'imaginer un Christ occidental ; presque impossible : le Christ était un Juif dont le peuple se trouvait sous protectorat romain et qui n'a rien fait contre cette situation, car « son royaume n'était pas de ce monde ». *Le cadre qui lui conviendrait le mieux serait celui d'un des peuples sous protectorat soviétique ; ces peuples seraient donc aujourd'hui sous sa protection spéciale.*

Il y a aussi le mystère de Jeanne d'Arc : fille du peuple, illettrée, qui part de son village à dix-sept ans pour faire sacrer le roi à Reims et bouter les Anglais hors du royaume ; à la fois invraisemblable et cependant historique grâce aux minutes conservées de son procès. Elle a affirmé jusqu'à la mort au bûcher obéir à des voix célestes ; si ce n'étaient pas des voix extérieures, ce fut en tout cas une voix intérieure impérative. Seul cas dans l'histoire, en dehors des récits de la Bible, de ce que pourrait être une intervention divine directe en faveur d'un peuple...

D'une manière évidente, l'Eglise catholique ne pouvait retrouver son équilibre et son efficacité que sous la direction d'un pape sans complexe à l'égard du marxisme parce que connaissant, pour l'avoir vécue du dedans, la vraie nature des régimes dits de démocratie populaire. Si Providence il y a, elle s'est exprimée par la mort de Jean-Paul Ier un mois après son élection.

Tels sont le mystère de l'homme et le mystère de Dieu que résume une phrase du Coran, capitale pour la compréhension du comportement de certains chefs actuels de l'islam : « Dieu ne change l'état d'un peuple que lorsque celui-ci a transformé son âme. » *Autrement dit, lorsqu'un peuple le mérite et qu'un homme ou une femme de ce peuple possède une vie intérieure d'une pureté suffisante, les conditions seraient remplies pour que quelque chose se passe entre l'homme et Dieu.*

Est-ce ce quelque chose qui se passe en Pologne ?

(*) Président de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Un témoignage chrétien

par JEAN-MARIE MAYEUR

HISTORIENNE du *Témoignage chrétien* (1), dont elle fut l'une des militantes, Renée Bédarida a eu l'heureuse inspiration, avec la collaboration d'un ancien responsable du *Témoignage chrétien* clandestin, Adrien Nemoz, de donner une édition intégrale des écrits *clandestins du mouvement (2)*. A la différence de l'Allemagne ou de l'Italie, la France néglige trop ce type de publication qui révèlera à plus d'un lecteur quel défi la résistance spirituelle porta au nazisme.

Brochures de plusieurs dizaines de pages, tirées à des milliers, bientôt à des dizaines de milliers d'exemplaires, *les Cahiers du Témoignage chrétien*, fondés par le Père Chaillet à Lyon en 1941, apportent sur les drames du temps une *réflexion doctrinale, des prises de* position, une information. Les titres de certains *Cahiers* : « France prend garde de perdre ton âme ! », « Les racistes », « Antisémites », « Droits de l'homme et du chrétien », « Collaboration et fidélité », « Alsace et Lorraine, terres françaises », sont passés à l'histoire. L'éditeur joint aux *Cahiers, le Courrier français du Témoignage chrétien*, publication plus légère, dont le tirage oscilla de 50 000 à 100 000 exemplaires.

Il y avait, certes, dans les autres mouvements de résistance nombre de chrétiens. Mais l'originalité des militants du *Témoignage chrétien*, Renée Bédarida le rappelle, est d'être « *entrés en dissidence d'abord et avant tout en tant que chrétiens* ». Ils se placèrent d'emblée sur le terrain spirituel, face aux néopaganisme nazi. Leur propos de départ est, en recourant à une documentation incontestable, d'informer sur le nazisme la hiérarchie et le monde catholique, et de montrer aux chrétiens séduits par la révolution nationale que celle-ci mène insidieusement à la victoire des principes *nazis*.

Des théologiens de la Compagnie de Jésus sont aux origines des *Cahiers du Témoignage chrétien*, les Pères *de Lubac, Ganne, Chambre, Fessard* et de Montcheuil. Un pasteur protestant, Raoul de Pury, collabore à une publication dont le titre même dit la volonté de briser les coupures confessionnelles. Aux clercs s'associent des laïcs, écrivains, Stanislas Fumet, Robert d'Harcourt, lucide d'emblée devant le nazisme ; historiens : Joseph *Hours, Henri Marrou, philosophes ;* Joseph Vialatoux, Jean Lacroix ; André Mandouze enfin incarne la nouvelle génération issue de la Jeunesse étudiante chrétienne.

Ce sont ces intellectuels que fustigeait à l'automne 1943 l'assemblée des cardinaux et archevêques, désavouant les « hommes sans mission et inconnus » qui, « au nom de la théologie, de la philosophie naturelle et du droit », mettaient en cause la légitimité et l'autorité du gouvernement *français. Suspects devant une grande* partie de la hiérarchie, malgré le soutien du cardinal Tisserant à Rome, de Mgr Saliège et de Mgr Théas en France, les rédacteurs du *Témoignage chrétien* firent un large écho aux encycliques et aux messages de Pie XII, aux émissions de Radio-Vatican, aux déclarations des épiscopats de l'Europe occupée, souvent moins discrets que les évêques français. Ils firent place aussi aux textes d'un Karl Barth ou des chefs des Eglises *réformées*. La *volonté* de dépasser les frontières nationales et les barrières confessionnelles est, sans doute, l'un des traits remarquables du *Témoignage chrétien*.

Tout aussi remarquable est l'appel aux droits de l'homme et de la conscience, fondement du refus du totalitarisme et du racisme, fondement d'une collaboration avec les incroyants. Sur ce plan aussi, les rédacteurs, clercs et laïcs, des *Cahiers du Témoignage chrétien* démontrent une *évolution* au sein du catholicisme. Celle-ci s'affirma, on le sait, à la faveur de la Résistance ; elle est sensible, on l'oublie parfois, dans les messages de Pie XII, auxquels le Père Fessard, l'auteur de « France prends garde de perdre ton me ! » fut particulièrement attentif. Contribution capitale à l'histoire de la résistance chrétienne, la publication de Renée Bédarida introduit bien à la compréhension de notre présent et du combat de l'Eglise pour les droits de la personne.

(1) *Les Armes de l'esprit. Témoignage chrétien*, 1941-1944. Editions ouvrières, 1977, 378 pages.

(2) *Témoignage chrétien* 1941-1944. *Cahiers et Courriers*, réédition intégrale en fac-similé, Paris, 1980, deux tomes, 280 et 286 pages.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	662 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

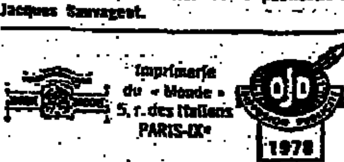
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

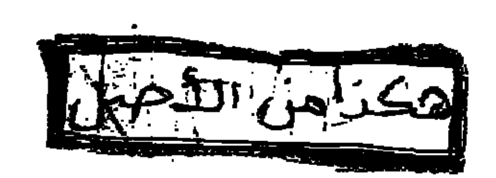
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

étranger

L'AGGRAVATION DU CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Les forces de Bagdad ont pénétré en Iran

(Suite de la première page.)

Aussitôt après la diffusion de ce texte, Radio-Bagdad annonçait que l'aviation irakienne avait bombardé plusieurs terrains d'aviation, dont ceux de Ahwaz, Hamadan, Tabriz, Desfoul, Bousehr. (Nos dernières éditions du 23 septembre.) Dans la soirée, un communiqué du commandement général des forces armées irakiennes annonçait une deuxième vague de bombardements, notamment contre Ahwaz, Bousehr, Hamid et les localités moins importantes de Vahdati et Charoukhi.

Dans la nuit de lundi à mardi le Conseil de la révolution lançait un nouvel avertissement à Téhéran *« après les mesures de mainmise iranienne sur la navigation dans le détroit d'Ormuz »* qui commande l'accès au golfe Persique. Ces décisions, affirme Bagdad, *« constituent une mesure de guerre totale et ouvrent la voie à une intervention étrangère dans les affaires de la région »*. Il concluait : « *L'Irak ne restera pas les bras croisés devant cette nouvelle situation : il prendra toutes les mesures appropriées afin d'obliger ces irresponsables à respecter les droits d'autrui et les lois internationales.* » Signé également de M. Saddam Hussein, ce communiqué était daté du 23 septembre et annonçait la nouvelle offensive déclenchée au petit matin contre l'Iran.

Dans la journée, en Irak, plusieurs communiqués diffusés par la radio avaient fait état des *« pertes ennemies »*, notamment des *« six avions iraniens abattus »*. La population, qui avait été invitée depuis trois jours à rejoindre des meetings et à des marches populaires de soutien au régime, a participé à de nouvelles manifestations, lundi après-midi, notamment à Bagdad. Enfin, Radio-Bagdad consacre les cinq heures d'émission qu'elle diffuse chaque jour en farsi en direction de l'Iran à la guerre psychologique : depuis lundi matin elle appelle sans cesse l'armée iranienne à déposer les armes et la population à quitter les abords des camps militaires.

Du côté iranien, l'ayatollah Khamenei, membre du Conseil supérieur de la défense iranien, confirmait l'attaque irakienne dans un communiqué diffusé par Radio-Téhéran : *« Le gouvernement mercenaire de l'Irak s'est livré à une violation de l'espace aérien iranien en attaquant plusieurs bases. »* Peu après, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Rafsandjani, annonçait que les forces iraniennes avaient *« riposté, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi »*. Il précisait aussi que le président de la République et commandant en chef des forces armées, le premier ministre, les commandants des trois armes, le chef des gardiens de la révolution, le ministre de la défense et les membres du Conseil suprême de la défense examinaient les conséquences de l'attaque irakienne.

Deux heures plus tard, Radio-Téhéran interrompait ses émissions pour diffuser un long communiqué de l'état-major inter-armes appelant *« toute la population iranienne à éteindre toutes les lumières à la tombée de la nuit pour parer à l'éventualité d'une attaque aérienne généralisée de la part de l'Irak »*.

Suivaient une série de communiqués militaires. L'un d'eux, succédant à une information diffusée par Radio-Bagdad, mettait en garde *« les Emirats arabes unis et les autres émirats du Golfe contre l'utilisation de leurs ports et aérodromes par les forces irakiennes pour attaquer l'Iran »*. Un autre, qui a sans doute suscité l'avertissement lancé par Bagdad au sujet de la *« mainmise de l'Iran sur le détroit d'Ormuz »*, déclarait *« zone de guerre toutes les frontières maritimes avec l'Irak »* et *« interdisait tout transport de fret vers les ports irakiens »*. Le communiqué ordonnait, en outre, *« aux bâtiments marchands qui se trouvent dans les eaux du Golfe de changer de cap à douze milles au sud des trois îles qui se trouvent à l'entrée du détroit d'Ormuz et à douze milles au sud-ouest de l'île Farsi, après la traversée du détroit »*.

L'imam Khomeiny : une collusion entre l'Irak et Washington

Dans la soirée de lundi, l'imam Khomeiny a appelé l'armée irakienne *« à se soulever contre Saddam Hussein, mercenaire de l'Amérique, et contre Carter, et à faire connaître au gouvernement irakien le sort que le peuple iranien a réservé au régime du chah »*. Accusant le président irakien d'être un *« germe de corruption »* et de *« combattre l'Islam »*, l'imam a dénoncé la *« collusion entre l'Irak et les Etats-Unis*.

Mardi, en fin de matinée, l'imam a lancé un nouvel appel, qui s'adressait cette fois *« au peuple, aux forces armées et au gouvernement iraniens »*. *« Alors que le pays combat Saddam Hussein, l'infidèle, disait-il, il faut obéir sans hésiter et sans discuter au conseil de commandement des opérations militaires, et les tribunaux militaires ne doivent prendre aucune décision contraire à l'avis du conseil de défense sans mon autorisation personnelle. »* Le guide de la révolution recommande aussi à la radio-télévision et la presse de ne publier que des nouvelles *« vérifiées à cent pour cent et provenant de sources autorisées »*, et de *« s'abstenir de reproduire des propos qui affaibliraient les forces armées »*.

Alors que toutes les troupes étaient consignées dans leurs casernes e t l'aéroport de Téhéran totalement évacué à l'exception de la tour de contrôle, l'imam Khomeiny a appelé les forces armées à *« procéder, avec l'aide de la population, à l'arrestation de de tous ceux qui propagent des rumeurs et les déférer devant les tribunaux révolutionnaires qui devront les considérer comme des contre-révolutionnaires. » « Il est du devoir religieux de toutes les couches de la population ainsi que des dirigeants de mettre fin à leurs discordes car celles-ci ne font qu'aider les ennemis du pays et de l'Islam »*, conclut le message de l'imam.

Par ailleurs, l'ex-impératrice Farah Diba a, dans un communiqué, appelé *« tous les braves officiers et soldats iraniens à redoubler d'efforts dans leur lutte contre les usurpateurs, et défendre leur pays et la nation iranienne »*. A Paris, les représentants du parti Toudeh (communiste) ont condamné l'attaque irakienne, qui *« sert de couverture aux coups d'Etat fomentés par l'impérialisme américain, les militaires et les savakis en fuite »*. — (A.F.P., Reuter.)

Un épisode dans une rivalité séculaire

Au début d'avril dernier, à la suite de l'attentat manqué contre M. Tariq Aziz, vice-premier ministre irakien, *et l'un des principaux idéologues du Baas*, le président Saddam Hussein s'écriait : *« Je jure par trois fois que le sang pur répandu ici ne sera pas oublié. »* Le chef de l'Etat irakien n'avait pas alors cité nommément l'Iran, mais avait laissé clairement entendre que l'attentat n'était pas l'œuvre des opposants chiites irakiens du groupe Al Daoua, *mais plutôt le fait du* régime de l'imam Khomeiny, en ajoutant : *« Cette attaque perfide est l'œuvre de lâches qui cherchent à venger Qaddisieh. »*

Qaddisieh, la *célèbre* bataille qu'en l'an 633 les musulmans gagnèrent sur l'empire perse des Sassanides, est devenue depuis en Irak une sorte de symbole, l'étendard de la lutte *contre l'« ennemi héréditaire persan »*. Le champ de bataille qui porte son nom est considéré comme l'un des hauts lieux de l'histoire de l'Irak, et un long métrage destiné *à perpétuer le souvenir de cette* bataille est en préparation. Avant de partir à l'assaut des postes-frontières iraniens, les soldats irakiens s'entendent donner en exem*ple l'héroïsme des combattants de* Qaddisieh. Il s'agit là de rappeler que la rivalité entre les deux nations est profonde et se fonde aussi bien sur l'opposition entre Persans et Arabes que sur les divergences religieuse entre chiites et sunnites.

Le conflit frontalier du Chatt el-Arab s'est ajouté à un contentieux séculaire. En 1913, un effort fut fait pou; régler ce litige : un protocole persano-ottoman, conclu à Constantinople, faisait passer la frontière par la ligne médiane du Chatt el-Arab. En juillet 1937, un accord frontalier conclu sous l'égide de la Grande-Bretagne, puissance mandataire de la monarchie irakienne, ramena la frontière à la rive iranienne du Chatt el-Arab, la voie d'eau à proprement parler étant entièrement attribuée à l'Irak. En fait, ce qu'on a appelé la « crise du Chatt el-Arab » éclata le 19 avril 1969, lorsque le chah, alors à l'apogée de sa puissance, dénonça officiellement le traité de 1937, réaffirmant le droit de l'Iran sur la moitié des eaux du Chatt. Les incidents se multiplièrent alors, mais ne revêtirent jamais un caractère d'extrême gravité.

Les relations entre l'Irak et l'Iran ne commencèrent véritablement à se détériorer qu'au début des années 70, lorsque Téhéran décida d'aider l'insurrection kurde du général Barzani pour *« rendre la vie difficile »* aux Irakiens. Le chah d'Iran n'avait aucune sympathie particulière pour les Kurdes et le soutien qu'il leur accorda n'avait pour objectif que d'affaiblir celui qui s'affirmait déjà comme son rival dans le Golfe. En 1971, lorsque l'armée de Téhéran avait occupé les trois îlots du détroit d'Hormuz (Grande-Tumb, Petite-Tumb et Abou-Moussa) appartenant aux Emirats du *Golfe évacués par les Britanniques*. Bagdad avait été la seule capitale arabe à élever une vive protestation contre cette annexion. Cette démarche n'avait pas eu de suites, *et le président Saddam Hussein* expliquait récemment aux journalistes étrangers que la relative *« passivité »* de l'Irak fut due, à l'époque, à la faiblesse de son armée, entiè*rement occupée à combattre l'insur*rection kurde dans le Nord. Le chef de l'Etat irakien révélait à cette occasion que, entre 1974 et 1975, les Irakiens avaient eu plus de soixante *mille morts et blessés au* cours des combats menés contre les peshmergas et que l'aviation irakienne ne disposait plus que de... trois bombes, lorsqu'il signa, en *mars 1975 à Alger, l'« accord de* réconciliation » avec le chah. L'intervention iranienne avait alors pris peu à peu une forme directe, *et* des unités d'artillerie — dont au *moins une batterie de missiles sol-*air Rapier — dotées de servants iraniens participaient aux combats sur le sol irakien. La présence de troupes iraniennes aux côtés des *peshmergas ne pouvait que provo*quer, à plus ou moins brève échéance, un conflit armé que ni Téhéran ni Bagdad ne paraissaient alors disposés à soutenir.

Le président Saddam Hussein n'a, en fait, jamais oublié qu'il a signé l'accord d'Alger en position de faiblesse, et a attendu le moment propice, c'est-à-dire le renversement de l'équilibre des forces, pour l'abroger unilatéralement. Pourtant, l'accord lui avait été bénéfique, en provoquant rapidement l'effondrement de l'« Etat barzaniste kurde » qui s'était créé dans le nord du pays. Il est vrai qu'il avait dû céder sur le problème du Chatt el-Arab, de nouveau divisé en deux partie égales, mais il avait reçu en échange l'assurance de rectifications dans la zone médiane de la *frontière*.

Ces rectifications ne semblent jamais avoir été faites, pas plus sous le règne du chah qu'après sa chute. Les Irakiens n'en ont pas tenu *rigueur à l'ancien empereur* et ont respecté toutes les clauses de l'accord d'Alger tant qu'il était sur son trône. Le dernier « cadeau » qu'ils lui ont offert a été de deman*der à l'imam Khomeiny, réfugié* à Nadjaf depuis 1964, de restreindre ses activités politiques, l'amenant ainsi à quitter le territoire irakien pour la France, en octobre 1978. *L'imam Khomeiny, rentré peu après* à Téhéran en grand vainqueur, n'a jamais oublié cet affront.

Le « chah enturbanné »

Les rapports irako-iraniens, passablement tendus depuis l'instauration de la République islamique à Téhéran, se sont dangereusement *détériorés à partir d'avril 1980. Les* accusations et reproches mutuels se sont faits plus précis et même véhéments. Bagdad, accusant les Iraniens d'inspirer, de financer et d'ar*mer les mouvements terroristes chiites*, a ordonné l'expulsion de vingt mille chiites d'origine iranienne vers l'Iran *et* fait exécuter l'ayatollah Bagher Sadr, le chef de la communauté *chiite* irakienne. Téhéran, de son côté, accuse les Irakiens d'incessantes menées subversives en Iran, notamment dans les provinces de Khouzistan et du Kurdistan. Les invectives accompagnent les accusations : le président Saddam Hussein, qualifié de *« boucher de Bagdad »*, accuse l'imam Khomeiny de n'être qu'un *« chah enturbanné »*.

La *rupture* étant totale, la nouvelle bataille de Qaddisieh devenait inévitable.

JEAN GUEYRAS.

● **LES DEUX BELLIGÉRANTS.**

TURQUIE — U.R.S.S. — MER CASPIENNE — SYRIE — TÉHÉRAN — BAGDAD — IRAK — IRAN — KOWEIT — ARABIE SAOUDITE — AFGHANISTAN — PAKISTAN

● **LA ZONE DU CHATT-EL-ARAB.**

BAGDAD — IRAN — IRAK — KHOUZISTAN — Khorramchahr — Abadan — Bassorah — Zubair — Rumaila — Koweit — KOWEIT — Golfe Persique — Ile de Kharg — vers le Détroit d'Ormuz — Zone neutre — ARABIE SAOUDITE — 0 km 200

Champ pétrolifère
★ Localité bombardée

L'escalade des affrontements

Les incidents de frontière, qui se sont transformés en guerre ouverte entre l'Irak et l'Iran, ont commencé depuis janvier dernier, mais sont devenus quasi quotidiens en septembre.

19 JANVIER 1980. — L'Iran annonce que trois cents à quatre cents Irakiens lancent depuis deux jours des attaques à l'arme lourde contre des postes-frontières à 200 kilomètres à l'ouest de Téhéran.

6 AVRIL. — Ultimatum irakien exigeant que Téhéran « retire immédiatement ses forces d'occupation des trois îles arabes du Golfe : Petite-Tumb et Grande-Tumb et Abou-Moussa ». Le 7, l'Iran annonce le rapatriement de tous ses diplomates en poste en Irak et l'expulsion par Bagdad de vingt mille Irakiens d'origine iranienne (quarante mille au 23 juillet, toujours selon Téhéran).

8 AOUT. — L'Iran demande la suspension de l'aide militaire soviétique à l'Irak, accusant Moscou de fournir à ce pays « des armes qui sont utilisées en fait contre l'Iran ».

27 AOUT. — Téhéran annonce que les combats « ont pris une nouvelle ampleur dans le secteur de Qasr-E-Shirin (province de Kermanchah, à 600 kilomètres à l'ouest de Téhéran) et se sont étendus à tous les postes-frontières de la région ». L'armée iranienne utilise pour la première fois des missiles sol-sol.

15 SEPTEMBRE. — Selon Bagdad, une vedette iranienne est coulée et deux autres incendiées par les forces irakiennes dans le Golfe, et quatre postes-frontières iraniens sont « libérés ».

17 SEPTEMBRE : Le président irakien Saddam Hussein déclare que les accords sont « nuls et non avenus » et que « le Chatt-el-Arab doit retourner sous souveraineté arabe ». A partir de cette date, la législation irakienne pour la navigation sur le fleuve entre en vigueur. Le lendemain, Téhéran s'élève contre cette décision, accusant « les Etats-Unis et leurs mercenaires » d'être derrière « l'agression » irakienne.

17-18 SEPTEMBRE : Les incidents frontaliers se déplacent vers le Sud : selon Bagdad, l'aviation iranienne bombarde les secteurs de Bassorah (grand port irakien) et de Missane. De violents combats ont lieu dans la province pétrolière du Khouzistan iranien. L'Iran riposte en incendiant le puits de pétrole irakien « Saddam Hussein ».

19 SEPTEMBRE : Les combats restent violents au Khouzistan et reprennent sur la frontière nord et nord-est dans les régions de Kermanchah et Sonnar.

20 SEPTEMBRE : Le chef de l'Etat iranien, M. Bani Sadr, commandant en chef des armées, rappelle cent vingt mille réservistes sous les drapeaux.

20-21 SEPTEMBRE : Violents affrontements dans la région du Chatt-el-Arab : l'aviation iranienne attaque les « installations économiques irakiennes » sur le Chatt-el-Arab. L'artillerie irakienne bombarde le port iranien de Khorramchahr et le grand centre pétrolier d'Abadan, dont l'aéroport est partiellement détruit. Selon Téhéran, outre l'artillerie et les missiles, des blindés sont engagés dans le conflit. Deux unités navales sont coulées, une iranienne et une irakienne.

60 % DU PÉTROLE ACHETÉ PAR LA FRANCE TRANSITE PAR LE DÉTROIT D'ORMUZ

Actuellement, les exportations de brut de l'Iran varieraient entre 500 000 et 800 000 barils par jour. La quasi-totalité de ce pétrole est vendue à des pays du tiers-monde, les Japonais s'étant détournés de l'Iran depuis le mois d'avril. Toutefois, la raffinerie d'Abadan fournit toujours des quantités non négligeables de fuel lourd aux compagnies pétrolières nippones.

Avec une production annuelle de 170 millions de tonnes et des exportations de 160 millions de tonnes (3,2 millions de barils-jour), l'Irak a pris en fait la place de l'Iran.

On estime que 15 millions de barils de pétrole brut transitent chaque jour (soit 750 millions de tonnes par an) par le *détroit* d'Ormuz. Cela représente près de 60 % du total des exportations des pays de l'OPEP.

Si l'Iran ne fournit pratiquement plus de pétrole à la France, l'Irak est devenu son second fournisseur.

Environ 60 % du pétrole brut acheté par la France (Irak, Arabie Saoudite, Emirats, Koweït) transite par le détroit d'Ormuz.

● *Les aéroports d'Iran et d'Irak* ayant été fermés pour une durée indéterminée, Air France se trouve dans l'obligation de suspendre ses vols à destination de Téhéran et de Bagdad, indique un communiqué de la compagnie nationale. Celle-ci a été amenée à modifier les itinéraires de ses vols à destination et en provenance de l'Asie du Sud-Est pour éviter l'espace aérien de ces deux pays.

Le Monde

publiera demain

- **LES ÉLECTIONS DU 28 SEPTEMBRE** : Du Sénat de la III[e] à celui de la V[e], par F. Goguel.
- **IDÉES** : Vivre au féminin (les femmes à l'Est ; la solitude ; la prostitution).
- **ENQUÊTE** : Europe contre terrorisme : le nerf de la guerre, par J. Sarazin.
- **ARTS ET SPECTACLES** : La Biennale de Paris (arts plastiques, photo, cinéma, vidéo, architecture, musique).

PROCHE-ORIENT

L'AGGRAVATION DU CONFLIT IRANO-IRAKIEN

Les réactions internationales à l'aggravation du conflit irano-irakien restent relativement discrètes. Comme Moscou et Washington qui, avec des arrière-pensées évidemment opposées, évitent de prendre parti pour l'un des belligérants, les pays arabes ne souhaitent pas s'engager avec éclat. Trois d'entre eux seulement, le Koweït et le Qatar, en termes feutrés, et la Jordanie, de façon très nette, ont proclamé leur solidarité avec l'Irak. Selon son habitude, lorsque deux *de ses alliés sont* aux prises, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., a offert des bons offices qui, en l'espèce, ne sont nullement sollicités.

Notre correspondant à Beyrouth, Lucien Georges, nous signale que la réserve des Etats arabes s'explique par la conviction que le conflit restera limité et, en toute hypothèse, que *l'Irak n'est nullement en difficulté*. Ils ne croient guère, notamment, que Bagdad portera le conflit dans le détroit d'Ormuz en tentant d'y récupérer les trois îles occupées par l'Iran en 1971.

Toujours selon notre correspondant, l'un des objectifs de l'opération irakienne est *de nature* intérieure : il s'agit de démontrer aux chiites majoritaires — plus de 50 % de la population — que toute agitation est inutile car ils n'ont aucune aide à attendre d'un Iran dont les *revers militaires feront* apparaître le délabrement. Dans cette optique, de trop vastes opérations terrestres faisant intervenir l'infanterie irakienne — qui compte une forte majorité de chiites — ne seraient pas souhaitées par Bagdad.

● L'EGYPTE « adjure les peuples frères d'Irak et d'Iran de régler leurs problèmes pacifiquement dans le calme et la sagesse et d'éviter de *verser le précieux sang arabe et islamique* », dans un communiqué publié par la présidence de la République, ce mardi 23 septembre. L'ensemble de la presse du Caire reprend cet appel.

● EN ISRAEL, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a déclaré, lundi, ne pas croire que les affrontements actuels puissent « dégénérer en guerre *totale* ».

● A PARIS, on indique de bonne source *que le gouvernement pourrait faire une déclaration* mercredi à l'issue du conseil des ministres. La gravité du conflit, outre l'aspect pétrolier, observe-t-on à *Paris, tient au fait que*, s'il se prolonge, il pourrait aboutir à l'effondrement de l'Iran. Et, partant, être un facteur de déstabilisation dangereux pour le monde entier.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle, s'abstenant de tout commentaire sur le litige, reprend toutefois les seules informations de source irakienne et, notamment, un communiqué militaire dénonçant *le « régime raciste* iranien ». La Chine laisse transparaître sa crainte d'une intervention soviétique en rapportant l'espoir exprimé par un porte-parole américain qu'« aucune autre puissance ne s'engagera dans la *querelle* ».

● Sur les marchés mondiaux, la hausse de l'or s'est poursuivie, le cours de l'once de métal précieux dépassant, pour la première fois depuis le mois de février, 700 dollars pour *s'établir* à Londres à 720,50 dollars. Sur les marchés des matières premières, l'argent métal a sensiblement monté, tandis qu'une tension se manifestait *sur les cours du cuivre*. La devise américaine a, de son côté, fortement progressé, de même que la livre.

WASHINGTON : pas de soutien aux belligérants

« Nous ne prenons position pour aucun des deux pays, sinon pour les encourager, par l'in*termédiaire des Nations unies et autres canaux*, à mettre fin au conflit et au bain de sang », a déclaré le président Carter, lundi 22 septembre, à Los Angeles, à propos du conflit irako-iranien.

De son côté, le porte-parole du département d'Etat, M. Cannon, a déclaré : « Il est clair que nous espérons qu'aucune autre puissance ne s'immiscera dans le conflit. » Quant aux Etats-*Unis, « ils ne sont pas impliqués »* et « n'ont pas l'intention de l'être », a-t-il ajouté. Le porte-parole a souhaité que les combats n'aient pas de répercussions *sur le sort des otages*. « Ce sont deux problèmes entièrement séparés », a-t-il dit.

Un discours conciliant de M. Muskie à l'adresse de Téhéran

New-York. — *Le* secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a prononcé lundi 22 septembre, pre*mier jour du débat général* de la trente-cinquième Assemblée des Nations unies, un discours particulièrement conciliant à l'égard de Téhéran.

De notre correspondante

Il est vrai que le chef de la diplomatie *américaine avait com*mencé par des allusions très dures — peut-être pas dénuées d'ar*rière-pensées électorales* — à l'intervention soviétique en Afghanistan. « *Les Nations unies*, a dit M. Muskie, *sont confrontées au problème d'une attaque incessante contre l'Afghanistan (...). Plus d'un million de réfugiés témoignent des souffrances que provoque la violence qui sévit en Afghanistan. C'est plus que l'indépendance d'un pays qui est en jeu. Si ces attaques continuent, c'est l'indépendance et l'intégrité de tous les petits pays sans défense qui se trouveront remises en question.* »

Rappelant la session spéciale de l'ONU convoquée en janvier dernier pour condamner « *par une large majorité* » l'intervention soviétique, le secrétaire d'Etat américain a déclaré : « *Nous devons nous efforcer d'obtenir le retrait total des troupes soviétiques assorti d'un règlement politique. Nous devons affirmer les principes de non-intervention, d'autodétermination et de non-alignement pour l'Afghanistan.* »

Passant au Cambodge, « *où l'agression armée continue* », M. Muskie s'est déclaré favorable à l'organisation d'une conférence *internationale qui pourrait per*mettre le retrait des « *forces vietnamiennes d'occupation et la restauration de l'autodétermination du peuple cambodgien* ».

On devait apprendre au début *de la matinée* que la commission des accréditations des Nations unies venait d'accepter les candidatures qui lui étaient soumises, avec trois « réserves » concernant le Chili, l'Afghanistan et le Cambodge. Il semble que le débat sur l'attribution du siège du Cambodge n'aura pas lieu avant plusieurs semaines, appuyant la thèse selon laquelle les Vietnamiens auraient décidé de temporiser.

A propos du Proche-Orient, M. Muskie a répété les thèses américaines selon lesquelles une paix « *juste et durable* » ne sera possible que si, dans la foulée des accords de Camp David, les résolutions 242 et 338 des Nations unies concernant à la fois les droits des Palestiniens et le droit d'Israël à l'existence sont acceptées par les deux parties : « *Les négociations actuelles sur l'autonomie ont pour but un accord intérimaire concernant la pleine autonomie des populations de la rive occidentale et de Gaza. Ensuite, de nouvelles négociations définiront le statut final* de ces *zones.* » « *Nous n'avons aucune illusion sur les difficultés de cette recherche*, a poursuivi le secrétaire d'Etat, *il s'agit d'un conflit long et chargé de sentiments intenses. Il n'y a aucun moyen d'arriver à une solution par des raccourcis.* »

Concernant la Namibie, M. Muskie s'est déclaré *optimiste*, prenant comme exemple « *la naissance pacifique de la nouvelle nation du Zimbabwe après de laborieuses négociations* ». « *Nous continuerons cependant à presser le gouvernement d'Afrique du Sud de mettre un terme à sa honteuse politique d'apartheid* », a assuré le secrétaire d'Etat.

« La réalité de la révolution iranienne »

Passant à l'Iran, M. Muskie a dit : « *Bien que le problème des otages américains en Iran ne figure pas à l'ordre du jour de cette assemblée, il reste de la plus extrême urgence que cette tragique affaire soit résolue. Résolue d'une manière qui renforcera la paix et restaurera le respect de la loi internationale.* » Le secrétaire d'Etat américain a lancé aux dirigeants de Téhéran ce qui pouvait passer pour le message le plus conciliant jamais envoyé de Washington : « *La sécurité de l'Iran et la stabilité de la région dépendent d'un Iran uni, fort et indépendant, en paix avec ses voisins (...). Avec la fin du régime précédent et la mort du chah, un chapitre de l'histoire iranienne s'est fermé. Au moment où un nouveau chapitre s'ouvre, nous soulignons que nous reconnaissons la réalité de la révolution iranienne et nous respectons le droit du peuple iranien de choisir sa forme de gouvernement sans aucune intervention extérieure, quelle qu'elle soit. Avec une nouvelle Constitution, de nouvelles structures gouvernementales et la consolidation graduelle de l'autorité, la République islamique d'Iran peut assumer ses obligations et son indépendance dans cette communauté des nations.* »

M. Muskie a ensuite fait allusion aux « *griefs* » entretenus par les Iraniens à l'égard de Washington. « *Nous savons qu'en Iran comme aux Etats-Unis*, a-t-il dit, *il existe de profonds sentiments d'hostilité qui résultent des griefs et des souffrances endurées dans le passé. Nous sommes prêts à apporter notre contribution à une juste solution des différends que nous séparent (...). Le Parlement iranien a annoncé qu'il allait mettre sur pied une commission destinée à résoudre la question des otages. Nous espérons que cette initiative positive amènera le gouvernement iranien plus près d'une décision de libération des otages.* »

Le chef de la diplomatie américaine a lancé ensuite un appel qui pouvait passer pour une allusion — la seule — au conflit irano-irakien. « *Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *ont de nombreuses valeurs en commun avec le peuple d'Iran. Lorsque le retour de tous les otages dans leurs familles sera assuré, nous serons prêts à négocier, sur la base du respect mutuel et d'une totale égalité, sur toutes les questions importantes et les malentendus qui divisent nos deux pays et à définir les nouveaux principes qui régiront nos relations.* »

Le conflit qui vient d'éclater entre l'Iran et l'Irak inquiète les dirigeants américains, non seulement en raison de ses implications potentielles, mais aussi en ce qui concerne le sort des cinquante-deux otages restés aux mains des militants iraniens. Les milieux américains envisagent deux scénarios possibles : ou les Iraniens estiment qu'il est enfin temps de se réconcilier avec Washington en mettant fin par *priorité à la crise née de la prise* d'otages, ou les otages leur servent, une fois de plus, à rassembler les forces de la révolution islamique plus divisées que jamais.

Pas d'intervention dans les affaires polonaises

Le reste du discours de M. Muskie est resté dans la même tonalité conciliante. Il a notamment déclaré que les Etats-Unis n'interviendront pas dans les affaires polonaises et que « *la nation polonaise a le droit de résoudre ses problèmes à sa façon* ».

Le secrétaire d'Etat a lancé un appel à la limitation des armes *nucléaires et chimiques* et s'est déclaré convaincu que le traité SALT 2 serait ratifié « *dès que le président Carter pourra reprendre ses consultations avec le Sénat après les élections* ». « *Nous sommes prêts*, a-t-il poursuivi, *à entamer des conversations avec le ministre soviétique des affaires étrangères dès cette semaine sur SALT 3.* » Le chef de la diplomatie américaine s'est déclaré favorable à un traité « *efficace et vérifiable* » sur l'interdiction de tous les essais nucléaires, à la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe discutée à Vienne, et prêt à envisager une « *conférence européenne après celle de Madrid* » si la situation internationale le permet. M. Muskie a également demandé l'ouverture d'enquêtes, sous les auspices des Nations unies, sur l'emploi d'armes chimiques en Afghanistan, au Laos et au Cambodge.

Pour finir, M. Muskie a lancé un appel à l'aide aux réfugiés : « *Quand il y a un million de réfugiés afghans au Pakistan, quatre cent mille réfugiés indochinois en Thaïlande, plus de trois millions d'Africains sans foyer au sud du Sahara, il s'agit clairement d'un problème global qui demande une solution globale.* »

NICOLE BERNHEIM.

M. MITTERRAND : sur le plan territorial, cette guerre ne peut pas aller très loin.

M. François Mitterrand est intervenu, mardi 23 septembre, lors de la journée parlementaire du parti socialiste organisée à l'Assemblée nationale, pour évoquer la situation internationale. Après avoir noté que les Soviétiques ne sont pas les seuls à fournir des armements à l'Irak, et que la France, notamment, « *arme beaucoup ce pays* », le premier secrétaire du P.S. a estimé « *imprudent de dire que l'Irak s'est rangée dans le camp soviétique* ». Analysant les raisons du conflit irano-irakien, que l'on peut, selon lui, appeler désormais une « *guerre* », M. Mitterrand a jugé que l'explication la plus simple paraissait la plus plausible, à savoir qu'il s'agit « *d'une opération irakienne qui joue des contradictions des autres pays* », l'Irak souhaitant apparaître dans cette région comme « *un pays leader* ». « *Sur le plan territorial*, a-t-il ajouté, *cette guerre ne peut pas aller très loin.* » Evoquant ensuite la conférence de Madrid, M. Mitterrand a déclaré : « *Pour l'instant, c'est un peu de la bouillie pour les chats.* »

Déplorant que le problème des droits de l'homme soit circonscrit dans une « *corbeille* », le député de la Nièvre a affirmé qu'il fallait être « *d'une très grande exigence* » et dire : « *C'est à prendre ou à laisser, et puis, si c'est à laisser, alors, parlons d'autre chose.* » M. Mitterrand estime que la France doit se rendre à Madrid.

M. Michel Rocard, pour sa part, a insisté pour que ne soient pas mélangées les notions de détente et de droits de l'homme.

A propos des questions militaires, M. Mitterrand a enfin estimé que l'installation de fusées Pershing en Europe provoquerait un déséquilibre entre l'Union soviétique et les Etats-Unis au détriment de l'Union soviétique. « *Ces deux types de fusées SS 20 (soviétiques) et Pershing représentent un danger mortel pour l'Europe* », a-t-il noté.



MOSCOU : éviter un choix difficile

Moscou. — L'aggravation brutale du conflit entre l'Irak et l'Iran n'a pas fait sortir l'U.R.S.S. de la réserve qu'elle observe depuis le début des hostilités. La presse reprend simplement une dépêche de l'agence Tass donnant quelques informations de source irakienne, puis de *source iranienne, mais elle se* garde de tout commentaire. Lors de sa principale émission d'infor*mations*, la télévision a, lundi soir, traité le sujet tout à la fin de la partie internationale, alors que, dans l'après-midi encore, un présentateur avait indiqué que des avions « inconnus » avaient bombardé des aéroports iraniens.

De notre correspondant

L'agence Tass écrit, de Bagdad, que le président Saddam Hussein a ordonné à ses forces armées de « *frapper les objectifs militaires sur le territoire iranien* », et de Paris — citant apparemment des agences occidentales — qu'un membre du Conseil de défense d'Iran a « *confirmé que l'aviation irakienne avait effectué des raids contre plusieurs bases aériennes en Iran* ». C'est peu, mais l'agence n'oublie pas les règles de la polémique et agite une citation d'un journal koweïtien selon lequel « *les navires de guerre américains croisant dans la région du golfe Persique progressent vers la zone des opérations* ».

Cependant, Tass conclut en reprenant une déclaration de M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, qui demande une « *normalisation des rapports entre l'Irak et l'Iran sur la base de la non-ingérence dans les affaires intérieures des uns et des autres* ». Ce principe pourrait *constituer* dans les prochains jours la ligne de Moscou dans le conflit.

En attendant d'avoir défini une position, les dirigeants soviétiques cachent mal un grand embarras. Ne souhaitant pas s'engager en faveur de l'un des adversaires, ils ont des obligations envers l'Irak qui découlent d'un traité d'amitié et de coopération datant de 1972. L'article 8 indique que, « *en cas de situation menaçant la paix pour l'une des parties, elles entreront immédiatement en contact afin de coordonner leurs positions pour écarter la menace ou rétablir la paix* ». Cette obligation a été rappelée, puisque le vice-premier ministre irakien, M. Aziz, a fait une brève visite, lundi, à Moscou. Il a été reçu par M. Ponomarev, secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique, et par M. Maltfev, premier vice-ministre des affaires étrangères. Aucune information n'a été donnée sur le contenu des conversations, qui ont officiellement porté sur « *les problèmes actuels de la situation internationale et la situation au Proche et au Moyen-Orient* ».

En dépit du traité de 1972, les rapports entre Moscou et Bagdad ne sont pas très bons. Sans doute les *Soviétiques ont-ils* continué de livrer des armes à l'Irak, conformément à la promesse faite à M. Saddam Hussein en 1978, lors de sa visite officielle en U.R.S.S. Mais ils ont été fort mécontents des exécutions de communistes irakiens, et, dans le différend qui a toujours séparé les deux branches du Baas, ils ont constamment pris parti en faveur de la Syrie.

Avec l'Iran, la situation n'est pas meilleure. Moscou et Téhéran ont, certes, signé, la semaine dernière, un accord sur le transit des marchandises à travers les deux pays, mais les rapports politiques ne se sont pas améliorés pour autant. Malgré les demandes réitérées des Iraniens, les Soviétiques n'ont, en effet, pas cessé de vendre des armes à Bagdad.

Moscou a donc tout intérêt à prêcher la modération aux deux belligérants, à proposer des négociations, voire à offrir ses bons offices. Depuis longtemps, l'U.R.S.S. suggère aux Etats-Unis une négociation sur toute la région du Golfe, et elle a relancé cette proposition à la suite de son intervention en Afghanistan. La situation peut lui paraître aujourd'hui favorable à un nouveau partage des zones d'influence au Proche-Orient.

DANIEL VERNET.

« L'HUMANITÉ » : la complexité du conflit.

« *A Bagdad, on invoque des droits historiques. A Téhéran, on proteste contre la dénonciation de l'accord d'Alger que l'Irak avait conclu, en 1975, avec le chah. Le problème kurde, qui n'a reçu de solution satisfaisante ni en Iran ni en Irak, accroît encore la complexité du conflit.*

» *(...) Que signifie donc le « pas » encore » de M. Harold Brown — « pas encore une véritable » guerre » ? Faudrait-il s'attendre à des opérations militaires de plus grande envergure, à la faveur desquelles les Etats-Unis pourraient marquer des points là où ils en ont tant perdu ?*

» *Ni les Iraniens ni les Irakiens n'y ont intérêt. Puissent les uns et les autres ne pas oublier que tous les peuples ont un seul adversaire commun, qui est l'impérialisme. Et que le règlement négocié d'un conflit tel que celui qui oppose Téhéran à Bagdad importe à la sécurité de tous.* »

YVES MOREAU.

● *Dans un communiqué rendu public à Florence*, le Front mossadéghiste iranien, « *combattant pour le renversement du régime réactionnaire de Khomeiny* », dénonce vigoureusement l'« *intervention militaire des forces baasistes irakiennes en Iran* », affirmant qu'elle constitue une menace sérieuse pour la paix au *Proche-Orient. Le* communiqué affirme que l'action lancée par l'Irak est le résultat de « *l'incapacité totale du régime de Khomeiny qui a plongé le pays dans le chaos le plus complet et l'a rendu vulnérable et indéfendable* ». Il ajoute que l'attitude des groupes de l'opposition iranienne qui « *se réjouissent par leur silence de l'invasion irakienne ne servent pas les intérêts de l'Iran, mais ceux de l'Irak et se discréditent aux yeux du peuple iranien* ».

Après l'achat de soixante Mirage F-1

L'Irak négocie avec la France la fabrication sur place de cent cinquante avions de combat Alpha-jet

Des discussions en cours entre Paris et Bagdad portent sur l'achat par l'Irak de cent cinquante avions de combat Alpha-jet qui seront partiellement produits sur place. Ces négociations interviennent alors que l'Irak va recevoir *en novembre* le premier des soixante intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1 commandés à la France.

Les relations entre la France et l'Irak en matière aéronautique remontent à plus de trois ans. En juillet 1977, Bagdad commandait à la France trente-six intercepteurs Mirage F-1. Il avait été entendu, à l'époque, que l'Irak annoncerait ultérieurement la commande de trente-six nouveaux Mirage F-1. En décembre 1979, cependant, un accord était conclu, portant sur vingt-quatre exemplaires supplémentaires de ce même intercepteur.

Il semble qu'après l'acquisition de soixante Mirage F-1, l'Irak ait choisi de s'orienter vers la création, *sur place*, d'une industrie aéronautique avec l'aide de sociétés françaises. Longtemps tributaires d'un fournisseur exclusif, l'Union soviétique, les Irakiens ont voulu se constituer des sources propres d'approvisionnement pour réduire les risques d'une dépendance extérieure.

C'est la raison pour laquelle l'Irak a repris, à son profit, les grandes lignes d'un projet mort-né. Il y a quelques années, en effet, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït avaient conçu le projet d'édifier une Organisation arabe pour l'industrialisation militaire — connue sous le sigle O.A.I. — visant à jeter les bases en Egypte d'une industrie aéronautique qui aurait été financée par les trois autres partenaires arabes de l'accord et qui aurait fait appel à la France pour la construction en série d'un avion de combat, l'Alpha-jet, destiné à l'apprentissage de la main-d'œuvre locale et au renforcement de plusieurs armées de l'air au Proche-Orient.

L'O.A.I. a disparu à la suite de maintes mésaventures, en particulier sous la pression des Etats-Unis lors des accords de Camp-David, qui ont normalisé les rapports israélo-égyptiens.

Depuis, l'Irak, pour son compte personnel, a réexaminé avec la France la possibilité de créer près de Bagdad et à Mossoul des usines aéronautiques qui assembleraient l'Alpha-jet. Cet avion biréacteur (1) est de conception franco-ouest-allemande, mais les deux fabricants sont convenus que, dans le cas d'une exportation, chacun resterait libre de vendre l'appareil en rachetant à l'autre la part coproduite.

Au total, il s'agit de cent cinquante exemplaires de l'Alpha-jet, dans ses versions d'école avancée, pour le perfectionnement de pilotes non débutants, et d'appui tactique de troupes au sol.

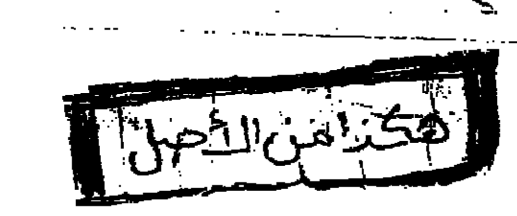
Les premiers avions sortiraient des usines françaises ; dans un second temps, l'Irak procéderait, dans les usines construites avec l'assistance de la France sur des plans déjà approuvés, à l'assemblage des éléments les plus importants de l'Alpha-jet. Ultérieurement, la fabrication serait concédée sur place pour la majeure partie des composants de l'appareil, y compris les réacteurs.

Si l'on exclut la France, qui envisage d'acheter au total 200 exemplaires, l'Alpha-jet a été commandé à ce jour par la R.F.A. (200), la Belgique (33), le Maroc (24), le Nigeria (12), la Côte d'Ivoire (6), le Qatar (6) et le Togo (5). L'émirat d'Abou-Dhabi est aussi en pourparlers avec la France pour l'achat de l'Alpha-jet.

Dans le cas présent, la conclusion d'un contrat avec Bagdad aurait pour effet de briser le monopole soviétique dans l'armée de l'air irakienne, équipée principalement de Mig-21, de Mig-23, de Sukkhoï-7 ou 20, de Tupolev-22, d'Ilionchine-28 et de quelques rares avions britanniques, déjà anciens. L'Irak assure à la France 23,3 % de son approvisionnement pétrolier.

JACQUES ISNARD.

(1) A la vitesse maximum de 850 kilomètres à l'heure, l'Alpha-jet est capable d'emporter jusqu'à 2,2 tonnes d'armements à environ 900 kilomètres de distance.



Belgique

VIFS INCIDENTS ENTRE FRANCOPHONES ET EXTRÉMISTES FLAMANDS DANS LA BANLIEUE DE BRUXELLES

(De notre correspondant)

Bruxelles. — Un nouvel abcès communautaire s'est formé en quelques heures, dans la périphérie bruxelloise cette fois, et on a évité de justesse, lundi soir 22 septembre, des incidents comparables à ceux des Fourons. La maladresse du bourgmestre de Rhode-Saint-Genèse, et son obstination, ont provoqué une poussée de fièvre qui pourrait laisser des séquelles graves.

Le 8 juillet, les partis fédéralistes F.D.F. et Rassemblement wallon avaient loué la salle du centre culturel de la localité dans l'intention d'y réunir le conseil général commun aux deux partis, le lundi 22 septembre. La semaine dernière seulement, Mme Algoet, bourgmestre, opposait son veto pour éviter, disait-elle, tout incident. Rhode-Saint-Genèse est une commune dite *« à facilités »* : les Flamands n'y constituent plus que 51 % de la population, les francophones 49 %, mais la localité est dirigée par une majorité flamande absolue d'autant plus agressive qu'elle redoute un renversement de la situation au lendemain des élections communales de 1982. L'immigration francophone n'ayant pas cessé, la majorité absolue pourrait échapper aux néerlandophones.

Le conseil général du F.D.F.-R.W. devant se tenir à huis clos, aucun incident n'était à craindre, mais Mme Algoet refusa de revenir sur sa décision. Lundi, le gouverneur de la province du Brabant décida de casser l'arrêté du bourgmestre, mais Mme Algoet eut le dernier mot, refusant l'accès de la salle qui appartient à la commune. Arrivés sur place, les délégués francophones, Mme Spaak en tête, ne purent y pénétrer et furent hués par une centaine de manifestants extrémistes flamands. Il y eut une bousculade et quelques coups échangés, mais la présence des gendarmes évita des incidents plus graves. De toute évidence cependant le climat s'est considérablement détérioré dans la commune. — P. de V.

Pays-Bas

DES POLICIERS D'AMSTERDAM PROTESTENT CONTRE LE LAXISME MUNICIPAL A L'ÉGARD DES SQUATTERS.

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Une partie de la police municipale d'Amsterdam est désormais en rébellion ouverte contre le maire socialiste de la ville, M. Wim Polak, dont la politique à l'égard des squatters est jugée trop laxiste. Ces policiers, qui ont récemment refusé de sévir contre la petite délinquance, même en cas de flagrant délit, pour manifester leur mécontentement, reprochent notamment à M. Polak d'avoir fait preuve, à plusieurs reprises, d'une tolérance excessive en faveur des occupants illégaux de certains immeubles du centre de la ville, en particulier à l'occasion d'une *« fête des squatters »*, qui, selon eux, a troublé l'ordre public. Les policiers de ce district, avec lesquels se sont solidarisés leurs collègues d'autres quartiers d'Amsterdam, sont d'autant plus agacés que les squatters disposent, dans l'immeuble où avait été organisée leur fête, d'un émetteur de radio clandestin qui incite fréquemment ses auditeurs à attaquer les forces de l'ordre.

Le ministre de l'intérieur, M. Hans Wiegel, devant l'émotion soulevée par la protestation des policiers, a rappelé que *« la police doit obéir aux ordres qui lui sont donnés »*, mais a estimé que cette protestation *« ne paraissait pas sans fondement »*. M. Wiegel avait, au lendemain des violentes échauffourées qui avaient marqué l'intronisation de Béatrix Ire, le 30 avril dernier (*le Monde* du 3 mai), critiqué l'administration d'Amsterdam *« où tout semble permis aux fauteurs de troubles »*. Le maire, de son côté, a décidé de ne pas poursuivre les policiers en colère — une colère que paraissent également ressentir une grande partie de ses administrés.

RENÉ TER STEEGE.

Pologne

Les syndicats indépendants baptisent « Solidarité » leur « union à caractère fédératif »

La reprise du travail est générale

Varsovie (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Pour la première fois depuis le début de juillet, il n'y avait plus aucune grève en cours en Pologne le lundi 22 septembre. Le dernier conflit en date (il était en cours depuis onze jours à la conserverie de Kalisz) s'est soldé par des augmentations mensuelles de salaire de 800 zlotys et la création d'un syndicat indépendant dans l'entreprise.

Le même jour, à Gdansk, une centaine de délégués de trente-cinq syndicats indépendants ont tenu une réunion sous la présidence de M. Lech Walesa, président du comité fondateur des syndicats libres de la Baltique. Ils devaient établir les statuts de leurs organisations.

Le projet de statuts a été résumé par M. Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef du mensuel catholique *Wiez*, conseiller du syndicat indépendant de Gdansk. A son avis, le texte proposé aux délégués n'est pas « *idéal* » et il a indiqué que la formule retenue était celle d'une « *union à caractère fédératif* ». Intitulé « syndicat professionnel indépendant et autogéré », cet organisme a été baptisé « *Solidarnosc* » (solidarité) sur proposition de M. Walesa afin de ne pas prêter à confusion avec le conseil central des syndicats officiels (C.S.Z.Z.) en train de se rebaptiser également « Syndicat indépendant et autogéré ».

Solidarité aura son siège à Gdansk, mais les fédérations régionales qui la composent auront pleine compétence dans la zone géographique qu'elles représentent. Elle tiendra un congrès national tous les deux ans, et son organe exécutif sera une « commission nationale », composée pour une moitié des présidents des organisations régionales et pour l'autre de représentants élus par le congrès.

Cette « commission nationale » qui succédera à l'actuel « comité de coordination » entrera en fonction après le premier congrès, dont la date reste à fixer. Ce congrès devra aussi élire une « commission de révision » qui sera l'organe de contrôle de l'union ; il pourra également procéder à des corrections dans le texte des statuts.

L'enregistrement de la nouvelle union, selon des modalités qui devaient être définies au cours de la réunion, ce mardi, aura lieu au plus tard mercredi auprès du tribunal de voïvodie (préfecture) de Varsovie. A cette fin, les délégués, conduits par M. Lech Walesa, se rendront en autobus dans la capitale.

Une réunion menée tambour battant

La réunion de lundi a duré à peine deux heures. Elle a été menée tambour battant par M. Lech Walesa, qui, une fois de plus, s'est révélé un véritable tribun. Dès qu'il sentait un flottement, parlant vite et fort, il passait aux voix pour couper court à *une longue discussion. Ainsi*, le vote des statuts a été acquis à main levée à l'unanimité moins quatre abstentions. Après chaque vote, M. Walesa soulignait au micro que la décision acquise était démocratique et « *exprimait la volonté populaire* ».

Quelques délégués, notamment un délégué silésien, ont manifesté leur mécontentement devant cette hâte. Mais, selon M. Walesa, il ne fallait pas perdre une minute en raison des « *manœuvres de démobilisation* » pratiquées par les syndicats officiels et les autorités, qui, une fois de plus, viennent d'être dénoncées par cinq M.K.Z. (comités interentreprises) des grandes aciéries polonaises. Ceux-ci reprochent aux mass media de passer sous silence tout ce qui concerne les syndicats indépendants ou de publier des informations « *déformées* », et donc de ne pas respecter la lettre des accords conclus avec le gouvernement.

Un hommage à M. Jagielski

En concluant la réunion de Gdansk, M. Walesa a rendu hommage pour la première fois à certains responsables du parti, en citant, en premier lieu, le vice-premier ministre et membre *du bureau politique* du POUP, M. Mieczyslaw Jagielski, son interlocuteur des accords du 31 août dernier.

« *Cet homme*, a dit M. Walesa, *a fait beaucoup. Il faut aider des gens comme lui. Il n'y en a pas beaucoup au sommet de l'appareil. Tous ne sont pas mauvais, et certains méritent notre attention. N'oublions pas des gens comme Jagielski si nous ne voulons pas qu'il se perde parmi les autres.* »

D'autre part, on a appris que des agriculteurs désiraient aussi se joindre aux syndicats indépendants. Une motion de soutien a été adoptée.

Deux détenus politiques, libérés à la suite des accords du 31 août, l'agriculteur Jan Kozlowski et l'ouvrier Edmund Zadrozynski, sont venus remercier les ouvriers : « *Nous allons veiller à ce que l'on n'envoie plus d'innocents en prison. C'est pour nous une question d'honneur* », a déclaré M. Walesa.

Le journal des syndicats officiels, *Glos Pracy*, a lancé le même jour un appel « *à l'unité d'action, à la tolérance mutuelle et à la coopération, malgré les malentendus, les conflits sporadiques et les frictions qui apparaissent çà et là. Ne laissons pas les mauvais conseillers qui tentent de saper l'esprit et la lettre du contrat social, de notre cause et de notre travail commun, interférer dans notre mouvement syndical. Le mouvement syndical polonais a une chance de réaliser le renouvellement auquel nous aspirons tous et d'affirmer l'unité d'action de la classe travailleuse, sur des questions cruciales pour elle-même et pour la Pologne, au moyen de droits nouveaux, définis de façon claire et sans équivoque* ».

L'un des quarante-quatre articles des statuts adoptés par les syndicats indépendants interdit l'appartenance à un autre syndicat...

● *Vingt dissidents des pays baltes d'U.R.S.S.* ont adressé un message de félicitations à M. Walesa pour *« le début des réformes démocratiques qui sont d'une grande importance pour tous les Etats socialistes »*. — (U.P.I.)

Tchécoslovaquie

Deux ans de prison pour avoir « effleuré » le visage d'un douanier

Prague (*A.F.P.*). — Témoin au procès de M. Sabata, porte-parole de la Charte 77, M. Tomas Petrivy vient d'être condamné à deux ans de prison pour des faits remontant à deux ans. Sans avoir signé la Charte 77, il avait accepté d'entrer en contact avec le comité d'autodéfense sociale (KOR) de Pologne. En août 1978, il fut interpellé à la frontière, puis, le 20 septembre, il se vit interdire l'entrée en Pologne. A cette occasion, il eut une altercation avec un douanier qui voulait lui confisquer des lettres et des papiers personnels. Il sera accusé plus tard d'avoir donné un coup de poing au fonctionnaire. Débarqué de force du train, il fut reconduit, menottes aux poignets, à Prague. Durant les interrogatoires qui suivirent, un inspecteur de police aurait, selon lui, exercé des pressions pour l'inciter à travailler comme indicateur.

Le 1er octobre suivant, M. Petrivy se rendait dans les monts des Géants pour rencontrer les membres du KOR, mais il fut arrêté par la police. Au commissariat de Pec-Pod-Snezkou, où il fut emmené, il aurait vu deux policiers jeter M. Sabata contre un mur. Avant d'être relâché, il affirma qu'il en témoignerait.

Quelques jours plus tard, il recevait un avis du procureur d'Usti-Nad-Orlici, l'inculpant d'attaques et d'insultes à agents de l'autorité pour les faits remontant au 20 septembre 1978. Puis, en novembre, il fut renvoyé de l'université. En janvier 1979, à Trutnov, il témoigna au procès de M. Sabata, puis fut appelé sans préavis sous les drapeaux. Il tenta de se suicider et fut hospitalisé. Rétabli, il fut placé dans une infirmerie militaire avant d'être arrêté ; un tribunal militaire le condamna à dix mois de prison pour avoir tenté d'échapper au service militaire. Libéré en avril de cette année, il fut assigné à comparaître devant le tribunal d'Usti-Nad-Orlici, qui le condamna au début de septembre à deux ans de prison pour attaque sur la personne d'un douanier. Or ce dernier aurait déclaré devant le tribunal qu'il avait *simplement senti* une main lui effleurer le visage, à quoi le juge aurait répliqué : *« Vous vous trompez, ce n'est pas l'accusé qui a arrêté son geste, mais vous qui l'avez évité. »* Laissé en liberté, M. Petrivy a fait appel. Il passera alors devant la cour de Hradec-Kralove, qui avait jugé M. Sabata.

D'autre part, la police continue à appréhender les personnes qui ont manifesté leur solidarité avec les grévistes polonais. Le dimanche 21 septembre, quatorze membres du VONS (Ligue tchécoslovaque des droits de l'homme) ont été interpelés ; cinq d'entre eux ont été relâchés lundi.

Union soviétique

Nouveaux procès et nouvelles condamnations de militants des droits de l'homme

Les autorités soviétiques continuent à réprimer sévèrement les dissidents : trois procès ont lieu cette semaine à Moscou.

A Vilnius, l'économiste Antanas Terleckas a été condamné à trois ans de camp et cinq ans de relégation, et M. Julius Sasnaukas à dix-huit mois de camp et cinq ans de relégation pour « calomnies antisoviétiques ». Le premier avait pris la défense de dissidents emprisonnés et le second avait condamné la mainmise soviétique sur les pays baltes.

M. Alexandre Chatravka, auteur d'un ouvrage sur les hôpitaux psychiatriques spéciaux qui circule sous le manteau en U.R.S.S. (Si tu es malade de la liberté), *a été arrêté le 17 septembre dans la région de Mourmansk (près du cercle polaire). Il a passé cinq ans dans l'hôpital psychiatrique de Dniepropetrovsk après avoir quitté clandestinement l'U.R.S.S. et avoir été extradé par les Finlandais.*

Enfin, le 20 septembre des perquisitions ont eu lieu au domicile de M. Youri Kisseliev, animateur du comité de défense des invalides, et à celui de M. Vsevolod Kouvakine, l'un des derniers représentants du SMOT (syndicat libre).

De notre correspondant

Moscou. — Deux nouveaux procès de dissidents se sont ouverts, le lundi 22 septembre, à Moscou. MM. Lev Regelson et Viatcheslav Bakhmine sont accusés respectivement d'agitation et propagande antisoviétiques et de fabrication et diffusion systématiques d'écrits contenant des inventions délibérément mensongères sur le système politique et social de l'U.R.S.S. Ils risquent cinq et trois ans de camp de travail, suivis d'une peine de relégation.

M. Regelson, arrêté en décembre 1979, peu après le Père Gleb Yakounine, qui a été condamné le mois dernier à cinq ans de camp, était un des animateurs du « séminaire orthodoxe », groupant des croyants critiquant l'attitude de l'Eglise à l'égard du pouvoir. En 1975, il avait rédigé avec le Père Yakounine une lettre à l'assemblée œcuménique des Eglises de Nairobi dans laquelle ils appelaient les chrétiens à s'unir pour la défense de leurs « frères persécutés ».

M. Regelson a plaidé coupable devant le tribunal de Moscou. Il a reconnu ses « *erreurs* » et *« regretté amèrement le préjudice causé aux intérêts et au prestige international de l'Etat soviétique »*.

Il semble que M. Victor Kapitantchouk, ancien membre du comité de défense des chrétiens, qui est apparu au procès Regelson comme témoin de l'accusation et qui devrait passer prochainement lui-même en jugement, doive adopter la même attitude de « repentir ».

Des rédacteurs de « Poïski » bientôt jugés

Au contraire, M. Bakhmine, qui comparaît devant une autre cour, a refusé de coopérer avec ses juges, après qu'on lui eut refusé le droit d'assurer lui-même sa défense. Arrêté en mars dernier, il était l'un des fondateurs de la commission sur l'utilisation abusive de la psychiatrie. Ingénieur à l'Institut pour l'hygiène sociale et la protection de la santé, il avait déjà eu des ennuis avec la justice en 1969 alors qu'il n'était qu'étudiant, mais il avait bénéficié d'une amnistie. Les autorités lui reprochent maintenant d'avoir diffusé des calomnies sur l'Union soviétique en prétendant que des citoyens soviétiques étaient enfermés dans des hôpitaux psychiatriques *« sans justification médicale suffisante »*, comme le dit l'agence Tass par un euphémisme qui prêterait à sourire si le sujet n'était pas aussi grave. Plusieurs témoins à charge ont été cités au cours du procès, auquel aucun observateur étranger n'a été autorisé à assister.

Mercredi doit s'ouvrir à Moscou le procès d'un rédacteur de la revue non officielle *Poïski* (Recherches), M. Valéri Abramkine, trente-trois ans, ancien biologiste devenu volontairement concierge *« pour ne rien avoir à craindre sur le plan professionnel »*. Il représentait le courant religieux orthodoxe au sein de cette revue pluraliste, dans laquelle s'exprimaient des courants très divers, depuis des marxistes critiques jusqu'aux monarchistes. La rédaction de *Poïski*, qui avait été fondée en juin 1978, a été démantelée à la fin de l'année dernière par les arrestations de plusieurs rédacteurs et des perquisitions assorties de menaces chez les autres.

Trois autres membres de la rédaction, M. Vladimir Sorokine, Youri Grimm et Victor Sokirko, devraient être jugés prochainement. Cependant, M. Sokirko, qui a été mis en liberté provisoire, serait prêt à reconnaîtres ses « erreurs ». Les autorités judiciaires ont, d'autre part, demandé à des historiens officiels un rapport d'expertise dénonçant les « falsifications » que contiendraient les articles de *Poïski*.

Il serait prématuré d'affirmer que ces procès sont les derniers visant des dissidents car les arrestations continuent.

Mais la politique de répression menée systématiquement par les dirigeants soviétiques depuis quelques années a pratiquement liquidé les divers mouvements contestataires qui s'étaient donné pour tâche de défendre, à un titre ou à un autre, les droits de l'homme en U.R.S.S. On comprend, dans ces conditions, que l'Union soviétique soit réticente à évoquer ce dossier lors de la conférence de Madrid, qui devrait examiner le bilan de l'application des accords d'Helsinki. L'agence Tass donne d'ailleurs des comptes rendus détaillés, sinon complets, des récents procès en insistant sur le caractère de « droit commun » des crimes reprochés aux accusés, comme pour tenter de désamorcer toute critique.

Toujours est-il qu'après l'exil à Gorki de l'académicien Sakharov, les condamnations et les expulsions d'U.R.S.S., les groupes de surveillance » de l'application des accords d'Helsinki ont été décimés, les animateurs des syndicats « libres » sont en prison ou dans des hôpitaux psychiatriques, les chrétiens qui condamnent l'attitude de l'Eglise à l'égard du pouvoir ont été réduits au silence, les féministes ont été chassées... Pour plus de sécurité, certains dissidents, qui en étaient à la fin de leur peine, ont été de nouveau arrêtés avant d'avoir pu regagner Moscou. M. Andropov, chef du K.G.B., pourra présenter au vingt-sixième congrès un bilan flatteur pour son administration.

D. V.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● RADIO-KABOUL a annoncé, le lundi 22 septembre, des changements à la tête de plusieurs ministères. M. Muhammed Anwar sera chargé des affaires industrielles; M. Muhammed Siddiq Sailani dirigera le département des douanes et des affaires tribales et M. Abdul Haji Qarizada le département de la planification. D'autre part, à Genève, le représentant de la France à la conférence des Nations unies sur la prohibition d'emplois d'armes classiques dites « *inhumaines* », a exprimé la « *profonde préoccupation* » de Paris à la suite des informations selon lesquelles il serait fait usage d'armes piégées en Afghanistan.

● DES PRECISIONS ont été données, par leur entourage, sur les deux journalistes français qui s'étaient rendus en reportage en Afghanistan et dont on est sans nouvelles (*le Monde* du 19 septembre). Il s'agit de MM. François Missen et Antoine Danaud. Ils étaient entrés en Afghanistan, vers le 8 août, afin d'effectuer un reportage pour le compte de la Compagnie des reporters, une agence nouvellement créée. Des sources diplomatiques occidentales avaient fait état, le 16 septembre, de leur arrestation à Kandahar.

Centrafrique

● LA COUR CRIMINELLE DE BANGUI a condamné vendredi 19 septembre à la peine capitale trois anciens collaborateurs de Bokassa, le capitaine Mokoa et deux de ses complices, MM. Baessa et Koba, pour meurtres. Les trois *hommes étaient accusés du* meurtre de plus d'une vingtaine de personnes, notamment des lycéens arrêtés au cours des manifestations de janvier 1979. Les meurtres étaient perpétrés dans la maison d'arrêt de Ngaragba par le capitaine Mokoa, commandant de la compagnie spéciale de sécurité de 1976 à 1979, et ses deux complices. — (*A.F.P.*)

Espagne

● QUATRE GARDES CIVILS ont été tués le samedi 20 septembre près de Bilbao au cours d'un attentat terroriste. D'autre part, le Bataillon basque espagnol a revendiqué une agression qui a eu lieu samedi dans la ville basque de Durango, faisant quatre blessés. A la suite de ces nouveaux attentats, M. Manuel Fraga, leader de la droite, a réclamé la proclamation de l'état d'exception au Pays Basque. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

● UN INDUSTRIEL, M. PEDRO ABREU, a été enlevé lundi matin par cinq hommes masqués à son domicile, près de Saint-Sébastien.

Irlande du Nord

● LES TROIS ASSASSINS DE DAVID WRAY, réserviste de la police d'Ulster, qui avait été tué à Londonderry devant ses enfants, en 1979, ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité lundi 22 septembre par le tribunal de Belfast. — (*A.F.P.*)

Maroc

● LES ASSASSINS D'OMAR BENJELLOUN CONDAMNÉS A MORT. — Deux condamnations à mort ont été prononcées par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca dans le procès des meurtriers d'Omar Benjelloun, directeur du quotidien d'opposition marocain *Al-Moharir*, assassiné le 18 décembre 1975 à Casablanca. Ce journal, organe de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), a annoncé que neuf autres inculpés dans cette affaire ont été condamnés à la prison à vie, dont deux par contumace. Deux autres accusés ont été acquittés. Les condamnés à mort, Saad Ahmed et Khazzaz Mustapha, sont les auteurs de l'assassinat. — (*A.F.P.*)

Vanuatu

● LES TROIS CENTS SOLDATS du contingent de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui, à la demande du gouvernement du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), étaient intervenus dans l'île d'Espiritu-Santo pour réduire le mouvement sécessionniste, *« ont achevé leur mission »*, a annoncé, le lundi 22 septembre, le général Ted Diro, chef d'état-major de l'armée de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a précisé que *« quelques éléments »* continueraient à stationner au Vanuatu, afin de régler des problèmes logistiques. — (*Reuter.*)

ASIE

Philippines

Une vague d'attentats témoigne de la radicalisation de l'opposition

De notre correspondant

Tokyo. — Le huitième anniversaire de la proclamation de la loi martiale aux Philippines, le dimanche 21 septembre, a été placé cette année sous le signe d'une insécurité qui indique peut-être une fin de règne pour M. Marcos. Depuis un mois, ont eu lieu pratiquement quotidiennement à Manille des attentats terroristes : le 12 septembre, des bombes explosaient dans sept bâtiments, blessant trente-deux personnes et tuant une touriste américaine. La semaine passée, un engin explosif était découvert dans une école, et, au cours de la même journée, vingt et un appels téléphoniques de menace étaient reçus par des hôtels, des hôpitaux et des cinémas. La gendarmerie a quadrillé la ville, établissant des barrages sur les routes et fouillant les personnes entrant dans les principaux bâtiments. Les autorités n'excluent pas que cette vague de terrorisme s'étende à d'autres villes. En fait, pour la première fois, dimanche, des manifestations ont eu lieu dans la région de Cebu. Plus de deux cents personnes ont été arrêtées depuis le début des incidents. Cette nouvelle série d'attentats, après celle du mois d'août, est la plus violente depuis la prise de pouvoir par le président Marcos : elle pose en des termes nouveaux la question de la stabilité de son régime.

Tant les autorités que les opposants parlent désormais de la possibilité d'une *« guerre civile »* : M. Marcos, en appelant au début du mois *« les citoyens à se préparer pour organiser une force de réserve le moment venu »* et en affirmant, dimanche, à la télévision : *« Cette anarchie nous conduit vers une issue analogue à celle du Kampuchéa »* ; l'opposition libérale, en mettant en garde le pouvoir contre le risque d'une insurrection généralisée si la loi martiale n'est pas levée ; le mois dernier, à New-York, le principal opposant à M. Marcos, *l'ancien sénateur* Aquino, *en* demandant qu'il soit mis fin au plus tôt à l'état d'exception.

Arrivé aux Etats-Unis en *mai* pour subir une intervention chirurgicale, M. Benigno Aquino, qui vient de passer sept ans et demi en prison, était, en 1972, le principal rival de M. Marcos. Très probablement, il l'aurait *remplacé à la présidence* si des élections avaient eu lieu. Il passe aujourd'hui pour représenter l'alternative la plus crédible au régime en place.

Pour essayer, semble-t-il, de désamorcer la campagne menée aux Etats-Unis par M. Aquino, le président Marcos a déclaré, dimanche, qu'il était prêt *« à lui permettre de participer au gouvernement si c'est le prix que nous devons payer pour éviter de voir une puissance étrangère s'ingérer dans les affaires intérieures de notre pays »*.

M. Marcos *se sent-il abandonné* par Washington et prêt à engager un processus de transition du pouvoir comme le proposait, en octobre dernier, M. Aquino ? Le maître des Philippines est un manœuvrier trop habile pour que l'on puisse penser que quelques bombes le feront capituler. Les Philippines sont-elles à la veille d'une déstabilisation généralisée, comme on l'affirme de part et d'autre ? Il est difficile de faire la part de la vérité dans un pays où l'inflation verbale est de mise, où le chef de l'Etat est un comédien dans l'âme et où le geste *théâtral* fait partie du jeu politique. Comme cette extraordinaire autorisation donnée à M. Aquino, prisonnier politique qui avait été condamné à mort, de se rendre aux Etats-Unis pour se faire opérer et qui, aujourd'hui, refuse de rentrer. Comment évaluer la détermination de l'opposition libérale lorsque les grandes familles qui critiquent le régime après l'avoir soutenu, festoient toujours avec ses fidèles, flirtent avec les maquisards communistes ou s'acoquinent volontiers avec des hommes de main ?

La possibilité n'est pas à écarter que le pouvoir utilise cette vague de violence pour justifier, une fois de plus, le maintien de la loi martiale ; les attentats des années 1971-1972, imputés aux communistes, mais dont beaucoup pensent qu'ils étaient organisés par le pouvoir (M. Marcos était déjà président à l'époque), avaient été le prétexte invoqué pour imposer la loi martiale. Plusieurs sources philippines nous affirment cependant que, cette fois, le phénomène de déstabilisation est réel.

Bien que M. Aquino se soit toujours situé du côté de ceux qui souhaitent une évolution pacifique de la situation, les autorités philippines — et encore dimanche M. Marcos, — l'ont présenté comme l'instigateur des attentats. Ceux-ci sont revendiqués par le « Mouvement de libération du 6 avril ». Cette organisation, qui est apparue au lendemain des attentats du mois d'août, se réfère par son nom à des manifestations qui eurent lieu le 6 avril 1978.

Le jeu de M. Aquino

Depuis 1978, devant l'impossibilité de faire évoluer la situation, nos interlocuteurs opposants philippins — même des prêtres, — étaient de plus en plus nombreux à *estimer que* la seule issue était le recours à la violence. Cette évolution vers une radicalisation de l'opposition se traduit apparemment par la récente vague d'attentats de Manille. Le Mouvement de libération du 6 avril est le résultat de l'alliance entre des éléments socialisants et nationalistes qui n'épousent pas les thèses de la Nouvelle armée populaire (N.P.A.), d'obédience communiste et implantée en milieu rural, mais se sont résignés à l'action violente. Dans un manifeste distribué aux journalistes étrangers après le premier attentat du 22 août, le Mouvement du 6 avril précisait : *« Nous sommes décidés à utiliser la force comme ultime recours contre un régime répressif »*, et affirmait que Manille serait le centre de la *guérilla urbaine* dans les prochaines semaines.

La situation sociale et économique que connaissent actuellement les Philippines constitue *a priori* un contexte favorable à une déstabilisation du régime, affirment nos sources philippines à Tokyo.

L'arrestation, ces dernières semaines, de plusieurs dirigeants ouvriers, la disparition après une convocation à la police de *M. Alconga, secrétaire général* des syndicats de l'industrie sucrière, ont provoqué une vague de mécontentement dans les milieux pauvres.

Comme le souligne, d'autre part, dans une lettre ouverte au président Marcos, Mgr Claver, évêque de Malaybalay, la situation s'est gravement détériorée dans la vallée de la Chico-River, où des peuplades indigènes (Bontocs et Kalingas) s'opposent à la construction de barrages : une région où la N.P.A. a trouvé de nouveaux appuis. Cela dit, quelle que soit la force réelle du Mouvement du 6 avril, *il paraît exclu pour l'instant* qu'il puisse être le catalyseur d'une insurrection généralisée. Il peut cependant contribuer à déstabiliser le régime Marcos. Mais un changement de pouvoir aux Philippines semble devoir logiquement profiter surtout à l'élite dirigeante qui a été évincée par M. Marcos. Et c'est bien en ce sens que joue M. Aquino aux Etats-Unis. Selon lui, la situation économique aux Philippines est telle que le régime Marcos ne peut plus trouver cet *« équilibre »* entre la répression et les succès économiques qui *« légitiment »* les *dictatures*. Prêt à prendre la relève, il s'emploie à rassurer les Américains : *« L'opposition doit faire des réformes allant même jusqu'à une restructuration sociale qui réduise le fossé entre riches et pauvres mais elle ne doit pas être hostile aux investissements étrangers ni remettre en question nos liens traditionnels avec les Etats-Unis »*, a-t-il déclaré à New-York.

Apparemment, on pense dans l'entourage du sénateur qu'un signe des Etats-Unis indiquant que leur soutien au régime Marcos n'est pas acquis pourrait faire réfléchir les *militaires sur lesquels* repose ce régime. Mais les Américains, à la veille de l'élection présidentielle, ne sont guère en mesure de prendre des initiatives.

PHILIPPE PONS.

Chine

Pékin rejette l'offre de Hanoï de reprise des négociations bilatérales

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a rejeté, ce mardi 23 septembre, l'offre vietnamienne d'une reprise des négociations entre les deux pays le 6 octobre à Hanoï. La note chinoise remise à l'ambassade du Vietnam à Pékin rappelle que la *République populaire* a déjà rejeté une offre identique au mois de juin dernier et répète que *« les conditions et l'atmosphère souhaitables »* pour des conversations bilatérales ne sont pas réunies à l'heure actuelle.

Après avoir accusé les autorités vietnamiennes de multiples *« provocations »* au cours des derniers mois, le ministère chinois des *affaires étrangères* se réfère explicitement au problème du Cambodge, reprochant au Vietnam d'avoir *« totalement ignoré »* la résolution de la trente-quatrième Assemblée générale des Nations unies à ce sujet, d'avoir au contraire *« intensifié sa guerre d'agression »* et même de s'être livré à des incursions armées en territoire thaïlandais.

Le ton de la note ne laisse guère augurer une amélioration prochaine des relations sino-vietnamiennes, mais le texte souligne néanmoins à deux reprises que le dialogue pourrait être renoué dès lors qu'apparaîtraient des *« facteurs positifs »* susceptibles de conduire à des progrès dans la négociation.

De toute évidence, le genre de *« facteur positif »* auquel on songe à Pékin serait avant tout un geste de la part de Hanoï, qui amorcerait un retrait des forces vietnamiennes du Cambodge. C'est la même condition qui a été posée récemment par le gouvernement chinois pour l'ouverture d'une conférence internationale sur l'avenir politique de ce pays. Les deux démarches ne sont donc pas contradictoires, mais au contraire se complètent. Le refus chinois d'une reprise des conversations avec Hanoï confirme seulement de façon très claire que Pékin a désormais opté pour une négociation internationale dans le Sud-Est asiatique — où la diplomatie chinoise ne manque pas d'alliés, — à l'exclusion de discussions bilatérales jugées stériles et sans *signification*.

A. J.

Corée du Sud

A Paris

LES OPPOSANTS AU RÉGIME DEMANDENT A LA FRANCE D'INTERVENIR POUR SAUVER M. KIM DAE-JUNG.

Le *« Conseil de liaison des Coréens à l'étranger pour sauver M. Kim Dae-jung »*, qui tenait lundi 22 septembre une conférence de presse à Paris, a lancé un appel au gouvernement français pour qu'il intervienne en faveur de M. Kim Dae-jung et de ses coaccusés. *« La visite de M. François-Poncet en Corée du Sud serait interprétée comme un encouragement par le général Chon Doo-hwan, alors qu'il est isolé sur le plan international »*, a déclaré M. Hur Hong-sik, qui préside le *« Conseil de liaison »*.

M. Hur a regretté que la France ne compte pas parmi les pays à avoir exprimé leur inquiétude sur *« la parodie de justice qu'a constituée le procès Kim Daejung »* et a exprimé le souhait *Dae-jung »* et a exprimé le souhait sur la répression en Corée du Sud.

En ce qui concerne les Sud-Coréens résidant en France, M. Hur a rappelé que la C.I.A. coréenne (K.C.I.A.) exerçait sur eux une surveillance *« inimaginable »*, qui rend problématique toute manifestation de leur part en faveur de M. Kim Dae-jung. Selon M. Hur, M. Kim Dae-jung n'a aucune chance d'être gracié par le général Chon. *« Sa seule chance, c'est la procédure d'appel. »* Cette procédure donne à M. Kim Dae-jung un sursis d'un mois, durant lequel l'opinion internationale et l'attitude des gouvernements joueront un rôle déterminant.

[Le gouvernement français a exprimé sa « préoccupation » à Séoul par la voie diplomatique au moment du procès de M. Kim. Quant au voyage de M. François-Poncet, la date n'en a jamais été définitivement fixée ni officiellement annoncée ; il est certain qu'il n'aura pas lieu si le condamné était exécuté ou si le ministre n'obtient pas l'assurance qu'il ne le sera pas.]

● *L'Internationale socialiste* a décidé d'ajourner une mission prévue en Corée du Sud, les autorités ayant refusé aux membres de la délégation l'autorisation d'y rencontrer M. Kim Dae-jung. La visite devait avoir lieu du 24 au 27 septembre. M. Kim figure parmi les personnalités invitées au congrès de l'Internationale socialiste, du 13 au 16 novembre, à Madrid. — *(A.F.P., Reuter.)*

Inde

Pour faire face à l'agitation

LE GOUVERNEMENT SE DOTE DE POUVOIRS EXCEPTIONNELS

New-Delhi *(A.F.P., Reuter)*. — Le gouvernement s'est doté, lundi 22 septembre, de pouvoirs exceptionnels permettant les arrestations et les emprisonnements sans jugement pour faire face aux affrontements entre hindous et musulmans et entre membres de castes différentes, aux menaces contre l'intégrité du territoire dans les régions du Nord-Est et aux manifestations contre la hausse des prix. Ces dispositions ont été prises par une ordonnance sur la *« sécurité nationale »* paraphée par le président de l'Union indienne, M.S. Reddy et entrée en vigueur le 23 septembre. La période de détention maximum est de douze mois.

A la différence des mesures prises par Mme Gandhi sous l'état d'urgence, de 1975 à 1977, l'ordonnance offre certaines garanties pour les détenus : elle stipule qu'un comité consultatif de trois membres présidé par un juge de haute cour examinera chaque cas.

Plusieurs membres de l'opposition ont cependant condamné le nouveau texte redoutant qu'il soit utilisé pour réprimer les adversaires du pouvoir. L'ordonnance doit être adoptée par le Parlement. Mais cela ne présente pas de difficulté pour le parti gouvernemental, le Congrès-Indira, qui détient la majorité des deux tiers dans la Chambre basse et la majorité simple dans la Chambre haute.

Japon

● LE MINISTRE JAPONAIS DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Masayoshi Ito, a exprimé lundi 22 septembre à Washington l'inquiétude de son gouvernement à propos de la vente par la firme française Creusot-Loire d'une usine sidérurgique à l'Union soviétique (*le Monde* du 18 septembre) et a proposé une réunion des pays concernés pour discuter de cette question. Dans une conférence de presse, M. Ito a affirmé que, si le Japon a « radicalement » réduit son commerce avec l'U.R.S.S., à la suite de l'intervention de ce pays en Afghanistan, ce n'est pas le cas de la France et de la République fédérale d'Allemagne. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter dans le fief de M. Reagan

De notre envoyé spécial

Terrance (Californie). — *M. Jimmy Carter mérite d'être vu dans le cadre qui lui convient le mieux : les « town meetings », ces réunions citadines où il a pris l'habitude de se rendre pour répondre aux questions des électeurs. Lundi 22 septembre, le président était à Terrance, une banlieue de Los Angeles, où les bungalows de bois peints bordés de pelouses et de pistes cyclables s'étirent sur des kilomètres entre les écheveaux d'autoroutes à huit voies. Pas de piscines ici ni de ces palmiers géants qui veillent sur les fortunes de Beverley Hills. Les cent trente-cinq mille habitants de Terrance appartiennent à une classe moyenne laborieuse et bigarrée : Blancs, Noirs, Jaunes et Chicanos.*

Deux mille personnes ont pris place dans le gymnase de l'école secondaire, mais au-delà de Terrance, M. Carter entend s'adresser à deux cents millions d'Américains. Une grande estrade, couverte de caméras, a été dressée au milieu du gymnase. En attendant le cortège, on prépare les questions.

L'heure approche. Le public est invité à se lever. Pour une prière d'abord, puis pour entonner l'hymne national. Et c'est enfin l'annonce tant attendue : « Mesdames et messieurs, le président des Etats-Unis. » *La fanfare se déchaîne.*

Quel qu'il soit, l'hôte de la Maison Blanche fascine ses compatriotes. A l'école, ils ont tout appris sur le bureau ovale, la roseraie, le balcon, les deux Roosevelt, Theodore et Franklin... M. Carter exploite très bien ce sentiment par un mélange d'humilité et de gentillesse qui donne plus d'aura encore à sa fonction. Il est extrêmement attentif, appelle chaque interlocuteur par son prénom. Cela donne des dialogues du genre : « Mike, êtes-vous aveugle ? », « Oui, monsieur le président », « C'est ce que je pensais. » *Quatre années à la Maison Blanche permettent à M. Carter de répondre avec la même aisance à des questions sur les impôts, la conscription, la Sécurité sociale, les performances des bombardiers B-52. Une seule fois — sur les retraites de certains militaires — il déclarera forfait :* « Laissez-moi votre numéro, je vous téléphonerai avant mercredi. »

La plupart des questions concernent les affaires économiques et sociales. M. Carter se dit optimiste. « La situation s'améliore vite, beaucoup plus vite que ne le pensaient les économistes. » *L'inquiétude n'est pas permise :* « La plus grande nation du monde a relevé bien d'autres défis. »

Avec quelle audace, de jeunes Américaines interrogent leur président ! Lorsqu'une jeune fille de seize ans demande sans détour à M. Carter de lui parler de son métier, celui-ci retire sa veste, la laisse tomber sur le tapis — aucun « gorille » ne la ramassera — et retrousse ses manches en vrai travailleur : « Le job de président est difficile, mais c'est un bon job, intéressant. Dans le bureau ovale, je ne suis pas seul. Je pense à Jefferson, à Jackson, à Lincoln, à Truman, à Roosevelt. Je suis soutenu par des millions d'Américains... Oui, j'aime ce travail et je veux le garder. »

Vifs applaudissements. Les majorettes entonnent un ban. Mais une impertinente est déjà au micro : « Salut, je m'appelle Noelle Naito. Papa m'a dit : « N'hésite pas à l'inviter à » dîner. » Mais maman m'a dit : « Réfléchis à deux fois, car tu » auras à cuisiner et à laver... » Bon, qu'avez-vous pensé du débat télévisé d'hier soir entre Reagan et Anderson ? » *Le président fronce les sourcils, pèse chacun de ses mots :* « Mon jugement est que la femme de John Anderson pense qu'il a gagné, et que la femme de Ronald Reagan pense que son mari l'a emporté. Je ne vais pas entrer dans une querelle d'épouses... » *L'impertinente s'esclaffe. M. Carter vient de gagner le vingt-sixième « town meeting » de son marathon présidentiel.*

ROBERT SOLÉ.

Nicaragua

LE GOUVERNEMENT VA RÉCLAMER L'EXTRADITION DE LA FAMILLE DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SOMOZA.

Le Nicaragua a l'intention de *demander l'extradition* de la famille de Somoza et le retour de ses biens, ont déclaré, lundi 22 septembre, deux hauts fonctionnaires du département de la justice du Nicaragua à Miami. Ils ont annoncé qu'ils s'étaient assuré les services d'avocats, à Washington et à Miami, pour engager la procédure d'extradition des membres de la famille *de l'ancien président et de quelque* trente-cinq employés qui ont *« commis des actes criminels »*.

Pendant plus de quarante ans, la famille Somoza *« a assassiné, volé, trompé et s'est rendue coupable de génocide »*, a déclaré de son côté l'adjoint au ministre de la justice du Nicaragua, M. Carlos Arguello. La demande d'extradition était prévue, selon M. Arguello, depuis juillet 1979 et l'assassinat de l'ancien président Somoza n'a rien changé à cette demande. Il a précisé que M. Somoza *« méritait de mourir mais que le gouvernement sandiniste n'a aucune responsabilité dans cet acte de justice »*.

A Asuncion, la police aurait identifié trois membres du commando qui a assassiné mercredi l'ancien dictateur. Il s'agit, selon la police paraguayenne, de membres du mouvement des Montoneros argentins. — *(A.F.P.)*

Colombie

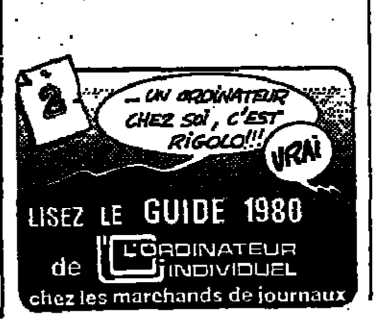
AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LES ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET LA TORTURE

Londres *(A.F.P.)*. — Amnesty International a envoyé au gouvernement colombien un rapport prouvant, selon elle, les pratiques répandues *« d'arrestations arbitraires et de torture systématique »* des prisonniers politiques par les forces gouvernementales colombiennes, a indiqué lundi 22 septembre à Londres, l'organisation humanitaire.

Ce document de 258 *pages* comporte des centaines de noms, de dates et de lieux, à l'appui de ces accusations et a été élaboré par une mission d'Amnesty qui s'est rendue en Colombie en janvier dernier.

Selon le rapport, qui fait état de plus de six cents cas, *« l'état de siège quasi permanent en Colombie depuis trente ans a facilité les violations répandues des droits de l'homme, consistant notamment en arrestations politiques arbitraire, tortures, procès sommaires de civils par des tribunaux militaires et meurtres politiques »*.

Le rapport note que les paysans, les Indiens et les syndicalistes ont *« particulièrement souffert de ces abus »*, et présente une liste de trente-cinq centres militaires où les sévices sont pratiqués.





La démaoïsation s'accompagne dans la jeunesse d'une crise de confiance envers le régime

De notre correspondant

Pékin. — Parler de « démaoïsation » n'a plus qu'un sens limité. L'opération est en cours dans les superstructures du régime, elle y est même très avancée mais elle se poursuit encore sur un plan de plus en plus théorique — vraisemblablement en préparation des jugements qui seront prononcés sur ce sujet dans quelques mois à l'occasion du congrès du parti. Le maoïsme apparaît en revanche comme un phénomène dépassé pour des centaines de millions de Chinois qui ont cessé de s'intéresser à un débat de plus en plus éloigné de leurs préoccupations.

Il serait fastidieux de dresser le bilan des décision déjà prises pour démanteler l'héritage de Mao. Ne parlons pas de la révolution culturelle décrite comme *« dix années de catastrophe »*, mais les économistes qui tiennent le haut du pavé expliquent qu'à l'exception peut-être de la période correspondant au premier plan quinquennal (1953-1957), l'appareil de production a constamment souffert d'influences « gauchistes » et d'une grave méconnaissance des « lois objectives » du développement socialiste. Les mêmes influences sont dénoncées dans l'histoire politique et institutionnelle du régime et justifient le projet d'une révision de la Constitution. Cette révision pourrait être beaucoup plus fondamentale que les précédentes puisqu'un débat commence à s'ouvrir sur la notion même de « dictature du prolétariat » qui figure à l'article premier de la Charte fondamentale et à laquelle Mao s'était référé dès avant la libération pour définir le futur régime de la nouvelle Chine.

Dès décembre 1978, le comité central avait ouvert la voie à la critique en déclarant que si *« le camarade Mao Zedong avait été un grand marxiste (...) ce serait s'écarter d'une attitude marxiste que d'attendre d'un dirigeant révolutionnaire qu'il n'ait aucun défaut et qu'il ne commette aucune erreur »*. Depuis, les erreurs de Mao ou du parti sous sa direction ont été dénoncées par des personnages aussi divers que le maréchal Ye Jianying, M. Hua Guofeng et bien sûr M. Deng Xiaoping. Les uns et les autres ne manquent pas, ce faisant, de se référer plus ou moins abondamment à la *« pensée de Mao Zedong »*, mais dans des buts différents. Un petit jeu à la mode consiste à opposer le Mao philosophe au Mao politique et à mettre ainsi le fondateur du régime en contradiction avec lui-même. Mais le président Hua, dans son discours à la dernière session de l'Assemblée, s'est référé à la *« ligne de masse »*, concept maoïste s'il en fut, et a même cité le président défunt sur divers sujets (le renouvellement des cadres par exemple) pour démontrer que certaines idées présentées comme novatrices n'étaient pas si inédites que ça.

Mao et Staline

Tout cela révèle encore une bonne dose d'hésitations quant à l'appréciation d'ensemble du personnage de Mao et de son rôle. Le début d'une approche plus cohérente du sujet vient cependant d'apparaître dans deux articles publiés les 18 et 19 septembre par le *Quotidien du peuple* et qui situent pour une fois avec clarté le cas Mao dans le cadre du problème du culte de la personnalité.

Le rapprochement est fascinant entre ces textes d'une part ; la résolution du comité central du P.C. d'U.R.S.S. du 30 juin 1956 sur le culte de Staline et la longue étude publiée à la même époque (le 5 avril 1956) par l'organe du P.C. sous le titre *De l'expérience historique de la dictature du prolétariat*, d'autre part. Sans que le nom de Staline soit prononcé, c'est en fait au même travail qu'on se livre, et le parallélisme des démarches, voire du vocabulaire, à vingt-cinq ans de distance, est frappant. En même temps toutefois, il est remarquable que les réserves exprimées par les Chinois au sujet du jugement porté sur Staline par les Soviétiques se retrouvent dans leur propre jugement sur le culte de Mao.

Les thèses du *Quotidien du peuple* peuvent se résumer très sommairement en trois points :

1) La victoire de la révolution prouve que *« la pensée de Mao Zedong (...) constitue une vérité, qu'elle est juste et n'a rien d'une utopie »*. Même si cette pensée est en fait le fruit d'une sagesse collective, le rôle personnel de Mao n'est pas nié dans sa gestation et son application puisque c'est grâce à sa *« juste direction »* que le succès a été obtenu et que le matérialisme reconnaît le rôle dévolu dans l'histoire à certains individus de premier plan.

2) *« L'exagération du rôle d'un individu conduit celui-ci à s'écarter du peuple, à faire figure de « sauveur suprême » (...) tandis que le peuple semble se transformer en une masse d'ignorants et de fainéants qui ne trouvent le chemin de la gloire et de la prospérité que grâce aux bienfaits de ce dirigeant. »* De même, la ligne marxiste veut qu'un dirigeant *« reste un élément du peuple (...), non pas un chef au-dessus de la collectivité »*. Mao a commencé à s'écarter définitivement de cette conception en 1959 lorsqu'il a fait condamner comme un acte « anti-parti » la critique de Peng Dehuai contre la politique du Grand Bond en avant ».

3) L'apparition du culte de la personnalité résulte en grande partie de la survivance d'influences féodales dans la société : *« La pratique du culte de la personnalité ne relève pas en général de la responsabilité d'une seule personne (...). C'est un phénomène social. Bien entendu, la personne qui est l'objet de ce culte assume aussi une responsabilité car sa tolérance à l'égard de ce phénomène constitue un encouragement. »*

Mais, poursuit le *Quotidien du peuple*, *« quand on condamne le culte de la personnalité, c'est la société où surgit ce phénomène et la tendance anti-marxiste ainsi révélée qui constituent la cible d'attaque principale, non la personne qui est (ou a été) l'objet de ce culte »*.

Sur ce point se retrouvent les divergences apparues autrefois entre Chinois et Soviétiques sur le cas de Staline, les premiers reprochant aux seconds de s'être lancés dans une critique excessivement personnelle du successeur de Lénine. C'est aussi la raison pour laquelle M. Deng Xiaoping — qui a sans doute quelques raisons de ne pas vouloir se retrouver dans le rôle d'un nouveau Khrouchtchev — croit pouvoir annoncer qu'il n'y aura pas en Chine d'équivalent du XXe congrès du P.C. soviétique. En d'autres termes, si « démaoïsation » il y a, elle ne saurait prendre la forme qu'a revêtue en U.R.S.S. la déstalinisation.

« Le sol glacé des réalités »

Du moins dans l'esprit des dirigeants, car il est impossible de rendre compte de ces subtilités sans dire à quel point elles laissent indifférents l'immense majorité des six cent trente millions de Chinois de moins de trente ans. Pour eux, le point de rupture a été le dénouement de la révolution culturelle. Nous disons bien le dénouement, car il ne manque pas de témoignages pour dire avec quelle ardeur ceux qui avaient alors dix-sept ou dix-huit ans se sont lancés dans le mouvement. L'inquiétude naissait-elle en découvrant les saccages, les morts victimes de cette lutte ? *« Nous critiquions comme des idées bourgeoises les hésitations et le trouble que nous ressentions (...). C'est ainsi que lorsque l'appel a été lancé de partir pour la campagne, nous y avons aussitôt répondu avec le même enthousiasme »*, écrit un lecteur de la revue *Jeunesse chinoise*. Aucun sacrifice n'était trop dur, les malades eux-mêmes voulaient se mettre en route et c'est dans les villages les plus pauvres que ces jeunes gens exigeaient d'aller. *« Cette expédition au fond des campagnes nous a fait tomber des hauteurs éthérées de notre idéalisme sur le sol glacé des réalités. »* Mais ce n'en était pas encore assez, et il a fallu la chute de Lin Biao, en septembre 1971, pour que le voile se déchire tout à fait. *« Toutes les explications, les prétextes qu'on nous fournit pour cacher ce que cela signifiait ne servirent à rien. Une crise de confiance était née. »*

Neuf ans plus tard, la confiance n'est pas rétablie. Une jeune mère de Pékin, Pan Xiao, s'est acquis une notoriété nationale en racontant, dans une lettre à la revue de la jeunesse qu'elle s'interrogeait sur le *« sens de la vie »* et que la révolution n'était plus pour elle qu' *« un mot vide »*. Une autre, qui écrit au *Wenhui Bao* de Shangai, se plaint d'être plongée dans un monde *« d'hypocrisie et de duperie »* où les gens ne sont guidés que par le principe du *« chacun pour soi »*. *« Rien d'important*, dit-elle, *ne retient leur esprit, leur bonheur c'est de bien manger, bien boire et bien s'amuser.* Enfin, ajoute-t-elle, *si je vois quelqu'un accomplir une bonne action, je le soupçonne de n'agir pour autrui et de façon désintéressée que dans le but ultime d'améliorer finalement sa propre situation. »*

Voilà la véritable *démaoïsation*, la plus radicale et qui se traduit, dans les cas les plus bénins par un goût de plus en plus développé pour les plaisirs importés d'Occident, de Hongkong ou du Japon, dans les cas les plus graves par des dépressions où ne subsistent plus que *le doute et le dégoût*, à l'extrême par *une révolte contre la société*, conduisant au marché noir, au vol, au crime. Les journaux sont remplis de faits divers montrant qu'il ne s'agit pas d'un phénomène négligeable ni même individuel. A Hangzhou, *le 27 août*, toute une foule, pour des raisons inconnues, a attaqué et occupé un commissariat de police de l'après-midi jusqu'au milieu de la nuit.

Le *problème* est que la Chine ne peut s'offrir le luxe de laisser se marginaliser la moitié de sa population, *a fortiori* si cette moitié est celle dont dépend l'avenir. Or cette *crise de confiance* résulte des traumatismes *subis* au cours des dernières années et atteint les milieux les plus divers, même l'armée.

L'alarme est assez grave chez les militaires pour que, le 9 septembre, alors que le reste de la presse passait sous silence l'anniversaire de la disparition de Mao, le journal de l'armée, *Libération*, ait publié à propos de la mort héroïque d'un jeune soldat, un étrange éditorial à la défense de valeurs apparemment un peu trop ignorées aujourd'hui au goût des militaires. *« Travailler pour la modernisation*, écrit *Libération*, *ne signifie pas qu'en mettant l'accent sur la technologie et l'équipement nous devons oublier (...) l'esprit révolutionnaire qui conduit à ne craindre ni sa peine ni la mort en se consacrant au bien des masses (...). Nous ne saurions négliger le travail politique et idéologique et la nécessité d'élever la conscience socialiste du peuple (...). Ceci est sans aucun doute conforme au marxisme-léninisme comme à la pensée de Mao Zedong et n'a rien à voir avec ce qu'on qualifie d'empirisme ou d'idéalisme. »*

Réponse à qui ? Difficile à dire. Mais le problème reste posé de savoir ce qui peut combler ce vide moral qui résulte, pour la jeunesse, de la plus spontanée des *« démaoïsations »*.

ALAIN JACOB.

SELON DES REVUES DE HONGKONG

Le terme de dictature du prolétariat disparaîtrait de la future Constitution

D'après un certain nombre de revues de Hongkong, le terme de « dictature du prolétariat » disparaîtrait de la Constitution chinoise, dont un projet de révision est à l'étude. La revue *Zhengming*, en particulier, qui soutient inconditionnellement M. Deng Xiaoping, propose, dans son éditorial, que, *« dans la nouvelle Constitution, il ne soit plus question de dictature du prolétariat, mais de « démocratie du peuple »*.

« Le terme « dictature du prolétariat » présente en effet certains inconvénients : c'est en l'invoquant que Lin Biao et la « bande des quatre » ont pu régner, et il ne rappelle que des mauvais souvenirs (...). Sa suppression aurait l'avantage de rassurer les intellectuels, dont la créativité est toujours entravée par la crainte de voir resurgir, au nom de la « dictature du prolétariat », un de ces fameux « mouvements » dont ils ont toujours fait les frais ». D'ailleurs, toujours selon *Zhengming*, *« il n'y a plus, en Chine, de classes exploitées, alors à quoi bon parler de prolétariat ? Le mot « peuple » est plus approprié ».*

La revue poursuit ses attaques contre M. Hua Guofeng, dont les propos critiques à l'égard de Mao, tenus récemment devant des journalistes yougoslaves, sont jugés trop réticents (*le Monde* du 15 août). M. Hua Guofeng parlait d' *« erreurs dues à la vieillesse »*, une vieillesse dont la « bande des quatre » aurait profité pour asseoir son pouvoir. Or, pour *Zhengming*, *« le principal responsable de la ligne d'extrême gauche, c'est Mao. Il ne distinguait plus les contradictions antagonistes des contradictions au sein du peuple, il prônait sans raison la lutte des classes »*. Pis encore (et c'est, à notre connaissance, la première fois qu'une revue procommuniste de Hongkong va si loin dans la critique de Mao) : *« Mao Zedong avait une pensée de type messianique. Il acceptait, et cela dès la période de Yan'an, qu'on l'appelât « grande étoile salvatrice du peuple chinois », il acceptait d'être déifié ; cela parce que sa pensée était imprégnée de féodalisme, d'esprit impérial. »*

C'est désormais à coups de slogans tels que *« rechercher la vérité d'après les faits »* que les « réformistes » au sein du parti entendent lutter contre leurs adversaires politiques, en particulier contre le « clan du pétrole » que *Zhengming* juge directement responsable de la catastrophe de la plate-forme de forage n° 2 de Bohai, survenue en juillet, et qui a coûté la vie à soixante-douze personnes.

En fait, on voit se profiler, derrière les explications que donne *Zhengming* de ce drame récent, ce qui pourrait bien être le conflit majeur au sein de la classe dirigeante. Tous les cadres du secteur du pétrole se voient taxés de « bureaucratisme », ce terme étant, dans une telle revue, synonyme d'incompétence et non d'oppression politique. Non seulement ils sont jugés responsables de la mort de soixante-douze personnes, mais surtout ce sont de mauvais « managers », sous la direction desquels la production pétrolière chinoise stagne. C'est cette exigence d'une gestion économique efficace qui susciterait une résistance de la part non plus des « inconditionnels » du maoïsme, à présent tous éliminés, mais de celle des tenants d'une gestion plus traditionnelle.

Que le réformisme de M. Deng Xiaoping en la matière soit profond, on n'en doutera guère si l'on se réfère à ce qu'ont rapporté récemment plusieurs quotidiens de Hongkong : M. Deng Xiaoping est profondément hostile au *« système des huit échelons de salaire »* selon lequel tout ouvrier voit sa promotion assurée automatiquement, par le simple jeu de l'ancienneté. Or, ce système est aussi vieux que le régime lui-même. Il est aussi question d'un projet qui donnerait aux usines le droit de licencier du personnel. Comment supposer que de telles mesures soient acceptées sans résistance ?

Beaucoup de commentateurs de la vie politique chinoise à Hongkong sont persuadés que M. Deng Xiaoping est loin d'avoir gagné la partie, et que ses conceptions en matière de politique économique, qui lui viennent d'une conscience aiguë des tares du système, pourraient lui valoir de sérieux revers. *« En cas d'échec grave en matière de politique économique*, écrit la revue indépendante *Guanchajia* (l'Observateur), *des gens comme Kang Shi'en ou Yu Qiuli, qui sont en désaccord avec Deng Xiaoping, pourraient être tentés de se regrouper autour de M. Hua Guofeng. »* Pour cette raison, et aussi parce que M. Hua Guofeng a une longue expérience des services secrets, qu'il dirigeait avant de succéder à Mao, la revue affirme : *« La survie politique de Hua Guofeng constitue pour les « réformistes » une menace sournoise et permanente. »*

HENRI LEUWEN.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE

M. FISZBIN CRITIQUE L'ORIENTATION PRISE PAR LE P.C.F.

M. Henri Fiszbin, membre du bureau de la fédération de Paris du parti communiste, ancien premier secrétaire de cette fédération, a adressé une lettre, le 19 septembre, au secrétariat du comité central du P.C.F. dans laquelle il indique : « *J'ai pris connaissance du livre de Georges Marchais et de son discours à la fête de l'Humanité, qui fixe le contenu de la campagne du parti pour les présidentielles. Cette orientation ne répond pas aux besoins du combat pour un vrai changement qui doit être le nôtre. Elle n'ouvre aucune perspective proche à la masse des Français qui souffrent de la politique giscardienne. Elle rompt avec la stratégie définie par nos XXIIe et XXIIIe congrès. Elle a été décidée sans être soumise au préalable à la discussion dans le parti.* »

Il ajoute : « *La voie dans laquelle on engage ainsi le parti me semble comporter des conséquences d'une extrême gravité pour le présent et pour l'avenir du mouvement ouvrier et démocratique de notre pays et pour le parti lui-même. Les responsabilités que j'assume dans le parti me font un devoir d'exprimer les raisons de mes alarmes.*

» *Il est, par ailleurs, inconcevable que la conférence nationale qui va se réunir les 11 et 12 octobre prochains puisse entériner cette orientation sans un véritable débat sur le fond. Or il n'est pas dans la politique actuelle du parti que des communistes qui n'approuvent pas des options politiques importantes prises par la direction soient délégués par leurs comités fédéraux. C'est pourquoi je demande à être invité par le comité central aux délibérations de la conférence nationale avec voix consultative, comme l'article 44 de nos statuts en prévoit la possibilité.* »

● *M. Charles Hernu*, député (P.S.) du Rhône, maire de Villeurbanne, a déclaré, vendredi 19 septembre : « *Le parti communiste et le pouvoir forment des tenailles dans lesquelles ils tentent d'enfermer les socialistes.* » Selon lui, les luttes sociales conduites par le P.C.F. — qu'il qualifie de « *marche-pied* » du pouvoir — et la C.G.T., le sont avec la « *complicité extraordinaire et objective du gouvernement* ».

La confrontation entre les leaders du P.S. étudiée à travers les sondages

Le groupe d'études sur le socialisme de l'Association française de sciences politiques a organisé lundi 22 septembre à la Fondation nationale de sciences politiques un colloque sur le thème : « Les leaders socialistes devant l'opinion : F. Mitterrand et M. Rocard (1968-1980). » MM. Jean-Luc Parodi et Pascal Perrineau, chercheurs au Centre d'étude de la vie politique française contemporaine (Cevipof), y ont développé et actualisé leurs études publiées en 1979 sur ce sujet (1).

Que mesure-t-on, et avec quel instrument ? L'utilisation polémique des sondages dans la vie politique est parfois illustrée par l'actuel débat interne au P.S. ; elle reflète la méconnaissance de la nature du sondage, qui est un langage avec sa logique et sa structure propres, estime M. Parodi. Dans ce sens, il n'existe pas de « bonnes » et de « mauvaises » questions : si les principaux baromètres utilisés ces dernières années (la cote d'« avenir souhaité » de la SOFRES et la cote de « bonne opinion » de l'IFOP) donnent des résultats parfois différents, c'est qu'ils mesurent des données qui ne sont pas toujours parallèles. Ce n'est donc pas en s'appuyant sur ces contradictions apparentes que les sondages peuvent être contestés.

Il faut également avoir à l'esprit que la notation d'une personnalité (bonne ou mauvaise opinion) n'équivaut pas à sa classification (choix entre plusieurs personnalités) et que la mesure globale (bonne opinion ou préférence) ne se confond pas avec une mesure liée à une fonction ou à un qualificatif (le « plus à gauche », le « plus sincère »). Enfin, certaines formulations demeurent floues : le « meilleur candidat » est-il le plus sympathique, le plus compétent, etc., ou ou bien celui qui a le plus de chances de gagner ?

Dans la confrontation entre MM. Mitterrand et Rocard, il a été convenu de différencier, dans les résultats des sondages, les questions de notation, les questions de concurrence (pour lesquelles l'écart peut être plus grand) et les intentions de vote, qui indiquent au contraire un écart plus faible. Malgré les appréciations différentes, le choix politique demeure, en effet, l'élément essentiel du vote.

Cependant, les indications des sondages, tant sur la longue période (baromètre IFOP) que sur la période courte (baromètre mensuel SOFRES) confirment la hausse presque continue des cotes de M. Rocard.

La structure interne par sexe, âge et milieu socio-professionnel des électorats respectifs de MM. Mitterrand et Rocard explique partiellement la progression spectaculaire du député des Yvelines, qui l'emporte très nettement dans une catégorie d'âge (la génération des vingt-cinq - trente-quatre ans) et dans une catégorie professionnelle (les cadres). On relève aussi, et surtout, le fort attrait que M. Rocard exerce sur l'électorat de centre-droit. Alors que la « cote d'avenir » de M. Mitterrand demeure fortement marquée par la structure bipolaire, puisqu'il ne « recrute » que parmi *les sympathisants P.C. et P.S.*, celle de M. Rocard est beaucoup moins rigide.

Les *sympathisants communistes* ont longtemps été réservés à l'égard du député des Yvelines : le dernier baromètre SOFRES indique que leur poids vient seulement de dépasser celui des sympathisants U.D.F. dans la « *cote d'avenir* » de *M. Rocard* et de rattraper le chiffre obtenu par M. Mitterrand chez ces mêmes sympathisants communistes. Cette donnée est trop récente pour susciter des conclusions sérieuses.

Le poids des électeurs de droite dans les sondages en faveur de M. Rocard a provoqué des *interrogations* parmi les participants au débat. Même si le député des Yvelines l'emporte aujourd'hui sur le premier secrétaire parmi les électeurs de gauche, il ne peut certes pas compter les « souhaits d'avenir » de ces sympathisants *U.D.F.* ou *R.P.R.* comme autant d'intentions de vote. — J. M.

(1) J.-L. Parodi, *Chronique des sondages* (*Pouvoir*, n° 10) ; J.-L. Parodi et P. Perrineau, *Les leaders socialistes devant l'opinion* (*Projet* n° 134).

● PRECISION. — Mme Garaud, au cours du « Club de la presse », n'a pas trouvé que M. Mitterrand « durait » trop longtemps (*le Monde* du 23 septembre). Ce reproche ne visait pas la personne du premier secrétaire. Mme Garaud avait, en effet, déclaré : « *Vous vous souvenez de l'histoire que l'on racontait quand on était petit : Pince-mi et Pince-moi sont dans un bateau. Pince-mi tombe à l'eau, qu'est-ce qui reste ? Je trouve que c'est un petit jeu très très amusant à condition qu'il ne dure pas très longtemps. Je m'étonne que M. Mitterrand, qui est si intuitif, ne se rende pas compte qu'il est en train de durer un tout petit peu trop longtemps.* »

● *M. Michel Collinot*, porte-parole du Comité de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), indique dans un communiqué : « *Mme Garaud n'a pas encore adhéré au comité Le Pen, mais nous serions heureux de l'y inscrire.* » Il estime que, au cours de son « *éblouissante entrée* » au « Club de la presse », elle a « *finalement fait le portrait de Jean-Marie Le Pen* ». En revanche, la Nouvelle droite française, que dirige M. Micberth, juge que Mme Garaud a fait preuve d'« *indigence intellectuelle* ».

● ERRATA. — Deux « mastics » ont rendu incompréhensibles dans *le Monde* du 22 septembre des *passages de l'article* commentant les travaux du comité directeur du P.S. intitulé : « *Rien ne sert de courir* ». Il était écrit, à propos du discours de M. Mitterrand : « *En d'autres termes, votre candidature*, a-t-il dit en substance au député des Yvelines, *passe par des concessions de notre part.* »

Il fallait lire : « *des concessions de votre part* ».

Par ailleurs, le dernier paragraphe de la première colonne doit être rétabli comme suit :

« *Parmi ces moyens, il en est un qui a la faveur d'une partie du « courant Mitterrand » et qui consiste à opposer plusieurs candidats à M. Rocard.* »

● *M. Michel Crépeau*, député de Charente-Maritime, a quitté, lundi soir 22 septembre, l'hôpital Cochin à Paris et s'est immédiatement rendu à son domicile de La Rochelle où il va se reposer quelques jours avant de reprendre ses activités politiques.

Le président du M.R.G., *maire* de La Rochelle, était soigné à l'hôpital Cochin à la suite d'un accident survenu dans la nuit du 16 au 17 septembre à Paris.

M. Rocard : le projet socialiste n'a pas été rédigé comme une plate-forme présidentielle

En accordant un entretien au quotidien « Sud-Ouest », publié mardi 23 septembre, M. Michel Rocard a voulu se situer *sur le terrain des préoccupations concrètes des Français* à un moment où il n'est question que de « politique politicienne ». Cette interview est donc presque exclusivement consacrée à la politique économique *et* sociale et, notamment, à la « priorité absolue » qu'il convient, selon lui, d'accorder au problème de l'emploi.

En ce qui concerne sa propre conception de la campagne présidentielle qu'il pourrait être conduit à mener au nom du P.S., M. Rocard a souligné que le « projet socialiste » n'a pas été « rédigé ni présenté comme une plate-forme présidentielle ». Alors que M. François Mitterrand avait déclaré, samedi 20 septembre devant le comité directeur du P.S., que le « lien » entre le candidat socialiste et le « projet socialiste » doit être « évident », M. Rocard précise que, en matière économique et sociale, « c'est au candidat qu'il appartiendra de faire des propositions précises », le « projet socialiste » ayant, à ses yeux, valeur d'un projet de société à long terme. — J.-M. C.

« *Je crois qu'il est nécessaire (...) que les responsables du pays s'attachent à ne parler que des problèmes de fond. C'est ce que je veux faire aujourd'hui avec vous, sur les problèmes économiques et sociaux. Bien entendu, ce que j'exprime ce sont des perspectives. Les propositions précises, c'est au candidat qu'il appartiendra de les faire. Il me surprendrait d'ailleurs que ces propositions soient très différentes de ce que je vais vous dire, si l'on considère la large unité de vue qui prévaut désormais au P.S. Quant au projet socialiste, que vous avez évoqué, il s'agit d'un projet de société à long terme. Il n'a pas été rédigé ni présenté comme une plate-forme présidentielle* », a déclaré, le 22 septembre, M. Michel Rocard dans une interview accordée à notre confrère *Sud-Ouest*.

« *Il n'y a pas de problèmes plus important pour la France que celui du chômage. La première raison est sociale et morale. Quand un grand pays connaît un million et demi de chômeurs — et ce chiffre ne peut qu'augmenter, — c'est une honte nationale. (...) C'est une famille française sur vingt à qui l'on ôte le droit de vivre de son propre travail et que l'on condamne à la mendicité sociale. La seconde raison, c'est que ce chômage conduit petit à petit à l'affaiblissement de notre appareil de production dans un monde où la compétition va croissant, où elle est sauvage.*

» *La troisième raison, c'est que le chômage touche près de 20 % des moins de vingt-cinq ans. (...) A partir de 1986 ou 1987, la moitié de la population active française sera composée de gens qui auront passé les deux ou trois premières années de leur arrivée sur le marché du travail dans la situation de mendiants d'allocations. Ce n'est pas seulement une perte économique pour notre capacité de production, c'est un profond gâchis humain, pour la collectivité et pour ces individus en tant qu'hommes et femmes. C'est un facteur de désagrégation sociale. L'emploi doit donc être la priorité absolue. Je n'ai pas dit pour autant que ce soit ni facile ni rapidement soluble.* »

» *Je ne crois pas que l'Etat puisse à lui tout seul créer beaucoup d'emplois. Mais quand on voit un pays tellement affaibli dans son système éducatif, sanitaire, dans la prise en charge des personnes âgées, créer chaque année, 20 000 à 25 000 emplois publics pendant dix ans puis retomber tout d'un coup à 1 890 créations d'emplois publics dans le budget de 1981, c'est un aveuglement scandaleux. Le secteur décisif, ce sont les petites et moyennes entreprises, c'est là qu'on a perdu le plus d'emplois depuis une dizaine d'années, avec de 75 000 à 100 000 faillites et c'est pourtant là qu'il est le plus facile de créer des activités nouvelles. Le capitalisme raconte partout qu'il favorise la naissance des entreprises. Or, ce n'est pas vrai parce que la banque ne prête qu'aux gros et qu'aux riches.* »

Répondant ensuite à une question sur le projet de budget de l'Etat pour 1981, M. Michel Rocard déclare : « *Je ne nie pas que, dans l'état actuel des choses et à structures inchangées, si MM. Giscard d'Estaing ou Barre faisaient une politique de relance, il en résulterait une certaine augmentation des prix et une détérioration accrue de notre balance des paiements. Ce que je leur dénie, en revanche, c'est le droit de refuser a priori et pour des raisons doctrinales que la réalité dément chaque jour, toute idée de sélectivité, de prévisions, pour ne pas employer celui de planification devenu totalement désuet sous ce régime.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Diamants : un nouvel éclat

La publication de la teneur d'*une conversation téléphonique* entre l'ancien empereur Bokassa et cinq journalistes du *CANARD ENCHAINE* a relancé l'« affaire des diamants », qui touche directement M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pourquoi l'ancien chef de l'Etat centrafricain a-t-il parlé ? Pourquoi maintenant ? Alain Marquet, dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), indique que « *certains* » établissent un rapprochement entre le « *relâchement de la surveillance* » dont l'ancien empereur, actuellement en Côte-d'Ivoire, est l'objet et un « *refroidissement des relations entre Giscard et le président ivoirien Houphouët-Boigny.* ».

ROUGE, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, se fait l'écho plus nettement de cette hypothèse : « *Certains susurent que la fraction gaulliste et antigiscardienne du SDECE — l'organisme de contre-espionnage français chargé de la surveillance de l'ex-empereur en Côte-d'Ivoire — n'y serait pas pour rien.* » L'hebdomadaire trotskiste suppose que « *la fiente de l'Etat-Giscard s'écoule à nouveau par* [la] *faille* » que constituent les documents de Bokassa détenus par M. Roger Delpey, arrêté par la D.S.T. Et il ajoute : « *Le président parviendra-t-il à la colmater à temps ?* »

Reconnaissant « *maints avantages* » à « *la monarchie présidentielle à la française* », Olivier Chevrillon en souligne néanmoins un « *défaut qui s'aggrave : elle manque d'air* ». Signant l'éditorial du *POINT*, il écrit : « *La chape monarchique s'appesantit, des habitudes de cour, avec le temps, s'installent.* »

Dans le même hebdomadaire, Jean-Marie Pontaut explique que des « *deux pleines camionnettes de documents* » déménagés de chez M. Delpey par la D.S.T., il ne reste que « *deux gros cartons placés sous scellés* ». Il ajoute que « *leur contenu explique l'importance de l'affaire et le rôle exact joué par Delpey* ». Il indique que, dans ces cartons, on trouve « *les doubles de nombreuses lettres adressées par Bokassa à des chefs d'Etat africains* », l'énumération « *des cadeaux donnés au président* », le rappel « *des intérêts de la famille Giscard en Afrique* », l'évocation des « *chasses africaines du chef de l'Etat* », l'insinuation selon laquelle M. Giscard d'Estaing « *aurait pris sa place... dans le cœur de l'impératrice Catherine* », « *le double d'une lettre adressée à Jacques Chirac et remise par Delpey en main propre à l'attaché de presse de la mairie de Paris* ». Jean-Marie Pontaut ajoute qu'on trouve également « *une correspondance où Bokassa explique qu'on aurait fait pression sur sa femme. Elle lui aurait demandé par téléphone d'écrire une lettre affirmant que les textes publiés par* le Canard enchaîné *étaient des faux. On trouve enfin, dans les trésors de guerre de l'ancien baroudeur, les originaux de tous les documents publiés par l'hebdomadaire et d'autres encore inédits, telle la liste des diamants offerts, toujours selon Bokassa, à l'épouse du président de la République.* »

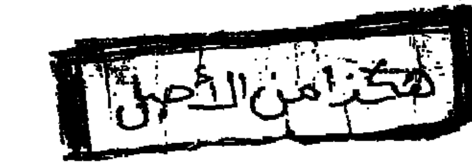
René Backmann, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, donne des détails similaires et il observe : « *C'est bien parce qu'il connaît, comme dit Bokassa,* « tout, tout, tout », *que Roger Delpey se trouve depuis quatre mois à la Santé, détenu en vertu de ce qu'il faut bien appeler une lettre de cachet. Car il est clair aujourd'hui que l'affaire d'espionnage, la* « filière libyenne », *n'est que la couverture juridique d'une affaire nauséabonde...* »

Pour François Lebrette, dans *VALEURS ACTUELLES*, la Libye constitue le lien géographique entre la détention de Roger Delpey et la démission de l'officier du SDECE. Il ajoute : « *Selon certaines rumeurs, le colonel de Marolles aurait échoué dans une mission qui consistait à « déstabiliser le déstabilisateur ». De la Tunisie au Centrafrique en passant par le Tchad, le colonel Kadhafi s'oppose plus ou moins systématiquement à la politique africaine de la France. Il semble que les services français aient placé trop d'espoirs en un ancien ministre libyen qu'ils avaient cru retourner mais qui jouait le double jeu. Le coup d'Etat de N'Djamena, monté par les services français il y a un an, avait justement surpris l'empereur Bokassa en Libye. Il est probable que les documents qu'il a confiés à M. Delpey ont transité par ce pays.* »

Yvan Leval, dans *LE JOURNAL DU DIMANCHE*, observe : « *Comment ne pas déplorer tout d'abord l'information tout à fait insuffisante délivrée par le chef de l'Etat, lors du premier épisode de « l'affaire ». Un peu plus de transparence alors aurait peut-être permis de la clore définitivement. Comment ne pas s'affliger ensuite du silence actuel des camarades-confrères qui ont « couvert » en 1977 le sacre de l'ex-empereur et n'ont pas craint d'interviewer Bokassa en l'appelant « Majesté ». Amis si curieux hier et si prompts à graver dans la cire les propos délirants du dictateur-soudard, que ne l'êtes-vous aujourd'hui à l'égard de l'assassin-proscrit ? Comment ne pas s'étonner enfin des nouveaux silencieux de notre Eglise ? Je veux parler des journaux Hersant que l'« information Canard » paraît effrayer et des journalistes qui chuchotent en ville que l'Elysée brise les reins et les carrières des reporters trop curieux.* »

Dans *L'EXPRESS*, qui publie la photocopie de l'attestation de son entretien téléphonique par Bokassa (*le Monde* du 20 septembre), Robert Schneider relève : « *Depuis la naissance, il y a près d'un an, de ce que l'on a appelé l'« affaire des diamants », la même erreur dans les relations avec l'opinion et la presse aura été répétée : d'une part, on affirme que les accusations sont sans fondement ; d'autre part, on donne l'impression de redouter ce que peuvent dire certains témoins ou révéler certains dossiers.* »

Il faut dire que quand un témoin parle ou quand un dossier s'entrouvre, cela fait du bruit. Bruit dont l'Elysée se passerait volontiers à sept mois de l'élection présidentielle. — A. Ch.



L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Un entretien avec M. Bernard Pons

(Suite de la première page.)

— Certains soutiens reçus par M. Debré, qu'ils viennent de MM. Poniatowski, Guichard ou Chaban-Delmas, ne vous semblent-ils pas surprenants de la part d'anciens adversaires du gaullisme ou de personnalités réputées antichiraquiennes ?

— Venant de nos compagnons, Olivier Guichard et Jacques Chaban-Delmas, les témoignages de sympathie ou de soutien à l'adresse de Michel Debré me paraissent tout à fait naturels. Les uns et les autres sont des gaullistes de la première heure qui ont vécu ensemble l'épopée gaulliste, participé aux mêmes combats, partagé le même idéal. Comment pourrait-il en être autrement ?

» En revanche, les appréciations flatteuses de M. Poniatowski me paraissent beaucoup plus suspectes. Voilà qu'il découvre en Michel Debré un « homme d'Etat ». Je me suis référé à son ouvrage *Cartes sur table*, paru en 1972. On peut y lire, au sujet de Michel Debré, que, « *comme homme public, comme responsable politique, il a poussé en avant ses troupes dans une voie dont beaucoup ne sont pas revenus, mais, lui, les a abandonnés en chemin. Il s'est trompé et il les a trompés.* » Plus loin je lis encore : « *Il a un autre défaut sur le plan politique : une singulière vocation pour l'erreur. Et il n'accède pas à l'erreur petitement, mais par de vastes analyses et d'ardents raisonnements. Il en fait une symphonie fantastique.* »

» Ainsi, M. Poniatowski aurait changé d'opinion sur Michel Debré. Serait-ce pour apporter à sa candidature le poids de sa caution ? Dans ce cas, je laisse au bénéficiaire le soin d'apprécier à sa juste valeur le prix de ce soutien aussi équivoque qu'inattendu. Serait-ce pour privilégier l'adversaire qu'il lui paraît le plus souhaitable d'affronter ? Chacun jugera.

L'ère de la lassitude et de la désespérance

— Le bilan de sept ans de M. Giscard d'Estaing vous semble-t-il aussi globalement condamnable qu'à M. Debré ou y relevez-vous des aspects positifs ?

— Comme toute œuvre humaine, l'action politique, le gouvernement des hommes, présente toujours des aspects positifs et des aspects négatifs. Il convient donc de se garder, en ce domaine, des jugements excessifs et absolus. Cependant, à l'heure du bilan, la synthèse des actions engagées et des résultats obtenus permet d'émettre un jugement global. Je vous dis nettement que le mien n'est guère plus indulgent que celui de Michel Debré.

» Souvenez-vous : l'actuel septennat a commencé par cette déclaration du président de la République : « *De ce jour date une ère nouvelle.* » Qui pourrait soutenir aujourd'hui que 1974 a marqué le point de départ d'une époque heureuse et faste pour la France et les Français ? Les difficultés n'ont fait que s'aggraver : hausse des prix, chômage, déficit extérieur. Nous savons très bien que la crise a des causes mondiales mais nous sommes obligés de constater que le gouvernement ne maîtrise ni les problèmes économiques ni la crise larvée de la société. Le libéralisme de façade n'a d'autre fonction que de camoufler le laxisme et le renoncement. Les incertitudes de notre politique étrangère n'ont guère contribué à renforcer la place de la France dans le monde et l'on s'est d'ailleurs résigné, en haut lieu, à son effacement. L' « ère nouvelle » que nous vivons aujourd'hui est pour la plupart des Français celle de la lassitude et de la désespérance.

— Quelle sera donc votre attitude à l'égard de M. Giscard d'Estaing, notamment au second tour ?

— Votre question suppose que soient connues les candidatures et noamment celle de M. Giscard d'Estaing. Elle n'est donc pas actuelle.

» Je peux seulement vous assurer que le R.P.R. s'engagera dans la campagne présidentielle avec la foi et la conviction qui ont toujours animé les gaullistes. Et notre but sera de porter à la charge suprême le candidat que nous aurons choisi et en qui nous aurons placé tous nos espoirs.

— Après M. Giscard d'Estaing, MM. Crépeau, Mitterrand et Rocard lancent des appels aux gaullistes. Cette entreprise de séduction ne risque-t-elle pas d'aboutir à la dispersion des gaullistes s'ils ne sont pas représentés par un candidat qui les rassemble ?

— La « chasse aux voix » est ouverte à l'approche de toute échéance électorale. La tentative de débauchage est de bonne guerre, mais elle ne peut réserver à ceux qui s'y laissent prendre qu'amertume et déception. En ce qui nous concerne, nous veillerons, au contraire, à ce que ce débat fondamental se déroule dans la clarté.

» J'ajoute que le risque que vous évoquez ne me paraît pas très préoccupant : il serait bien étonnant, en effet, que ceux qui nous font confiance et se reconnaissent dans nos préoccupations et nos objectifs se laissent aisément détourner dans des voies qui ne sont manifestement pas celles qu'ils ont suivies jusqu'à présent.

» J'observe, enfin, que les entreprises de séduction — individuelles ou collectives — s'adressent, en principe, à des personnes *qui suscitent un certain intérêt.* Je prends donc acte avec satisfaction de l'intérêt que nous suscitons dans tout l'échiquier politique.

Des candidats dans toutes les circonscriptions

— Comment envisagez-vous le destin du gaullisme et la poursuite du rôle du R.P.R. au-delà de l'élection présidentielle ?

— Le gaullisme est un état d'esprit, une sensibilité, une certaine conception de l'Etat, de la nation, de l'homme. Il est, comme on l'a dit si souvent, une certaine idée de la France. Le gaullisme existait bien avant de Gaulle, qui l'a incarné pendant une période de notre histoire nationale. Il lui a naturellement survécu. Le fait que dans tous les milieux politiques on se réfère aujourd'hui à de Gaulle, même parmi ceux qui l'ont le plus farouchement combattu, prouve à quel point le gaullisme est bien vivant. Son destin, c'est celui de la Franse. Pour ce qui est du R.P.R., qui est un grand rassemblement populaire, son horizon n'est évidemment pas limité à l'élection présidentielle. Avant comme après 1981, le R.P.R. continuera à approfondir sa réflexion, à avancer ses propositions. Il continuera à militer, à inviter les Français à l'effort, à surmonter leurs divisions, à se rassembler toujours plus nombreux sur une véritable politique d'intérêt national. Les élections législatives, qu'elles soient anticipées ou qu'elles viennent à leur échéance, lui donneront l'occasion, comme en 1978, de faire la preuve de sa force et de sa vitalité : n'en doutez pas. Je précise à cet égard que notre mouvement prépare déjà avec beaucoup de soin cette échéance, qui est d'ailleurs, plus que l'élection présidentielle, le terrain *d'action naturel des formations* politiques. Le R.P.R. aura un candidat dans chaque circonscription. Cette décision a été prise au lendemain des élections législatives de 1978. Nous sommes en train de la mettre en pratique et je peux vous affirmer qu'il n'y aura aucune exception.

— Même dans la quatrième circonscription du Rhône ?

— Vous me demandez si nous ferons une exception en faveur du premier ministre, au cas où il se représenterait. Eh bien, quand je dis sans exception, cela signifie qu'il n'y en aura pas. Ce n'est pas un problème de personne ou de personnalité. Notre décision est politique : nous voulons que nos idées soient défendues dans toutes les circonscriptions de France et, à plus forte raison, dans une circonscription que le R.P.R. avait abandonnée par *amabilité.*

— Condamnez-vous toujours la politique économique du gouvernement alors que vous vous apprêtez à voter le budget ?

— Le budget n'a cette année qu'une importance relative. On en reparlera certainement après l'échéance présidentielle. Pour l'instant, la situation économique et sociale est, comme la situation politique, bloquée par deux discours contradictoires mais aussi manichéens l'un que l'autre : celui du pouvoir pour qui tout est bon, celui du parti communiste pour qui tout est mauvais. L'« économisme » de l'un et le « socialisme » de l'autre mènent tout droit à une économie de classe. Nous, nous pensons que les Français ne doivent pas plus être condamnés à subir la loi du marché que la loi de la C.G.T. Une autre politique économique que celle du gouvernement est possible. Nous l'avons dit souvent mais nous ne nous contentons pas de le dire et nous allons publier bientôt les résultats des travaux qu'une centaine de personnalités mènent depuis le début de l'année sous la direction de Jean Méo.

» Dans tous les domaines nous avons des propositions constructives à faire. Notre objectif est une économie au service de l'homme. Celle-ci implique une forte croissance. Car la croissance douce dont on nous a vanté les mérites est, en réalité, dure pour l'homme. La crise mondiale rend-elle utopique une croissance forte ? Nous répondons « non », à condition de vouloir s'en donner les moyens. Pour cela il faut se débarasser de beaucoup d'idées toutes faites et de préjugés, qu'il s'agisse de la fiscalité ou du crédit, du logement ou de la famille. Il y a des structures à améliorer, d'autres à changer, des contraintes extérieures et intérieures à desserrer. L'entreprise est difficile mais nous prouverons qu'elle est possible.

» Et j'espère bien que le gouvernement acceptera pour une fois d'en discuter lors du débat sur le VIIIe Plan, qui doit normalement être à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

M. DEFFERRE : il n'y aura pas de « vote juif ».

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, consacre son éditorial du 22 septembre dans le quotidien *le Provençal* à la question du vote juif. Une importante population juive originaire d'Afrique du Nord réside, en effet, dans la région marseillaise. Le pétrole, estime-t-il, est le « *nœud de la question* ». M. Defferre écrit notamment : « *Les gouvernements des pays producteurs de pétrole (...) ont exercé des pressions de plus en plus fortes sur les gouvernements des pays acheteurs pour les contraindre à se ranger dans le camp des ennemis d'Israël.* »

C'est alors, « *et comme en réponse aux pressions des pays producteurs de pétrole dont les démarches paraissaient influencer la politique de certains pays comme la France, que l'idée d'un « vote juif » est née* ».

Se déclarant « *convaincu qu'il n'y aura pas de vote juif* », M. Defferre observe que les juifs « *appartiennent à des catégories sociales et économiques différentes* ». « *Ils voteront,* souligne-t-il, *selon leurs convictions, en tenant compte, comme tous nos compatriotes, de ce qu'ils croient être leur intérêt personnel et l'intérêt général de la nation. (...)* »

● *M. Jean-Claude Delarue*, candidat écologiste autodésigné à l'élection présidentielle, a souligné, dimanche 21 septembre, sur France-Inter « *la similitude entre les objectifs des écologistes et ceux des consommateurs* ». « *Les uns et les autres,* a-t-il dit, *veulent faire pression sur les responsables politiques et économiques pour qu'ils se préoccupent des conséquences de leurs décisions.* »

UNE QUESTION ORALE DE M. CAILLAVET SUR « LE GRAND DÉBAT »

M. Henri Caillavet, sénateur Gauche dém. de Lot-et-Garonne, demande dans une question orale sans débat au ministre de la culture et de la communication s'il est exact que les quatre jeunes députés (MM. Gérard Bapt, P.S ; Michel Barnier, R.P.R. ; Gérard Longuet, U.D.F.-P.R., et Pierre Zarka, P.C.) participant au « Grand Débat » diffusé par TF 1 « *auraient reçu un engagement pour quatorze émissions — véritable contrat — et recevraient (...) une rémunération qui ne saurait être assimilée à une vacation ou à une indemnité de transport, eu égard à la nature de l'émission* ». Estimant que cette émission « *s'inscrit déjà dans le contexte présidentiel de 1981* », M. Caillavet s'interroge pour savoir pour quelles raisons son avis n'a pas été demandé au président de la délégation parlementaire de la radio et de la télévision (M. Pado, Un. cent.), alors qu'à l'occasion de toute intervention politique « *un parlementaire se doit d'être très réservé au plan pécuniaire* » et que l'un de ces jeunes députés (M. Longuet) est membre du conseil d'administration de TF 1.

Cependant, dans un communiqué publié mardi matin 23 septembre, M. Longuet indique qu'il vient d'informer M. Jean-Louis Guillaud de son intention de se démettre de ses fonctions d'administrateur. Il rappelle que c'est à la demande de la direction de l'information de TF 1 qu'il a été désigné par le président du groupe U.D.F., pour représenter ce groupe dans l'émission « le Grand Débat ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ARDÈCHE : « Vous voulez prendre ma place »

De notre envoyé spécial

Aubenas. — L'Ardèche a deux sénateurs, tous deux U.D.F. et tous deux candidats à leur propre succession ; l'opposition est hors de portée : l'affaire aurait dû être simple.

Elle le serait si deux des trois députés du département ne s'étaient sentis attirés par le Sénat. M. Pierre Cornet (U.D.F.-P.R.), élu de la circonscription de Privas, avait, le premier, fait connaître ses intentions. *« Les sortants ne font pas leur métier, dit-il. Je su'; obligé de faire à la fois le député et le sénateur. Je choisis le Sénat. »* Agé de soixante-neuf ans, élu avec 51,41 % des voix au second tour des élections législatives de mars 1978, M. Cornet cherche-t-il la sécurité ? Pas du tout. *« Je ne me présente pas pour me planquer au Sénat »*, affirme-t-il.

M. Henri Torre (U.D.F.-P.R.) avait été réélu député au premier tour, *grâce au soutien du R.P.R., dans* la circonscription de Tournon et Annonay. L'ancien secrétaire d'Etat avait obtenu 52,53 % des voix. Apparenté au groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, M. Torre préside, depuis mars 1979, le conseil général. *« Il me faut*, dit-il, *un mandat parlementaire qui corresponde à mon activité départementale. »* Il assure que, s'il est élu au Sénat, la majorité conservera sans peine le siège de député auquel il renoncera.

Les candidatures de MM. Cornet et Torre déplaisent à Paris, où, tant à l'Elysée qu'à l'U.D.F., on a pressé *les sénateurs sortants d'accepter* une investiture officielle qui, pensait-on, les aurait armés face à leurs rivaux. M. Pierre Jourdan, inscrit au groupe des républicains indépendants et président départemental du P.R., n'a pas voulu de cette étiquette. M. Torre, qui avait contribué à l'élection de M. Jourdan en 1971, l'a convaincu qu'il n'avait pas intérêt à faire équipe avec l'autre sénateur sortant, M. Paul Ribeyre, président du conseil régional, inscrit au groupe du CNIP et vice-président de l'intergroupe U.D.F. du Sénat. Les élections sénatoriales en Ardèche sont, en effet, un nouvel épisode de la *rivalité qui oppose* M. T·rre à M. Ribeyre.

Dans sa maison de Vals-les-Bains, station thermale dont il est maire depuis 1943 et dont l'activité — *« dix mois par an »*, souligne-t-il, — est l'un de ses principaux soucis, M. Ribeyre, soixante-treize ans, plusieurs fois ministre sous la IVe République, fait, ce jour-là, une pause dans sa tournée des trois cent trente-huit communes du département. C'est un élu attentif : *« Je me rends à toutes les invitations*, dit-il, *quelque temps que cela me prenne. »* Il semble ne rien ignorer des problèmes de gestion communale que connaissent les maires ardéchois. Que pense-t-il de M. Torre ? M. Ribeyre se rappelle qu'il avait soutenu l'ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, lorsque, ce ministre étant devenu président de la République, M. Torre, alors U.D.R. et sans emploi au gouvernement, avait repris *de justesse son siège de député de* l'Ardèche. C'était à l'automne de 1974. Bien des choses ont changé depuis lors.

M. Torre a quitté les gaullistes pour les giscardiens (n'était-il pas l'un des « quarante-trois » membres de l'U.D.R. partisans de M. Giscard d'Estaing en *avril 1974 ?), mais il* s'efforce de conserver de bonnes relations avec ses anciens compagnons. Son suppléant à l'Assemblée *nationale, M. Régis Perbet, conseiller* général d'Annonay-Sud, est membre du R.P.R. Si M. Torre est élu au Sénat, M. Perbet se présentera à l'élection législative partielle qui s'ensuivra, et il semble avoir toutes les chances de prendre le siège, qui passera ainsi de l'U.D.F. au R.P.R. Autant dire que l'ambition sénatoriale de M. Torre n'est pas vue d'un très bon œil à Paris.

M. Ribeyre n'omet pas de le rappeler, mais cet argument *peut-il* influer sur le choix des grands électeurs ? L'ancien ministre ne manque pas de griefs contre son rival, de *vingt-sept ans son cadet. Comment* M. Ribeyre avait-il perdu, en mars 1979, son siège au conseil général et, du même coup, la présidence de cette assemblée ? *« Je me suis fait posséder »*, avoue M. Ribeyre.

Titulaire du siège d'Annonay-Nord, le sénateur s'était laissé persuader qu'il risquait d'être battu et il s'était présenté à Montpezat, où il avait trouvé sur son chemin un candidat du R.P.R. et un autre de l'U.D.F. Profitant de la défaite de M. Ribeyre, à laquelle *il n'était pas étranger*, M. Torre avait été élu président du conseil général.

En menaçant le siège de sénateur *du maire de Vals, M. Torre peut* lui faire perdre la présidence du conseil de la région Rhône-Alpes. Serait-il lui-même candidat à ce poste ? *« Non*, répond le député. *D'ailleurs Ribeyre n'avait été réélu à la présidence, en février dernier, qu'en s'engageant à ne pas être de nouveau candidat l'an prochain. »* Qu'est-ce donc qui fait courir M. Torre ?

Les deux hommes se sont rencontrés, leurs tournées respectives les *amenant tous deux à Davézieux, près* d'Annonay. *« Vous voulez prendre ma place »*, avait lancé M. Ribeyre à l'ancien secrétaire d'Etat. Et le sénateur aurait ajouté : *« Vous vous prenez pour un dieu dans ce département. »* La suite de la conversation, qui a duré une heure, n'a pas eu de témoin. Ce qui est sûr, c'est que les deux rivaux n'ont pas conclu de trêve.

M. Torre : en deux temps

M. Torre a joué en deux temps. Il a d'abord fait observer aux élus de sa circonscription que le nord *du département n'est pas repré*senté au Sénat, les deux titulaires étant maires de communes du sud (Vals-les-Bains pour M. Ribeyre, Saint-Etienne-de-Ludgarès pour M. Jourdan). L'opposition entre les deux zones — le nord, proche de la région industrielle de Lyon-Saint-Etienne, et le sud, qui annonce la Provence — est nette, et parfois vive. Plusieurs candidats se sont manifestés pour répondre à l'appel de M. Torre. Un accord entre eux *se révélant impossible, le député* s'est offert à régler le différend en se portant lui-même candidat.

Il lui fallait ensuite éliminer ou *se concilier les autres concurrents.* M. Jean Moulin, ancien maire d'Aubenas, membre du C.D.S. et président départemental de l'U.D.F., a renoncé à se présenter, malgré l'investiture que lui avaient donnée, en juillet, les responsables départementaux du groupement giscardien. M. Jourdan, qui ne s'était pas rendu à la convocation de cette instance, fait cavalier seul en apparence, mais son entente avec M. Torre est évidente. M. Bernard Hugo, maire *d'Aubenas, candidat du R.P.R., s'in*tègre, lui aussi, dans le dispositif du député. Celui-ci pourra-t-il maintenir longtemps cette double alliance ? *Ses adversaires ne m'.agent rien* pour lui compliquer la tâche.

Ses adversaires, ou plutôt ses ennemis, car selon M. Ribeyre, *« les adversaires sont en face et les ennemis dans notre propre camp »*. Il est d'un ennemi le geste de M. Ribeyre faisant savoir à M. Jourdan qu'on a vu M. Torre en campagne dans le Nord, avec Mme Hugo, donc en faveur du maire d'Aubenas. Elles sont d'un ennemi, les lettres que M. Cornet a adressées aux maires pour dénoncer *« un candidat »* (M. Torre) qui *« vient de se vêtir du rôle de « sauveur de l'Ardèche ». « L'Ardèche aux Ardéchois ! »*, écrit M. Cornet (M. Torre est né au Maroc), ajoutant qu'il faut *« la servir et non pas se servir »*. Aux demandes d'explication, on répond que M. Torre a bien des « affaires ».

« S'ils veulent aller en justice, j'y suis prêt, réplique M. Torre. *Je n'ai aucun intérêt financier dans aucune société. J'attends un arrêt de la Cour de cassation devant laquelle s'est pourvu mon adversaire, pour publier un jugement qui me blanchit de ce genre d'accusations. »*

Avec cinq cent trente-quatre partisans sur huit cent trente grands électeurs, la majorité *paraissait* assurée de conserver les deux sièges *de sénateur. Qu'arrivera-t-il si plus* de deux candidats se maintiennent au second tour ? MM. Torre et Jourdan se déclarent prêts à se désister *en faveur des deux candidats arrivés* en tête au premier tour. Les autres concurrents n'ont pas pris le même engagement. M. Cornet espère des voix socialistes, qui se porteraient sur lui, au second tour, afin de « libérer » la circonscription de Privas, qui pourrait revenir au P.S. M. Ribeyre regarde, lui aussi, du côté de la gauche, en comptant sur les relations qu'il doit à bientôt trente-cinq ans d'activité dans le département. M. Hugo attend, pour le *faire lui-même, que les autres can*didats s'engagent à se désister.

La gauche paraît décidée à rester sourde aux appels qui lui sont discrètement adressés. *Il ne reste qu'à* attendre la réunion des grands électeurs au théâtre de Privas, le 28 septembre. *« Quatorze jours encore, c'est long »*, disait M. Ribeyre, craignant que de nouvelles attaques ne rendent impossibles un accord au sein de la majorité pour le second tour.

PATRICK JARREAU.

SENATEURS SORTANTS :

MM. Paul Ribeyre (C.N.I.P.), président du conseil régional, maire de Vals-les-Bains, et Pierre Jourdan (R.I.), conseiller général et maire de Saint-Etienne-de-Lugdarès, qui se représentent.

AUTRES CANDIDATS :

— M. Henri Torre, député (app. U.D.F.) de la 2e circonscription, président du conseil général, où il représente le canton de Serrières, maire de Boulieu-lès-Annonay ;

— M. Pierre Cornet, député (U.D.F.) de la 1re circonscription, maire de Villeneuve-de-Berg ;

— M. Bernard Hugo, maire (R.P.R.) d'Aubenas.

P.S. : MM. Yves Serre, maire de Salavas, et Dessus, conseiller général de Saint-Pierreville, maire de Saint-Sauveur-de-Montagut.

P.C.F. : MM. Marc Peschier, conseiller général, maire de Vallon-Pont-d'Arc, et Marcellin Dumas, conseiller général de Chomerac, maire du Pouzin.

AUBE : M. Galley a fait fuir les candidats

De notre correspondant

Troyes. — En septembre 1971, neuf candidats s'affrontaient pour les deux sièges de sénateur de l'Aube. Ils ne sont, cette année, que sept. Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'un tassement des vocations sénatoriales. Mais la présence de M. Robert Galley dans le débat a fait fuir d'éventuels postulants. Si le ministre de la coopération, maire de Troyes, ne s'était pas mis sur les rangs, il ne fait aucun doute que les prétendants auraient été plus nombreux.

En 1971, MM. Henri Terré et Pierre Labonde, républicains indépendants, avaient été élus au second tour. H. Terré, décédé en 1978, son suppléant, M. Jean David, C.D.S., lui succéda. Aujourd'hui, seul M. Labonde sollicite le renouvellement de son mandat. M. David avait annoncé quelques mois après son entrée au Sénat qu'il ne se représentera.t pas si M. Galley était candidat. M. Labonde, U.D.F., *président* du conseil général, et M. Galley, R.P.R., font liste commune. Nul ne doute qu'il s'agit là du « ticket » gagnant.

Après l'*engagement* de M. Robert Galley en faveur de M. Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle de 1981, certains avaient pensé que le R.P.R. présenterait un candidat *contre lui.* Il n'en a rien été.

Le choix du suppléant de M. Galley a été suivi avec une particulière attention. M. Galley est ministre depuis mai 1968 sans interruption. C'est un bail exceptionnel. Sera-t-il prolongé jusqu'à l'élection présidentielle ? Va-t-il prendre fin plus tôt ? On comprend donc que le poste de suppléant de M. Galley ait été très recherché, notamment par plusieurs adjoints au maire de Troyes. M. Galley n'a pas voulu trancher entre ses dauphins. Il a donc pris pour suppléant M. Henri Portier, maire d'Auxon, un bourg rural.

Les socialistes présentent MM. Paul Guyon, enseignant, adjoint au maire de Sainte-Savine, et Michel Cartelet, enseignant, adjoint au maire de Romilly-sur-Seine.

Les communistes proposent Mme Conchon, adjoint au maire de Sainte-Savine, et M. Rahon, enseignant, conseiller général de Brienne-le-Château. Les candidats de gauche ne se font aucune illusion.

Enfin, un septième candidat s'est déclaré : M. Pierre Vinot, ancien membre du Conseil économique et social, qui, à soixante-dix ans, se manifeste pour la première fois dans la vie politique du département. Sa candidature, qui ne se réclame ni de l'*opposition ni de* la *majorité*, semble essentiellement dirigée contre M. Galley. Mais elle n'apparaît pas de nature à perturber les données du scrutin.

A. B.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Trois pour un siège

De notre correspondant

Digne. — Un seul siège est à pourvoir dans les Alpes-de-Haute-Provence. Le sénateur sortant socialiste, M. Maxime Javelly, ne se représente pas, en raison de son âge (soixante-douze ans). Trois candidats prétendent à sa succession.

M. Fernand Tardy, suppléant de M. Javelly, conseiller général du canton de Digne-Ouest, a été investi par la fédération départementale du P.S. qui l'a préféré à M. Joseph Escanez, maire de Château-Arnoux, jugé trop « rocardien ».

Le parti communiste est représenté par M. Lucien Fournier, maire de Moriez, déjà candidat lors du précédent scrutin, en 1971. Il a comme suppléant M. Roger Boussier, qui a perdu son mandat de conseiller municipal de Manosque à la suite de l'élection partielle des 24 et 31 août (*le Monde* des 26 août et 2 septembre).

Le troisième homme, M. Roger Vial, soixante-cinq ans, maire de Moustiers-Sainte-Marie, conseiller général, fait figure de trublion. *Considéré jusqu'alors comme* un membre influent du parti socialiste, M. Vial a longuement hésité, d'autant que la majorité ne présente pas de candidat, avant de se lancer dans la compétition sous l'étiquette « indépendant ». Cette initiative lui a valu d'être immédiatement exclu du parti socialiste.

En bonne logique arithmétique, le siège ne devrait pas échapper au représentant officiel du parti socialiste. Mais la présence de M. Vial dans ce scrutin en rend l'issue plus indécise que prévu.

J.-C. P.

La question des suppléants

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Gabriel Péronnet, député de l'Allier, ancien ministre, président d'honneur du parti radical :

Les élections sénatoriales prochaines vont à nouveau poser le problème des suppléants dans son absurdité.

Plusieurs membres du gouvernement sont en effet candidat. Certains d'entre eux étaient députés avant de devenir ministres ou secrétaires d'Etat. Leurs suppléants aux élections *législatives* ont donc été appelés à siéger à leurs places à l'Assemblée nationale. S'ils sont élus au Sénat, ils disposeront, aux termes de la Constitution, d'un délai d'un mois pour opter entre leur mandat de sénateur et leur maintien au gouvernement. Dans ce dernier cas, leurs suppléants aux élections sénatoriales siégeront au Sénat.

Elus deux fois, ils auront donc deux suppléants : un à l'Assemblée nationale et un au Sénat.

Ce n'est pas tout. Si, par la suite, ils viennent à quitter le gouvernement pour une raison quelconque, ils ne seront ni députés *ni sénateurs.* Ils ne pourront le redevenir que dans la mesure où leur suppléant dans l'une ou l'autre Assemblée acceptera de démissionner, provoquant ainsi *une élection* partielle.

On peut mesurer non seulement la complexité, mais encore l'absurdité du système actuel des suppléants.

Le cas de M. Bailly en 1972 l'avait déjà démontré : élu en 1968, M. Bailly entra au gouvernement en 1969, fut élu au Sénat en 1971, quitta le gouvernemenn en 1972 et se retrouva sans aucun mandat national.

La même situation va-t-elle se *reproduire en 1980 ?*

Le simple bon sens commande de modifier le système actuel des suppléants. Tout parlementaire accédant au gouvernement devrait, en quittant ce dernier, retrouver automatiquement le siège de député ou de sénateur auquel il avait été élu.

Cela éviterait le subterfuge des élections partielles. Celles-ci ne riment à rien et n'intéressent que médiocrement l'opinion publique.

Cela mettrait fin aux conflits survenant parfois entre anciens titulaires et suppléants — ce qui s'est vu à plusieurs reprises — lorsque le suppléant refuse de démissionner.

Cela faciliterait, enfin, l'accès au gouvernement des parlementaires, notamment des sénateurs élus pour neuf ans, en leur garantissant de retrouver leurs sièges *lorsqu'ils* viennent à quitter leurs fonctions gouvernementales. Tant il est vrai que pour être ministre ou secrétaire d'Etat mieux vaut avoir été parlementaire, *le Parlement demeurant*, qu'on le veuille ou non, la meilleure école de gouvernement.

PRESSE

LES CRÉDITS PRÉVUS POUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE LA PRESSE

Le projet de loi de finances pour 1981 atteste que le projet de maison de la presse, dans le cadre du Grand Palais, est toujours en voie de réalisation.

D'une part, une somme de 2 millions de francs est prévue en autorisation de programme — au titre des services du premier ministre — pour cette maison de la presse, qui devrait être installée dans une des ailes du Grand Palais actuellement occupée par des étudiants en langues de l'université Paris-IV.

D'autre part, le budget prévisionnel du ministère de la culture et de la communication a inscrit une somme de 10 millions de francs au titre des travaux de rénovation et d'aménagement du Grand Palais. Si ce crédit s'entend pour l'ensemble du bâtiment, on peut espérer qu'une partie profitera à la future maison de la presse.

Cependant, l'évacuation des étudiants de l'annexe de l'université Paris-IV n'interviendrait pas avant l'été 1981.

● *Le mensuel « Vital »*, édité par Edi 7 (*Télé-7 jours, Elle, Parents, le Journal du dimanche, etc.*) publiera son premier numéro le mercredi 24 septembre.

Tiré à trois cent mille exemplaires, vendu 8 F, *Vital* entend répondre au phénomène social actuel, qui voit un public de plus en plus large préoccupé d'hygiène de vie, de forme physique, de diététique, etc.

Le Monde

société

UN RAPPORT DE MM. BIANCO ET LAMY

Cinq cent cinquante mille enfants relèvent de l'aide sociale

Le ministère de la santé et de la sécurité sociale a rendu public, lundi 22 septembre, un rapport sur l'aide sociale à l'enfance, intitulé « l'Aide à l'enfance demain » (1) et présenté par MM. Jean-Louis Bianco, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Pascal Lamy, inspecteur des finances.

Cette étude ne remet pas en cause les grandes orientations de la politique d'aide sociale à l'enfance prônées par M. Antoine Dupont-Fauville dans son rapport de 1971, mais y apporte néanmoins quelques ajustements, compte tenu des résultats qui, selon M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, « toujours difficiles à apprécier dans un domaine humainement aussi délicat, ne sont pas entièrement satisfaisants ». Des imperfections que le ministre résume ainsi : « Trop d'enfants sont retirés de leur famille sans qu'aient pu être apportés tous les moyens qui pourraient permettre à la famille de les garder. Trop souvent aussi, une fois l'enfant placé, la famille reste livrée à elle-même avec ses difficultés. Trop de décisions, enfin, sont prises sans que l'enfant et la famille aient eu leur mot à dire. »

Il s'agit donc là d'une sorte d'autocritique qui a conduit les auteurs du rapport à dégager un impératif absolu : « le retour à l'autonomie des familles le plus vite possible », c'est-à-dire la capacité pour une famille d'élever ses enfants dans de bonnes conditions et sans faire appel aux services sociaux.

L'Aide sociale à l'enfance, héritière des institutions charitables qui se sont succédé depuis saint Vincent-de-Paul pour venir en aide aux enfants abandonnés et aux orphelins pauvres intervient auprès de plus de cinq cent cinquante mille enfants, soit 3,5 % environ de la population de moins de vingt ans et aura coûté près de 10 milliards de francs en 1980. Cette aide est dispensée de trois manières : l'attribution d'aides financières, l'intervention — auprès de la famille ou de l'enfant — de travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs, travailleuses familiales), enfin le placement d'enfants dans des familles d'accueil ou des établissements publics ou privés.

Il est évidemment impossible de faire un « portrait-robot » des familles qui font appel à l'Aide sociale à l'enfance mais, généralement, ce sont des familles situées « à la marge » de la société ou des familles « fragiles » en situation précaire, qu'un rien suffit à faire basculer dans la catégorie précédente.

L'étude de MM. Bianco et Lamy s'efforce, selon ses auteurs, de répondre aux questions résultant de trois constats. En premier lieu, le rapport de 1971 préconisait des orientations qui, si elles recueillaient l'accord de la majorité des intervenants, ne sont passées que partiellement dans les faits. D'autre part, les disparités entre les départements tant au niveau des coûts que des effectifs d'enfants pris en charge et de mode de prise en charge sont très importantes, puisque le nombre des enfants pris en charge varie de un à dix, selon les départements. Enfin, les services sont plus souvent appréciés en fonction de leur coût que sur leurs résultats.

« Retour à l'autonomie »

A l'analyse du système existant, les insuffisances apparaissent nettement. Et le rapport reconnaît qu'il n'est pas aisé d'y pallier. D'abord, les mesures prises quant à l'enfant s'accompagnent d'une négligence de la situation familiale à l'origine des difficultés de l'enfant. Ensuite, la routine administrative a tendance à se faire jour même dans ce service particulier et conduit *« à l'utilisation de recettes simplistes et au recours à des filières institutionnelles »*. Par ailleurs, les enfants et les familles, y compris les familles d'accueil, sont souvent exclus des projets qui les intéressent. Enfin, les mécanismes de décision dans chaque département sont assez rigides, car de nombreuses institutions (justice, direction départementale de l'action sanitaire et sociale, élus locaux, associations et établissements privés) doivent composer avec un personnel administratif dépendant de l'Etat.

Ces automatismes et ces raideurs vont à l'encontre des vœux exprimés par M. Barrot au sujet du *« retour à l'autonomie des familles »*. C'est pourquoi le rapport émet plusieurs propositions qui doivent permettre de tourner les difficultés.

Il s'agit premièrement de rapprocher l'Aide sociale à l'enfance de ses usagers, en amont en améliorant les moyens financiers et matériels dont disposent les travailleurs sociaux, et en aval en permettant une participation réelle des familles aux mesures prises à leur égard ou à l'égard de leurs enfants, par une meilleure information et en introduisant plus de souplesse dans les décisions.

En second lieu il convient, selon le rapport, d'assurer une meilleure qualité de placement en donnant un maximum de responsabilités à la famille d'accueil ou à l'établissement qui prend un enfant en charge. Pour le dernier type de placement, le rapport préconise une taille raisonnable des établissements (quarante à cinquante enfants au plus).

Il semble enfin nécessaire d'introduire un nouveau mode de gestion de l'aide sociale à l'enfance en réexaminant les rapports de chaque direction départementale de l'Action sanitaire et sociale, avec l'administration centrale et les juges des enfants. Le rapport recommande à ce sujet une politique de coopération qui devrait prendre le pas sur une situation de domination de l'administration et de la justice sur l'action sociale dans chaque département. Les statuts actuels des professions sociales sont, d'autre part, un facteur de rigidité dans la mesure où les passages *du public au privé et du* milieu ouvert à l'institution sont difficiles.

Conscients de ce qu'en la matière *« définir des orientations ne suffit certainement pas à changer un système aussi complexe »*, les rapporteurs font finalement confiance à tous ceux qui « font » quotidiennement l'aide sociale à l'enfance. — Ch. Ct.

(1) *« L'aide à l'enfance demain, contribution à une politique de réduction des inégalités »*, Etudes et documents, ministère de la santé et de la sécurité sociale, 8, avenue de Ségur, 75007 Paris.

Après les attentats antisémites

Le CRIF demande aux juifs de France de ne pas céder à la « psychose de peur »

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) qui a fait parvenir un télégramme de sympathie à M. Henri Noguères après l'incendie criminel, dimanche 21 septembre, de son appartement, et qui s'est élevé « avec indignation contre les nouveaux attentats racistes et fascistes, misérables réactions au procès de la FANE », invite les membres de la communauté juive à ne pas céder à une « psychose de peur ». Le CRIF compte sur « l'esprit de solidarité des concitoyens pour, à la fois, renforcer la vigilance, pour barrer la route aux tentatives criminelles des groupuscules et obtenir des pouvoirs publics leur rapide mise hors d'état de nuire ».

L'attentat commis, lundi 22 septembre, vers 4 heures, contre les établissements Milgrom, 36, rue Dussoubs, à Paris (2e), n'avait toujours pas été revendiqué ce mardi 23 septembre. Des engins incendiaires ont endommagé une partie du rez-de-chaussée et le standard des locaux administratifs ainsi que les *premier et troisième étages* de l'immeuble. De nombreuses inscriptions antisémites couvraient les murs, notamment ceux de la cage d'escalier ainsi que des croix celtiques et des croix gammées.

M. Salomon Milgrom, président-directeur général de la société, a été, pendant quatre ans, le président de l'« appel unifié juif », un organisme de soutien à Israël. Ses responsabilités lui ont valu à plusieurs reprises des menaces de caractère antisémite.

Le Renouveau juif, associé à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), avait organisé, ce mardi 23 septembre, à 12 heures, une manifestation de protestation rue du Caire à Paris (2e). D'autre part, une association de commerçants du Sentier vient de décider de s'organiser en groupes de surveillance et de protection avec la collaboration de l'Organisation juive de défense (O.J.D.). Cette organisation avait réuni, vendredi 19 septembre, plusieurs centaines de jeunes juifs devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris à l'occasion du procès de M. Marc Fredriksen, ancien responsable de la Fédération d'action nationale européenne (FANE).

L'enquête sur l'incendie d'origine criminelle qui a eu lieu dimanche 21 septembre, vers 22 heures, dans les appartements de M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, et de sa fille, 2, rue Pierre-Louÿs, dans le seizième arrondissement, s'oriente, d'après les enquêteurs, vers les milieux d'extrême droite. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Les réactions

M. François Mitterrand, au nom du parti socialiste, condamne la *« recrudescence de l'activisme d'extrême droite »*. Le comité de défense des libertés et des droits de l'homme, présidé par M. Georges Marchais, dénonce *« la complaisance dont fait preuve le pouvoir à l'égard de groupuscules qui se réclament du fascisme. »* La C.G.T., la C.F.D.T. et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples mettent l'accent sur l'impunité des groupes néo-nazis. L'association Henri-Curiel rappelle que, du mois de juin 1977 au mois de septembre 1980, *« cent soixante attentats fascistes et racistes ont été commis »* et dénonce également la mansuétude dont a bénéficié leurs auteurs. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) réclame *« des mesures énergiques du gouvernement face aux exactions des terroristes nazis »*. M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, estime que ce nouvel attentat appelle deux remarques : *« 1) L'appartement du président de la Ligue des droits de l'homme n'était pas protégé par la police, alors que M. Noguères avait fait l'objet de menaces ; 2) L'extrême droite fascisante a commis plus de trente attentats en moins de quatre mois, et les rares militants néo-nazis interpellés l'ont été par hasard. »* La Fédération de l'éducation nationale a également témoigné son indignation et sa solidarité.

Droits de l'homme et solidarité

« NOUS VOULONS ÊTRE DES ÉVEILLEURS » déclare l'abbé Six

L'abbé Jean-François Six, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. Bernard Montanier, membre du Grand-Orient de France, ont précisé, jeudi 18 septembre, devant la presse, les objectifs et les projets de l'association *Droits de l'homme et* solidarité (1) qu'ils viennent de créer (*le Monde* du 16 septembre), *« sous la poussée »*, disent-ils, des groupes Brèche et *« tout particulièrement »* des jeunes membres de ces groupes. Il existe deux cent soixante-dix groupes en France et quatre-vingts en Belgique.

Entourés des membres de leur « comité de soutien », notamment du philosophe Vladimir Jankélévitch, de MM. Pierre Emmanuel, de l'Académie française; Fred Zeller, ancien grand-maître du Grand-Orient de France; André Jeanson, ancien président de la C.F.D.T., et de Mme Yvonne Dornès, grand-maître de la Grande Loge féminine française (l'abbé Pierre, président du comité de soutien, retenu par une affaire concernant les Compagnons d'Emmaüs, s'était fait excuser), ils ont souligné que leur association ne vise aucunement à se substituer aux grandes organisations humanitaires nationales ou internationales qui luttent sur le même terrain : contre la torture et les ségrégations, pour la défense des immigrés, des vieillards, des marginaux et des opprimés. Leur association, au contraire, collaborera avec ces organisations. Ses objectifs sont à la fois plus modestes et différents. Par des actions ponctuelles *« bien cernées dans le temps, et dans leur point d'impact »*, elle vise, certes, à soulager des misères, mais également à en étudier et, si possible, à en corriger les causes.

Droits de l'homme et solidarité (D.H.S.) aura des structures très souple permettant une mobilisation *« rapide, concrète, directe »*. A. G.

(1) Droits de l'homme et solidarité, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. C.C.P./D.H.S. 387 B Paris.

A LYON

Les ravisseurs de M. Bernard Galle auraient réclamé à son beau-père une rançon de cinq millions de francs

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Bernard Galle, âgé de trente-quatre ans, marié et père de quatre enfants, a été enlevé, tôt dans la matinée du lundi 22 septembre, alors qu'il se rendait comme chaque matin, seul à bord de sa voiture, à l'étude de son beau-père, Me Louis Chaine, notaire à Lyon, où il occupe un emploi de clerc. Une demande de rançon de 5 millions de francs aurait été réclamée à la famille.

Le beau-père de la victime, Me Louis Chaine, qui est à la tête d'une étude employant plusieurs dizaines de personnes, est une personnalité très connue à Lyon. Né en 1917, le notaire, ancien directeur de l'Ecole de notariat de Lyon et ancien président du conseil supérieur du notariat, est, de 1974 à 1976, adjoint au maire de Lyon, conseiller général du Rhône depuis 1960, président de la commission départementale et président de la fédération C.D.S. du Rhône.

Me Chaine est le frère de M. Jacques Chaine, le président-directeur général du Crédit lyonnais, qui avait été assassiné, le 14 mai 1976, devant le siège de la banque, boulevard des Italiens, à Paris, par Jean Bilski, un anarchiste, qui s'était suicidé.

« Je souhaite que la presse et la police restent en dehors de cette affaire et je souhaite mener directement les tractations avec les ravisseurs ». Me Louis Chaine a précisé ses intentions au cours d'un entretien téléphonique, lundi, avec le bureau lyonnais de l'Agence France Presse, mais n'a ni confirmé ni infirmé que le montant de la rançon réclamée soit de 5 millions de francs, comme cela a été avancé. Le notaire a simplement confirmé la réalité de l'enlèvement, en diffusant le communiqué suivant :

« Je confirme avoir reçu une lettre de mon gendre, Bernard Galle, disant qu'il avait été enlevé ce matin et que ses ravisseurs demandaient une rançon. Pour moi, la vie de mon gendre, père de quatre petits enfants, compte avant tout. Aussi, bien que la somme demandée me paraisse très difficile à réunir, j'ai commencé à chercher les concours nécessaires et demandé à la police de me laisser libre de mener cette négociation pour obtenir la libération de mon gendre. Je demande solennellement à la presse de rester à l'écart pour ne pas compromettre la vie de mon gendre. » Mardi, Me Chaine a lancé un appel aux ravisseurs.

Le préfet de police de Lyon, M. Jean Chevance, ne s'est pas montré très prolixe au cours de la rapide conférence de presse réunie le 22 septembre en début de soirée : *« La famille de la victime n'a pas demandé la collaboration de la police, bien au contraire. Une vie humaine est en cause, rien ne doit la mettre en danger. (...) Nous n'avons pas de témoignage direct »*. La voiture de M. Galle a été retrouvée mardi sur un parking du centre de Lyon.

Les enquêteurs se sont refusés *jusqu'ici à tout commentaire précis* quant aux circonstances de l'enlèvement, qui a eu lieu entre 7 h. 30 et 8 h. 30, lundi, c'est-à-dire pendant le temps du trajet entre la résidence de la victime située à Lissieu, au nord de Lyon, et son lieu de travail. *« C'est un concours de circonstances fortuit,* a assuré M. Chevance, *qui a mis les policiers sur la piste. »*

CLAUDE RÉGENT.

Dix enlèvements en cinq ans

Depuis cinq ans, dix enlèvements avec demande de fortes rançons ont été opérés en France.

Le 9 décembre 1975, c'est 20 millions de francs qui seront versés pour la libération du petit Christophe Mérieux, neuf ans, fils du P.-D.G. des laboratoires Mérieux, à Lyon. Une partie de la somme sera récupérée et les ravisseurs arrêtés.

Le 31 décembre de la même année, M. Louis Hazan, P.-D.G. de la société Phonogram, est enlevé à Paris ; il sera libéré en janvier 1976 sans que les malfaiteurs aient pu encaisser les 15 millions qu'ils exigeaient.

Le 4 février 1976, M. Guy Theodoroff, directeur adjoint de Saab-France, est libéré après versement d'une rançon de 10 millions.

En avril 1977, M. Luchino Revelli-Beaumont, P.-D.G. de Fiat-France, est enlevé ; il sera libéré au terme de quatre-vingt-neuf jours de détention, après versement d'une somme de 10 millions.

En janvier 1978, le baron Edouard-Jean Empain est kidnappé, puis libéré après deux mois de détention, sans versement d'une rançon.

En juin 1979, M. Henri Lelièvre, homme d'affaires de la Sarthe, est enlevé par Jacques Mesrine et libéré après cinq semaines ; la rançon versée se montait à 6 millions de francs.

Le 30 janvier 1980, M. Guy Pitoun est enlevé à Valbonne (Alpes-Maritimes) et libéré le 13 février. La rançon de 5 millions est interceptée par la police.

Le 26 mars 1980, M. Olivier Bréaud est enlevé à Papeete (Tahiti) et assassiné sans qu'aucune rançon ait été versée.

En mai 1980, l'ancien maire de Buenos-Aires, M. Saturnin Montero-Ruiz, est enlevé à Paris et libéré dix jours plus tard sans versement de rançon.

Enfin, M. Michel Maury-Laribière, industriel et vice-président du C.N.P.F., est enlevé le 28 juin. Il sera retrouvé sain et sauf le 9 juillet sans que les 3 millions de francs demandés par ses ravisseurs aient été versés.

JUSTICE

Un maire de la Gironde a comparu devant le tribunal correctionnel de Périgueux

De notre correspondant

Bordeaux. — Inculpé de corruption, au mois de mars 1978, M. Guy Coubris, socialiste indépendant, maire de Castelnau-de-Médoc *(Gironde)*, trente-neuf ans, a comparu, le lundi 22 septembre, devant le tribunal correctionnel de Périgueux. Lors de la campagne pour les municipales de 1977, M. Coubris avait été accusé, par voie de tracts distribués à la veille de la consultation, d'avoir touché, en 1974, une commission de 20 000 francs sur l'achat d'un car destiné au ramassage scolaire dans sa commune (*le Monde* du 24 mars 1978).

Georges Pelaprat, ancien employé de l'inculpé, auteur de la dénonciation, avait affirmé que son employeur avait utilisé ses services pour toucher le « pot-de-vin » versé par la société Magirus-Deutz, constructrice du véhicule.

Selon ce témoignage, le seul qu'ont, semble-t-il, pu recueillir les enquêteurs, *M. Coubris aurait* utilisé les services de M. Delaprat pour endosser et toucher le chèque.

La défense de M. Coubris a fait remarquer qu'on ne voit pas pourquoi celui-ci aurait utilisé les services d'un homme qui n'était plus son employé et avec le fils duquel il avait de graves démêlés financiers. Pour lui, la machination politique est évidente.

Il est vrai que d'autres accusations suivront, notamment pour les cantonales de 1979. Cette fois, M. Coubris est battu par M. Yves Lecaudey (divers majorité), ancien secrétaire parlementaire de M. Aymar Achille-Fould. L'élection est annulée par le Conseil d'Etat pour un tract jugé par trop diffamatoire, ce qui n'empêchera pas M. Lecaudey de confirmer sa victoire lors de la seconde élection.

L'audience du tribunal correctionnel de Périgueux n'a pas apporté d'éléments nouveaux pour renforcer la thèse de ses détracteurs. Le ministère public a requis la relaxe si l'accusé était jugé non coupable, une peine d'emprisonnement ferme *et 40 000 francs* d'amende si la « conviction intime » de la culpabilité l'emportait.

Jugement le 20 octobre. — P.C.

● *Les suites de l'évasion de Charles Huygue.* — Deux jeunes femmes, Mmes Francine Courtiol, trente-deux ans, et Liliane Lefebvre, vingt-sept ans, ont été écrouées et inculpées, le 19 septembre, l'une à Paris, l'autre à Cahors pour avoir hébergé Charles Huygue et les quatre complices de son évasion du palais de justice de Cahors, le 8 septembre (*le Monde* du 10 septembre). Charles Huygue, trente-deux ans, devait être jugé pour agression à main armée contre un antiquaire cadurcien auquel il avait dérobé 380 000 F. Deux des quatre hommes qui ont attaqué *le palais de* justice et pris deux personnes en otage durant l'évasion de Charles Huygue — Jean-Pierre Doublet, trente-cinq ans, et Thomas Delgado, vingt-six ans, — ont déjà été appréhendés le 12 septembre à Ecouen (Val-d'Oise).

● *Le meurtrier de Jules Lagadec sera rejugé.* — L'arrêt de la cour d'assises du Haut-Rhin, qui condamnait Olivier Recolet, âgé de trente ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de Jules Lagadec (*le Monde* des 26 et 27 novembre 1979), a été annulé pour vice de forme par la Cour de cassation. Le meurtre avait été commis lors d'une tentative de cambriolage au domicile de la victime, dans la nuit du 7 au 8 juillet 1978 à Bantzenheim (Haut-Rhin).

Olivier Recolet et son complice André Meyer, âgé de vingt-quatre ans, condamné à douze ans de réclusion, seront rejugés par la cour d'assises du Doubs. Me Henri Garraud, l'avocat de l'association Légitime défense, représente la partie civile.

TROIS INCULPATIONS A LA SUITE DE L'ENQUÊTE SUR LE COUT DES JEUX DE MONTRÉAL

Trois responsables de l'organisation des Jeux olympiques de 1976, à Montréal, dont M. Gérald Niding, collaborateur de M. Jean Drapeau, maire de la ville, vont être inculpés, le 1er octobre, pour corruption et abus de confiance, a-t-on appris, vendredi 19 septembre, à Montréal, de source policière. Les deux autres inculpés sont MM Régis Trudeau, directeur d'une firme d'ingenierie, et Claude Rouleau, ancien directeur de la Régie provinciale des installation olympiques, fondée en 1975.

Ces poursuites ont été engagées à la suite des conclusions du rapport de la commission d'enquête sur le coût des Jeux, mise en place par le gouvernement du Québec (*le Monde* daté 5 - 6 juin 1980).

● *Après la mutation d'office de M. Jean-Pierre Michel,* magistrat à la chancellerie, et la suspension de M. Jacques Bidalou, juge d'instance à Hayange (*le Monde* du 22 juillet), le Syndicat des avocats de France exprime sa solidarité à l'égard de ceux *« qui exercent leur profession avec indépendance et en respectant les libertés »*. Le SAF condamne des *« pratiques qui sont liées à la volonté du pouvoir d'installer une justice qui lui est dévouée »* et note que les magistrats sanctionnés, comme ceux qui l'ont été par le passé, *« sont tous syndiqués au Syndicat de la magistrature, ce qui donne à ces poursuites un caractère politique évident »*.

LA DISPARITION D'UNE DOMESTIQUE

Un Iranien âgé de trente-deux ans, étudiant en sciences politiques à Paris, a été inculpé de meurtre, lundi 22 septembre, et écroué à la prison de la Santé. M. Chahrouz Rastegar-Namdar est soupçonné d'avoir tué sa domestique, Mlle Zari Goudarzi, une très jeune femme ne parlant pas français, arrivée en novembre 1979 avec l'épouse de l'étudiant iranien.

Les voisins constatèrent récemment des traces de coups sur le visage de Mlle Goudarzi, mais M. Rastegar répondit au mari de la concierge, gardien de la paix, qu'il avait dû corriger la jeune fille *« parce qu'elle n'était pas sérieuse et qu'il en avait la responsabilité »*. Puis, Mlle Gouderzi disparut.

Le 18 septembre, on appelait la concierge au téléphone : deux voix étrangères accusaient M. Rastegar d'avoir tué son employée. Une perquisition dans l'appartement du jeune couple, 20, rue de l'Armorique, à Paris (15e), a permis de relever des traces de sang dans la salle de bain. Les enquêteurs s'interrogent sur le fait que, la veille, on avait repêché dans la Seine, à Saint-Cloud, le corps décapité d'une toute jeune fille entouré d'une nappe à fleurs en tissu synthétique.

Une manifestation à Paris « NOUS NE SERONS PLUS DES MARTYRS »

Plusieurs centaines d'israélites se sont rassemblés à 12 heures, le mardi 23 septembre, à Paris à l'angle des rues du Sentier et Dussoubs, pour manifester, à l'appel de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et de Renouveau Juif, contre l'attentat commis, dans la nuit de dimanche à lundi 22, contre l'immeuble abritant les Etablissements Milgrom.

A cette occasion, M. Henri Hajdenberg, président du Renouveau Juif, a notamment déclaré : « Nous ne serons plus des victimes ni des martyrs. » Après avoir dénoncé les faiblesses des pouvoirs publics, il déclara à l'intention de ceux-ci : « Nous restons votre conscience, et si cette conscience venait à mourir, c'est que vous seriez déjà morts. »

Prenant la parole à son tour, M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, a mis en garde tous les « nazillons » en rappelant que la loi du talion était une loi juive et que les sévices subis par ses coreligionnaires seraient vengés, « œil pour œil et dent pour dent ». M. Pierre-Bloch incita ensuite tous les juifs de France à manifester aux abords du Palais de Justice de Paris, le 17 octobre, à l'occasion du jugement dans le procès du leader de l'ex-FANE, M. Marc Fredriksen.

Aucun incident n'a eu lieu, et la foule s'est dispersée vers 12 h. 30.

SOCIÉTÉ

Europe contre terrorisme

II. - Le temps des hommes providentiels

par JAMES SARAZIN

Pour lutter contre le phé-*nomène terroriste,* les principaux Etats d'Europe occidentale ont d'abord dressé un rempart de lois spéciales — *sans vouloir avouer* qu'il s'agissait de lois d'exception (« le Monde » du 23 septembre). Restait à les faire appliquer.

A un moment ou à un autre, dans tous les pays concernés, la lutte contre le terrorisme a fait appel à des *hommes* providentiels. Gouvernements et chefs de police, surpris — souvent même dépassés — par une action terroriste ponctuelle et violente, se sont tous *retrouvés un jour contraints de* parer au plus pressé en luttant contre ses effets, avec pour seul recours l'appel à des équipes d'hommes physiquement, techniquement, *matériellement* et psychologiquement entraînés à intervenir sur le fil du rasoir dans des situations où tout — à commencer par le pire — peut arriver.

De prise d'otages en détournement d'avions ou en attaques *d'ambassades, les téléspectateurs* ont pu les voir, parfois en direct, attendre pendant des heures, jouer les funambules, risquer par nécessité la vie de quelques poignées *d'innocents ou la leur* propre afin que *« force reste à la loi »* et que l'Etat dont ils sont les serviteurs se sente rassuré en pensant qu'il n'a pas cédé aux *agresseurs. Car, psychologiquement,* leur action vise autant à rassurer le bon peuple et ses gouvernants qu'à décourager l'adversaire.

Le massacre de Munich, en septembre 1972, montra les limites à l'impréparation d'une opération contre-terroriste à chaud. Avant les Allemands, les Français essayèrent d'en tenir compte en créant — en improvisant, devrait-on dire — des « brigades anti-commandos » constituées de volontaires non permanents réunis *chaque fois qu'un événement* le justifiait. A Paris, à Marseille et ailleurs, ces B.A.C. connurent des fortunes diverses, abusant parfois des armes meurtrières qui *leur étaient confiées : pistolets* mitrailleurs israéliens UZI et fusils à dispositifs infrarouges qui furent assez vite abandonnés... leur location (car ils n'étaient pas *achetés) étant jugée trop onéreuse.*

Aujourd'hui ne subsiste que la B.A.C. de Paris, dirigée par le commissaire Robert Broussard, forte d'une cinquantaine d'hommes, dont dix-huit moniteurs de l'école de police de Vincennes, disposant de pistolets Manhurin 357 magnum et de fusils de guerre tchèques de calibre 5,56 avec lesquels ils s'entraînent une fois par mois à Fontainebleau, sous la houlette d'un adjudant de l'Ecole interarmes des sports.

Leur auréole est toutefois éclipsée par celle du Groupe d'in*tervention de la gendarmerie* nationale (G.I.G.N.) du capitaine Prouteau, qui, constitué en même temps que la B.A.C., mais uniquement composé de spécialistes, a su, avec un sens certain de la publicité, se tailler une meilleure réputation de sang-froid, de cohésion et d'organisation.

Les S.A.S. : des colonies à l'Irlande du Nord

Ces *méthodes, inspirées des* Israéliens, ont fait école. En 1978, la direction de la police nationale espagnole a confié à un militaire de trente ans, le capitaine Ernesto *Garcia Quijada,* le soin de créer un Grupo especial de operaciones (GEO). Sur quatre cents volontaires, il retint cinquante-huit hommes âgés de vingt ans à vingt-cinq ans — donc pas « déformés » par le franquisme — qui durent subir ensuite, à Guadalajara, un entraînement implacable : familiarisation, certes, avec les revolvers 38 spécial et les pistolets mitrailleurs MFS à silencieux, mais aussi préparation *« physique, psychique et morale »,* maniement d'explosifs, techniques du terrorisme et de la guerre subversive, formation juridique, usage *des radios* et *véhicules blindés, etc.*

A la même époque, la garde civile (la gendarmerie espagnole) créait pour sa part une unité semblable, l'U.A.R. (Unidades antiterroristas rurales), *forte* de cinquante hommes recrutés dans les unités mobiles, équipés de blindés et d'hélicoptères, mais capables aussi de survivre et de combattre en « milieu hostile ». On a pu, le 31 août 1979, dans la sierra de Angute, voir une de leurs démonstrations... à balles réelles.

Depuis février dernier, GEO et U.A.R. opèrent au Pays basque où s'y ajoute depuis peu un troisième groupe *spécial, la brigade de sécu*rité du gouvernement autonome basque, vingt-cinq hommes formés selon les mêmes méthodes, et qu'on surnomme les « Harrelson », du nom de l'agence de police privée anglaise qui leur fournit les instructeurs, tous anciens membres du Special Air Service (S.A.S.) de Sa Majesté (1).

Les SAS ont précisément fourni la réponse de Londres aux actions *terroristes violentes. La doctrine* britannique réfute la constitution d'unités spéciales pour ce genre *de missions,* car elle pourrait être interprétée comme la reconnaissance d'une spécificité du phénomène terroriste par rapport au droit commun. Fort heureusement, les S.A.S. *existaient avant le réveil* du terrorisme irlandais. Créés pendant la dernière guerre mondiale pour des opérations de commandos et d'infiltration, ils se sont par la *suite* retrouvés *sur* tous les théâtres d'opérations coloniaux — et postcoloniaux. Arrivés en Ulster par petits groupes à partir de 1971 au milieu des contingents militaires (1), ils travailleront dans la plus grande clandestinité pendant plus de trois ans avant que le gouvernement britannique reconnaisse leur engagement.

Au nombre d'un millier, ils mènent dans les comtés nord-irlandais une action « psychologique et contre-subversive » qui a, à l'occasion, attiré les vives critiques non seulement de l'IRA, mais d'une partie de l'opinion britannique. C'est en leur sein *qu'a été formée une équipe* d'intervention contre les actions violentes qu'on a vue à l'œuvre, en juin dernier, lors de l'attaque de l'ambassade d'Iran à Londres (2.

Mais ce sont aussi des spécialistes de la technologie avancée, maniant, à Belfast comme à la frontières des deux Irlandes, des gadgets électroniques coûteux : systèmes d'écoute (des pas ou des conversations), de visibilité nocturne *par* infrarouge, appareils localisant l'origine des balles tirées ; ils sont, d'autre part, les inventeurs des grenades aveuglantes, utilisées en octobre 1977 à *Mogadiscio par le G.S.G. 9 alle*mand, pour libérer les passagers d'un Boeing-737 de la Lufthansa, pris en otage par quatre pirates de l'air réclamant la libération des *chefs de la Rote* Armee Fraktion (R.A.F.) emprisonnés à Stammheim.

G.S.G. 9 : « nec plus ultra »

Avec la soudaine célébrité du *G.S.G. 9 et de son chef, le colonel* Ulrich Wegener, le monde commençait à découvrir la réalité et l'étendue de l' « effort de guerre » entrepris en R.F.A. contre les menées *terroristes.* Cinq *ans auparavant,* l'affaire de Munich avait révélé le manque d'une organisation connaissant vraiment le terrorisme et ses méthodes, disposant d'un armement adapté, de notions tactiques particulières et, comme le précisera le colonel Wegener, *« d'un personnel non conventionnel et hautement motivé ».* Dès 1975, le remède était trouvé : la police de chaque Land était dotée d'une unité spéciale d'intervention, et, au niveau fédéral, une mission identique était confiée au service du Bundesgrentzschutz (B.G.S.). Créé après la guerre pour surveiller la frontière avec l'autre Allemagne, ce service de police *avait aussi comme fonction* la protection et la sauvegarde des biens publics et fédéraux. D'autre part, son organisation paramilitaire se prêtait bien à la constitution de l'unité envisagée.

---

(1) Outre les SAS, l'armée britannique déploie encore onze mille hommes en Irlande du Nord. La police locale (Royal Ulster Constabulary et Ulster Defence Reserve) compte environ quinze mille hommes.

(2) La Grande-Bretagne se préoccupe également de la protection contre d'éventuelles agressions des puits de pétrole *off shore* de la mer du Nord. Un détachement des marines a été spécialement constitué dans ce but. Ces hommes — on les appelle les Commachio, — for*més aux disciplines les plus di*verses (close combat, plongée, parachutisme, usage d'armes diverses), *sont placés sous l'autorité du chef* de la police d'Aberdeen.

Baptisée, pour raison de simple commodité, « groupe n° 9 », l'équipe du colonel Wegener, tradition germanique oblige, ignore la *fantaisie* et le *dilettantisme.* Une impitoyable sélection de deux jours permet d'éliminer 50 % des candidats, tous volontaires. La moitié des sept mois de formation *consiste* non seulement en un entraînement physique et technique de base, mais en une approche psychologique et intellectuelle du « terrain » terroriste. *Les manuels en usage au G.S.G. 9* sont ceux de Guevara, de Mao Zedong, de Régis Debray, ainsi que le *Mini-manuel de guérilla urbaine* de Marighella. La quasi-*totalité des actions terroristes* menées depuis dix ans en Europe sont disséquées, reconstituées, « répétées ».

La seconde phase de l'entraînement consiste en une spécialisation poussée en fonction des *aptitudes de chacun. Le G.S.G. 9* fait en effet appel à des compétences multiples. A côté de son groupe de commandement — très réduit, mais toujours installé sur le *terrain,* — *il comporte trois* « unités opérationnelles » composées chacune de cinq à huit équipes au sein desquelles les hommes sont interchangeables — certains peuvent instantanément *se glisser dans* la peau d'un bagagiste, d'un mécanicien-avion ou d'un steward.

Le G.S.G. 9 comporte encore une « unité technique », dont les *trois* groupes très *restreints* (tactiques spéciales, tireurs de précision, experts en explosifs) sont employés dans les situations les plus délicates. Enfin, une « unité *de communication et de documentation* » collecte toutes les informations relatives aux faits terroristes et met en œuvre des matériels de liaison à longue distance très perfectionnés ainsi que des procédés d'écoute, et surtout de poursuite à côté desquels les « bip-bip » de notre police nationale apparaissent comme des jouets démodés.

Le colonel Wegener résume en *quelques* mots le *secret* de l'efficacité du G.S.G. 9 : *« Contrôle strict, commandement souple, grande mobilité, effet de surprise, utilisation intelligente d'armes de toutes sortes, auto-discipline de chacun, ressource et astuce. »*

Italie : le « renard » della Chiesa

Toutes qualités qui *se* sont vérifiées à Mogadiscio et dont le gouvernement fédéral affirme qu'elles ne s'exerceront jamais que de manière ouverte et dans le cadre de la plus stricte légitimité. Un état de fait qui ne convenait vraisemblablement pas à l'homme providentiel italien : le général des carabiniers Carlo *Alberto della Chiesa, chargé en* 1978 — il avait cinquante-sept ans, — après l'assassinat d'Aldo Moro, de mettre en place une *structure de lutte contre les me*nées de l'extrême gauche, laquelle, à l'expérience, s'apparenta moins à l'anti-terrorisme qu'au contre-terrorisme. Car non seulement le *nom ou la fonction* du général, surnommé « le Renard », n'apparurent sur aucun organigramme pendant plus d'un an — jusqu'à ce qu'on se décide, en décembre *1979, à lui donner le commande*ment (fictif) d'une des trois divisions de carabiniers italiens, le Pastrengo, stationnée en Lombardie — mais les méthodes qu'il a inculquées aux cent soixante hom*mes de son équipe suscitent* en Italie quelque réprobation.

Ne dépendant que du premier ministre, ils opèrent en effet dans la même clandestinité que ceux qu'ils combattent, et *souvent* avec des procédés que la loi et la morale réprouvent. Ils disposent par exemple d'une inépuisable « caisse noire » qui leur permet à la fois de vivre sans trop de problèmes en milieu hostile, de se procurer des informations et de s'offrir l'aide de truands de droit commun. On les soupçonne, par exemple, d'avoir « couvert » de gros trafiquants de drogue transalpins en échange de leur collaboration, et de s'être appuyés à l'occasion sur des bonnes volontés d'extrême droite.

De même émet-on quelques doutes sur les procédés, psychologiques et autres, employés pour obtenir les aveux des terroristes arrêtés. Un rapport du département d'Etat américain sur la situation de l'Italie face au terrorisme, réalisé quelque temps après sa nomination, n'est pas tendre pour le « *Renard* ». On peut y lire notamment : *« Le général della Chiesa est orienté vers l'action et intéressé à obtenir des résultats, mais sans se préoccuper trop des moyens d'y parvenir. Il a reçu l'ordre d'éliminer les Brigades rouges et s'est mis immédiatement à la tâche, usant de tous les moyens disponibles avec la seule préoccupation d'accroître ses possibilités de mener l'action à son terme. La délicate question de l'illégalité ou de la légalité de son action ne l'intéresse pas : il tendrait plutôt à agir d'abord, laissant à d'autres le soin de se préoccuper du caractère légal ou non de l'action. »*

La fin des « cow-boys » ?

Les commentaires volontiers peu flatteurs n'enlèvent rien aux *résultats obtenus par le général* della Chiesa et ses hommes : près de quatre cents terroristes arrêtés. *« Des exécutants »,* disent les plus caustiques de ses détracteurs. Le *secrétaire général* de la Magistratura democratica M. Salvatore Senese, ne partage pas cette sévérité : *« Autant je suis critique sur la manière dont le service du général della Chiesa a été mis en place, autant il faut bien admettre que les succès obtenus dans ce pays contre le terrorisme sont dus en grande partie à son action. On peut dire qu'il a joué un rôle important dans le démantèlement de Prima Linea. Il a « tiré des fils » qui se révélèrent fort utiles dans la poursuite des enquêtes par les magistrats. Evidemment, on peut discuter sur le point de savoir si les moyens employés étaient bons ou mauvais. Mais il faut prendre acte des résultats obtenus. »*

Cependant, M. Senese, comme bien d'autres observateurs en Europe, reconnaît que les della Chiesa, Wegener et autres Prouteau, malgré leur science, ne peuvent obtenir que des succès superficiels. Le temps des « cow-boys » ne représente qu'un moment de la lutte anti-terroriste qui ne serait que pure stérilité sans le travail connexe d'autres services pour mieux pénétrer l'essence et la réalité du phénomène de la violence politique. Les hommes providentiels ne suffisent plus ; ils s'effacent devant l'ordinateur.

Prochain article :

LE NERF DE LA GUERRE

Le Monde
SCIENCES ET TECHNIQUES

La naissance de l'Institut de radioastronomie millimétrique

A l'écoute d'ondes de plus en plus courtes pour l'étude de la genèse des étoiles

L'essor de la radioastronomie a considérablement changé l'image que l'on avait de l'univers. Trente ans passés à l'écoute du ciel et de ses messages radio ont, en effet, amené la découverte de radiosources comme les quasars ou les pulsars, l'hydrogène interstellaire, la confirmation de l'existence d'un rayonnement vestige des débuts de l'univers et la mise en évidence de molécules interstellaires à deux, trois et même onze atomes.

Avec les progrès de l'électronique, les *radioastronomes sont passés de récepteurs* fonctionnant dans la gamme des ondes décamétriques et décimétriques à des appareils leur donnant accès aux émissions produites dans les ondes centimétriques d'abord, puis millimétriques. A en croire la communauté scientifique, ce dernier secteur constitue, à n'en pas douter, une voie riche d'avenir. C'est dans cette gamme de longueur d'ondes qu'ont été identifiées l'essentiel des cinquante-cinq molécules interstellaires recensées à ce jour, molécules dont l'étude est importante à un double titre : en raison d'abord de leur présence, qui, dans un milieu aussi ténu et d'une faible température, *témoigne d'une activité chimique* insoupçonnée, mais aussi parce qu'elles constituent, selon le mot de James Lequeux, astronome titulaire de l'Observatoire de Paris, des « traceurs » des nuages au sein desquels se formeraient les étoiles.

Pour ne pas être absents de cette aventure, qui ne se limite pas seulement aux molécules et à la genèse des étoiles, la France et l'Allemagne, après de longues péripéties diplomatico-politiques, ont uni leurs efforts pour créer l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM). Les premiers travaux de construction ont commencé et, selon toute vraisemblance, *l'IRAM pourrait être totalement opérationnel* à la fin de 1985 ou au début de 1986.

C'EST à la *fin des années 60* qu'est née, chez les radioastronomes français, l'idée de réaliser un instrument radiomillimétrique. Peu de temps auparavant, des molécules d'ammoniac, d'eau et d'aldéhyde formique avaient été découvertes dans l'espace. En dépit d'une *inscription au VI*[e] Plan, le *projet* français reste dans les cartons jusqu'en 1973, date à laquelle le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et le Max Planck Gesellschaft für Forderung der Wissenschaften (M. P. G.) recommandèrent à leurs scientifiques de fondre leurs projets respectifs en une seule proposition. Six ans d'efforts constants furent ensuite nécessaires pour parvenir, le 2 avril 1979, à un accord portant création de l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM).

L'IRAM se compose de deux observatoires dotés, l'un d'un radiotélescope à antenne unique de 30 mètres de diamètre, l'autre d'un interféromètre comprenant trois antennes de 15 mètres *de diamètre. Le support scientifique*, technique et administratif est assuré par une base arrière située à Grenoble.

Trouver des *sites pour les* deux instruments ne fut pas chose facile, car, si l'atmosphère n'a pas grand effet sur les ondes métriques et même centimétriques, elle présente le fâcheux inconvénient d'absorber de manière importante les ondes millimétriques. Il s'y ajoute le fait que la *présence de vapeur d'eau* dans l'air ambiant nuit notablement à la transmission des signaux. Ainsi, paradoxalement, l'astronomie radiomillimétrique requiert-elle des conditions de « transparence du ciel » proches de celles réclamées par l'observation optique. Après avis d'une commission d'enquête internationale, il fut donc décidé d'installer l'antenne de 30 mètres en *Espagne*, à 2 850 mètres d'altitude, légèrement en dessous du sommet du Pico-Veleta (sierra Nevada), et l'interféromètre en France, près de Gap (Hautes-Alpes), sur le plateau de Bure, qui culmine à 2 550 mètres et peut accueillir les quelques centaines de mètres de voies ferrées nécessaires aux *mouvements* des antennes. Seul inconvénient, mineur il est vrai, la latitude plus élevée du plateau se paie d'une couverture du ciel austral inférieure à celle obtenue depuis le Pico-Veleta, mieux placé pour observer le centre de notre galaxie.

LES NUAGES MOLÉCULAIRES

Les *nuages* moléculaires sont des vastes régions du ciel — entre quelques années et quelques dizaines d'années-lumière — que leur opacité rend difficilement observables par des moyens optiques classiques. Constitués de gaz et d'une grande quantité de poussières, ces nuages peuvent parfois se contracter sous l'effet de leur propre gravité. Ils s'échauffent alors, et les raies des différentes *molécules qui permettaient* de les repérer se manifestent — pour la plupart dans le domaine millimétrique — de manière plus intense, tandis que les poussières deviennent observables dans l'infrarouge lointain. Le phénomène s'accélérant, le noyau central du nuage devient de plus en plus chaud, donnant naissance, dans un premier temps, à une proto-étoile puis à une étoile encore invisible parce que cachée par les restes du nuage.

Tous ces phénomènes ainsi que d'autres qui leur sont associés — effets masers donnant lieu à certaines émissions radio *particulières, ou ionisation par* rayonnement ultraviolet de la sphère d'hydrogène qui entoure l'étoile (région de type H II) — sont autant de signes attestant de la naissance d'*une nouvelle* étoile, qui, une fois qu'elle aura dissipé les lambeaux de nuages la cachant aux instruments classiques, deviendra enfin visible.

Grâce à ces deux instruments dont le premier — l'antenne de 30 mètres — devrait fonctionner jusqu'à une longueur d'onde minimale de 1,3 millimètre et dont *le second pourrait descendre jusqu'à* 800, voire 700 microns, la communauté scientifique disposera en 1985-1986 d'un outil d'observation de performances comparables aux meilleurs instruments qui seront en service à ce moment-là. L'antenne unique de grande dimension serait alors un appareil bien adapté pour la détection des émissions tandis que l'interféromètre, plus lent, apparaît idéal pour dresser une cartographie fine des sources détectées. En schématisant, *« le premier type d'appareil*, comme le souligne M. Pierre Charvin, directeur adjoint de l'Institut national d'astronomie et de géophysique, *apparaît donc orienté sur la reconnaissance et la découverte, tandis que le second permet l'exploration en profondeur »*.

Objectif prioritaire : la formation des étoiles

Pour autant qu'ils puissent en juger, les radioastronomes pensent que l'IRAM devrait permettre de travailler dans les domaines suivants :

● *Astrométrie :* l'interféromètre offre, en effet, le moyen de mesurer de manière très précise la position d'objets lointains, faibles dans le domaine optique, mais forts en émissions radio. Quasars, noyaux de galaxie, feront l'objet d'observations fines *de même* que les planètes et leurs satellites afin de compléter les résultats obtenus sur la position des étoiles par le satellite européen Hipparcos.

● *Planètes et satellites :* diverses mesures de températures de surface seront effectuées sur ces objets — et notamment sur Pluton — qui rayonnent en ondes millimétriques.

● *Etoiles particulières :* Il s'agira d'étudier certaines étoiles binaires — qui, en raison de la faible distance les séparant, ont des échanges de masse et émettent des rayons X et des ondes *radio — ainsi que des phénomènes* particuliers (masers circumstellaires) spécialement intéressants pour la compréhension de la physique des molécules.

● *Nuages moléculaires et nuages de gaz ionisé :* c'est à n'en pas douter le domaine d'action privilégié de l'IRAM, car il s'agit ni plus ni moins d'étudier la genèse des étoiles (protoétoiles et étoiles jeunes) dans notre galaxie.

● *Molécules interstellaires dans d'autres galaxies* feront aussi partie des préoccupations de l'IRAM.

Le C.N.R.S. et le M.P.G. ont *estimé à 130,8 millions* de francs — aux conditions économiques de janvier 1977 — les investissements nécessaires à la réalisation de ce projet. Il s'ajoute, cependant, à cette somme, financée pour moitié par les deux parties, 4,3 millions de francs dus à une sous-estimation du coût de l'antenne de 30 mètres, pour la part allemande et, pour la part française, 27,3 millions de francs destinés à payer la T.V.A. (15,8 millions de francs) et le téléphérique d'accès au plateau de Bure (11,5 millions de francs). L'un des deux instruments étant sur le sol espagnol, l'Espagne a pris à sa charge l'aménagement du site du Pico-Veleta, ainsi que le financement d'un bâtiment à Grenade. En retour, les radio-astronomes espagnols *auront droit à 10 % du* temps d'observation sur les deux instruments, tandis que leurs collègues français et allemands se partageront le reste, ce qui n'empêchera pas d'accueillir, selon des accords à définir, des astronomes étrangers.

Tandis que la direction de l'IRAM s'efforce de recruter, non sans difficultés, un personnel qualifié — spécialistes de l'hyperfréquence notamment, — *les travaux sur le chantier se* poursuivent en dépit de quelques contretemps climatiques. Si la réalisation de la tour support du radiotélescope de 30 mètres paraît en bonne voie et semble pouvoir être achevée d'ici à la fin de l'année, la mise en place du téléphérique nécessaire pour monter sur le plateau de Bure accuse un retard de quatre semaines. Le mauvais temps exceptionnel qui a régné sur les Alpes en juin et en juillet a contrarié l'avancement des travaux, mais l'on espère encore que de beaux jours, en octobre, éviteront de faire trop glisser le calendrier. Dans ces conditions, le téléphérique entrerait en service pendant l'été 1981.

Parallèlement, la construction de l'antenne de 30 mètres est en cours sous la responsabilité du M.P.G. et d'un consortium allemand (ARGE) regroupant les intérêts des industriels Krupp et *Man. Construction* particulièrement délicate quand on songe que la surface du paraboloïde formé par l'antenne doit être réalisée avec une précision de 100 microns sous peine de voir les performances de l'appareil chuter brutalement. Sauf contretemps fâcheux, elle devrait être achevée en 1982 et mise en service à la fin de 1983.

Les contraintes thermiques

Pour l'interféromètre, les choses sont moins figées. Le calendrier retenu le permet. Aussi les responsables du programme ont-ils *dépouillé les résultats les plus* récents obtenus en radioastronomie millimétrique et regardé attentivement le contenu des projets étrangers concurrents pour optimiser leur appareil. Forts de cet examen, ils ont conclu qu'il était plus intéressant, avec le budget qui leur était imparti, de construire trois antennes de 15 mètres de préférence à quatre de 10 mètres, moins sensibles. Un tel choix se fera peut-être au détriment de la longueur des *voies ferrées sur* lesquelles les antennes se déplacent : 400 mètres seulement sont prévus à l'origine, alors que le site offre des possibilités jusqu'à 1 750 mètres *dans le sens* est-ouest et 775 mètres dans le sens nord-sud.

De même, les responsables du programme ne se sont pas encore prononcés sur certains des matériaux entrant dans la construction des antennes (1). Les *contraintes thermiques*, plus que mécaniques, auxquelles sont soumis ces appareils ont amené les ingénieurs à rechercher des matériaux légers présentant un faible coefficient de dilatation. Les fibres de carbone, utilisées dans l'aviation, pourraient apporter une solution, et une étude sur ce sujet a été lancée récemment. Réponse en août 1981.

Tel qu'il est arrêté, le programme d'installation de l'interféromètre devrait donner lieu à la *mise en service d'une première* antenne en 1984 et des deux autres en 1985-1986. A cette époque, la communauté scientifique européenne disposera donc d'un outil particulièrement puissant, mais radioastronomes français, allemands et espagnols devront se dépasser pour produire des résultats marquants. La concurrence risque d'être vive dans ce domaine. Ainsi l'observatoire de Tokyo s'apprête-t-il à faire réaliser à Nobeyama un ensemble comprenant une grande antenne de 45 mètres et cinq antennes de 10 mètres fonctionnant jusqu'à 3 millimètres. Les Etats-Unis projettent la construction, à Hawaii, d'une grande antenne de 25 mètres. Enfin le Caltech américain achève avec de petits moyens et une bonne équipe un *interféromètre à trois* antennes de 10 mètres, dont deux sont déjà opérationnelles.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Participent aux travaux préliminaires l'observatoire de Meudon (département radioastronomie), l'observatoire de Bordeaux et le laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure.

L'Année du maximum solaire

Les spécialistes du monde entier coordonnent leurs observations

Le Soleil est actuellement en période d'« activité maximale ». *Pour la plupart des habitants de la Terre, ceci n'a pas grande* signification : peu leur importe que le disque qui les éclaire et qui les chauffe soit, comme c'est le cas à présent, constellé d'un nombre important de taches sombres ; ou que l'étoile qui leur permet de vivre soit le siège, dans ses régions externes, de nombreux phénomènes d'« éruption ».

Cette indifférence est loin, pourtant, d'être une règle absolue : dans le monde entier, astronomes du Soleil et astrophysiciens sont actuellement engagés dans un programme international, baptisé Année du maximum solaire, pour lequel ils ont décidé de coordonner leurs observations pour mieux comprendre et, éventuellement, être capables de mieux prévoir les phénomènes qui perturbent la surface et l'environnement du Soleil. Cette action vise avant tout à élucider des problèmes *fondamentaux concernant en particulier le fonctionnement* interne des étoiles. Elle pourrait aussi avoir des conséquences plus pratiques : l'activité solaire a, par exemple, une incidence notable sur le champ magnétique terrestre ; elle peut parfois perturber les communications radioélectriques. Enfin, on la soupçonne d'avoir une influence sur le climat terrestre.

ON distingue en général trois régions dans l'atmosphère *du soleil : la photosphère*, le disque brillant que l'on voit à l'œil nu et dont la surface est à une température voisine de 5 500 °C ; la *chromosphère*, de faible épaisseur (1 500 kilomètres), l'entoure ; cette région, dont la température croît vers l'extérieur, émet beaucoup de *lumière ultraviolette. La couronne*, enfin, extrêmement chaude (1 million à 2 millions de degrés), qui émet dans des longueurs d'ondes non visibles, et s'étend loin dans l'espace interplanétaire.

Tout comme l'atmosphère terrestre, l'atmosphère du soleil est *loin d'être homogène. L'observation* attentive du disque solaire permet d'y percevoir des régions plus sombres, les taches solaires. L'étude des spectres solaires, que permettent des appareils comme les spectrohéliographes, montre en fait que les taches prennent corps à l'intérieur de régions plus *brillantes (qui ne sont visibles* en lumière blanche que près du bord du disque), et que l'on appelle les facules.

Ces facules *se caractérisent* aussi, par rapport au reste de la photosphère, par le fait qu'on y *détecte la présence de champs* magnétiques, assez faibles, de l'ordre de 50 gauss, alors que, selon la sensibilité actuelle des instruments, le champ magnétique des autres régions de la photosphère n'est pas supérieur à 4 ou 5 gauss (1). Pour la tache elle-même, le champ magnétique, *dont les lignes de force sont* verticales, atteint des valeurs élevées pouvant dépasser le millier de gauss. Le centre de la tache, qui, en dépression, est le siège d'écoulements de matière, est d'autre part une région « froide », à environ 3 900 °C, contre 5 500 pour le reste de la photosphère.

Les centres d'activité et les taches qui y prennent naissance atteignent des tailles considérables, qui peuvent dépasser les 100 000 kilomètres (le diamètre du soleil est de 1 392 000 kilomètres). Leur évolution est lente, mais elle s'accompagne de phénomènes transitoires très rapides, dont *les éruptions* sont, en particulier par l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'environnement immédiat de la terre, les plus spectaculaires.

Un cycle de onze ans

Les centres d'activité du Soleil se déplacent, à l'observation, d'est en ouest : *leur déplacement* devant l'observateur, corrigé du fait que le Soleil n'est pas un solide et que sa vitesse de rotation est plus grande à l'équateur qu'aux pôles, donne une estimation de la vitesse de révolution du Soleil et permet de déterminer l'inclinaison de son axe de *rotation sur le plan* de l'écliptique (plan de l'orbite terrestre).

La découverte d'un « cycle solaire » fut, en 1843, un peu *le fait du hasard. C'est un astronome amateur*, observant systématiquement depuis des années le disque solaire, dans l'espoir de découvrir une nouvelle planète lors de son passage devant l'astre, qui en eut le premier l'intuition. Intuition qui fut rapidement corroborée grâce à l'étude du nombre des taches visibles et du nombre de groupes qu'elles forment : le relevé, jour par jour, d'un indice construit sur ces deux nombres (le « nombre de *Wolf* »), *fit* en effet apparaître une périodicité de l'ordre de onze ans. Cette périodicité, établie au milieu du siècle dernier grâce à des observations visuelles remontant pour certaines au début du dix-huitième siècle, a été, depuis, largement confirmée par l'étude de nombreux paramètres, par exemple le flux d'ondes radio en provenance du Soleil.

Certains chercheurs préfèrent, pour leur part, parler de cycles de vingt-deux à vingt-trois ans. Les taches évoluent en groupes de deux unités ou plus. Dans les cas les plus simples, ceux des centres d'activité comprenant deux taches, ces deux taches sont de polarité magnétique opposée ; la « première tache » est née avant les autres, les précède dans leur mouvement commun, et disparaît la dernière ; elle est — au cours d'un cycle et dans un même hémisphère solaire — toujours de même polarité ; dans le cycle 20 (1964 à 1976 environ) (2),

(1) En fait, on observe sur la photosphère et en dehors des centres d'activité de minces régions filiformes à champ magnétique notable, les filaments. Leur observation, quand ils atteignent la lisière du disque solaire, montre que ce sont, « vues de haut », des protubérances solaires.

(2) Les cycles solaires sont numérotés à partir du premier cycle dont on a retrouvé des traces suffisamment complètes dans les anciennes observations : le cycle 1 commence en 1755. Des observations beaucoup plus éparses remontent jusqu'au début du dix-septième siècle.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 14.)

L'Année du maximum solaire

(Suite de la page 13.)

la « première tache » d'un groupe de l'hémisphère Nord était toujours de polarité sud ; elle est de polarité nord dans le cycle actuel, le cycle 21. C'est cette alternance dans les polarités qui fait préférer à certains la notion de cycles de vingt-deux ans en moyenne. D'autres repoussent cette opinion en observant que l'influence de ce changement de polarité n'est apparente dans aucun domaine accessible à l'observation.

Les cycles se déroulent donc lentement, et on observe, de plus, que, au fur et à mesure que le cycle s'avance, les centres d'activité se rapprochent progressivement de l'équateur : au début du cycle, les centres apparaissent à des latitudes assez élevées (30 à 40 degrés). Plus nombreux, ils se répartissent entre 5 et 30 degrés de latitude au maximum du cycle, et sont encore plus proches de l'équateur à la fin de celui-ci.

Ce déplacement progressif des régions où apparaissent les centres d'activités permet de dire que, si les cycles se succèdent tous les onze ans environ, la durée de chacun d'eux est en fait supérieure : deux cycles consécutifs se chevauchent. Bien avant la fin du cycle, que caractérise la disparition progressive des centres d'activité proches de l'équateur, et un ou deux ans avant un minimum d'activité solaire, apparaissent, par intermittence et de façon fugitive, les premiers groupes de taches à haute latitude du nouveau cycle.

Des phénomènes rapides

Les centres d'activité ont une durée de vie assez courte, de l'ordre de la semaine. Mais surtout, ces centres et les taches qui s'y développent sont à l'origine de phénomènes à évolution très rapide, qui peuvent mettre en œuvre de gigantesques quantités d'énergie, les *éruptions solaires*.

L'éruption solaire se traduit essentiellement par une augmentation très rapide de la brillance dans la chromosphère. Ce phénomène, qui dure relativement peu de temps, quelques minutes à quelques heures, est lié aux centres d'activité : il apparaît par exemple sous forme de points brillants de part et d'autre de la ligne à champ magnétique nul qui sépare deux taches voisines de polarité opposée. Au bout de quelques minutes, ces points sont devenus deux lignes brillantes.

Le terme d'« éruption » n'est pas parfaitement approprié : seules les « éruptions » les plus fortes donnent en effet lieu à l'éjection de particules dans l'espace interplanétaire. Le terme anglais *solar flare* (*flare* : flamboiement) rend mieux la réalité du phénomène observé. Ce « flamboiement », qui semble correspondre, dans certains cas, à d'intenses mouvements de matière, se traduit surtout par l'émission de rayonnements dans toutes les gammes d'ondes : des ondes radio les plus longues aux rayons X les plus courts (les plus « durs »). Huit minutes après leur émission, ces rayonnements atteignent l'ionosphère de notre planète, qu'ils peuvent sensiblement perturber, jusqu'à supprimer les réflexions multiples qui permettent normalement, à certaines ondes radio, de se propager sur de longues distances, en dépit de la courbure de la Terre.

Une demi-heure après les plus fortes éruptions, l'environnement terrestre reçoit les premières particules, essentiellement des protons. Ceux-ci, lorsqu'ils parviennent, en suivant les lignes du champ magnétique terrestre, dans les régions entourant les pôles magnétiques, peuvent être à l'origine d'aurores polaires, boréales ou australes. Cinquante-cinq heures environ après l'éruption, on peut parfois constater l'apparition de profondes perturbations du champ magnétiques terrestres (orages géomagnétiques), dues à l'arrivée d'une violente onde de choc, qui s'est propagée dans le milieu interplanétaire à la vitesse moyenne de 730 kilomètres par seconde.

Une nature discutée

Les éruptions solaires semblent assez bien corrélées avec l'aspect que prennent les taches solaires à l'intérieur des centres d'activité. Toutes les taches solaires ne donnent pas naissance à des éruptions ; il semble, en particulier, que plus un groupe est complexe (nombreuses taches, polarités magnétiques « entremêlées »), plus les chances d'éruption sont grandes. L'émission de certaines familles d'ondes électromagnétiques paraît être, d'autre part, dépendante de l'importance des différences d'intensité de champs magnétiques entre les taches : plus ces différences sont grandes, par exemple, et plus l'émission de rayons X « durs » (à courte longueur d'onde) sera importante.

A vrai dire, beaucoup de choses restent à expliquer sur les éruptions solaires et les phénomènes associés. Les éruptions paraissent nettement liées aux phénomènes magnétiques qui prennent place dans les groupes de taches, au point qu'on sait aujourd'hui, avec un taux de réussite non négligeable, déterminer les groupes qui ont le plus de chances de donner naissance à une éruption. Mais leur nature même reste discutée : pour certains, les éruptions sont essentiellement des phénomènes thermiques (effet Joule), comparables à ce qui se passe quand un plomb « saute » ; pour d'autres, il s'agit surtout de phénomènes d'accélération de particules, liés à des modifications brutales de la configuration des lignes de champ magnétique. Plusieurs explications sont aussi en concurrence pour justifier, lors des éruptions les plus importantes, l'éjection de grandes quantités de matière dans la couronne. Celles-ci sont-elles entraînées par l'expansion de boucles de champ magnétique, comme le soutiennent les uns, ou de gigantesques bulles de gaz, comme le pensent d'autres ?

De nombreuses autres inconnues subsistent sur les mécanismes exacts des phénomènes, rapides ou plus lents, qui se manifestent à la surface du Soleil. Leur compréhension exige l'accumulation de très nombreuses données, et en particulier la collaboration des spécialistes du Soleil dans le monde entier : les groupes de taches, par exemple, évoluent en quelques jours. Il faut donc les observer de façon continue, et, pour cela, mettre en œuvre des observatoires tout autour du globe. Il est, d'autre part, important, quand un événement intéressant se produit, de l'observer dans toutes ses manifestations : particules, champs magnétiques, ondes électromagnétiques de toutes longueurs.

C'est pourquoi a été organisée, sous l'égide du Conseil international des unions scientifiques, l'Année du maximum solaire. Elle a commencé à la fin de 1979, et va durer jusqu'au début de 1981. Ce programme international comprend l'étude particulière de trois aspects de l'activité solaire : la naissance des éruptions, les émissions d'énergie auxquelles elles donnent lieu, et les phénomènes de transport interplanétaire de matière solaire. Il met en œuvre, outre des observatoires de nombreux pays, plusieurs satellites dont l'un, baptisé Solar Maximum Mission (S.M.M.) et lancé en février dernier par la NASA, a été conçu spécialement pour cette occasion.

Pour chacun des trois thèmes, et durant certaines campagnes, les partenaires échangent quotidiennement leurs informations ; cela permet, par exemple, de pointer le plus grand nombre possible d'appareils sur une région précise du Soleil, quand on a de bonnes raisons de penser qu'elle va être le lieu d'une activité intéressante. Entre le 16 mai et le 30 juin derniers, par exemple, près de trois cents phénomènes éruptifs ont ainsi pu être observés conjointement sous tous leurs aspects.

La mise en orbite du satellite S.M.M. avait connu un retard important. Grâce au Soleil, lui aussi « en retard », cela a cependant été sans conséquences : le cycle 20, dont l'activité a été assez faible, a en effet duré treize ans, soit deux ans de plus que la moyenne. Tous les moyens sont donc actuellement en œuvre pour récolter une moisson d'autant plus abondante d'informations que, comme prévu (3), le cycle 21 devrait être parmi les plus actifs de ce siècle.

Certaines inconnues

Les chercheurs espèrent ainsi — quand seront réalisés, dans le courant de l'année prochaine, le dépouillement et la confrontation de toutes leurs observations — pouvoir lever certaines inconnues. De ces données de quantité et de qualité sans précédent, ils espèrent tirer une meilleure compréhension de ce qui se passe à la surface du Soleil, et, plus largement, pouvoir tester les modèles théoriques actuellement débattus sur la nature des processus à l'intérieur des étoiles : après tout, s'il n'était si proche, et donc si accessible à l'observation, le Soleil ne serait — pour eux sinon pour les autres habitants de la Terre — qu'une étoile parmi beaucoup d'autres.

XAVIER WEEGER.

(3) On peut prévoir si un cycle sera très actif ou non par plusieurs méthodes, notamment en utilisant des données qui paraissent liées à des phénomènes précurseurs : deux à trois ans après un maximum solaire, on observe un flux important de vent solaire, en provenance de « trous » dans la couronne du Soleil, au niveau des pôles, et qui semble annoncer le cycle suivant.

Un aventurier méconnu de l'égyptologie : ÉMILE PRISSE D'AVENNES

Ingénieur, archéologue, homme de lettres et artiste, Emile Prisse d'Avennes, généreux aventurier à qui nous devons quelques pièces importantes des collections égyptologiques françaises, est en passe de tomber dans l'oubli. Le centième anniversaire de sa mort, l'année dernière, est passé totalement inaperçu. Mme Catherine Chadefaud, agrégée d'histoire, a tenu à combler cette lacune.

FILS d'un modeste intendant du prince de Talleyrand, Emile Prisse d'Avennes, né en 1807 à Avesnes-sur-Helpe, descendait des Price of Aven and Carnavon, famille galloise émigrée en Flandre au cours du dix-septième siècle. Double clin d'œil du destin, ce patronyme ancestral préfigure le nom de sa ville natale et celui d'un autre Carnarvon qui, bien des années plus tard, découvrit la tombe de Toutankhamon. Très tôt orphelin, Emile fut aidé par un prêtre qui le fit entrer à l'Ecole des arts et métiers de Châlons-sur-Marne. Son titre d'ingénieur devait plus tard lui servir de passeport pour son aventure égyptienne. La générosité de ses sentiments l'entraîna, alors qu'il n'avait que dix-neuf ans, à s'engager aux côtés des Grecs qui combattaient pour leur indépendance.

Se fondre dans la foule

Ce contact précoce avec une vie d'aventures lui en donna-t-il le goût ? Quelques années plus tard, Prisse était secrétaire du gouverneur général des Indes. Puis il fut attiré en Egypte par les perspectives qui s'offraient aux techniciens étrangers que le vice-roi Méhémet Ali recrutait pour moderniser son pays. Prisse, au service de l'administration turque — ce qui lui valut *a posteriori* les venimeuses calomnies de Maxime Du Camp, — fut employé comme ingénieur civil hydraulicien. Il faisait partie des cadres étrangers les plus brillants et eut à former des officiers de l'armée égyptienne. Professeur de topographie à l'Ecole d'artillerie, sa carrière dans l'administration fut cependant abrégée par l'animosité qu'il vouait à son directeur Abdallah Bey. Un jour où celui-ci l'avait menacé de la kourbache (une cravache), Prisse vint lui apporter sa démission, armé de pistolets chargés et d'un poignard, le menaçant de lui casser la tête si on tentait de le faire arrêter.

Libéré de son contrat avec l'administration turque, il se mit à explorer la Haute-Egypte, vêtu d'une *gallabieh* (grande robe en coton) et se faisant appeler Edris Effendi par les fellahs. Son excellente connaissance de l'arabe lui permettait de se fondre dans la foule égyptienne et de faire une exceptionnelle moisson d'informations sur les coutumes et la vie quotidienne. Cependant, son but principal était de retrouver les vestiges de la civilisation pharaonique. Remontant le Nil jusqu'en Nubie, il découvrit la masse imposante des deux temples rupestres de Ramsès II à Abou-Simbel en 1838. Puis il revint dans la région de Louqsor, où le vice-roi faisait détruire les pylônes sud du temple pharaonique de Karnak. Les blocs de démolition étaient destinés à alimenter la poudrerie locale. Prisse remarqua, dans les décombres, des bas-reliefs étranges provenant, d'après les inscriptions encore visibles, des constructions du roi hérétique Akhénaton. Il parvint à sauver l'un de ces bas-reliefs, qui fait aujourd'hui partie des collections du Louvre.

Le vice-roi imposait aux fellahs, pour l'aider à construire des bâtiments ou à alimenter les poudreries, de lui fournir un quintal de pierre par feddan cultivé (1). Aussi la destruction des monuments antiques allait-elle bon train. Prisse sentit ses scrupules s'évanouir. D'autant plus qu'il avait appris l'arrivée prochaine (en 1843) de la mission prussienne de Lepsius, envoyée en Egypte dans le but avoué d'enrichir les collections du musée de Berlin. Les bas-reliefs de la chapelle de Thoutmosis III (connue sous le nom de « chambre des ancêtres ») étaient convoités. A Karnak, Prisse décida de faire démonter la chapelle malgré les difficultés de l'opération. Il fit desceller les blocs pendant la nuit ; on scia ceux-ci afin de n'emporter que les surfaces ouvragées.

Tout était achevé et on venait d'emballer les reliefs lorsque Prisse reçut la visite des soldats du chef de district, venus pour confisquer les caisses. Sa cange (bateau à fond plat) fut mise sous séquestre, et il ne put la libérer qu'après un mois de pourparlers et de bakchichs.

Alors qu'il faisait route vers Alexandrie, son bateau croisa, aux environs de Béni-Hassan, à 400 kilomètres au sud du Caire, l'embarcation de Lepsius. Prisse invita celui-ci à prendre le café à bord et le savant prussien parla des projets de son expédition, ignorant qu'il était assis sur les caisses contenant les bas-reliefs qu'il convoitait ! Il fallut encore une année de démarches et de ruses à Alexandrie pour parvenir à faire embarquer cette cargaison à bord d'un bateau à destination de la France. De retour à Paris, Prisse fit don du précieux monument à la Bibliothèque nationale.

Décoré de la Légion d'honneur, seule récompense dont il fut gratifié, il refusa de prêter serment au roi. Son nom fut prononcé lors de la vacance de divers postes officiels (2), mais son incapacité à composer fit que jamais il n'accéda aux charges flatteuses ou aux honneurs. Quinze années après son retour en France, Prisse reçut de l'empereur Napoléon III la seule mission officielle qu'il ait jamais obtenue : relevés et acquisitions d'antiquités, levée hydrologique du delta du Nil.

Triste destin

La passion de Prisse pour l'art ancien ne s'est jamais démentie. Le vice-roi l'a d'ailleurs si bien compris qu'il ne lui accorde son *firman* de voyage (autorisation officielle de circuler dans le pays) que sous la condition qu'il n'emporterait aucune antiquité. C'est à l'art musulman que Prisse s'intéressa alors. Parcourant les vieux quartiers du Caire, il remplit ses carnets de notes et de croquis et fit l'un des premiers reportages photographiques sur l'art musulman ancien. Nombre des merveilles architecturales dont il a rapporté les images sont aujourd'hui disparues. Il faut croire qu'il eut lui-même conscience de la menace qui pesait sur ces chefs-d'œuvre car la terrasse d'une mosquée s'effondra sous ses pieds pendant qu'il en effectuait le relevé...

Triste destin que la fin de cet homme généreux, épris de justice, qui mourut abandonné de tous. Le 10 janvier 1879, Emile Prisse d'Avennes s'éteignait rue Vaneau, à Paris. Peu de temps avant, par un dernier coup du destin, son épouse, à court de ressources, avait été obligée de vendre l'immense bibliothèque qu'il avait réunie, ainsi que des dessins et gravures inédits.

(1) Le feddan équivaut à 4 200 m2.

(2) Une chaire au Collège de France, la direction du Musée du Louvre.

LIVRE

■ DO YOU SPEAK SCIENCE ?, par Marc Défourneaux, chez Gauthier-Villars, 200 p., env. 82 francs.

Malgré les gémissements et les déclarations officielles, les scientifiques français continueront à écrire leurs articles en anglais, à s'exprimer dans cette langue au cours des colloques internationaux. La recherche mondiale se fait, pour 94 %, hors de France, et neuf chercheurs sur dix ne lisent pas le français. Notre langue a, d'ailleurs, la réputation d'être difficile, et rien n'a été fait pour corriger cette impression.

Mais écrit-on vraiment en anglais ? Ce n'est pas toujours l'impression de nos voisins d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique, qui découvrent souvent un « anglais » qu'ils ne connaissent pas !

C'est pour venir en aide à ceux qui s'improvisent anglophones que Marc Défourneaux a écrit *Do you speak Science ?* Il a repéré bon nombre de pièges, de locutions spécifiques, auxquels les dictionnaires usuels attachent peu d'importance, mais qui se présentent fréquemment dans la communication scientifique. Si vous savez dans quel cas on emploie *current* et dans quel cas on emploie *flow* pour rendre le nom français « courant » ; si vous savez prononcer a (b + c) ; si vous savez que *dynamics* est un singulier... tant mieux. Si vous ne le savez pas, *Do you speak Science ?* pourra vous être utile.

CORRESPONDANCE

Le blé

M. Jacques Moal, délégué général de l'Union des syndicats des produits amylacés, nous précise à propos de l'article sur le blé (le Monde du 13 août) :

Les industriels français producteurs d'amidon et de gluten de blé sont au nombre de trois. Deux d'entre eux sont à capitaux exclusivement français et utilisent des procédés qui leur sont propres ; le troisième a un capital possédé pour 66 % par des entreprises françaises et pour 33 % par une entreprise britannique.

D'autre part, nous avions écrit que l'amidon est extrait principalement de maïs américain. M. Moal indique :

L'industrie française couvre une partie très importante de ses besoins en maïs d'origine métropolitaine. Cette proportion sera sensiblement supérieure à la moitié à l'issue de la campagne qui s'achève.

D'autre part, les différentes céréales permettent toutes l'obtention de l'amidon, mais elles conduisent nécessairement à l'obtention de sous-produits, autres que l'amidon et la fécule. Ces sous-produits ont des caractéristiques et des marchés différents, et la nature des choses veut que les débouchés des sous-produits du maïs soient beaucoup plus vastes que ceux des autres produits.

EN TOUTE LOGIQUE

PILE OU PILE

Problème n° 181

Deux joueurs jouent à lancer une pièce, à raison d'un lancer chacun son tour. L'objectif est d'obtenir pile. Dès que la pièce tombe en montrant sa face pile, la partie s'arrête et celui qui vient de la lancer est vainqueur.

Bien sûr, celui qui lance en premier a plus de chances de gagner que son adversaire. Mais quelles sont les chances exactes des deux joueurs ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »)

Solution du problème n° 180

$4\,950\,625 = 2225^2$ est le nombre remarquable de Denys Schmitt, qui se décompose de deux manières en juxtaposition de carrés :

$4 = 2^2$ et $950\,625 = 975^2$

$49 = 7^2$ et $50\,625 = 225^2$

Il suffit d'ailleurs de le multiplier par 100 pour obtenir un nombre qui satisfait également aux mêmes conditions.

PIERRE BERLOQUIN.







A partir de données épidémiologiques

LA CHINE A ENTREPRIS UNE PROPHYLAXIE DU CANCER

La récente publication de plusieurs études vient de confirmer — en les recensant — les liens pouvant exister entre les processus cancéreux et l'environnement (« le Monde » du 10 et daté 21-22 septembre).

L'une des communications faites au cours du dernier symposium de géocancérologie (1), et qui sera prochainement publiée dans la revue britannique *Carcinogenesis*, a fait état des derniers résultats expérimentaux dans la recherche des causes du cancer de l'œsophage en Chine.

Certaines provinces chinoises connaissent, en effet, un taux *particulièrement élevé* de mortalité par cancer de l'œsophage. Depuis 1969, deux études épidémiologiques ont été réalisées, touchant plus de cinquante millions de personnes. L'analyse effectuée par l'Institut de recherche sur le cancer de Pékin montre que, si le taux moyen de mortalité du cancer de l'œsophage en Chine du Nord est d'environ trente-sept pour cent mille, il peut atteindre cent quarante pour cent mille dans certaines contrées (régions de Linxian dans la province de Honan). De véritables *« zones chaudes »* ont ainsi pu être définies, à partir desquelles les incidences vont en décroissant.

La distribution de l'affection en fonction de l'âge — aucun cancer n'est observé avant trente ans et la fréquence maximale de la mortalité se situe entre soixante et soixante-neuf ans, — la constance des données depuis près de quarante ans, l'atteinte équivalente des deux sexes, sont autant d'éléments plaidant en faveur d'une origine « écologique » du processus cancéreux, d'autant que des études parallèles portant sur les taux de cancers de l'œsophage chez les oiseaux domestiques âgés de plus de six *mois concluaient à une étroite* correspondance entre les incidences humaines et animales.

Les études épidémiologiques entreprises et les résultats expérimentaux obtenus ont mis en évidence que certaines habitudes alimentaires, *comme la consommation* de légumes marinés (dont les extraits se sont révélés cancérigènes chez le rat) ou celle de nourritures contaminées par des moisissures peuvent, à partir de facteurs environnants (taux élevés de nitrates et de nitrites, déficience en molybdène), faciliter la synthèse de nitrosamines, substances déjà connues pour leur forte potentialité cancérigène (*le Monde* du 7 septembre 1976).

Il n'est cependant pas encore possible d'établir une hiérarchie entre ces différents facteurs, et notamment de faire la part parmi eux des « initiateurs » et des « promoteurs ». En outre, dans les zones de haute mortalité, des dépistages de masse, par frottis cellulaires, *ont été entrepris, permettant* d'établir que certaines modifications structurales (hyperplasie) du revêtement interne de l'œsophage pouvait, chez certains sujets, évoluer vers une lésion maligne, alors que ces mêmes modifications pouvaient, chez d'autres sujets, se normaliser spontanément. Sur la base de ces données, les autorités chinoises ont mis en œuvre, dans les régions concernées, d'importantes mesures prophylactiques concernant la réduction des taux de nitrates et de nitrites dans les eaux de boisson, la modification des habitudes alimentaires, l'addition de molybdène dans le sol, et le traitement médical des hyperplasies à base de vitamine A et C et *de préparations de plantes* chinoises.

Ces travaux s'inscrivent dans une gigantesque étude épidémiologique menée de 1973 à 1976 et portant sur 850 millions d'habitants, probablement l'une des études exhaustives les plus importantes jamais réalisée dans le monde.

Elle révèle que le cancer est la deuxième grande cause de mortalité parmi les hommes en Chine, après les maladies respiratoires, et la troisième chez les femmes, après les maladies respiratoires et les affections cardiaques.

(1) *Epidémiologie et étiologie du cancer de l'œsophage en Chine*, par les docteurs S.-J. Cheng (Chine) et I. Chouroulinkov (C.N.R.S., Institut de recherche scientifique sur le cancer (Villejuif).

LES TROISIÈMES JOURNÉES DU RACHIS A L'HOPITAL BEAUJON

Lombalgies et « anarchie thérapeutique »

Le traditionnel « mal au dos », ressenti dans la région lombaire — symptôme traduit en langage médical par « lombalgie » — ne résume pas à lui seul l'ensemble des affections qui peuvent toucher la colonne vertébrale. Il est pourtant, et de loin, le principal motif de consultation concernant le rachis (colonne vertébrale), tant en médecine générale qu'en rhumatologie. Aussi les « Troisièmes journées du rachis de l'hôpital Beaujon », qui ont réuni à Paris, les 18 et 19 septembre, près de cinq cents spécialistes français et étrangers, consacraient-elles une journée entière à la lombalgie et aux récentes acquisitions concernant le traitement de la sciatique, l'une de ses principales complications.

En matière de « mal au dos », tout est à la fois simple et complexe. Facile à diagnostiquer dans sa forme transitoire où le plus souvent le repos est la thérapeutique essentielle, la même affection, dans ses formes chroniques et invalidantes, devient un véritable « casse-tête » pour le praticien généraliste, rhumatologue, ou neuro-chirurgien. On estime que, passé quarante ans, *80 %* des *« malades »* risquent de souffrir, un jour ou l'autre, d'une lombalgie, pathologie aux multiples causes, qui englobe à la fois la petite « raideur » transitoire de la région lombaire et la douleur invalidante quasi permanente.

Les spécialistes *s'accordent* pour penser que la douleur, qui survient le plus souvent à l'occasion d'un effort ou d'un faux mouvement, a pour siège principal un ou plusieurs des disques intervertébraux de la région lombaire. Ce sont des facteurs traumatiques ou dégénératifs qui expliqueraient l'apparition de ces « discopathies » et, partant, de la lombalgie. Mais, à la simplicité apparente des causes, correspond une somme d'incertitudes. *« Il règne, en ce qui concerne la lombalgie*, a notamment déclaré le docteur Michel Benoist (hôpital Beaujon), *une véritable anarchie thérapeutique.* » Cet état de fait peut être relié à l'absence de parallélisme entre les symptômes cliniques et les images radiologiques (ce qui rend difficile la recherche précise du diagnostic de la lésion) et à la « *dimension psychologique* » du message douloureux dans lequel les aspects psychosomatiques ne peuvent être négligés.

Le repos périodique, l'usage épisodique d'un corset, des « infiltrations » de corticoïdes et des prescriptions médicamenteuses (décontracturants, antalgiques et anti-inflammatoires) peuvent, avec une rééducation du maintien, être suffisants chez certains sujets. On ne possède cependant aucune étude contrôlée quant à *l'efficacité* comparée de ces divers traitements et surtout aucun d'entre eux ne permet, au vu de l'état du patient, de formuler un pronostic. Le risque majeur demeure la transformation progressive de l'état de lombalgie aiguë à celui de lombalgie chronique, véritable handicap physique et social. Mais, même dans ce dernier cas, comme l'a souligné le professeur J. Cauchoix (hôpital Beaujon), le traitement chirurgical — qui consiste en une immobilisation définitive réalisée grâce à un blocage artificiel (arthrodèse) de l'articulation intervertébrale — ne doit être envisagé que dans un nombre de cas très limités.

On reste, d'autre part, dans l'ignorance la plus totale en ce qui concerne l'épidémiologie et l'importance économique de la lombalgie. Comme l'a rappelé le docteur Bernard Porcher (Caisse nationale d'assurance-maladie), la seule approche statistique satisfaisante *que l'on puisse tenter* dans ce domaine est celle que fournissent les accidents du travail, soit pour la seule région de Paris trois mille cinq cents cas (6 % des accidents du travail). Une invalidité permanente partielle à un taux de 10 % en moyenne est accordée dans 12 % des cas. Ces données ponctuelles ne traduisent, en fait, que fort mal l'ensemble d'un problème qui se chiffre, selon une estimation de la Caisse nationale d'assurance-maladie, à 400 millions de francs annuels pour les seuls accidents du travail, et à *10 milliards de francs pour* la pathologie rachidienne dans son ensemble.

Un coût de 10 milliards

Les points d'interrogation concernant l'épidémiologie ne doivent cependant pas dissimuler que la lombalgie correspond, dans bon nombre de cas, à l'exercice de professions particulières (chauffeurs routiers, ou conducteurs de tracteurs, par exemple).

« Pourquoi, s'est interrogé le professeur Marcel-Francis Kahn (C.H.U. Bichat), *alors qu'aucun doute ne subsiste plus quant à l'existence de conditions de travail génératrices de lombalgies chroniques, n'envisage-t-on pas le classement de ces affections au tableau des maladies professionnelles ? Le plus souvent,* a-t-il poursuivi, *les taux d'incapacité permanente partielle accordés par les caisses de Sécurité sociale ne compensent en aucune manière les pertes de gains qu'occasionne l'installation de la maladie, et ce d'autant que les sujets électivement touchés — les travailleurs manuels — sont précisément ceux pour qui les tentatives de reclassement professionnel sont pratiquement vouées à l'échec. »*

En outre, de l'avis de certains spécialistes, la *« non-reconnaissance »* de l'affection à son stade précoce pourrait constituer un élément accélérant le passage à la chronicité. *« D'une façon générale,* a conclu le docteur Benoist, *on peut dire que les relations entre le malade lombalgique, son praticien, et les caisses de Sécurité sociale, sont beaucoup trop tardives. »*

JEAN-YVES NAU.

LE TRAITEMENT DES SCIATIQUES

Un procédé pour éviter l'intervention chirurgicale

Peut-on guérir d'une sciatique persistante sans subir d'intervention chirurgicale ? Au vu des communications présentées à l'occasion des Journées du rachis, il semble que l'on puisse fonder de sérieux espoirs dans ce domaine grâce à une technique originale qui fait progressivement la preuve de son efficacité et de son inocuité. Le symptôme essentiel de la sciatique — une douleur suivant le trajet d'une racine du nerf sciatique — est, dans l'immense majorité des cas, dû à un « conflit discoradiculaire », où l'élément central (nucleus pulposus) *d'un disque intervertébral de la région lombaire vient comprimer et « irriter » une ou plusieurs racines nerveuses. Comme pour les lombalgies, le repos, les médicaments (antalgiques, anti-inflammatoires, corticoïdes en infiltrations), les lombostats plâtrés et les tractions ou manipulations vertébrales, constituent un arsenal thérapeutique grâce auquel le praticien parvient fréquemment à soulager le patient.*

Cependant, dans un certain nombre de cas, les résultats demeurent défavorables, et la douleur persiste plusieurs mois, quelles que soient les méthodes utilisées. Pour ces malades, l'appel au chirurgien est nécessaire. Ce dernier réalise alors une ablation du disque intervertébral concerné. Mais la nucléolyse, technique expérimentée en France depuis plusieurs mois, pourrait permettre à ces malades de « faire l'économie » de cette intervention chirurgicale.

Le procédé consiste à réaliser une destruction chimique (lyse) du nucleus pulposus *grâce à une injection dans le disque intervertébral de chymopapaïne (préparation purifiée d'enzymes provenant du latex du papayer)* (1).

Cette technique fut expérimentée entre 1963 et 1967 aux Etats-Unis, où elle devait soulever de violentes polémiques. Un important conflit opposa, notamment, les orthopédistes et les neurochirurgiens américains, ces derniers contestant l'efficacité de la nucléolyse et émettant de sérieuses réserves quant à son inocuité. Après le retrait du produit du marché américain par son fabricant (le laboratoire Travenol), cette technique fut largement diffusée au Canada (où environ vingt-quatre mille patients furent traités selon ce procédé) et en Europe (neuf cents).

Selon le docteur Michel Benoist (hôpital Beaujon), une bonne sélection des patients et de parfaites conditions de réalisation permettent d'espérer une guérison dans 70 % des cas. Le risque majeur — bien qu'exceptionnel — réside dans un choc allergique consécutif à l'introduction dans l'organisme d'une protéine étrangère. C'est pourquoi, le plus souvent, malgré la simplicité du geste, les équipes médico-chirurgicales préfèrent le réaliser sous anesthésie générale. La nucléolyse est actuellement pratiquée en France à l'hôpital Beaujon et à l'hôpital Foch. Sa diffusion dans l'ensemble des centres hospitaliers devrait se heurter à une difficulté : la nécessité de faire une demande d'importation du produit, la chymopapaïne n'étant pas, en effet, commercialisée en France.

J.-Y. N.

(1) L'injection intradiscale de chymopapaïne entraîne une nucléolyse par hydrolyse des chondromucoprotéines sans action sur le collagène. En revanche, cette substance est dotée d'une toxicité nerveuse importante, par action sur la microcirculation, ce qui rend indispensable la certitude de bien l'injecter dans le disque intervertébral et non au contact de la moelle épinière.

UNESCO

La vingt et unième conférence générale s'ouvre à Belgrade

Le rôle des médias une nouvelle fois en question

La vingt et unième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) s'ouvre ce 23 septembre à Belgrade. Quelque quatre mille délégués représentant les cent cinquante et un Etats membres ainsi que des organisations « non gouvernementales » vont siéger pendant cinq semaines dans la capitale yougoslave (jusqu'au 28 octobre). Les travaux auront lieu dans le moderne et luxueux complexe Sava Centar inauguré en 1977 avec la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. C'est la deuxième fois que la conférence générale de l'UNESCO est réunie « hors siège » (la première le fut à Nairobi en 1976), mais c'est la première fois qu'elle est accueillie par un pays du groupe socialiste.

La conférence générale de Belgrade ne fera peut-être pas date dans les annales de l'UNESCO. Non pas que les sujets brûlants ou importants soient absents du débat, mais parce que l'on va revenir une fois de plus sur des questions amplement *discutées au fil des conférences* précédentes : contribution de l'UNESCO à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, promotion des droits de l'homme, lutte contre le colonialisme et le racisme, désarmement, condition de la femme, analphabétisme, etc.

Les points de friction, eux aussi, risquent d'être les mêmes. On ne manquera pas de s'accrocher sur l'*application* des *résolutions* concernant la politique culturelle menée par Israël dans les territoires arabes occupés. Le comité de vérification des pouvoirs devra arbitrer les inévitables contestations à propos de la représentation de telle ou telle délégation (l'Afghanistan et le Cambodge sont sur la *selette*). Et surtout, la conférence va se saisir encore une fois du dossier qui alimente les *polémiques* depuis la *conférence* de Nairobi : le rôle des médias et plus généralement l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

La dernière conférence générale (Paris, 1978) avait permis l'adoption d'une version définitive de la *« déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationales, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre »*. Adoptée par acclamations — mais non sans réticences — cette déclaration n'a pas comblé le fossé qui subsiste entre les trois grands ensembles régionaux représentés à l'UNESCO. En matière d'information en effet, Occidentaux, pays socialistes et non alignés n'ont pas les mêmes conceptions, même si tous sont d'accord pour constater un déséquilibre flagrant dans le « flux » des informations (au bénéfice des pays nantis).

Le rapport Mc Bride

La déclaration de 1978, loin de mettre un terme à la polémique, ne fait qu'ouvrir le débat. *Certains, comme l'U.R.S.S.*, ont même demandé que la conférence de Belgrade étudie la mise en application de cette déclaration de principe. Pour cela, la conférence dispose d'un outil : le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication (dite « commission Mc Bride ») remis au directeur général de l'UNESCO en février dernier.

En énumérant quatre-vingt-deux propositions pour améliorer la communication entre les hommes, le rapport Mc Bride s'efforce de jeter les bases d'un nouvel ordre mondial de l'information. Ce rapport — qui n'engageait pas l'UNESCO, à la différence de la déclaration de 1978 — va faire l'objet d'un débat à *Belgrade, car le directeur général*, M. Amadou Mahtar M'Bow, va le commenter officiellement. En effet, *« certaines des recommandations de la commission nécessitent des clarifications et des approfondissements »*, explique le rapport Mc Bride diffusé en début du mois.

Si l'on ajoute que la conférence doit aussi examiner le projet de *« programme international pour le développement de la communication »* — qui nécessite une mise de fonds d'au moins cinquante millions de dollars — on comprend que l'essentiel du débat, cette fois encore, portera sur la circulation de l'information à travers le monde et en particulier la déontologie des médias.

Les délégués devront aussi se prononcer sur le budget. Le directeur général propose un « plafond provisoire » de 625 millions 374 000 dollars pour les trois années à venir (1), soit une augmentation comparable à celle de l'exercice précédent (35 %). *Enfin, la conférence devra élire le* directeur général de l'UNESCO pour les six prochaines années. *Peu de surprises à attendre sur* ce point : après la commission nationale française — entre autres — le conseil exécutif a décidé à l'unanimité de reconduire M. M'Bow. La conférence générale devrait ratifier ce choix.

R. C.

(1) L'exercice budgétaire normal est de deux ans, mais l'UNESCO a décidé exceptionnellement de prolonger celui-ci d'un an pour harmoniser son rythme avec celui des autres organisations du système des Nations unies.

La vocation yougoslave

« Notre pays est une sorte d'UNESCO en réduction », répète avec une évidente satisfaction M. Pavlovitch, président de la commission nationale yougoslave de l'UNESCO. Comme l'UNESCO, la Yougoslavie est, en effet, une mosaïque de peuples et de gouvernements. Comme l'UNESCO, la Yougoslavie rassemble des peuples anciennement colonisés (par Venise, l'Autriche-Hongrie et l'Empire ottoman) et des peuples conquérants (la Serbie et ses régions autonomes de Voïvodine et du Kosovo, vestiges de la grande Serbie). Comme l'UNESCO, la Yougoslavie réunit des *cultures différentes : « occidentale »* ou romaine en Slovénie et Croatie ; « orientale » ou orthodoxe en Serbie, *Macédoine et Monténégro* ; « *islamique* » ou turque en Bosnie-Herzégovine et dans le Kosovo. Aucun pays européen ne peut ainsi se prévaloir de trois héritages aussi différents et en même temps contemporains.

Qu'il s'agisse du non-alignement *ou de la stratégie du développement, la politique yougoslave rejoint* en tous points les préoccupations de l'organisation internationale : ne pas s'engager *dans la confrontation* entre les blocs et s'efforcer de promouvoir un « développement endogène », c'est-à-dire de bâtir soi-même son avenir.

On comprend, dans ces conditions, que la Yougoslavie attache tant d'importance au rôle de l'UNESCO — où ses représentants sont particulièrement nombreux et actifs, — et tant de prix au choix de Belgrade comme lieu de rendez-vous de la communauté mondiale.

Compréhension internationale

En Yougoslavie même, nombre d'activités internationales sont *marquées du sceau de l'UNESCO.* Ainsi, l'université Edvard-Kardelj de Ljubljana entretient plusieurs centres *de recherche dont les ramifications* internationales reçoivent une aide logistique de l'organisation *mondiale. A Ljubljana même, la faculté de journalisme a donné naissance à* un centre de recherches en communication sociale, dirigé par un *ancien journaliste, M. Tomo Martelanc*. Ce centre a notamment produit, en 1975, une étude sur « Les émissions *radiodiffusées vers l'étranger* et la compréhension internationale », fondée sur l'écoute systématique de treize radios étrangères. L'intitulé même de l'étude indique bien qu'elle se place dans l'optique de l'UNESCO. Nul doute qu'on en reparlera dans les couloirs du Sava Centar lorsque les délégués aborderont, une fois de plus, le « nouvel ordre mondial de l'information »...

L'université de Ljubljana a *aussi* donné naissance à un institut international de chimie qui s'efforce de promouvoir l'étude des produits naturels. Cet institut, en accord avec le programme de l'UNESCO, se spécialisera dans les produits de la montagne, cependant que son homologue de Bangkok étudiera les produits tropicaux, et celui de Tenerife (Canaries) les produits de la mer.

Grâce au dynamisme de Mme Alexandra Kornhauser, professeur de chimie à l'université de *Ljubljana* et responsable de la délégation slovène à la commission nationale de l'UNESCO, l'institut se développe et gagne en audience. Ses séminaires connaissent une participation internationale, grâce notamment aux bourses de l'UNESCO (2 000 à 3 000 dollars par personne) qui *permettent aux plus éloignés* de payer leur voyage.

A Ljubljana encore vient de naître le centre international pour les entreprises publiques dans les pays en voie de développement. Créé sur l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'ONU, U Thant, le centre n'a vu le jour *qu'en* 1976 et *n'a* véritablement commencé à fonctionner qu'en 1978, dans des locaux *ultra-modernes offerts par la Yougoslavie*.

Toujours en Slovénie, mais cette fois au bord de la mer, à Piran, existe un tout nouveau centre de recherche en biologie marine appelé Maretrac (Marine Research and Training Center), rattaché à l'institut *de biologie de l'université de* Ljubljana. Grâce à des subventions et surtout à des experts de *l'UNESCO*, le centre a entrepris de former des spécialistes d'écologie marine dans les trois continents *riverains de la Méditerranée*. Pendant l'été, il reçoit des écoliers qui s'initient en même temps à la pêche et à la découverte scientifique.

A Skopje, capitale de la Macédoine, on s'intéresse surtout à la sismologie, *notamment* depuis le terrible tremblement de terre de 1963 qui provoqua la mort de plus de mille personnes ; un centre de recherche pour le génie antisismique y *a été créé*.

Sur ce point, l'action de l'UNESCO s'est aussi traduite par une aide directe : après le tremblement de terre au Monténégro du 15 avril 1979 (près d'une centaine de morts et des dégâts considérables au patrimoine architectural), l'UNESCO a débloqué aussitôt 130 000 *dollars pour venir* en aide aux victimes et promis son assistance technique pour la *restauration des monuments* endommagés. Pour Kotor, la ville la plus touchée, ce fut l'occasion d'une deuxième inscription sur la « liste du patrimoine mondial » de l'UNESCO, au titre du *patrimoine en péril. Cinq* autres sites (Plitvice, Split, Dubrovnik, Sopacani et Ohrid) ont pu être *inscrits sur la liste*, ce qui place la Yougoslavie en tête du palmarès de l'UNESCO.

ROGER CANS.

ÉDUCATION

Enseignants et étudiants manifestent à Paris contre « la casse des universités »

Près de deux mille cinq cents universitaires — enseignants, personnels administratif et technique et essentiellement étudiant — ont manifesté le 22 septembre, à Paris, de la place Jussieu au ministère des universités, rue Dutot (15e), pour protester contre les suppressions de diplômes d'enseignement supérieur. Organisée par l'intersyndicale de l'enseignement supérieur FEN, C.F.D.T. et C.G.T., cette manifestation a surtout été un rassemblement de membres du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et de militants de l'UNEF ex-Renouveau, deux organisations syndicales animées par des adhérents du parti communiste.

Pour obtenir le maintien de toutes les habilitations demandées et le rejet des nouveaux modes d'élection des conseils d'université, les adhérents de ces deux syndicats veulent continuer, dans les semaines à venir, la « lutte » contre ce qu'ils appellent la « casse organisée » de l'Université. Les responsables de ces organisations considèrent comme un « recul » le discours de M. Barre le 18 septembre (le Monde du 20 septembre). Cette opinion n'est pas partagée par l'Union nationale inter-universitaire (UNI). Ce syndicat constate que la liste définitive des habilitations « est très proche de celle qui avait été établie par le ministre des universités, qui voit pour l'essentiel ses décisions entérinées par le premier ministre. Les très rares modifications intervenues constituent un phénomène tout à fait normal dans une affaire aussi complexe ».

Le rendez-vous manqué

En tête il y a les élus. Ceints de leur écharpe tricolore, MM. Jack Ralite, Guy Hermier, Mme Colette Privat, députés communistes, et Mmes Hélène Luc et Danielle Bidar, sénateurs, marchent sous une banderole proclamant *« Non à la casse des universités »*. A côté de ces *parlementaires se trouvent des responsables* syndicaux du SNE-Sup, du Syndicat national des *enseignements de second degré* (SNES) — animés par des militants du parti communiste — et de la C.G.T. Derrière, quelques centaines d'enseignants du supérieur manifestent calmement, suivis d'étudiants venus en plus grand nombre crier *« Non, Alice, tu ne casseras pas nos facs ! »*

Sur les trottoirs, de nombreux militants distribuent un tract de la fédération de Paris du P.C.F. expliquant : *« Il faut empêcher ce pouvoir de faire de la France un pays de seconde zone au profit des multinationales à bases américaines ou ouest-allemandes »* et déplorant que *« des dirigeants syndicaux, membres du parti socialiste, utilisent le même langage que le gouvernement »*.

Venus *« en cars »*, explique une adhérente de l'UNEF, d'Aix-en-*Provence, d'Avignon, de Reims*, de Rennes, de Saint-Etienne ou de Besançon, les étudiants crient leur *volonté d' « étudier »* et de refuser la *« casse des universités »*. Les propos varient peu ; qu'ils soient du nord ou du sud de la France, ces jeunes parlent des *« premières victoires obtenues »*, des *« reculs du premier ministre »* et toujours de la *« casse »*.

Ça et là des manifestants portent des pancartes demandant *« la démocratie à l'université »*, *« le droit de vivre et travailler au pays »* et s'inquiétant du *« démantèlement des sciences de l'éducation »*. Une jeune étudiante explique l'importance de cette discipline qui existe *« depuis 1967 ou 1968, je crois, et permet à de nombreux salariés, enseignants ou éducateurs, de se donner une meilleure qualification »*. Energiquement, el.: réfute les propos du ministre des universités et affirme que cette formation concerne de nombreux étudiants et que sa disparition est *« une mesure arbitraire »*.

Appel à la grève générale

Mais déjà le cortège l'emporte. *Car il faut avancer rapidement* pour ne pas être refoulé par une dernière ligne composée de militants au *coude à coude qui ferment la manifestation « officielle »*. Derrière, au-delà d'un petit *no man's land* suivent deux cents à trois cents adhérents de l'UNEF indépendante et démocratique, l'autre UNEF, celle où se retrouvent des militants trotskistes (Organisation communiste internationaliste et Ligue communiste révolutionnaire) et socialistes. Ceux-là scandent, le poing levé, *« Contre Saunier — les étudiants doivent décider — avec l'UNEF — dans l'unité »* et *« Grève générale de l'université »* ; *ils sont reconnaissables au fait qu'ils* n'emploient pas le mot code de *« casser »* et ne font pas partie du cortège officiel.

Au moment de la dispersion, à proximité de la rue Dutot, siège du ministère, dans le quinzième arrondissement, de légers incidents opposent les membres des services d'ordre des deux cortèges. Quelques coups brefs mais violents sont échangés avant qu'étudiants et enseignants ne disparaissent dans les stations de métro voisines.

M. Hermier avait assuré les universitaires que *« le parti communiste français ne ménagerait aucun effort pour prendre avec eux toutes les initiatives nécessaires pour mettre en échec les carences de l'Université française »*. Le parti communiste a tenu ses promesses. *Il était là. Mais ce sont les enseignants* et les étudiants qui ont manqué le rendez-vous.

SERGE BOLLOCH.

CORRESPONDANCE

Mme HÉLÈNE CIXOUS RÉPOND A M. BARRE

« Un acte de vulgarité sexiste »

Une petite phrase prononcée par le premier ministre (le Monde *du 20 septembre) visait Mme Hélène Cixous, enseignante à l'université de Paris-VIII (Vincennes - Saint-Denis), qui lui répond dans le texte ci-dessous qu'elle nous a adressé.*

Lors de la réunion qu'il a tenue le 18 septembre, M. Barre s'est *permis de prononcer la phrase* suivante : *« Un professeur d'anglais de sexe féminin entendait encadrer trois étudiants sur des problèmes généraux de féminité. »* Cette phrase appelle les plus vives protestations. Elle désigne une *femme* sans la nommer, avec une brutalité offensante pour *toute femme : « Un professeur d'anglais »* qu'il ne nomme pas, mais qu'il définit de façon discriminatoire. De couleur noire ? Non. Mais de sexe féminin. Cela dit, la phrase *me* désigne : ne suis-je pas *le* seul professeur d'anglais responsable d'un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) d'études féminines (*et femme* comme il convient *évidemment* à ce type de recherche), et qui exerce dans l'université attaquée au même paragraphe, avec la malveillance réservée à Paris-VIII ? La « périphrase » n'a trompé personne. Les nombreux coups de *téléphone* indignés que j'ai reçus d'universitaires, d'étudiants (es), de journalistes — français et étrangers — en font foi.

Pourquoi cet anonymat *qui* me réduit au « sexe » ? Et pourquoi cette dénonciation calomnieuse ? J'y vois d'abord un *acte de vulgarité sexiste* qui devrait frapper toute honnête personne, en 1980. C'est la formulation *sournoise* d'une misogynie qui, venant du premier ministre, s'annonce donc comme *d'Etat (...)*.

Voici les faits dans leur réalité : les Etudes féminines, fondées en 1975, étaient une formation pionnière, sans précédent dans l'Université française. M. Barre aime le système américain, où fleurissent les *Women Studies* ; mais pas jusqu'à tolérer ce que les *Etats-Unis* en tolèrent ? Quant à la misogynie, la France pourrait donc en remontrer à ses amis américains ! « *Encadrement* » : 3 professeurs, 5 maîtres de conférences, 2 maîtres-assistants, 1 assistant. Le nombre des inscrits participant à la recherche et assistant régulièrement au séminaire que j'animais : au minimum 80 ; jusqu'à 150. Nombre de thèses inscrites entre fin 1975 et 1979 : 22. Nombre de dossiers prêts à inscriptions désormais impossibles, en 1980 : 10. L'écart entre inscriptions et présence au séminaire est normal : de nombreux chercheurs, déjà docteurs fréquentaient le centre. Les *jeunes chercheurs* préfèrent souvent commencer une réflexion *avant* une inscription qui les précipite ; enfin Paris-VIII a toujours favorisé une recherche collective libre. Soulignons que le CNESER (Conseil national *de* l'enseignement supérieur et de la recherche) avait donné à la formation un avis favorable dont le ministère a jugé bon de ne tenir aucun compte.

La suppression des Etudes féminines s'inscrit *dans* la liquidation de tout ce qu'il y a de nouveau en France dans les sciences humaines. La triple censure — de l'universitaire, de la femme, de l'écrivain — (culturelle, socio-professionnelle et symbolique), c'est toute une politique. Répression, paupérisation économique et culturelle, sont les mots d'ordre de cet Etat : toujours plus de pouvoir, toujours moins de pensée. Et ce sont d'abord les femmes qui font les frais de cette politique. Celles qui luttent et celles qui ne luttent pas : la misogynie ne fait pas de distinction.

Le Monde

culture

COMÉDIE MUSICALE

« Les Misérables »

mis en scène par Robert Hossein

Voici enfin ces *Misérables* montées en comédie musicale comme un chant à la fois désespéré, violent et passionnel, comme une épopée de personnages aux oriflammes calcinées, comme un cri de fraternité *et d'amour presque naît. Voici donc* l'univers hugolien qui laisse échapper Jean Valjean, Cosette, Thénardier, Gavroche et Javert, Marius, Fantine et Eponine, avec toute la détresse humaine, la solitude et la misère, l'injustice sociale, le respect de l'individu et cette part de mystique qui est en chacun de nous. Voici avec une foi dans le pouvoir des mots et images, « *la marche du mal au bien,* comme l'écrivait Victor Hugo lui-même, *de l'injuste au juste, de la nuit au jour, de l'appétit à la conscience, de la pourriture à la vie, de la bestialité au devoir, de l'enfer au ciel, du néant à Dieu* ».

Ces *Misérables* marquent un événement : la première réussite complète de la comédie musicale en France. Il est vrai que c'est aussi le premier travail *vraiment sérieux* entrepris dans le genre chez nous. Claude-Michel Schoenberg et Alain Boublil, tirant les leçons de leur première tentative de comédie musicale *(la Révolution française)*, ont pris un engagement au niveau du cœur, développé une parabole populaire et pleine de finesse, fidèle aux impulsions et à la respiration du roman.

Alain Boublil a ensuite écrit les mots des chansons et Claude-Michel Schoenberg une musique qui n'est pas seulement constituée d'airs mais qui épouse les sentiments, les émotions fortes de l'histoire, qui imbrique les actions, accélère le temps, dramatise ou ironise. Et puis Schoenberg et Boublil ont eu l'humilité et l'intelligence de laisser Robert Hossein, le metteur en scène, se donner *littéralement aux Misérables*, inventer au jour le jour sa propre vision avec sa manière spontanée de sentir les choses et de les visualiser, de saisir la vie dans sa plus extrême vivacité, de monter une multitude d'images sur un rythme instinctif, qui emporte tout sur son passage.

La beauté naît du mouvement. Hossein le sait, qui en fait surgir le récit, qui règle sa mise en scène en cinéaste, avec des séquences de signes, de gestes et de silences, avec un sens époustouflant de l'image qu'il construit à la manière d'un peintre : il y a des tableaux grandioses, celui de la dèche à la taverne des Thénardier, celui des gueux encerclant peu à peu Valjean, *celui de la barricade de la rue de la* Chanvrerie, où les personnages crucifiés rompent soudain leur chaîne — tout le long de l'histoire, les gueux, les prostituées, les ouvriers, les victimes portent des chaînes. Cinéaste encore, Hossein travaille aussi dans le détail, le fignole, le développe, lui donne brusquement un rôle essentiel : rendant visite à Marius pour lui escroquer de l'argent, les *Thénardier sont intrigués, fascinés* par le valet qui passe et repasse dans le salon, et le suivent finalement.

Les moyens solides mis à la disposition de Hossein ont été utilisés sans tape-à-l'œil, le plus efficacement possible. Le décor, simple, est transformable à volonté et Hossein lui-même a travaillé sur le jeu de lumières pour maîtriser jusqu'au *bout cette fresque du cœur jouée* remarquablement par toute la jeune troupe de comédiens-chanteurs. On retiendra cependant Maurice Barrier (Jean Valjean), plein de force et de fermeté, Yvan Dantin (Thénardier), dans une étonnante composition de rapace tour à tour ruisselant de pourriture et drôle, et Marianne Mille (Eponine), qui a une bien jolie voix.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports, 20 h. 30.

PATRIMOINE

Dans les quartiers du cinéma

A côté des définitions du « patrimoine », dont cette année nous aura abreuvés, certaines *au souffle court, ou très court*, comme cette publicité de la Caisse d'épargne qui en fait une affaire de noisettes, d'autres plus généreuses, plus complexes, et qui dépassent une vision chauvine de l'Hexagone, il en est une, moins optimiste, dont on ne peut pas faire l'économie. Devient, en *effet*, patrimoine ce qui d'ores et déjà est perdu, *ou ce qui* est en *grand danger* de l'être. C'est, en particulier, le cas des salles de cinéma, des vieilles salles. Comme c'est le cas, et sans doute plus encore, *pour* ces films dont l'incendie récent du *dépôt* du Pontel, près de Rambouillet, a fait mesurer la vulnérabilité *(le Monde* du 5 août) ; pour ces films, dont les couleurs passent aussi vite que *celles d'un vieux sucre* d'orge, et qui, sous l'action seule du temps, sans le concours de l'homme ni de la fatalité peuvent ne pas *faire* long feu.

Sans doute, ceux-ci ont eu leur grand homme en la personne d'Henri Langlois, et ils vont avoir, à partir du 6 octobre, l'honneur d'une vaste exposition au Conservatoire national des arts et métiers. Mais en matière de protection et de conservation, tout *reste*, ou à peu près, à *faire* (comme, d'ailleurs, en matière de circulation des images).

En *revanche*, on s'est inquiété trop tard des salles de cinéma : et là encore l'initiative n'est pas venue du ministère de la culture et de la communication, qui prend le train en marche, à tout petits pas. L'association Eldorado, créée au printemps 1978, en est la locomotive. Une première double exposition, au *cinéma* Eldorado *forcément*, à Paris, et au Festival de Cannes, avait montré l'intérêt de cette architecture, et l'urgence qu'il y avait d'essayer d'en sauver les vestiges *(le Monde* du 3 mai 1979). Depuis, *l'association s'est attachée* au recensement, en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, tout d'abord des salles anciennes, à l'étude de leurs formes, de leur évolution, des possibilités de nouvelles affectations.

La seconde exposition « Le cinéma dans ses temples », actuellement présentée à l'Ecole des beaux-arts, reprend, pour une large part, les éléments de la première, en les étoffant, et *dans une présentation* un peu plus spectaculaire. Un grand néon violet la signale sur le quai Malaquais. Des objets — deux ou trois rangées de fauteuils, des projecteurs anciens, — des affiches, une maquette du cinéma Gaumont, place Clichy (assassiné il y a peu et dont l'orgue, unique vestige, a rejoint cette sorte de musée du patri*moine qu'est devenu le pavillon* de Balfard, à Nogent), ajoutent un peu d'animation aux panneaux de photos et de texte qui restent l'essentiel du propos.

Un livre déployé, en fait, et en grande dimension : le livre que Francis Lacloche, le responsable de l'exposition, doit publier aux Editions du Moniteur dans les *dernières semaines de l'automne.* Dans cet ouvrage, le premier du genre en France, comme dans l'exposition, on retrouvera l'histoire tout simplement passionnante des salles depuis 1895 : salles ambulantes, ou *temples*, dont le Rex à Paris reste le plus vaste souvenir.

Cependant, l'exposition innove avec une série de panneaux *consacrés* à « l'actualité » de ce patrimoine : destructions dans les *pires des cas*, transformations en magasins à grande surface, ce qui n'est pas mieux, ou en « complexes multi-salles », ordinairement sans personnalité, abandons tragiques (mais les orties qui les envahissent pourraient être arrachées un jour), enfin, mais c'est une exception, conservations, restaurations dont les cinéphiles parisiens connaissent deux ou trois *exemples* (la Pagode, le Ranelagh, qui sont d'anciens théâtres...).

Actuellement il ne se passe *pas de semaine qui ne* voie, dans telle ou telle ville de France, disparaître une de ces salles vénérables. Dernier exemple en date, l'Escurial, à Nice, vendu le 3 juillet dernier aux enchères, pourrait être *la victime* des problèmes qu'il pose. C'est la vertu de cette exposition : suggérer des solutions à ceux qui, pour des raisons diverses, ne veulent souvent pas en entendre parler.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, jusqu'au 19 octobre.

MUSIQUE

Le concours d'orgue de Chartres

Un très bon cru

Un grand soleil illuminant joyeusement les fleurs et les feuilles où pointaient à peine les premières rougeurs de septembre, le flamboiement des vitraux peu à peu gagnés par la paix du soir, un excellent programme et des candidats remarquables, tout était réuni dimanche 21 septembre pour faire du septième Concours international d'orgue de Chartres un des meilleurs crus de ces vendanges automnales devenues classiques ; et l'on a eu enfin, après deux sessions décevantes, un palmarès complet : grand prix d'interprétation et grand prix d'improvisation.

Pour la quatrième fois, c'est un Américain, James Kibbie (trente et un ans), qui s'est adjugé le premier, et l'on compte même trois représentants des Etats-Unis dans les quatre finalistes. Mais il est juste de dire qu'un Français de dix-huit ans leur a tenu la dragée haute et aurait peut-être pu l'emporter, n'étaient une certaine nervosité et une difficulté à dominer la gigantesque Toccata *en fa de Bach.*

On sait que Bach convient assez mal au puissant instrument symphonique de Chartres, construit par Gonzalez, et même une œuvre aussi largement conçue que celle-ci s'y trouve peu à l'aise, surtout dans ses premières pages, dont James Kibbie lui-même s'est dégagé avec un peu de peine avant de la conclure avec une lisibilité et un souffle magistraux.

Pourtant, là comme dans les Versets sur le Pange lingua *de Nicolas de Grigny, œuvre merveilleuse assez empâtée sur cet orgue, le phrasé du lauréat nous a paru très accusé, assez raide et peu raffiné. C'est d'évidence un symphoniste, qui a déployé une virtuosité torrentielle dans le* Prélude et fugue *en si majeur de Marcel Dupré, rayonnant de jeunesse et de vitalité, qui s'est achevé dans un ouragan de lumière ; tous les concurrents s'y montrèrent d'ailleurs à leur avantage.*

Restait l'œuvre écrite spécialement pour le concours par Xavier Darasse, Organum III, *une œuvre à l'image de son auteur, pleine de vie et insaisissable, toute zébrée de rayons lumineux, qui bondit dans l'aigu, rêve un moment, pique autour d'un lent* cantus firmus *des lumières qui s'appellent et se répondent dans l'espace, oppose des grognements rageurs à des dessins séraphiques, noue en gerbe des bandes colorées qui se fondent dans un plénum aux belles harmonies floues et s'achève par un violent incendie qui ravage le grave et s'étire vers l'aigu, remplissant peu à peu l'orgue entier de son lyrisme impressionnant.*

Les trois Américains en donnèrent une lecture un peu discontinue et incohérente, et il fallut l'interprétation du jeune Olivier Latry, toute de poésie, de bondissement et de mordant, pour saisir les lignes de force qui relient ces événements a priori *déconcertants et leur donnent un dynamisme intense.*

Les trois finalistes du concours d'improvisation n'avaient pas, exceptionnellement, accédé aux dernières épreuves d'interprétation, mais ils purent faire preuve de leur talent dans la construction instantanée d'une symphonie en quatre mouvements sur deux d'improvisation n'avaient pas, thèmes de Gaston Litaize, l'un vrai et bondissant, propice aux grandes chevauchées sonores, l'autre « recueilli », un peu pataud et contourné.

Le puissant vaisseau ainsi bâti par le Hollandais Ton van Eck a eu le tort de sombrer dans l'académisme, le conformisme de l'écriture et des timbres ; on croyait avoir entendu cette œuvre cent fois. En revanche, la symphonie du vainqueur Jacques Taddei (France, trentre-cinq ans, deuxième grand prix de piano Marguerite-Long en 1973, directeur du conservatoire de Rueil-Malmaison) évitait ces pièges trop évidents en variant davantage les thèmes et en inventant des divertissements ou une ornementation plus imprévue, malgré un final assez banal. Plus d'habileté sans doute que d'inspiration.

L'œuvre de Loïc Mallié (France), moins équilibrée sans doute et plus courte que celles de ses camarades, présentait cependant un intérêt musical assez vif, avec une invention formelle et un travail thématique plus poussés qui tiraient un meilleur parti des thèmes, ne craignant pas de les désarticuler et de les déguiser de façon rafraîchissante, avec une imagination souvent pétillante et une rare sensibilité harmonique. La tradition française de l'improvisation était donc fort bien représentée dans ce concours qui reste par ailleurs l'apanage de la brillante école américaine.

JACQUES LONCHAMPT.

« FINS DE SIÈCLE » au Festival de Lille

M. Pierre Mauroy a présenté jeudi 18 septembre à Paris le Festival de Lille qui sera consacré à deux « fins de siècle », la dernière (1880-1900) et la prochaine (1980-2000) mettant ainsi en parallèle deux grandes époques de mutations industrielles, sociales et culturelles. « Toutes les fins de siècle fascinent et inquiètent. Des forces invisibles sont à l'œuvre. Notre Festival sera une grande rencontre d'artistes au cœur des problèmes économiques et humains, qui se fera sur les lieux de la vie quotidienne, avec les gens du Nord-Pas-de-Calais. Nous souhaitons que le troisième millénaire ne soit pas celui de la culture en conserve, mais celui du rassemblement, de l'échange et de la communication. »

L'an passé, le Festival avait réuni cent mille spectateurs pour cent six manifestations ; on en attend bien plus cette année pour les cent cinquante manifestations qui seront données, avec quelque deux mille artistes, du 11 octobre au 12 décembre, à Lille et dans treize villes de la région.

Pour le volet rétrospectif, il y aura de très nombreux concerts consacrés à une époque qui va de Wagner à Debussy et à Schoenberg, avec, notamment, huit orchestres symphoniques dont cinq étrangers (le Concertgebow d'Amsterdam, le Gewandhaus de Leipzig, le Symphonique de Jérusalem, etc.) mais aussi beaucoup d'expositions, d'animations, de visites guidées, qui permettront de connaître et de comprendre ce que fut la vie de la région au temps de la première révolution industrielle.

Et pour le futur tout proche, on interrogera musiciens, savants et cinéastes, avec des créations d'Aperghis, De Pablo et bien d'autres compositeurs (vingt-cinq premières auditions), une série de stages avec Xenakis et la « machine à composer » du CEMAMU, des journées de l'IRCAM et de la Société internationale de musique contemporaine, une exposition et des conférences sur « la science au futur », une quinzaine cinématographique de la science-fiction, etc.

Hors programme, des concerts de jazz, des séances de musique ethnique, des concerts de musique ancienne.

Pour Maurice Fleuret, directeur artistique du Festival, le but de cette importante série de manifestations, c'est « de reconsidérer le passé qui nous a faits ce que nous sommes, tout en explorant l'avenir que, sans toujours le savoir, nous sommes en train d'édifier ».

★ Renseignements : Palais Rihour, 59800 Lille ; tél. : (20) 52-89-53 ou 52-84-70. A Paris : Maison du Nord - Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 9e).

LETTRES

Une analyse magistrale du nazisme

(Suite de la première page.)

Il sait, dès 1938, que les piliers traditionnels de l'Allemagne de Guillaume II — l'aristocratie, la bureaucratie, l'armée, la bourgeoisie, les Eglises, — ne sont plus que des troncs morts et pourris. Le nazisme a laissé subsister leurs organisations, mais il a attaqué et pulvérisé leurs systèmes de valeurs propres : respect libéral et bourgeois de l'individu, éthique *militaire du corps des officiers* prussiens, sens de l'Etat des fonctionnaires, discipline morale du christianisme allemand. Tout cela a été remplacé par un magma idéologique, dont le trait principal, selon Rauschning, est moins le racisme qu'un goût universel de la violence et de la destruction. L'antisémitisme de Hitler et de ses comparses n'est pas un but en *soi mais une simple* école de la haine : pour apprendre aux Allemands à détruire des hommes, il est plus facile, en utilisant un préjugé ancien, de commencer par leur faire persécuter les juifs.

Les vecteurs sociaux du nazisme ne sont, pour Rauschning, ni bourgeois ni prolétariens, mais populaires et petit-bourgeois. Cependant, les cadres du mouvement *hitlérien* — *déclassés, ratés*, marginaux, asociaux en tous genres — sont réellement extérieurs aux « rapports de production et d'échange », pour employer le vocabulaire marxiste. Ils ne sont pas des réformateurs sociaux mais des éléments « antisociaux ». Leur autonomie doctrinale, leur indifférence morale, sont celles de tous les délinquants, gangsters ou tueurs sadiques.

La méthode générale de Rauschning est celle de Tocqueville, c'est-à-dire l'absence de méthode. Il observe son environnement humain et l'évolution des mentalités. *On soupçonne que sa perception* du nazisme est l'effet d'un réflexe de classe : aristocrate, il ne supporte pas de voir les élites *traditionnelles de l'Allemagne du* Nord subjuguées, hypnotisées par une bande d'aventuriers vulgaires et analphabètes, venus du Sud.

Rauschning n'a pas le calme *nonchalant* de Tocqueville. Il *n'écrit pas* au lendemain d'une grande révolution, mais à la veille d'un *massacre* à l'échelle planétaire, qu'il sent venir et qu'il veut prévenir. Avec le mélange de *raideur et de sensibilité qui fait* le charme de l'esprit prussien, il peint, pour les conservateurs allemands *et* pour les libéraux occidentaux, la structure mentale, la vision du monde des élites nazies. On sent déjà, à plusieurs reprises, dans ce livre, très théorique, le talent narratif et proprement littéraire, qui éclatera dans « Hitler m'a dit », reprise vivante des mêmes *thèmes, mise en scène* effrayante de Hitler et de son entourage (1).

Simultanément rationnel et délirant, le III[e] Reich évalue correctement la force de la France, *nulle*, celle de l'Angleterre, secondaire, celle de l'Union soviétique, plus sérieuse. Les *nazis* ont plus de respect pour le bolchevisme que pour le libéralisme bourgeois. Une omission trahit pourtant le caractère absurde, petit-bourgeois et provincial de la tentative hitlérienne de domination : l'absence presque totale de réflexion sur les Etats-Unis, *première puissance économique* et technologique mondiale dont les personnages aussi divers que Churchill, Trotski et Léon Blum savent déjà qu'ils décideront de l'histoire.

EMMANUEL TODD.

(1) Pluriel « Le livre de poche », réédition 1979.

★ Hermann Rauschning, *la Révolution du nihilisme*, préface de Golo Mann, Gallimard, 370 p. Environ 68 F.

SPECTACLES

THÉATRE

Budget : subventions et nominations

Au cours de la conférence de presse sur le budget du théâtre pour 1981 qu'il a réunie le 22 septembre (nos dernières éditions du 23 septembre), M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, s'est félicité des deux grandes opérations qui seront mises en place l'an prochain : l'installation de la compagnie Renaud-Barrault dans son nouveau théâtre au rond-point des Champs-Elysées, dont les travaux sont entièrement financés par l'Etat, et la nouvelle direction du Théâtre national de Chaillot, confiée à Antoine Vitez, dont la subvention est calculée sur une base annuelle de 33 millions de francs, à réévaluer selon le taux d'inflation. Le ministre a également manifesté le souhait de voir collaborer Antoine Vitez, Jacques Toja, administrateur de la Comédie-Française, et Bernard Lefort, directeur de l'Opéra.

Le budget qu'il va proposer au vote de l'Assemblée est porté à 285 millions de francs, soit une augmentation de 18 %. Au Théâtre national de Strasbourg, le mandat de Jean-Pierre Vincent, qui s'achève le 31 décembre, doit être renouvelé et sa subvention augmentée d'un million. Le TEP, malgré les promesses d'installation dans un lieu neuf à construire, reste dans le vieux bâtiment de la rue Malte-Brun, qui sera consolidé.

Outre l'actualisation de la masse salariale (+ 10 %), plusieurs centres reçoivent un supplément affecté à la création : le T.N.P. (+ 320 000 F.), les centres du Nord et des Alpes (+ 385 000 F), celui de Nice (+ 150 000 F), ceux de Lyon, de Saint-Etienne et de Caen (+ 100 000 F). D'autres reçoivent un supplément au titre de l'animation rurale : les Tréteaux de France (150 000 F), le Théâtre des Pays de la Loire, le Théâtre de Bourgogne - Michel Humbert. Le groupe constitué par Jean-Paul Wenzel, Olivier Perier, Jean-Louis Hourdin, qui doit préfigurer un centre en Auvergne, reçoit un supplément de 250 000 F.

Parmi les compagnies indépendantes dont les augmentations dépassent les 18 % de moyenne : le Théâtre du Soleil, la Compagnie Renaud-Barrault, Peter Brook, René Gonzalès. D'autres sont réajustées : Claude Regy, Bruno Bayen, Robert Gironès, Bruno Boeglin, Jacques Lassalle, mais ni le groupe T.S.E. ni le Magic Circus. Dix compagnies doivent passer « hors commission » avec une subvention qui varie entre 300 000 F et 400 000 F : Viviane Theophilidès et Micheline Uzan, Denis Llorca, Renata Scant (Grenoble), Gaston Jung (Strasbourg), Alain Bezu (Quevilly), André Benedetto (Avignon). Pour ces compagnies, l'Attroupement, le Campagnol), parce qu'elles sont implantées avec une activité permanente, sont étudiées les possibilités d'établir des conventions pluriannuelles leur assurant une stabilité et les moyens de projets à long terme.

D'autre part, Philippe Adrien doit succéder à Antoine Vitez au Théâtre des Quartiers d'Ivry, avec une subvention annuelle de 800 000 F, la part de la municipalité restant à définir. Daniel Mesguich et Jean-Claude Fall prendraient la direction du Théâtre Oblique abandonnée par Henri Ronse (l'Etat donne 1 150 000 F et la Ville de Paris promet 600 000 F), mais le délabrement de la salle est tel que des travaux très importants sont indispensables. D'autres travaux sont en cours, ceux entrepris par Lucien Attoun pour aménager un théâtre près de Montmartre, où il doit installer le Théâtre Ouvert.

Jacques Rosner est reconduit dans sa fonction de directeur du Conservatoire d'art dramatique. Mais la direction du Jeune Théâtre National reste à pourvoir. Six candidats sont en présence : Antoine Bourseiller, Stuart Seide, Patrick Guinand, Pierre Romans. Et Jean-Pierre Miquel, actuellement à Reims, et dont la décision dépend de son installation dans un théâtre de la capitale.

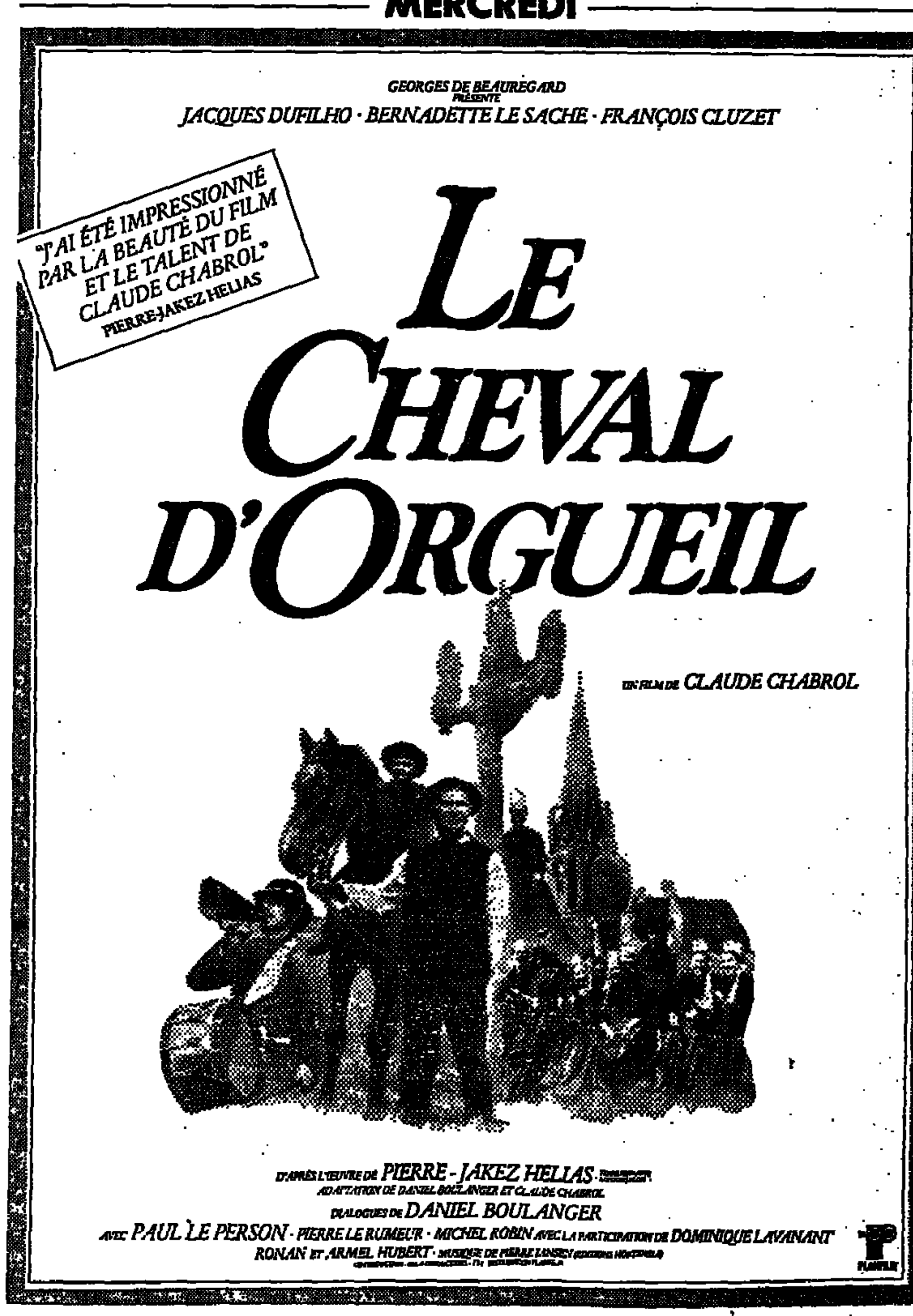
Il a été question de l'Athénée, des négociations sont en cours avec la Ville de Paris, qui doit participer à l'opération. Dans le secteur privé, le ministère souhaite favoriser l'arrivée de nouveaux directeurs, de jeunes professionnels, et la collaboration — la coproduction même — avec des compagnies extérieures, avec des municipalités de province. La part de l'Etat dans le budget du fonds de soutien est augmentée de 1 million de francs.

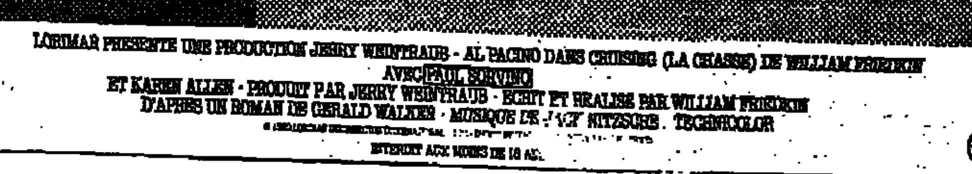
Le ministère subventionne directement certains auteurs, en sélectionnant des textes qui seront publiés aux éditions J.-Cl. Lattès et recevront une sorte d'aide à la production variant entre 50 000 F et 100 000 F. M. Lecat a rappelé qu'il ne fallait pas considérer ce budget comme la première étape d'une action qui suivrait les conclusions et les propositions des commissions réunies l'an dernier (le Monde du 23 août). Il est vrai que les 18 % d'augmentation ne suffisent pas, et de loin, à combler le retard accumulé, et que bien des points ne sont pas abordés : celui de l'inspection des théâtres, puisqu'aucun poste n'est créé, celui de la formation, le ministre se bornant à promettre que les conservatoires municipaux seraient sélectionnés et peut-être aidés.

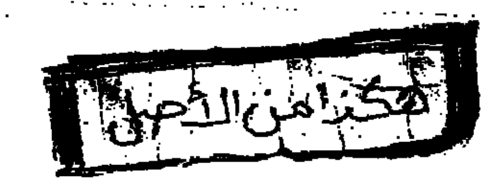
COLETTE GODARD.

■ Le dixième Festival international de Paris du film fantastique aura lieu du 13 au 23 novembre au cinéma Rex, tous les soirs de 20 heures à 24 heures. (1, boulevard Poissonnière, Paris (2e).)









SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 23 septembre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : l'Héritière.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.
TEP (797-96-06), 20 h. : Films.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. R. Desnos.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIX° (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Adolf chez soi.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Azalée. — III, 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : Triboulet existe.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un *clochard dans mon jardin.*
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio d'En-Face (236-16-78), 21 h. : la Traversée.
Terrain-Vague, place des Grès (357-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : D. Herczog.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 15 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 50 : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'Ecume (532-71-16), 20 h. 30 : F. de Torrente ; 22 h. : B. Cocagnac.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V... comme Vian.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-88), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Julos Beaucarne.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Cl. Besson.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Requiem.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Michel Demetriades.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilles Vigneault.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

La danse

Bouffes-du-Nord (249-34-50), 20 h. 30 : le Four solaire (l'Antre temps).

Festival d'art, Montmartre

(387-65-32)
Eglise Saint-Jean, 20 h. 30 : N. et I. Grotkovsky (Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Kreisler).

Festival de musique de chambre de Paris

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Le patrimoine cinématographique français : Dans les rues, de V. Trivas ; 19 h., Cinémathèque québécoise : Eloge du Chiac, de M. Brault ; les Enfants des normes ; A la recherche du passé simple, de G. Dufaux ; 21 h. : le Diable au cœur, de B. Queyzanne.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)

BRONCO BILLY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (575-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belge) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; J., S., L. : Haussmann, 9e (770-47-55).

CHAPITRE II (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (I., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)

LES DOIGTS DU DIABLE (A., v.f.) (*) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), mer., ven., dim., mar.

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES MONSTRES DE LA MER (A., X, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA PETITE SIRÈNE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

PILE OU FACE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE PRÉ (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES SOUS-DOUÉS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sauf sam., dim.).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES VAMPIRES DE SALEM (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE DECAMERON (I., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIERE FEMME (Ital., v.o.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vend., sam., dim. 20 heures.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Royale, 8e (265-82-66), Fauvette, 13e (331-56-86), Napoléon, 17e (380-41-46).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e, (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e 225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e, (276-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). A. Bazin, 13e (337-74-39).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Parnassiens, 14e (329-83-11).

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; George-V, 8e (562-41-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA NUIT DES FORAINS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TIGRE DU BENGALE (A.), LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

YANKS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

> **LES FILMS NOUVEAUX**
>
> AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN, film français de Frank Cassenti : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
>
> LE DERNIER METRO, film français de François Truffaut : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
>
> SIMON, film américain de Marshall Brickman ; (v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
>
> FUREUR SAUVAGE, film américain de R. Lang (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Calypso, 17e (380-30-11).

Les festivals

HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (542-67-42) : Passe ton bac d'abord.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Gigi.

CINEMA FRANÇAIS 1968-1980, Action-République, 11e (805-51-33) : le Théâtre des matières ; le Fils puni.

J. TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I. : 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; 0 h. 30 : Tommy. — II, 15 h. 30 : la Fête sauvage ; 17 h. 30 : Le shérif est en prison ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 18 h. 15 : Un été 42 ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 (+ 24 heures) : Rocky horror pictures show.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD : C Eastwood, B. Gazzara, H Keitel, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Un frisson dans la nuit.

F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : En suivant la flotte.

M. BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

W.C. FIELDS (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Une riche affaire.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Marathon Man ; 20 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Love. — II, 16 h. 15 : la Petite ; 18 h. 20 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 15 : American Graffiti.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I. 15 h. 45 et 22 h. 15 : Easy Rider ; 17 h. 30 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. : Une étoile est née. — II, 13 h. 50 : Chinatown ; 16 h. : Un été 42 ; 17 h. 45 et 23 h. 5 : Midnight Express.

CALYPSO, 17e (380-30-11), I. 17 h. 45 et 21 h. 15 : le Guépard.

SPORTS

VOILE

Le « Grand Pavois » de La Rochelle

Lumières et ombres sur la plaisance

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Le huitième Grand Pavois de La Rochelle — salon à flot consacré uniquement aux voiliers — a fermé ses portes lundi 22 septembre. Tous les records d'affluence ont été battus, en dépit du mauvais temps : plus de deux cents exposants en bateaux différents, dont quarante nouveaux, et vingt-deux mille visiteurs. Pourtant les acheteurs ne se sont pas bousculés : la plaisance essuie un coup de tabac.

Jamais sur le plan de la compétition la saison de voile française n'aura été aussi riche que cette année. Qu'on en juge : les Français gagnent pour la première fois deux Tons Cup, la half (1/2) et la quarter (1/4), ils enlèvent le chambionnat du R.O.R.C. (Royal Ocean Racing Club). De son côté, sans s'y intéresser, Eric Tabarly bat magistralement le record de l'Atlantique. Quant au baron Bich, à force de persévérance et d'argent, il donne à la France une demi-finale dans la Coupe de l'America. Finalement les couleurs nationales n'ont été absentes qu'au rendez-vous olympique de Tallin, pour cause de boycottage.

Dans les coulisses de la voile-spectacle, la réalité est moins brillante : pour les constructeurs de voiliers, 1980 est l'année de la poisse. Leur chiffre d'affaires risque même d'être en baisse. Alors qu'ils avaient progressé de 23 % en 1979 par rapport à 1978 (1 095 millions de francs contre 889). Avec déjà de mauvais présages : la chute des ventes de dériveurs a tourné au désastre (— 33 %), et les petits bateaux de pêche-promenade, que l'on croyait à l'abri, se sont effondrés dans les mêmes proportions.

Les grands chantiers ont essayé de se rattraper sur la planche à voile, mais seul Dufour a su, semble-t-il, s'adjuger une part significative de ce marché. Alors, tous les constructeurs se retrouvent sur le « créneau » des habitables, dont les ventes progressent encore, surtout dans la catégorie des 7 à 9 mètres. Et la concurrence devient redoutable.

Pessimistes et optimistes

Il y a eu surproduction et gonflement des stocks. Avec la crise économique aggravée par l'engorgement des ports de plaisance et un trop plein de bateaux d'occasion, la situation devient inquiétante. M. Robert Chambolle, directeur général de Gibert-Marine (classé dans les six premiers de la profession), dénonce la politique de sur-stockage, qui désorganise les réseaux de revendeurs. « *En se battant*, dit-il, *à coups de rabais et de reprises scabreuses des vieux bateaux, ceux-ci mettent en péril toute la profession.* » Plusieurs maisons réputées déposent leur bilan : Aubin, Conati, Edel, Richard. Leur reprise par des sociétés d'exploitation leur permettra-t-elle d'affronter les prochains coups de tabac ? La question est encore sans réponse. Aussi, en attendant, de nombreux chantiers réduisent-ils la toile. Ou plutôt leurs effectifs : contrats temporaires non renouvelés chez Beneteau, licenciements demandés par Kirié. D'autres diffèrent leurs investissements comme Kelt-Marine qui a renoncé à temps à construire une nouvelle usine.

Quand les ombres voilent les lumières, les rumeurs vont bon train. Sur les pontons de La Rochelle, ces jours derniers, les spécialistes s'intéressaient plus à elles qu'aux navires. Les bruits étaient complaisamment entretenus d'un exposant à l'autre, sans preuve, et farouchement démentis sans plus de preuve.

Alors le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ? M. Philippe Briand, jeune architecte rochelais, répond : « *Il y a les pessimistes ; ils pensent que le bateau, achat irrationnel, va en prendre un coup et pour longtemps. Il y a les optimistes, qui voient en 1980 une accumulation des coups du sort, à commencer par une mauvaise météo. Les gens n'ont pas acheté, mais l'argent existe et il faudra bien qu'il s'écoule à nouveau.* » Entre-temps, la crise aura balayé le terrain, laissant la place aux plus résistants.

Cette explication un peu simpliste, partagée par de nombreux professionnels, ne prend pas en compte quelques chantiers moyens qui se faufilent avec des bateaux de prestige construits à l'unité, tel Pouvreau, en Vendée, spécialisé dans les « bêtes » de course, dont le dernier *Kriter* de Michel Malinovski, ou tel Amel, à La Rochelle, qui se consacre à la croisière de luxe.

FRANÇOIS CAZENAVE.

Avec Olivier de Kersauzon à la barre

UN VOILIER DE 24 MÈTRES VA ÊTRE CONSTRUIT PAR LE GROUPE RIBOUREL

Après *Ricard*, *V.S.D.*, *Seiko*, le *Club Méditerranée* et autres « sponsor », voilà le groupe Jacques Ribourel, numéro un dans le secteur de l'immobilier de loisirs, qui se lance dans la navigation à voile.

La société va en effet faire construire, à l'arsenal de Brest et dans une usine de la SNIAS, un trimaran de 24 mètres dont les bras de liaison seront en fibre de verre et en fibre de carbone. Coût : plus de 3 millions de francs pour quelque dix mille heures de travail. « *Ce devrait être le bateau le plus rapide du monde, avec une vitesse possible de 32 nœuds* », dit M. Jacques Ribourel.

Le bateau — dont le nom n'a pas encore été arrêté — sera barré par Olivier de Kersauzon et devrait être engagé dans la Transatlantique en double, en juin prochain.

ALPINISME

Mort de Lucien Devies ancien président du Club alpin français

Ancien président du Club alpin français, M. Lucien Devies est mort lundi 22 septembre, à Sallanches, à l'âge de soixante-dix ans.

Défenseur inlassable de la montagne, sa carrière alpine débuta en 1930. Il fut le compagnon de cordée des plus grands alpinistes de l'entre-deux guerres, notamment Jacques Lagarde avec qui il ouvrit « la voie des Français », haute de 1 300 mètres, au mont Rose (pointe Gnifetti), qui constituait, à l'époque, un très audacieux itinéraire glaciaire en escalade avec des crampons qui ne disposaient pas alors de pointes avant. Il réalisa également deux grandes premières avec l'alpiniste italien Giusto Gervasutti, en 1934, dans la paroi nord-ouest de l'Olan (3 564 mètres) et de l'arête sud sud-est du pic Gaspard (3 883 mètres), deux courses désormais « classiques » du massif des Ecrins.

Lucien Devies passa également plus de trente années de sa vie à organiser et à promouvoir l'alpinisme en France. Il présida à trois reprises aux destinées du club alpin français (1948-1951, 1957-1963 et 1966-1970), où il s'opposa, notamment, à la construction de nouveaux téléphériques dans le massif du Mont-Blanc, puis encouragea la création des parcs nationaux de la Vanoise et des Ecrins ; enfin, il obtint le classement au-dessus de 2 000 mètres d'altitude du versant français de la chaîne du Mont-Blanc.

Lucien Devies dirigea, de 1948 à 1972, la Fédération française de la montagne et le comité de l'Himalaya, où il fut l'un des inspirateurs des expéditions françaises victorieuses à l'Anapurna, en 1950, et au pilier ouest du Makalu, en 1971.

A la tête des principales instances de l'alpinisme français, ce citadin-montagnard, né à Paris, fut l'un des promoteurs de cette discipline sportive. Il contribua, également, à l'équipement de la montagne en refuges de qualité et à la mise en place d'une organisation efficace des secours pour les alpinistes en difficulté. — C.F.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

AUTOMOBILISME. — *Les deux pilotes de l'écurie Williams, l'Australien Alan Jones et l'Argentin Carlos Reutemann, sont intéressés par la place laissée libre chez Renault après le départ de Jean-Pierre Jabouille. Le Français Alain Prost, qui a toujours la préférence de la Régie, rencontre des difficultés pour se dégager de ses obligations envers Mac Laren et son commanditaire, Marlboro.*

FOOTBALL. — *L'entraîneur du Racing de Strasbourg, M. Gilbert Gress, aurait été licencié par le comité directeur du club, qui s'est réuni le 22 septembre. Cette décision aurait été prise à la suite du différend qui opposait, depuis plusieurs mois, le président du club, M. André Bord, à l'entraîneur, notamment à propos du joueur argentin Carlos Bianchi. Toutefois, la nouvelle ne devait être confirmée — ou infirmée — qu'au terme du match de championnat qui devait opposer, ce mardi 23 septembre, Strasbourg à Nantes.*

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.

18 h 55 Les inconnus.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'anglais pour les petites.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : Frédéric.

20 h Journal.

20 h 30 Magazine : Le grand débat.
D'H. Marque et J. Besançon.
M. Jean Lecanuet s'exprime sur le VIIe Plan, les élections sénatoriales et le problème du chômage.

21 h 30 Document : Les enfants du dimanche.
Près de 100 000 couples français se sont séparés pendant la seule année 1978 et 72 % avait au moins un enfant. Qui sont-ils ces enfants du divorce ballottés entre père et mère qui se les partagent ? Deux avocats un juge pour enfants et une femme écrivain, Marie Cardinal, elle-même fille de divorcés, s'expriment sur la question.

22 h 30 Variétés : Etoiles sur glace.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 30 Les dossiers de l'écran : « le Moustique ».
Téléfilm de M. Frydland. Avec J. Bouise, D. Ceccaldi, C. Rich, J. Monod...
Un film qui n'a d'autre but que d'amuser le public à travers un phénomène nouveau : l'intrusion des hommes de publicité et de propagande dans la politique, afin de mieux « faire vendre » leurs messages aux hommes politiques. Une dénonciation cependant virulente d'un certain cynisme en politique.

22 h Débat : Comment se servir de la télévision pour réussir en politique.
Avec MM. A. Sanguinetti, P. Salinger, M. Bongrand, C. Marti, B. Krief, R. Cayrol et J.-F. Kahn.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps : Les animaux de batterie.

18 h 55 Scènes de la vie de province : Chemins sauniers.
Réal. : E. Monino.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma (cycle les grands westerns) : « le Jardin du diable ».
Film américain de H. Hathaway (1954), avec G. Cooper, S. Hayward, R. Widmark, H. Marlowe, C. Mitchell, R. Moreno (Rediffusion).
En 1880, au Mexique, une femme engage quatre aventuriers pour l'aider à sauver son mari, pris dans l'éboulement d'une mine d'or. Des Indiens les harcellent.
Film d'aventures au suspense continuel, très spectaculaires et avec des personnages aux caractères bien dessinés. Un bon spectacle.

22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.

19 h. 30, Sciences : Les nouvelles images (traitement et/ou synthèse).

20 h., Dialogues franco-danois : « Revivre l'histoire », avec O. Vinding et P. Lamour.

21 h. 15, Musiques de notre temps : La musique américaine aujourd'hui, avec B. Raynaud.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert (en direct de Lyon) : « Concerto en mi mineur » (Chopin, arrangement C. Tausig) ; « Symphonie concertante en mi bémol » (Mozart), « Deux lieder pour alto, mezzo et piano » (Brahms) ; « Variations sur un thème de Rameau » (Dukas), par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo, avec J.-P. Heisser, piano, B. Guiranna, alto, P. Amoyal, violon et N. Denize.

23 h., Musique à Lyon, par R. Koering.

0 h. 5, Les Nuits d'été : Munich (Bruckner, Beethoven, Brahms, Wagner et J. Strauss).

Mercredi 24 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes Sibor et Bora.
13 h. 45, Les contes à trembler debout ; 14 h. 5, Spécial 6-10 ans ; 14 h. 20, Scoubidou ; 14 h. 55, Les infos ; 15 h. 10, Dossier 10-15 ans : Les effets spéciaux ; 15 h. 35, La bataille des planètes : l'île aux sorcières ; 16 h. 30, Les infos ; 16 h. 40, La parade des dessins animés ; 17 h. Feuilleton : La main rouge ; 17 h. 25, Studio 3.

18 h 10 Auto-mag.

18 h 35 L'île aux enfants.

18 h 55 Les inconnus.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les clubs d'investissement.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Série : Frédéric.

19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 30 Théâtre : « Tartuffe ou l'imposteur ».
De Molière. Réal. J. Pignol. Avec M. Galabru, Y. Folliot, N. Serrault, B. Presson...
Pour Michel Galabru, revoir ce classique.

22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Gloire aux instituteurs.
Avec MM. P. Guth (*Lettre ouverte aux futurs illettrés*), J. Vial (*les Instituteurs*), J. Gonthier, D. Delhomme, N. Gault (*les Premières institutrices laïques*), Mmes S. Robert (*Ecoute, maîtresse*), L. Berger (*les Instituteurs d'une génération à l'autre*).

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années folles.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.

15 h 15 Série : Bonanza.
La terre promise.

16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Dino boy ; Maraboud'ficelle ; Félix le chat ; Les paladins de France ; Zeltron ; Sport ; La panthère rose ; Candy.

18 h 10 Cours d'anglais.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Palmarès 80.

21 h 50 Alain Decaux raconte.
Victoria for president.

22 h 45 Histoires courtes.
« Vive la mariée », de P. Nola.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.

18 h 55 Scènes de la vie de province : Wayderlich.
Une émission de M.-C. Audbuy ; réal. : B. Kurt.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : Faustine et le Bel Eté.
Film français de N. Companeez (1971), avec M. Catala, I. Adjani, M. Eggerikx, M. Garrel, F. Huster, G. Marchal, J. Spiesser (Rediffusion).
Une adolescente en vacances épie ses voisins de campagne et connaît ses premiers amoureux.
Des images au maniérisme agaçant, un climat de sensualité assez trouble. Avec des jeunes acteurs qui ont fait, depuis, leur chemin.

22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.

8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un malentendu : l'hystérie et la médecine.

8 h. 50, Echec au hasard.

9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « Charlotte parlote », de M. Bond ; « A chat perché sur un gratte-ciel », de J.-R. Towsend.

11 h. 2, Musiciens français contemporains : P. Hasquenoph (et à 17 h. 32).

12 h. 5, Nous tous chacun : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.

12 h. 45, Panorama : Musique en Suisse.

13 h. 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.

14 h., Sons : A l'esprit par la terre.

14 h. 5, Un livre, des voix : « Quand surgira l'étoile absinthe », de M. Peyramaure.

14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.

15 h. 2, Points d'interrogation : L'évolution actuelle des cultures anciennes.

16 h., Contact.

16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un berger savoyard.

16 h. 50, Actualité : les pouvoirs de la télématique.

17 h. 32, Musiciens français contemporains : R. Gagneux.

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.

19 h. 30, La science en marche : Eloge des théories fausses.

20 h., La musique et les hommes : H.-W. Henze et la littérature allemande de son temps.

22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Scarlatti, Rossini, Paganini, Prokofiev et Moussorgski ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Autour de la comtesse de Dié (les femmes troubadours) : Musique vivante kurde ; Jeux vocaux de la France du Sud ; Les enfants de Montserrat.

11 h. 30, Concert-lecture : Janacek, « Quatuor n° 1 », « Dans les brumes », « Mélodies moraves » et « Journal d'un disparu » ; 13 h. 5, Jazz.

14 h. 3, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : l'individu musicien (Telemann, Mozart, Gluck, Beethoven, Gossec, Weber, Berlioz, Liszt, Ruggles).

17 h. 30, Concert : Récital de piano Kim Woo Paik, « Album d'un voyageur », « Fleurs mélodiques des Alpes » et « la Lugubre Gondole » (Liszt) ; « Ave Maria » (Arcadelt) ; « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; « Lieder » (Schubert) ; « Sposolizio », « Méphisto Valse » et « Bagatelle sans tonalité » (Liszt) ; « Rigoletto » (Verdi, transcription Liszt) ; « Faust » (Gounod, retranscription Liszt) ; 19 h. 50, Kiosque ; 20 h., Musique à la côte Saint-André.

20 h. 30, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : « Sarah la baigneuse », « Mélodies irlandaises » et « les Nuits d'été », par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Cambreling, avec M. Lagrange, soprano, N. Ihara, alto, B. Brewer et L. Pezzino, ténors, P. Guigue, basse.

0 h. 5, Les Nuits d'été : Dresde (Schutz, Weber, Wagner, R. Strauss.).

VU

Le pari nucléaire

En choisissant de diffuser en première partie du magazine « Question de temps » un entretien avec le rameur solitaire Gérard d'Aboville, de préférence à un film sur les surrégénérateurs, réacteurs nucléaires à neutrons rapides, dont la France s'est faite le champion, Antenne 2 aura sans doute donné satisfaction aux téléspectateurs. N'est-il pas dommage cependant, pour le citoyen, pour l'électeur, que le reportage de la B.B.C., destiné à introduire l'important dossier sur les surrégénérateurs ouvert par Antenne 2 et Europe 1 pendant toute cette semaine, ait été, pour cette raison, présenté à partir de 21 h. 35 ?

L'heure d'écoute n'est-elle pas alors trop tardive pour un débat sur un pari nucléaire qui « engage notre avenir, notre conception du progrès, notre indépendance » ? En outre, le film limitait singulièrement le sujet aux problèmes de gestion du plutonium, matière radioactive qui sert de combustible aux surrégénérateurs et dont la manipulation demande quelques précautions.

Au cours de ce préambule, les problèmes — avantages et inconvénients — qu'entraîne la mise en service de telles installations nucléaires n'ont pas toujours été présentés avec la clarté que réclame un sujet aussi difficile et délicat. Antenne 2 et Europe 1 n'ayant pas lésiné devant les moyens — quatre personnalités représentant les quatre grands partis politiques français ont, entre autres, visité différentes centrales surrégénératrices prototypes. — Il reste à souhaiter que les courts reportages présentés au journal télévisé de 20 heures, permettront de décanter ce dossier, dont le point d'orgue sera un débat, lundi 29 septembre, à 20 h. 35, avec la participation des parlementaires « en public et en direct ». — J.-F. A.

TÉLÉFRANCE - U.S.A. : une chaîne payante en langue française

Une chaîne de télévision en langue française Téléfrance U.S.A. propose chaque soir sur l'ensemble du territoire américain trois heures de programmes diffusés de façon payante, par cables et satellite. Mis au point depuis deux ans pour la seule ville de New-York, ces programmes ont été lancés par Jean-Claude Baker, un des fils adoptifs de la chanteuse Joséphine Baker : ils se composent principalement de rediffusions d'émissions de la télévision nationale française (variétés le dimanche, grandes séries le lundi et le mardi, un ciné-club le mercredi, et des morceaux choisis de la télévision française les vendredi et samedi).

UN FEUILLETON NIPPO-AMÉRICAIN

Le succès inattendu de « Shogun »

La chaîne de télévision N.B.C., qui voyait son audience régulièrement décliner depuis plusieurs mois, est peut-être en train de gagner son pari : remonter la pente avec une « *mini-série* » aussi populaire que le fut « Racines » pour sa concurrente A.B.C., il y a trois ans. Car « *Shogun* » *est en train de faire un* « tabac ».

Tiré d'un best-seller de James Clavell, qui raconte l'aventure — *véridique* — d'un navigateur anglais, William Adams, jeté par un typhon, à la fin du seizième siècle, sur les côtes japonaises et qui devient le conseiller du plus grand seigneur de la guerre. « Shogun » est un superbe récit picaresque.

Son adaptation pour le petit écran a coûté 25 millions de dollars et le tournage des douze heures de film a duré six mois au Japon. Trente Américains et cent trente Japonais ont travaillé côte à côte avec le truchement d'une douzaine d'interprètes, ce qui n'a pas laissé de poser un certain nombre de problèmes linguistiques et psychologiques. Le personnage de William Adams, qui, dans le film, se nomme John Blackthorne, est interprété par le comédien anglais Richard Chamberlain ; celui du grand « Shogun » dont il devient le mentor, l'est par le plus célèbre des acteurs japonais, qui a aussi tourné d'innombrables rôles d'officiers japonais dans des films américains sur la guerre du Pacifique : Toshiro Mifune.

Les critiques ont été un peu surpris qu'une petite partie seulement du dialogue japonais soit *traduit en anglais, mais le réalisateur* John London estime que c'est ainsi que John Blackthorne, que les Japonais avaient *baptisé « Anjin-San », voyait les* évènements dont il était le témoin. Au surplus, dit London, ce qui se passe sur l'écran est assez *facile à reconstituer. De fait*, le style du film est emprunté largement aux films de samouraïs dont les auditoires occidentaux *ont été abreuvés ces vingt dernières* années : on roule des yeux terribles, on se bat beaucoup et on s'invective d'une voix de contrebasse eructante.

Les costumes sont somptueux, le rythme soutenu et le suspense ne manque pas. Bref, on ne s'ennuie *pas*. Apparemment, les Japonais sont de cet avis : ramené à deux heures et demie, « Shogun » va être projeté dans les cinémas du Japon. Le *Washington Post*, inquiet sur l'exactitude des détails, a demandé son avis à un Japonais de la capitale fédérale américaine. « Shogun *est OK* », estime Kunio Francis Tanabe.

Bien sûr, les scènes de bataille entre samouraïs sont un peu ternes (on s'étripe pourtant ferme), mais Mifune est un superbe toranaga, le dialogue japonais est excellent et les détails historiques véridiques. Quant aux scènes de crucifixion et de bains d'eau bouillante, M. Tanabe est un peu hésitant, mais il admet que ses ancêtres n'étaient sans doute pas des anges. Un seul point — sérieux — de controverse : Mariko, la ravissante interprète d' « Anjin-San », qui, mariée, a une liaison avec un « barbare », est un personnage inimaginable au seizième siècle. Les Japonaises d'aujourd'hui ne sont pas déjà *tellement « libérées »*, paraît-il.

NICOLE BERNHEIM.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Chaussures d'hiver

Chaussures d'hiver ; on peut enfin les utiliser pour marcher ! Les fabricants retrouvent le bon sens. Les bottes redeviennent fonctionnelles, en style western ou en bottillons à franges ; les escarpins, à cambrures naturelles et petits talons bobine, se retrouvent dans toutes les marques, à porter avec le tailleur ou l'imperméable, comme les ballerines que l'on verra, accommodées aux tenues courtes ou longues.

Il reste que les prix sont très élevés et que l'on a intérêt à faire le tour des boutiques avant d'acheter, notamment dans la *rue du Mesley* (Paris, troisième arrondissement), où sont rassemblés les grossistes et importateurs.

André, c'est trois cent cinquante magasins en France, avec six usines produisant douze mille paires de chaussures par *jour. Des contrôles de qualité* sont organisés tout au long de la fabrication. On trouvera ici des mocassins à talons bas ou moyens et des escarpins.

Bata vient de fêter son cinquantenaire en France, avec trois usines en Moselle, Eure et Dordogne, et trois cent cinquante points de vente. Les formes sont classiques, avec des mi-bottes à la western dans les premiers prix.

Bally développe une gamme de sport sur une semelle ayant l'aspect du crêpe avec des incrustations de peau enveloppant le talon. Cela ressemble un peu à un gateau au moka en veau velours et existe en plusieurs formes, de la chaussure lacée à la botte texane, à sacs coordonnés.

Deux formules chez *Durer* : une collection de diffusion et une réalisée à la main. Des modèles de marche sont bicolores à semelle et talons de crêpe, mocassins à pompons et chaussures à brides, en chevreau passepoilé.

Charles Jourdan appose des nœuds à tous les modèles de ville — ballerines vernies, escarpins plus ou moins habillés, tandis que les bottillons à la texane se parent de hauts talons de cuir.

Monclair s'inspire de Robin des Bois pour les bottillons rustiques à franges, sur semelle de crêpe plate. Les escarpins à bouts ovalisés en chevreau ou veau velours noir ou marron foncé sont à talons de 5 centimètres et fine semelle de cuir.

Dans le haut de gamme, *Andréa Pfister* lance un superbe chevreau noir métallisé pour ses escarpins à décors en trompe l'œil et petits talons bobine gansés de gros-grain. *Mancini* joue le vert bronze et l'améthyste en escarpins, tons passe-partout, notamment pour les fourrures. Le lézard et le crocodile existent en gris, bordeaux et chameau.



BATA : botte western à dessus de cuir blanc orné de surpiqûres multicolores. 229 F.
CHARLES JOURDAN : escarpin à bout carré, petit talon de 5 cm, orné d'un nœud plat.
ANDREA PFISTER : chaussure du soir en velours noir et gros-grain gansé, orné d'un nœud de taffetas et d'une poire de strass. Talon de 7 cm. 845 F. 4, rue Cambon, et 37, rue du Four.

★ **Durer, 94, avenue Victor-Hugo et 28, Faubourg-Saint-Honoré. Andréa Pfister, 4, rue Cambon et 37, rue du Four. Mancini, 20, rue du Boccador et 72, avenue Victor-Hugo.**

NATHALIE MONT-SERVAN.

Hommes en bleu

Le « bleu atlantique » sera pour l'été 1981 la couleur vedette de la mode masculine. A travers les travées du récent S.E.H.M. (Salon européen de l'habillement masculin), on a pu constater l'influence des mœurs et des styles américains : le sport actif sous toutes ses formes, le blazer, la veste dépareillée, *la chemisette* et le tee-shirt aux impressions très variées, sur des pantalons confortables e ncoton désassorti Ajoutons les coupes militaires et des masses de tricots. Les chaussettes comme les chaussures — mocassins et baskets — se verront de loin, en coloris technicolor.

Les couturiers (1) ont réussi une présentation groupée, jugée trop sage par certains. On peut regretter aussi l'absence des créateurs qui préfèrent former un club exclusif. Cacharel, Daniel Hechter, Marcel Lassance, Mic-Mac, Jeff Sayre, Façonnable et Lucien Foncel devraient se joindre à *ce groupe*, porte-drapeau du prestige français. Ainsi ne perdrait-on plus de temps à courir aux quatre coins de Paris pour les rencontrer.

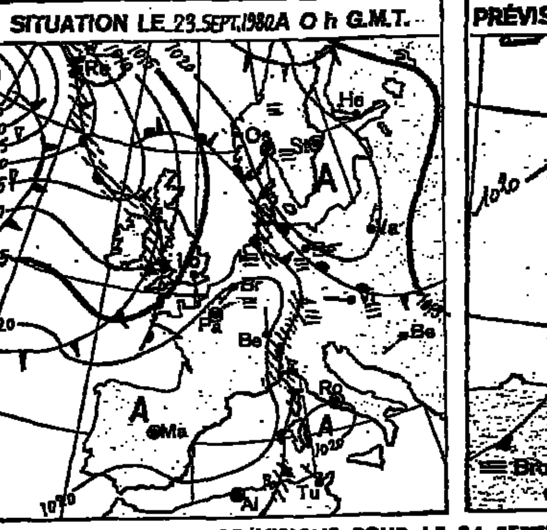
Les affaires dans ce secteur ne vont pas mal. Claude Miserey, nouveau président de la Fédération française des industries du vêtement masculin, annonce de meilleures ventes que prévu sur le marché intérieur où les détaillants, bons gestionnaires, achètent prudemment depuis plusieurs saisons, évitant les aléas de soldes en cascade auxquels sont condamnés leurs collègues du *prêt-à-porter féminin. Les exportations sont en hausse de 15 %* sur le premier semestre de 1979, laissant une balance déficitaire sur le plan des importations. Nous achetons en Extrême-Orient et dans les pays d'Europe de l'Est les premiers prix en chemises, tricots, pantalons et jeans... et aussi les grandes marques *internationales : Burberrys*, Daks, Levi Strauss, entre autres.

N. M.-S.

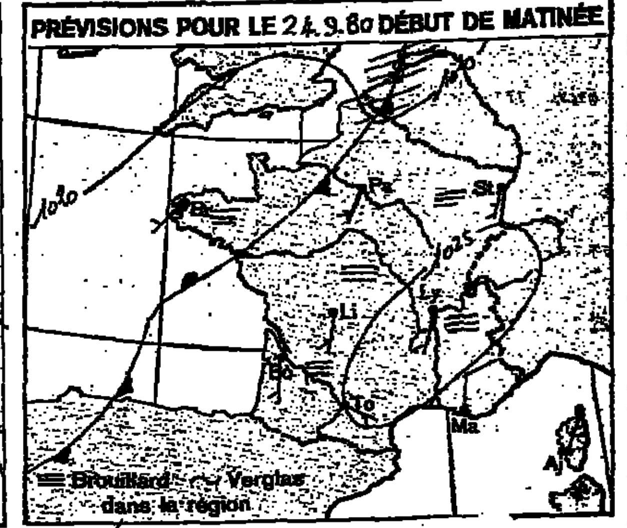
(1) Balmain, Cardin, Cerruti, Christian Dior, Courrèges, E. Ungaro, *G. Peruch, Givenchy, G. Laroche*, Hermès, Lanvin, T. Lapidus, F. Smalto, Renoma et Y. Saint-Laurent.

MÉTÉOROLOGIE

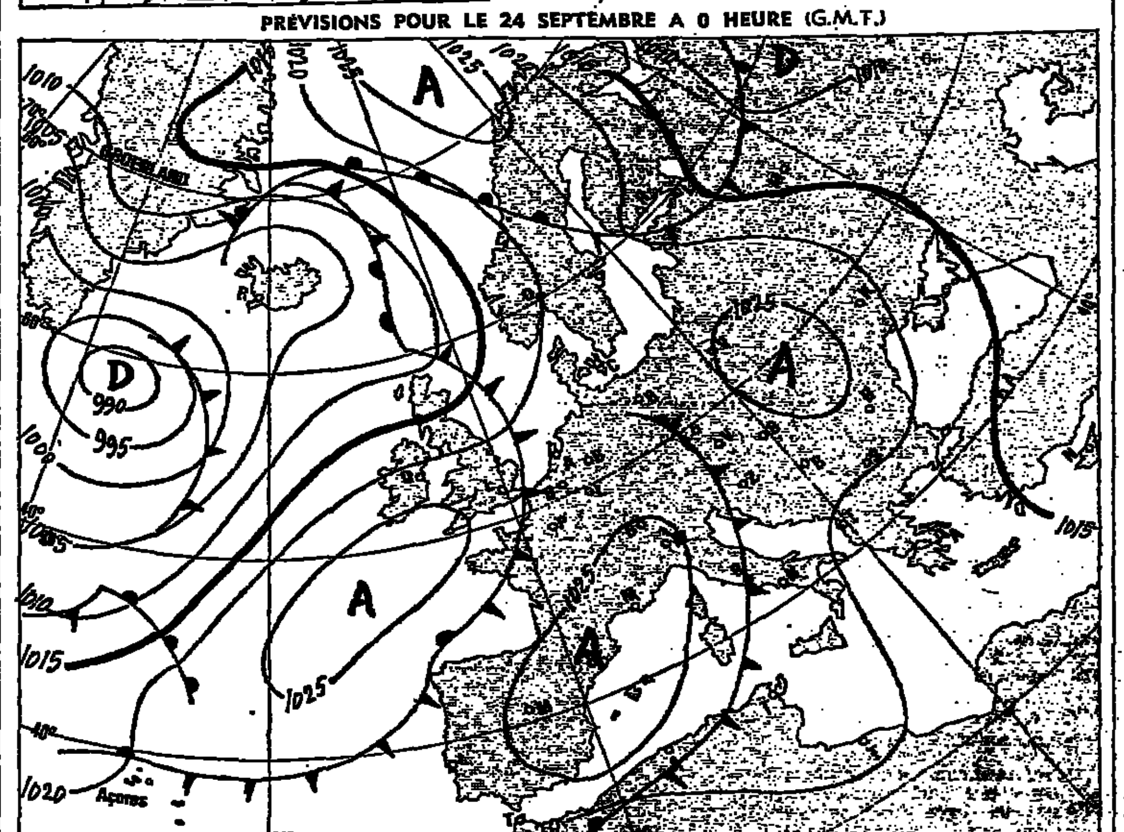
SITUATION LE 23 SEPT. 1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.9.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 septembre à 0 heure et le mercredi 24 septembre à 24 heures :

Une perturbation donnait quelques pluies mardi matin en Bretagne. Elle *se dirigera vers la Belgique, mais* son front froid traversera la moitié nord-ouest de la France en s'affaiblissant.

Mercredi 24 septembre, le temps sera plus souvent ensoleillé en France. Il y aura seulement des brumes et des brouillards le matin, *car les vents seront très faibles et,* dans la journée, se formeront des nuages passagers généralement peu développés, plus nombreux sur la moitié nord-ouest que sur les autres régions. Les températures minimales s'abaisseront mais les températures maximales seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 22 et 9 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 21 et 11 ; Lille, 22 et 8 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 28 et 15 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 9 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 26 et 13 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 23 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 23 et 11 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 27 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Genève, 21 et 10 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 20 et 12 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 13 et 4 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 32 et 27 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 15 et 7 ; Téhéran, 28 et 20.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 23 septembre 1980 à 8 heures, de 1 022,7 millibars, soit 767,1 millimètres de mercure.

Jeudi, le temps sera brumeux le matin avec des brouillards, localement denses dans les vallées, puis deviendra généralement bien ensoleillé. Toutefois, les nuages seront plus nombreux des Pyrénées au nord des Alpes, ainsi que près des côtes de la Manche où le vent deviendra modéré de sud-ouest. Les températures minimales seront en baisse, 6° à 7° localement dans l'intérieur, mais les maximums seront en hausse.

Vendredi, le beau temps peu nuageux persistera et les températures seront stationnaires. Le vent sera faible en général, mais modéré *de sud-ouest près des côtes de la* Manche où les nuages seront plus abondants.

Samedi et dimanche, le vent tournera progressivement au sud et le temps deviendra orageux sur la moitié ouest du pays, tandis que sur l'est il fera beau et chaud avec des températures nettement supérieures à la moyenne.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 763

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■		■				■	
IV							■		
V					■				
VI	■			■			■		
VII						■			
VIII								■	
IX		■							■
X					■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Rassembler ses forces. — II. Versé *dans* la réserve. — III. A généralement une forte tête. — IV. Peut faire plus de bruit qu'un briquet ; Prix du silence. — V. Fait facilement son trou ; Peut être assimilé à une boîte de conserves. — VI. Pronom ; Vieille ville ; Sur la Tille. — VII. Susceptibles de rouler ; Etendue sur le sol. — VIII. Qu'on rencontre donc souvent. — IX. Fut enlevée par un taureau. — X. Adverbe qui vaut mieux qu'un autre ; Méchante quand elle ne mord pas. — XI. Eut son père à charge ; Ne se frappent plus.

VERTICALEMENT

1. Reste la bouche close quand il y a des grèves ; Peut être prise par celui qui se déculotte. — 2. Langue ; A qui il faut expliquer longtemps ; Partie d'un lustre. — 3. Spécialiste des jolies bottes. — 4. Préfixe ; On leur doit le respect ; Nom qu'on peut donner au cabinet. — 5. Mis en rond ; Ne pas dédaigner. — 6. Prendre l'air ; Dieu. — 7. Situé ; C'est parfois une œuvre de chef. — 8. Préposition ; Entendre comme avant ; Touché. — 9. Traiter comme une vieille chaussette ; Un peu d'espoir.

Solution du problème n° 2 762

Horizontalement

I. Ascenseur. — II. Girouette. — III. El ; Nain. — IV. Radicelle. — V. Anier ; Al. — VI. Irisé. — VII. Haine ; Tas. — VIII. Oille ; Bu. — IX. Soûls. — X. Ente ; Ire. — XI. Sues ; Lest.

Verticalement

1. Agoraphobes. — 2. Si ; An ; Al ; Nu. — 3. Crédibilité. — 4. Eolie ; NL ; Es. — 5. Nu ; Criées. — 6. Séné ; Oil. — 7. Etalait ; Ure. — 8. Utilisables. — 9. René ; Esus.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 SEPTEMBRE

« Le château de Fontainebleau », 13 h. 30, place de la Concorde, Mme Oswald.

« Hôtel de Torcy », 15 h., 16, rue Vivienne, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Notre-Dame », 15 h., façade, portail central, Mme Meyniel.

« La chapelle expiatoire », 15 h., 29, rue Pasquier, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« La vie quotidienne au Moyen Age », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux-Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du mardi 23 septembre 1980 :*

DES DECRETS

● Fixant le régime de rémunération des personnels chargés de l'inspection des professeurs dispensant un enseignement religieux dans les établissements de formation et du second degré des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;

● Relatifs à l'allocation de logement en métropole et dans les départements d'outre-mer.

UN ARRETE

● Fixant les plafonds de loyers à prendre en considération pour le calcul de l'allocation de logement instituée par la loi n° 75-623 du 11 juillet 1975.

BREF

ÉDUCATION

DROITS ANGLAIS ET NORD-AMÉRICAIN DES AFFAIRES A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I. — Ce D.E.A. prépare à *une activité juridique* internationale. Il suppose une connaissance de l'anglais suffisante pour travailler dans des documents en cette langue.

★ **Renseignements et inscriptions (d'urgence) : secrétariat du 3e cycle des U.E.R. juridiques, université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75005 Paris, bureau 203, tél. 329-21-40, poste 444.**

ENTRAIDE

UN DISQUE AU PROFIT DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Dans le cadre de la campagne d'aide à la lutte contre le cancer, l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, à Villejuif (1), diffuse, en collaboration avec l'UNESCO, un nouveau disque, « le Cadeau de la vie ». La participation bénévole, depuis 1975, d'interprètes de musique classique et d'artistes de variétés a permis de vendre jusqu'à présent plus d'un million de disques et de recueillir environ 15 millions de francs, destinés à la recherche.

Les disques sont en vente dès maintenant dans tous les bureaux de poste au prix de 48 F.

(1) B.P. 300, 94800 Villejuif, tél. 726-77-14.

CONCOURS

MÉDECIN GYNÉCOLOGUE. — Le *ministère de la santé et de la* sécurité sociale recrute un médecin gynécologue, homme plutôt que femme.

Les candidatures avec curriculum vitae sont à adresser au ministère des affaires étrangères, direction générale des relations culturelles, service sciences techniques, développement, division des opérations, 34, rue La Pérouse, 75775 Paris Cedex 16, tél. : 502-14-23, poste 4951.

CIRCULATION

DES CEINTURES DE SECURITE DANS LES AUTOBUS ET LES CAMIONS ? — Le Parlement européen vient de se déclarer favorable à l'équipement en ceintures de sécurité, dans les pays de la Communauté, des autobus et des camions d'un poids allant jusqu'à 3,5 *tonnes. Plusieurs constructeurs* de nombreux pays équipent déjà les véhicules utilitaires en ceintures de sécurité.

VIVRE A PARIS

VILLE - LUMIÈRE

A l'occasion du cinquantenaire de l'Association française de l'éclairage, des Journées de la lumière sont organisées avec le concours de la Mairie de Paris. Plusieurs manifestations seront accessibles au public :

— Jeudi 25 et vendredi 26 septembre, exposition d'affiches anciennes sur l'éclairage au Grand Palais, organisée avec le concours du Musée de l'affiche, ouverte de 9 heures à 17 heures.

— Vendredi 26 septembre, de 22 h. 15 à 23 heures, Grande Fête de la lumière, de l'eau et du feu, sur les bassins du Trocadéro (son et lumière, feu d'artifice).

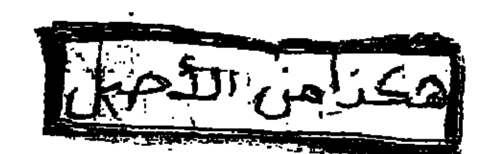
— Du 26 septembre au 30 novembre, dans le hall d'accueil de la mairie de Paris, présentation d'une exposition, Les lumières de Paris, ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. 30 à 18 heures.

Toutes ces manifestations sont libres d'accès.

URBANISME

MILLE JOURS POUR L'ARCHITECTURE. — Dans le cadre de la première exposition d'architecture de la Biennale de Paris « A la recherche de l'urbanité », cinq conférences sur l'architecture et la construction dans différents pays étrangers sont organisées au Centre Georges-Pompidou : 24 septembre : contribution des Pays-Bas à la recherche de l'urbanité ; 15 octobre : Mexico, urbanisme et urbanité, visages d'une ville ; 22 octobre : projet politique et/ou réalité anthropologique ; *29 octobre* : habitat et architecture soudano-sahélienne, et 5 octobre : les équivoques de l'urbanité en Italie, Belgique et Argentine.

★ **Centre Georges-Pompidou, petite salle, premier sous-sol, de 18 heures à 20 heures, ou s'adresser à Architecture et Construction, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 326-31-04 et 329-60-60.**



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)





parois et pieux moulés
parois préfabriquées préfasif
ancrages

Spécialiste de dimension internationale recherche :

INGENIEURS DIPLOMES (Ponts, Mines, T.P., etc...)

débutants ou ayant quelques années d'expérience

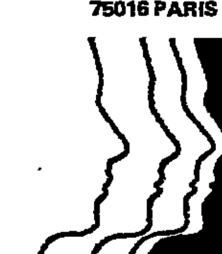
Après une période de formation sur chantier en Métropole, leur carrière sera orientée vers nos activités à l'Étranger (gros chantiers, agences ou filiales).

Nous recherchons des hommes concrets, au tempérament d'«entrepreneur», intéressés par les T.P. et la mobilité qu'ils impliquent.

Adresser les candidatures à l'adresse ci-dessous :

BACHY

11, AVENUE DU COLONEL BONNET
75016 PARIS - Tél. 524.43.40



Chef des Ventes
Abidjan

J'ai créé il y a cinq ans une société de Négoce International de pièces détachées destinées aux secteurs T.P. et Agricole du marché Africain.

Nous réalisons actuellement un C.A. de 20 millions de francs avec 30 personnes.

Pour me remplacer rapidement sur notre principale agence d'Abidjan, je recherche un homme de terrain, familiarisé si possible avec la clientèle des T.P., capable de prendre en charge et de développer la clientèle existante, d'animer et de contrôler la force de vente.

Vous êtes français, âgé de 28 ans au moins, titulaire d'une formation de base commerciale et vous parlez l'anglais.

Votre réussite dans la vente ou l'après vente de pièces détachées vous permet d'exercer aujourd'hui des fonctions d'encadrement d'une petite équipe.

Nous offrons une rémunération intéressante, un logement de fonction et tous les avantages accordés aux expatriés.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 009299 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Wir sind ein bedeutendes Internationales Konzernunternehmen mit Herstellung und Vertrieb insbesonders von Konstruktionsteilen für die gesamte Fahrzeug-, Bau- und Landmaschinenindustrie. Unser Zentralsitz befindet sich in Deutschland im Grossraum Köln - Bonn.

In der Abteilung Programmentwicklung für unsere europäischen Vertriebsgesellschaften suchen wir mit Sitz in der Zentrale den

PRODUCT-MANAGER
aùtonative / after - market

der interessante Produkte zur Abrundung unserer eigenen Produktlinien im PKW/LKW *after - market aufspürt und sie der eigenen Vertriebsorganisation* überzeugend verkauft.

Unsere Vorstellung ist ein Wirtschafts - Ingenieur oder Betriebswirt mit Schwerpunkt Marketing im Alter zwischen 25 - 30 Jahren, der über Kenntnisse bzw. Erfahrungen im automotive after - market verfügt und diese Aufgabe mit viel Eigeninitiative übernehmen will.

Englische, französische und deutsche Sprachkenntnisse sind Voraussetzung. Wo notwendig unterstützen wir Sie bei der Vervollkommnung Ihrer Sprachkenntnisse.

Eine Position, die einem ehrgeizigen Mann gute Entwicklungschancen bietet und entsprechend dotiert ist.

Weitere Informationen gibt Ihnen die von uns beauftragte Personalberatungsgesellschaft ; Sie können sich jedoch auch schriftlich mit den üblichen Unterlagen unter Kennziffer 24-92 an sie wenden. Ihre Sperrvermerke werden selbstverständlich berücksichtigt.



INFORMATION DURCH P. SCHWINGEL - I. SIKLOSSY
ERNST H. DAHLKE & PARTNER GMBH
PERSONELLE BERATUNG
FELDSTRASSE 32 - 4000 DÜSSELDORF 30 - TELEFON 02 11/49 41 65/66



CHEFS MECANICIENS
1) FRANCOPHONE - 2) ANGLOPHONE

POUR CHANTIERS EN AFRIQUE CENTRALE
MISSION : DIRIGER UN PARC DE VEHICULES DE TERRASSEMENT
Adresser C.V. à S.C.A.T. - 6, rue Pierre Cot - Zone Industrielle Nord - B.P. 182 - 71105 CHALON-SUR-SAONE Cédex - Tél. (85) 46-20-56.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
recherche pour sa filiale des
EMIRATS ARABES UNIS son :

DIRECTEUR ADJOINT

Le titulaire du poste, diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une école hôtelière mais avec complément en gestion, devra avoir exercé un rôle complet de gestionnaire pendant au moins 5 ans à un poste de Direction.

Il assistera le Directeur de la Société et contribuera à assurer l'expansion de celle-ci. Une excellente pratique de l'anglais est indispensable. La connaissance de l'arabe sera appréciée.

Ecrire première lettre manuscrite avec photo et CV s/réf. 2351 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

VISION

RÉDACTEUR EN CHEF

recherché par *Vision*, le magazine paneuropéen des affaires, publié en quatre langues.

Le (la) candidat(e) retenu(e) travaillera à Paris et sera responsable de la qualité de l'édition française. Il (ou elle) devra rédiger, après enquête, des articles sur l'économie ou les affaires vues sous un angle européen, assister à des comités de rédaction mensuels à l'étranger et apporter idées et suggestions au niveau de la direction.

Le rédacteur en chef devra être Français de naissance, capable de travailler en anglais et avoir une carrière prouvée dans le journalisme économique.

Le salaire est négociable, mais le poste peut également convenir à une personne qualifiée cherchant une responsabilité supplémentaire.

Ecrire en premier lieu à :
Editor in Chief
Vision House
Clarence Street
Dun Laoghaire
Co. Dublin
(Irlande).

Tél. : DUBLIN 806341 - Télex : 33282.



OMNIUM TECHNIQUE DES TRANSPORTS PAR PIPELINE

recherche pour un chantier dans le
SUD-ALGÉRIEN
des

INGENIEURS
CONSTRUCTION de PIPELINES

Ils seront chargés des missions suivantes :
- Assistance technique,
- Définition des modes opératoires,
- Planning de construction,
- Supervision des travaux,
- Vérification et approbation des plans et *procédures,*
- Analyses de rapports.

Ces postes s'adressent à des candidats rapidement disponibles, expérimentés en construction et/ou en exploitation de pipelines. Nous leur proposons un contrat à durée déterminée (15 à 18 mois) *éventuellement renouvelable.*

Merci d'adresser votre candidature (avec C.V., photo et prétentions) à :
OTP,
Direction du Personnel - 5, rue Chante-Coq -
92801 PUTEAUX — FRANCE.

SENIOR PROCESS ENGINEERS

Mineral chemical process engineers with process design experience for minerals acid units.

Ability to perform process engineering conceptual design and front end engineering packages.

We have immediate needs for qualified professionals who speak fluent french for french speaking countries work location.

Please send resume, claimed salary and photograph under reference 10629 to MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

média-system

ARABIE SAOUDITE
EUROMARCHÉ
A RIYAD

Nous recherchons un jeune homme célibataire et dynamique pour lui confier la responsabilité du service **COMPTABILITÉ ANALYTIQUE.**

Profil :
- BTS comptabilité.
- DECS ou niveau équivalent.
- Expérience de préférence dans la distribution (candidatures débutants seront examinées).
- Langues : Français, Arabe écrit et parlé, Anglais souhaitable

Nous offrons :
- Un salaire en fonction des aptitudes.
- Un logement.
- Un voyage par an gratuit.
- Très larges possibilités d'évolution pour élément sérieux et méritant.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
M. Philippe GILLES
EUROMARCHÉ - Direction comptable
180 RN 7 - 91200 ATHIS-MONS
Il sera répondu à toutes les candidatures

bleu

RU leiden

Université de Leyde (Pays-Bas)

La Faculté des Lettres de l'Université de Leyde fait savoir qu'à partir du 1er novembre 1980 sera vacante une

chaire de littérature française

vacature nr. 0-311

Les tâches du titulaire (m/f) consisteront à:
— assurer l'enseignement dans le domaine de la littérature française,
— faire de la recherche dans le même domaine,
— *participer aux activités concernant l'administration* et l'organisation du département de français et de la faculté.

La préférence ira à un titulaire ayant fait de la recherche dans le domaine de la littérature français du Moyen-Age. Cependant il devra également être prêt à assumer des tâches, tant pour l'enseignement que pour la recherche, dans le domaine de la littérature française d'autres périodes.

Le titulaire sera en principe nommé à l'échelon A *pour professeurs de faculté. Il doit être* prêt à résider à Leiden ou à proximité de cette ville. Les candidats étrangers sont censés savoir le néerlandais ou être disposés à en acquérir la connaissance dans les plus brefs délais. Ceux qui désireraient poser leur candidature aussi bien que ceux qui voudraient attirer l'attention de la Faculté sur d'éventuels candidats sont priés de s'adresser dans les quatres semaines suivant la parution de cette annonce à Monsieur le Doyen de la Faculté, des Lettres,
73, Rapenburg, 2311 GJ Leiden.

Les candidatures doivent être accompagnés d'un curriculum vitae, d'une liste de publications et d'un aperçu des recherches en cours.
Mentionner le vacature nr. 0-311.

Pour de plus amples renseignements on peut s'adresser à M. Q. I. M. Mok, professeur à la Faculté des Lettres, 220, Pres. Kennedylaan, 2343 GX Oegstgeest, tel. 071-155933.

FRENCH MARKETING REPRESENTATION DESIRED

INTERTEK is the world's *largest technical services* firm specializing in providing supplier quality control and inspection services to Industry and Government.

INTERTEK désire part-time representation to contact French Companies conducting substantial North American Business.
Qualified representatives can expect high income and growth potential

Contact James C. MCKAY
Chairman of Board of
INTERTEK at Hotel Crillon, place de la Concorde, Paris, France. Tél. 296-10-81.
September 21-26 incl. or
rite INTERTEK SERVICES CORP. *655-Deep Valley Drive*
ROLLING HILLS
California 90274 - U.S.A.

GROUPE HÔTELIER INTERNATIONAL
recherche pour occuper le
POSTE DE RÉSIDENT à TRIPOLI (Libye)

UN INGÉNIEUR DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE

Il sera chargé de la supervision d'un grand ensemble hôtelier en cours de construction.

De sérieuses références dans des responsabilités similaires sont exigées.

L'anglais parlé et écrit est requis, la connaissance de l'arabe est souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à Philippe de Montenay - NOVOTEL SIEH Autoroute A6, CE 1405 - 91019 ÉVRY CEDEX.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE DE BONNETERIE SPORTIVE

de dimension et de réputation internationales recherche le

DIRECTEUR
de son unité de production

située dans la région Sud-Ouest

Ce poste nécessite :

— une parfaite maîtrise des problèmes de production (bonneterie et confection) et de gestion ;

— l'aptitude à l'animation et à l'administration du personnel (300 salariés).

Expérience souhaitable de la direction d'une unité de même importance.

Transmettre lettre de candidature manuscrite, photo et prét. sous référ. 8 074 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

DANS NOS USINES, TOUT EST SCIENTIFIQUE.
LES RESPONSABLES DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SONT DONC DES INGÉNIEURS SUPELEC ET IEG.

Du fait de la complexité des procédés de fabrication (haute et basse tension, pilotage automatique par microprocesseurs d'installations d'électrolyse) nos responsables des Services Électriques doivent avant tout faire preuve de polyvalence technique et d'un bon sens du diagnostic.
L'ingénieur débutant que nous recrutons pour un poste d'adjoint au chef du service acquerra une expérience complète des problèmes électriques (mise au point des méthodes et procédures, gestion des équipements et du personnel, études des projets de travaux neufs...) au sein d'un service très structuré.
*Au départ ses fonctions seront basées dans la région **Rhône-Alpes**.*
L'actualisation des connaissances techniques et une politique de promotion interne très active faciliteront son évolution au sein du Groupe.
Nous vous invitons à envoyer votre dossier de candidature sous réf. 70015 M à



ALUMINIUM PECHINEY
DRP Recrutement
23, Rue Balzac
75008 PARIS

HAVAS CONTACT

Responsable trésorerie

Nous sommes une Société de Négoce de Produits Pétroliers employant 300 personnes, au siège et dans différentes agences ou filiales.
Notre activité est créatrice de flux financiers importants et nous recherchons le Responsable à part entière du suivi et du contrôle de la trésorerie, du suivi des opérations douanières et de l'établissement des dossiers de financement.
Ce poste convient à un jeune diplômé d'une école supérieure pouvant justifier d'une expérience similaire au sein d'une Direction Financière.
C'est une situation intéressante pour un candidat qui se montrera motivé par une large prise de responsabilités. Veuillez adresser votre lettre de candidature + prétentions, sous référence 6197 A, à CAPFOR, 11, bd Gabriel Guist'hau - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-MARSEILLE

ITT COMPOSANTS ET INSTRUMENTS
recherche

CHEF DU SERVICE BUDGET

MISSION :
Dans le cadre de la division électromécanique (1600 personnes, 4 unités en France, 6 unités à l'étranger).

IL SERA CHARGE :
- de l'établissement du budget et du plan à 5 ans de la Division
- de l'analyse mensuelle des résultats
- de la tenue du tableau de bord de la division.

PROFIL SOUHAITE :
- jeune diplômé d'une grande école de Commerce option Finances Comptabilité, ayant au moins 3 ans d'expérience reussie dans une fonction similaire
- une expérience de la comptabilité anglo-saxonne serait appréciée
- anglais indispensable.

Le poste situé à DOLE (Jura) comporte de nombreux déplacements en France et à l'étranger. Il permettra à un candidat de valeur une évolution de carrière intéressante au sein de cette division ou du groupe ITT.

Adresser C.V., photo et prétentions à
Direction du Personnel
JEANRENAUD -,
ITT B.P. 395 - 39105 DOLE.



SOCIETE CREDIT-BAIL MATERIEL
Filiale d'un important Groupe Financier national
recherche pour
STRASBOURG

Délégué Régional

chargé de visiter les différentes implantations de sa région.
- Animation de réseau.
- Montage des dossiers de Crédit Bail.
- Expérience bancaire sur le plan «risques» et «commercial».

Fréquents déplacements dans les départements de l'Est de la France.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions
sous référence 8010 à *L.T.P.*
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra



Importante société
d' aménagements fonciers
recherche

Directeur d'Agence

pour région RHONE - ALPES

Responsable sur son secteur de l'activité de la société, il dirigera une équipe pluridisciplinaire chargée de la recherche, du montage et de l'exécution des opérations.

C' est un homme de formation supérieure (Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce) ayant acquis une expérience foncière solide.

Le niveau de rémunération, lié à la compétence, peut être élevé.

Adresser curriculum vitae et photo à No 13573 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.



emplois internationaux

DIRECTEUR FILIALE
Grèce

Un groupe français commercialise en Europe, au Moyen Orient, aux U.S.A. et en Amérique du sud des systèmes brevetés (second œuvre du bâtiment) très élaborés techniquement et fabriqués par les sociétés du groupe.

Ce groupe recherche un cadre de haut niveau pour diriger sa filiale à Athènes qui offre d'intéressantes possibilités de développement.

L'homme recherché, parfaitement bilingue français-grec, doit apporter la preuve de sa compétence en ayant déjà fait une expérience réussie dans un poste de direction.

Votre dossier de candidature (C.V. photo et rémunération demandée) qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous la référence : GR-921 à :



ROLAND DERKUM CONSEILS
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

Importante Société d'Equipements
et d'Entreprises Electriques
recherche
pour sa filiale au NIGERIA

INGENIEUR D'AFFAIRES

EXPERIMENTE
pour poste technico-commercial

- Il devra en liaison avec le siège de la *maison mère à PARIS :*
- suivre localement la première phase d'une importante affaire de distribution MT
- si frais négocier et suivre les extensions *prévues.*
- lieu de travail LAGOS avec déplacements dans les différents états du Nigeria.
- Durée du séjour : environ 3 ans
- Connaissance langue anglaise indispensable

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à no 72443 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

CONDUCTEUR DE CHANTIER

est recherché
par importante Société
établie en Afrique Occidentale
pour mener chantier de construction préfabriquée. Très bonnes références indispensables. Expérience des travaux en Afrique noire sera prise en considération.

Env. C.V. et photo + prétent. de salaire S/ch. D.18-115386 à PUBLICITAS CH-1211 GENEVE 3.

INGENIEUR SUPPORT LOGICIEL

Petits systèmes de gestion

Ingénieur en informatique. Faire du support dans les petits systèmes d'application sur miniordinateurs ou microprocesseurs, vous connaissez !
Une pratique de 3 à 5 années, ça compte pour un bon démarrage . Et puis, c'est un secteur qui vous plait. Alors, pourquoi ne pas continuer dans une société encore plus performante, leader sur ses marchés ? Intégré à la Division Européenne Systèmes Digitaux, vous appartiendrez au groupe de support européen pour les logiciels de nos mini-systèmes de gestion TX5, DX5, COS 990, operating systems (Cobol, Basic, Fortran) particulièrement.
Par ailleurs, vous pourrez être appelé, dans toute l'Europe, à rencontrer nos clients, identifier leurs problèmes, établir un diagnostic et résoudre leurs problèmes d'application. Il vous faudra une très grande aisance en anglais .
Le reste du temps, vous travaillerez à Villeneuve - Loubet, à deux pas de Nice.
L'aventure vous tente ?
Si vous vous sentez la carrure, adressez votre CV détaillé sous référence EDSD/0980/63 M à : Marie Thérèse LEGUET - T.I.F. BP N° 5 06270 VILLENEUVE LOUBET.

50 années d'innovation

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

racg carrières

INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

recherche
pour Conseil en Gestion auprès de son réseau de concessionnaires et Gestion du crédit client

CONSEILLER DE GESTION

— E.S.C. Option Finance/Comptabilité ou équivalent ;
— Jeune, même débutant ;
— Affectation géographique ultérieure toutes régions ;
— Formation assurée. Importantes possibilités de promotion ;
— Sens des contacts humains.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à : DUQUESNE PURINA S.A. CREDIT GESTION - CEDEX 2028 - 76040 ROUEN.

TRES IMPORTANTE SOCIETE
AYANT UNE IMPLANTATION
NATIONALE, RECHERCHE POUR
LA PROVINCE

UN CADRE FISCALISTE

possédant une sérieuse expérience professionnelle.

PROFIL SOUHAITE :
- ancien inspecteur des impôts,
- assistant fiscal dans cabinet expertise comptable,
- cadre dans un service fiscal d'entreprise,
- conseil fiscal ou stagiaire ayant au moins 2 ans d'expérience.

POSTE COMPORTANT LARGES RESPONSABILITES ET AUTONOMIE.

Envoyer C.V. détaillé + prétentions sous la réf. 8073 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Telesystemes, société de Télécommunications et d'Informatique,
recrute pour son centre de
LYON - VILLEURBANNE
équipé de deux biprocesseurs et gérant un réseau national de 1300 terminaux

TECHNICIEN ASSISTANCE TELETRAITEMENT

Profil :
- BTS ou DUT électronique
- goût des contacts

Mission :
Intégré au sein d'une petite équipe en relation permanente avec les utilisateurs, il sera chargé de résoudre les problèmes liés au fonctionnement du réseau et de concevoir les améliorations possibles.

RESPONSABLES APPLICATION

M.I.A.G ou équivalent

Profil :
un an d'expérience minimum sur gros système.

Mission :
Responsable d'une équipe de 6 personnes, il gèrera une importante base de données et supervisera la mise en œuvre de notre application (Batch + temps réel).

Envoyez vos candidatures à TELESYSTEMES,
240 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE.

racg carrières

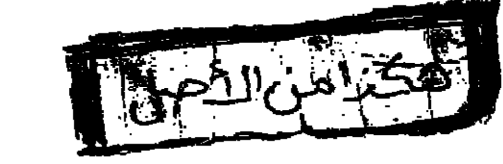


BUREAUTIQUE

Responsable du service technique international

La filiale d'un groupe de dimension mondiale se développant sur les *marchés de la bureautique* recherche aujourd'hui le Responsable du Service Technique International (filiales dans tous les pays d'Europe...). Il s'agit d'un poste de haut niveau exigeant des qualités de technicien, certes, mais également une forte motivation pour l'organisation. Il faut en effet assurer la qualification de nouveaux *produits*, leur adaptabilité sur les marchés, suivre l'évolution technique et la logistique. Former, *animer*, organiser les S.A.V. sont également les points clés de cette vaste mission. Une mission qui ne peut être bien menée que par un ingénieur diplômé ou niveau équivalent, homme de contact, d'organisation et de gestion ayant une bonne expérience dans les Services Techniques ou du développement dans les domaines de *l'électronique* ou de la bureautique. La connaissance de l'anglais est indispensable. Pour cette création de poste, nous vous offrons un salaire et des perspectives d'évolution très motivantes dans un secteur stratégique de notre activité. Le lieu de travail se situe dans une région agréable de Normandie (en bordure de mer). Les candidatures seront traitées confidentiellement.
Adressez CV détaillé et photo *sous référence 309 M* à
Joëlle DUJOUR -

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Maison Phénix *Rhône-Alpes*
recherche un

assistant de direction générale

Diplômé HEC, ESSEC ou ESCP... vous avez choisi de débuter votre carrière à une fonction vous permettant l'acquisition d'une expérience globale du fonctionnement d'une entreprise leader sur son secteur.

Nous vous offrons l'opportunité d'assister le Président de notre société (750 personnes, *320 MF CA) dans l'élaboration* de différents outils de décision (études spécifiques, systèmes et procédures ...) comme dans l'optimisation des communications tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Votre fort potentiel et votre goût de l'action concrète permettra ensuite votre évolution vers des responsabilités opérationnelles importantes.

Adresser dossier de candidature sous référence 80.27-M à notre Conseil (discrétion assurée).

CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 1
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

Important groupe de semences recherche
1 Collaborateur de haut niveau
Solide formation agricole.
Il sera chargé de la promotion technique et commerciale des variétés du groupe, du contact avec les obtenteurs, des relations avec les organismes professionnels.
Le poste nécessite des déplacements *fréquents France et étr.* Anglais courant indispensable. Une expérience dans le domaine de la promotion des produits *agricoles est nécessaire. Discrétion* assurée. Il est demandé au candidat d'envoyer C.V. manuscrit détaillé, prétentions et ph. au siège social : SEMUNION, 13, rue Léon-Boyer, 37000 Tours.

BOUYER
ELECTRO-ACOUSTIQUE
recherche
pour filiale en interphonie à MONTAUBAN

INGÉNIEUR ET AGENT TECHNIQUE

Bonnes connaissances théoriques et pratiques en analogique BF et numérique (logique câblée et microprocesseurs).
Disponibilité rapide appréciée.
Adress. C.V. et prétentions aux Etablissements BOUYER
BP 220 - 82002 Montauban Cedex

MATRA

Renforce son équipe de maîtrise d'oeuvre du METRO DE LILLE et crée un poste :

INGENIEUR GENIE CIVIL

— *Il a une responsabilité de coordination des travaux* et du suivi du chantier en liaison étroite avec le B.E., les contractants et le client.

— Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole option génie civil (Ponts - TP - IDN...), ayant déjà une 1ère expérience professionnelle.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 707

MATRA 51 rue Trêmière
59650 – VILLENEUVE d'ASCQ

MATRA

ESPACE
recherche pour son Centre de TOULOUSE des :

JEUNES INGENIEURS "TELECOM"

X – *ENST* – ESE

Au sein d'équipes d'engénierie, ils seront responsables de conception de nouveaux systèmes spatiaux de télécommunication mettant en oeuvre de nouvelles technologies.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience *orientée sur l'activité système ou de laboratoire dans le domaine des hyperfréquences.* Réf. A.

Division charges utiles

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE - ENSI

Il est chargé de la mise en place de la station de mesures antennes du centre d'intégration de satellites.

Ce poste nécessite une expérience de 2 à 5 ans des mesures d'antennes et des systèmes d'instrumentation pilotés par calculateurs. Réf. B.

INGENIEUR MECANICIEN

Il définit, met en place et dirige un atelier de fabrication prototypes d'équipements d'intégration pour des systèmes de charges utiles de télécommunication.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé, confirmé par environ 5 ans d'expérience en technologie notamment dans le domaine des guides d'ondes, coaxiaux, filtres etc. . . Réf. C.

Anglais indispensable.

L'expansion de la Société favorise de larges perspectives de carrières pour des candidats de valeur.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence du poste choisi sous Nº CR 710

MATRA rue des Cosmonautes - Z.I. du Palays — 31400 Toulouse



chef du service achat approvisionnements

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Nous sommes une importante affaire, leader sur notre marché, notre image de marque est connue *de tous. Nous employons 1000* personnes. Nous sommes situés dans une ville agréable à 160km à l'Ouest de Paris.

LE POSTE : en liaison directe avec la Direction de l'usine, ce chef de service négocie avec les fournisseurs les marchés des matières de base et les achats des matériaux de conditionnement. En liaison avec la fabrication et le marketing, il définit les besoins et gère les approvisionnements et stocks. Il utilise des moyens *informatiques sophistiqués. Il a* la responsabilité d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 millions.

LE CANDIDAT : *Il a une formation* commerciale et de gestionnaire, il a quelques années d'expérience du métier, de préférence *dans l'industrie alimentaire* ou de grande consommation.

Merci d'adresser votre C.V. à *notre conseil en recrutement* sous référence : 20 M 178 au



Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

Responsables de secteur HF

Régie Publicitaire 80.000 F/an

Filiale d'une des plus importantes sociétés nationalisées, nous exploitons, sur l'ensemble du territoire national, des espaces publicitaires à très forte audience.
Notre rapide développement nous amène à recruter deux commerciaux performants capables de présenter nos prestations à une vaste clientèle régionale (sociétés, commerçants, agences).
Notre intérêt se portera sur des candidats ayant une expérience de la vente tant dans le suivi de la clientèle existante que dans la démarche auprès de prospects. *Formation et mise en route assurées. Fixe important et* commissions. Statut V.R.P. Perspectives attrayantes grâce à notre expansion.

Ces postes sont à pourvoir sur :
- L'ALSACE (résidence souhaitée à Strasbourg) Réf. 709 S
- *LE SUD-OUEST* (résidence souhaitée à Bordeaux) Réf. 1.309 B

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés,
Ecrire avec salaire actuel et photo s/réf. : choisie
S : 32, allée de la Robertsau
67000 STRASBOURG
B : 46-47, place Gambetta
33000 BORDEAUX

FRANCE MARKETING

ORGANISME REGIONAL AGRICOLE rech. pour élaborer et suivre des programmes de développement agricole par secteur de production.
Jeune diplômée Sciences Eco. Ecole de commerce, Agro+IAE Connaissant parfaitement l'agriculture.

Adr. C.V., photo et prétent., à *ASSOCIATION REGIONALE* D'ECONOMIE RURALE
234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf
86034 POITIERS

INSTITUT DE SERVICE SOCIAL DE MULHOUSE
47, bd Léon-Gambetta
68100 MULHOUSE
Téléph. : (89) 44-71-52

recherche
CADRE PEDAGOGIQUE
permanent pour rentrée scolaire *80-81. Expérience professionnelle* et formation complément. exig. Pour toute candidature, s'adr. à la Directrice.

CROUZET Valence

recherche pour sa Division Aérospatial et Systèmes
Activité navigation inertielle

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

4 à 6 ans d'expérience des systèmes aéronautiques embarqués pour travaux de définition et conception de systèmes inertiels.

Connaissances nécessaires : conditions opérationnelles de vol (mission, trajectoire, techniques inertielles, équipements numériques embarqués, transmission de l'information).

Origine : SUP'AERO - ENICA - SUP'ELEC - E.C.P.

Adresser C.V., références et prétent. à : CROUZET, Service du Personnel,
B.P. 1014 - 26010 VALENCE sous la référ. No 177.

ORGANISME RHONE-ALPES

Chargé de la promotion des entreprises

recherche

pour aide aux P.M.I.

CONSEILLER DE GESTION INDUSTRIELLE

Demandé :

— Formation technique supérieure complétée par une formation à la gestion.

— Expérience de quelques années en P.M.I.

— Goût de la communication et du service.

Postes à pourvoir très rapidement

Adresser lettre manuscrite avec prétentions, C.V., photo à HAVAS LYON, nº 5.288

CROUZET Valence

recherche pour son Service Notice Technique de la Division Aérospatial et Systèmes

UN RÉDACTEUR TECHNIQUE

Formation Ingénieur Electronicien.

Adresser C.V., références et prétent. à CROUZET, Service du Personnel,
B.P. 1014 - 26010 VALENCE sous référence No 178.

RADIOTELEPHONES

THOMSON-CSF

Nous sommes les leaders sur le marché français et dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

UN ATTACHE COMMERCIAL MARSEILLE

Il sera chargé du lancement d'un produit appelé à un grand développement.

Ce poste basé à MARSEILLE implique *des contacts* auprès des principaux décideurs de la région et suppose un goût affirmé pour l'animation commerciale (notamment auprès de distributeurs).

Agé *d'au moins* 27 ans, le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur (DUT, BTS ou équivalent), possédera de bonnes connaissances en électronique (ou en électrotechnique) et des aptitudes indiscutables à négocier à haut niveau.

Les dimensions de notre Société ouvrent *de larges perspectives* d'évolution de carrière pour un candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à THOMSON CSF - Département RADIOTELEPHONES - M. Norbert ROGÉ, 66, rue du Fossé Blanc 92231 GENNEVILLIERS.

---

responsable administratif et juridique

RHONE-ALPES. Une société de notoriété nationale (700 personnes, 320 MF CA) en fort développement recherche pour son siège le Responsable de ses *services administratifs*. Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il animera une équipe chargée de l'Administration Générale sous ses différents aspects (problèmes juridiques, gestion du personnel, assurances, patrimoine, ...).

Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur et spécialiste des problèmes juridiques d'entreprises. Il exerce actuellement des fonctions de responsabilités au sein d'une société importante (de préférence du secteur bâtiment, TP ou promotion immobilière) ou bien en cabinet.

Adresser dossier de candidature détaillé sous référence 80.28-M à notre conseil (discrétion assurée).



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 1
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

Société d'expertise comptable rech. pour son bureau de TROYES collaborateur qualifié *niveau DECS*. Expérience cab. souhaitée. Position cadre. Avant. sociaux. Ecr. nº 7.030, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 avec C.V. et prétentions.

CABIN. COMPTABLE SAVOIE : MOUTIERS rech. COMPTABLE libéré O.M., niveau DECS. Min. 2 ans pratique en Cabinet. Sit. d'avenir si cap. Ecr. SUDEM, 17, bd de la Colonne 73000 CHAMBERY, nº 112.

Importante Société produisant des matériaux med. pour l'étancheité et l'insonorisat. à STRASBOURG, recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

parlant bien l'allemand ou l'anglais.
2 ans d'expérience labo rech. et développement.

FORMATION :
ENSC - ENSIC (Maîtrise chimie ou similaire) + spécialisation : EAHP - IFC (élastomères, polymères, caoutchouc).

FONCTION :
Etudes et développement nouveaux produits pour l'isolation thermique, acoustique, etc.

Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.

Adr. C.V. détaillé, ss réf. 900, à SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

STATION LES KARELLIS
Station coopérative hiver/été recherche :

RESPONSAB. ANIMATION

— Coordinateur et responsable d'une équipe de 15 à 20 personnes.
— Expérience réussie dans le domaine de l'animation, acquise à des postes de responsabilité d'équip. tourist.
— Sens des relations et goûts des contacts humains.
— Connaissance nécessaire du *tourisme associatif*.
— Expérience souhaitée de vie en montagne et pratique du ski.

Adresser C.V. et prétentions et photo avant le 15-10-80 à : Station « LES KARELLIS » 73300 St-JEAN-de-MAURIENNE

STE ETUDES RECHERCHES ET CONSTRUCTIONS ELECTRONIQUES
NANTES
recherche pour poste rattaché au Secrétariat général

UN GESTIONNAIRE

Format. ESCAE ou équivalent
Expérience 2 à 3 ans *dans entreprise industrielle*
— Solides connaissances comptables
— Goût de l'analyse
— *Anglais lu et parlé*

Adr. C.V., photo et prétent., à SERCEL, B.P. 64
44471 CARQUEFOU CEDEX

EQUIPEMENT CULTUREL
PETITE COMMUNE
ISERE
recherche

TECHNICIEN

pour Régie : Son - Lumière et projection et pour entretien *général* du bâtiment.

Adr. C.V. HAVAS nº 1880 B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

Sté Multinationale

recherche pour sa filiale française

CHEF COMPTABLE

Sera rattaché *au directeur général* de la division pour :

— Superviser les opérations *administratives, financières* et comptables ;

— Assurer le reporting mensuel auprès des différentes divisions du groupe ;

— Expérience similaire de trois ans dans une Société multinationale serait un atout ;

— Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne exigée. *Gestion du personnel souhaitée ;*

— Bon anglais écrit et parlé indispensable ;

— Lieu de travail : LE HAVRE ;

— Libre rapidement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, *téléphone privé*, à : HAVAS LE HAVRE, s/nº 29.329, 19, avenue René-Coty, 76600 LE HAVRE, qui transm.

ORGANISME MUTUALISTE DEPARTEMENTAL recrute son

DIRECTEUR(TRICE)

— Poste de responsabilités et d'initiative :
  - études supérieures exigées ;
  - âge 30 ans minimum.

— Expérience souhaitée dans le domaine de l'économie sociale.

Adresser C.V. + lettre manuscrite avec prét. à Monsieur le Directeur du Personnel
U.M.T. 47, avenue Alsace-Lorraine, 38000 GRENOBLE.

MINISTERE DE LA DEFENSE

GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour le
Département Organisation Informatique
d'un établissement industriel de 2400 personnes situé à BOURGES (18)

un Ingénieur Chef de Projets

— diplômé d'une Grande Ecole, ingénieur débutant ou avec quelques années d'expérience
— bonne aptitude à la synthèse et goût pour l'organisation et le travail en équipe
— sera chargé de la conception d'applications de gestion automatisée.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry - BP 705 et 713
18105 BOURGES CEDEX

---

relations humaines

ROUEN

Nous appartenons à l'un des premiers Groupes français et notre établissement industriel (500 personnes) *bénéficie d'un renouvellement important de ses installations.*
Le Responsable des Relations Humaines cherche un adjoint désireux de le seconder dans la définition des actions, méthodes et moyens à mettre en œuvre pour assurer les missions du service.
Son action est d'abord centrée sur la formation, l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail, l'administration du personnel et le recrutement pour les nouveaux ateliers. Il apporte au responsable de l'établissement l'assistance nécessaire dans ces domaines. Par la suite, *il participera aux relations avec* les partenaires sociaux.
Homme d'animation et d'enthousiasme. Il garde le sens du concret et du possible. Il a une formation supérieure en Sciences Humaines et une expérience de 5 ans au moins dans la fonction personnel en usine.
Il peut assurer après 2 ou 3 ans la responsabilité d'un *service Relations Humaines de l'une des usines du Groupe.*

Adresser rapidement lettre détaillée à nº 9319
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

Sur littoral méditerranéen
CONSTRUCTIONS NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MEDITERRANEE
recherchent
dans le cadre de leurs activités de diversification, leur

CHEF DU DEPARTEMENT OFF-SHORE

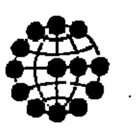
Il aura à structurer et animer un département dont la mission essentielle sera de développer ce type de produit dans le cadre de l'outil de travail existant.

Ce poste de haute responsabilité s'adresse à un candidat de valeur et de forte personnalité ayant fait ses preuves par ailleurs dans *le domaine de l'Off-Shore tant du point de* vue technique que commercial ou, à défaut, dans des domaines similaires s'adressant à une clientèle de même expérience.
Anglais parlé couramment indispensable.

Env. dossier de candidature à Nº 9343
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Mercuri-Goldmann



NOTRE GROUPE : de dimension internationale, est implanté dans 17 pays, et emploie plus de 200 consultants. Nous sommes le No 1 dans le domaine de la formation et du conseil Ventes/Marketing.

NOS PROJETS : dans le cadre de notre développement national et international, nous recherchons :

2 CONSULTANTS — ACTIVITES INTERNATIONALES

1 RESPONSABLE DES PROJETS INTERNATIONAUX

Ce consultant sera chargé du suivi de notre clientèle multinationale et se verra confier la responsabilité de projets importants tant en conseil qu'en formation.

En plus d'un sérieux bagage théorique dans le domaine commercial, et d'une réelle expérience en milieu international, ce consultant maîtrise bien l'anglais. La connaissance d'une autre langue est un atoût supplémentaire.

1 RESPONSABLE DE L'INTERNATIONAL SCHOOL OF SALES

Ce consultant aura la responsabilité de promouvoir en France notre centre suisse de formation aux techniques de ventes internationales.

Outre ses qualités d'efficacité commerciale déjà prouvées, ce consultant est un spécialiste de la vente sur les marchés étrangers. Il maîtrise bien l'anglais et négocie au plus haut niveau.

4 CONSULTANT(E)S-FORMATEURS

expérimentés ou débutants

NOUS VOUS DEMANDONS :

- *une première expérience de la vente*, de l'encadrement et/ou de la formation, jointes à une culture générale économique de niveau Ecole de Commerce,
- des qualités personnelles telles que goût de l'initiative, ténacité et sens des contacts humains, ainsi qu'une bonne aptitude à la communication avec un groupe, sont les facteurs déterminants de réussite,
- la pratique de l'anglais est nécessaire au sein du groupe ; un bon niveau de base perfectible est suffisant.

VOTRE MISSION :

- promotion auprès des entreprises des "produits" *de formation MERCURI GOLDMANN*,
- analyse et diagnostic des besoins de formation,
- préparation et animation des stages publics et en entreprise,
- *suivi des actions auprès de la clientèle dont* vous avez la responsabilité.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- une rémunération élevée,
- une opportunité de développement individuel,
- de réelles possibilités de carrière au sein du groupe : - en France
  - à l'étranger,
- le soutien et l'expérience d'une équipe jeune *qui a fait ses preuves* au cours de nos 8 ans d'expérience en France,
- un programme de formation individualisé et systématique en France et à l'étranger (prévoir disponibilité totale au 01/01/81 pour première session d'un mois à l'étranger),
- *des méthodes de travail dont le professionalisme* et la réputation sont bien établis,
- un métier varié, enrichissant et exigeant (déplacements nombreux à prévoir).

VOTRE CANDIDATURE :

- C.V. + photo + rémunération actuelle seront adressés sous référence 42.056 à MERCURI URVAL, 147, av. Paul Doumer 92500 RUEIL MALMAISON,
- le Président de MERCURI GOLDMANN INTERNATIONAL *fera une présentation du* groupe aux candidats présélectionnés.

Mercuri Urval
Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre, France.

FLONIC

Dans le cadre de l'activité nouvelle basée sur les systèmes de TRANSFERTS ELECTRONIQUES DE FONDS,

FLONIC renforce son équipe chargée de la conception et de la commercialisation des terminaux financiers et terminaux points de vente utilisant un nouveau moyen de paiement :
LA CARTE A MEMOIRE.

ingénieur électronicien/informaticien pour poste marketing/commercial

Il participera à l'analyse marketing et à l'élaboration du cahier des charges du produit en liaison avec le laboratoire d'électronique.

Cet ingénieur sera chargé également d'entretenir des relations commerciales très suivies auprès d'une clientèle bancaire, aux niveaux marketing et informatique.

- Expérience minimum 3 ans.
- Connaissance du marché des terminaux de saisie souhaitée.
- Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
- Anglais indispensable.

Envoyer Curriculum Vitae, photo et prétentions à Christian RIOS, Service du Personnel, FLONIC MONTROUGE, 12 place des Etats-Unis — B.P. 422 — 92541 MONTROUGE.

FLONIC
Schlumberger

PECHINEY UGINE KUHLMANN

recrute pour son service central d'Audit

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour en faire son spécialiste en :

AUDIT INFORMATIQUE

FONCTION:

Spécialiste de l'audit informatique, il devra se tenir au courant de l'évolution des techniques et des méthodes en matière d'informatique et d'audit pour:

- *assurer l'audit des centres et des systèmes dans les sociétés du Groupe,*
- *adapter la méthodologie d'audit informatique,*
- *former et conseiller les auditeurs internes du Groupe.*

PROFIL:

- *ingénieur grande école scientifique ayant l'expérience de projets informatiques importants (niveau chef de projet),*
- *âge minimum: 30 ans. Bons contacts,*
- *bonne pratique d'une langue étrangère (une deuxième sera appréciée),*
- *la formation à l'audit lui sera donnée dès son entrée en fonction. Il participera à des missions d'audit opérationnel variées dans les filiales du Groupe.*

POSTE:

Basé à Paris, il implique des déplacements fréquents en France et à l'étranger et constitue une bonne préparation pour assurer ensuite des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.



Les candidatures détaillées seront adressées à:
PÉCHINEY UGINE KUHLMANN
Service de l'Audit Interne
23, rue Balzac - B.P. 787-08 - 75360 PARIS CEDEX 08.

HAVAS CONTACT

---

directeur du marketing

Paris-Sud — **200.000 F +**

Pour une société fabriquant et commercialisant des équipements et des fournitures pour la fixation (plus de 100 M.F. de C.A.). Sous la responsabilité du Directeur Général et en relation étroite avec la Direction Commerciale il crée la fonction : études du binome marchés-produits, redéploiement, diversifications, recherche de nouveaux produits, stratégies de communication etc. . . Ce poste requiert : une formation supérieure du type HEC, ISA, INSEAD, MBA, l'expérience de la vente sur le terrain, la gestion d'une équipe et d'un centre de profit, ainsi qu'une bonne pratique du Marketing industriel. Les relations avec les U.S.A et le développement de l'export exigent la pratique courante de l'Anglais. L'évolution est très ouverte et elle sera fonction de votre potentiel et de votre réussite.

Adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, sal. act., tél. pers.) sous référence 48 M à :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

LA DIRECTION FINANCIERE
d'une Banque Privée Française
de grande renommée
recrute pour la FRANCE

UN CADRE FINANCIER
spécialisé dans les

FUSIONS ACQUISITIONS

Sa mission consistera principalement à initier, à négocier et à conclure ces opérations pour le compte de Sociétés francaises et étrangères.

Le candidat souhaité, d'une trentaine d'années, devra obligatoirement avoir une expérience de ces opérations, acquise soit dans une banque soit en milieu industriel. Il devra en outre avoir déjà réalisé lui-même des opérations de ce type.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Le salaire sera fonction essentiellement de l'expérience du candidat.

Celui-ci est prié d'adresser sa lettre de candidature manuscrite et son CV s/réf 400 à

Jean GAUSSIN 104 rue de Richelieu PARIS 2e

IMPORTANT GROUPE d'ASSURANCES

équipé de puissants moyens informatiques (terminaux lourds et légers), recrute un
INFORMATICIEN TRES EXPERIMENTE
minimum 32 ans pour lui confier le poste d'

ADJOINT AU RESPONSABLE du service analyse et programmation

- Formation : Supérieure : Ingénieur ou Universitaire (Maîtrise, DEA).
- Technicité : Parfaite connaissance du matériel IBM et des langages Assembleur, Cobol, CICS sous OS/VS.
- Expérience : d'au moins 5 années en Analyse organique et programmation; réalisation d'applications nouvelles et maintenance.
- Mission : Seconder le responsable dans sa tâche d'encadrement technique et de gestion du service (Effectif : 20 personnes).
- Qualités : Sens des contacts, dynamisme, diplomatie, esprit d'équipe, habitude de l'encadrement.

Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V. à :

steria — STERIA RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles 75017 PARIS

ou téléphoner pour premier contact à :
Madame FOSTIER au : 763.11.83

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

INGENIEURS SYSTEME

confirmés ou débutants
MVS - VTAM/NCP

La S.P.I. équipée de 2 IBM - 3033 et 3032, MVS - IMS VTAM/NCP, Télétraitement recherche des

INGENIEURS SYSTEME,

confirmés ou débutants, MVS et VTAM/NCP.

Vous souhaitez acquérir de nouvelles connaissances et valoriser votre potentiel.
Nous vous confierons l'étude, la promotion et la mise en œuvre de systèmes d'exploitation (Télétraitement, réseaux, applications de gestion.)

Adresser un dossier de candidature à : SPI Service des Affaires Sociales - 98 bd V. Hugo 92115 CLICHY.

Pechiney Ugine Kuhlmann





H. ERNAULT-SOMUA

1er Constructeur Français de MACHINES-OUTILS à COMMANDE NUMÉRIQUE

recherche

pour son service après-vente

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR EXPÉRIMENTÉ

Domaine machines-outils,
commande numérique ou similaire
Fréquents déplacements

Envoyer C.V. et prétentions à :
H. ERNAULT-SOMUA
Service du Personnel
32-36, Avenue de l'Europe
78140 VELIZY

bleu



GROUPE SGF

LEADER DANS L'EQUIPEMENT DE L'HABITAT

Marques : CHAPPEE - JACOB DELAFON - IDEAL STANDARD - FRANCIA HOVAL - TECHNIBEL - SICMA - MASSER...

C.A. : 2,5 MMF - 25 USINES

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

UN FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Après avoir exercé une responsabilité de haut niveau dans l'un de nos Etablissements pendant une période de 1 à 3 ans, il se verra confier la Direction de l'une de nos usines dont plusieurs sont des fonderies.

L'homme que nous recherchons :

- est un Ingénieur Grandes Ecoles : ECP, MINES, AM, ENSM... + ESF...
- a une expérience diversifiée de 5 à 10 années (gestion d'atelier, BE, Méthodes...) dont une partie acquise en fonderie.

Ecrire avec C.V. + photo et prétentions à : M. Gérard LISSOT, SOCIETE GENERALE DE FONDERIE, 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Recherche opérationnelle X, ECP, Mines...
référence MB 182 AM

DUT informatique
référence NC 183 AM

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANCAIS

offre DEUX POSTES D'INGENIEURS au sein de son service "Recherche Opérationnelle".

Ce service, directement rattaché à la Direction Générale, comprend une petite équipe d'ingénieurs de haut niveau chargés d'élaborer les outils de décision concernant tous les domaines d'activité de la banque et d'en promouvoir la mise en œuvre.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés de grandes écoles, X, ECP, Mines... (formation complémentaire en informatique ou en gestion appréciée), débutants ou ayant une première expérience de 2 à 3 ans en RO, informatique, finances...

Ces postes requièrent des aptitudes pour des contacts à haut niveau, le goût du travail en équipe, un dynamisme certain.

Après quelques années dans ce service, de larges possibilités d'évolution leur sont ouvertes dans tous les secteurs de la banque.

Ce même service recherche un DUT Informatique (ou MIAGE) débutant.

Il travaillera avec les ingénieurs pour la réalisation des outils informatiques et il aura des contacts avec les utilisateurs. Il pourra également évoluer au sein du groupe.

Postes à Paris.

Chef de fabrication
référence RG 185 CM

ALLIA DOULTON FRANCE - FABRICATION DE CERAMIQUES SANITAIRES, filiale du GROUPE LAFARGE,

propose une situation évolutive à Chef de Fabrication.

Dans une unité moderne et automatisée, il sera d'abord chargé d'encadrer un secteur de production *(une centaine de personnes).*

La société recherche un ingénieur diplômé, formation à dominante mécanique, ayant au moins 5 ans d'expérience de la production de série. La connaissance du domaine d'activité *n'est* pas indispensable.

La structure de l'entreprise peut permettre une évolution vers une direction d'unité à un ingénieur manifestant de réelles qualités d'animateur, de gestionnaire et acceptant la mobilité géographique.

Lieu de travail : Limoges.

Responsable comptable haut niveau expertise ou ESC + DECS
référence UJ 188 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR METALLURGIQUE (3000 personnes - plusieurs établissements)

recherche pour son siège à ROUEN, un **Responsable Comptable de Haut Niveau** (expertise ou ESC + DECS) capable de diriger les services comptables centraux (comptabilité générale et analytique) et de faire évoluer les procédures en les adaptant au développement du groupe.

Poste important *pouvant convenir à un candidat confirmé, ayant environ* 10 ans d'expérience acquise dans une société industrielle mettant en œuvre des méthodes modernes de gestion, ou dans un grand cabinet.

Jeune chargé de mission *marketing* - gestion - organisation
référence SR 186 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (10.000 personnes)

recherche pour une de ses divisions, un **Jeune Chargé de Mission.**

Il sera formé aux techniques du groupe et participera, dans un premier temps, à *des études concrètes variées (marketing, analyses budgétaires, organisation) soit* pour assister des filiales du groupe, soit pour préparer des reprises de sociétés. Dans un deuxième temps, il aura des *responsabilités opérationnelles* dans une de ces filiales.

Poste actif, polyvalent, impliquant de nombreux contacts, qui conviendrait à un jeune diplômé (école de commerce ou d'ingénieurs) ayant 2 à 3 ans d'expérience en marketing ou en organisation (éventuellement débutant si stages intéressants).

Lieu de travail : Lille.

Chef du personnel
référence VK 189 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR METALLURGIQUE (PLUSIEURS USINES)

recherche le **Chef du Personnel** d'un important établissement (800 personnes).

Rattaché au Directeur de l'établissement, il aura la responsabilité de l'intégralité de la fonction : administration, gestion des ressources humaines, relations avec les partenaires sociaux. Ce poste conviendrait à un candidat ayant 10 à 15 ans *d'expérience professionnelle, une solide connaissance de la fonction "personnel"* et des qualités marquées de contact, de rigueur et de rayonnement.

Poste grande ville Normandie.

Ingénieur AM
référence DS 195 CM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

(secteur industrie lourde) plusieurs usines en France et à l'étranger, offre larges possibilités de carrière à Ingénieur AM.

Débutant ou ayant quelques années d'expérience en mécanique, témoignant de qualités d'homme d'action, ayant le goût de la technique, acceptant la mobilité tant sur le plan géographique que sur celui des fonctions. Il se formera dans les usines du groupe en ayant des activités variées, (production, entretien, travaux neufs) afin d'acquérir l'expérience lui permettant d'assumer rapidement des responsabilités importantes soit en production, soit en travaux neufs.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur Financier
référence CR 194 AM

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS

(plusieurs usines et filiales) offre un poste à larges responsabilités à un **Jeune Directeur Financier**, capable d'assurer avec compétence et autonomie au niveau du groupe :

- la direction financière : mise en place et suivi des procédures, trésorerie...
- le contrôle de gestion : élaboration, suivi et contrôle des budgets, analyse des résultats...
- la supervision et coordination des services comptables,
- *la responsabilité des achats.*

Garant du patrimoine de l'ensemble du groupe à CT, MT et LT, il dirige et anime une équipe étoffée d'une trentaine de personnes.

Ce cadre supérieur devra disposer de 8 à 10 ans d'expérience acquise dans secteur produits de grande distribution, branche agricole de préférence.

De formation supérieure, (HEC, ESSEC, ESCP) il devra avoir une bonne pratique de l'outil informatique et le DECS serait apprécié.

Lieu de travail : Metz.

Responsable gestion des cadres niveau groupe
référence WL 190 AM

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE FRANÇAIS, siège PARIS

recherche pour ses nombreux établissements et filiales, le **Responsable de la gestion des cadres.**

Il s'agit d'un poste de haut niveau qui peut convenir à **ingénieur diplômé grande école**, formation complémentaire MBA, ISA ou IAE souhaitée, capable d'élaborer et mettre en œuvre des politiques et procédures de gestion des carrières : recrutement prévisionnel, évaluation de performances, planification des carrières et formation.

Une expérience confirmée de plusieurs années dans la gestion et le perfectionnement des cadres, acquise dans firme industrielle ainsi que des qualités marquées de relations humaines et de contacts sociaux sont indispensables. Age minimum *36 ans.*

Traitement **190 000 F +**

Industrie lourde ingénieurs grandes écoles pour postes à larges responsabilités

UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE LOURDE,

plusieurs usines, offre au sein de son unité de production la plus moderne, plusieurs postes à des **ingénieurs grandes écoles.**

Ils seront chargés :

- d'assumer l'entretien d'installations très automatisées,
- de rechercher les modifications susceptibles d'en améliorer les performances,
- d'optimiser la fonction entretien : coût, qualité, service.

Trois postes sont à pourvoir au sein de trois grands départements :

1. entretien électrique d'un département
(effectifs à diriger 130 personnes) — référence XM 191 AM

2. entretien électro-mécanique d'un département
(effectifs à diriger 390 personnes) — référence YN 192 AM

Ces deux postes impliquent un diplôme d'ingénieur grande école d'électricité (ou option électricité d'une grande école de formation générale) et une expérience de 8 à 10 ans en électro-technique générale et en automatique.

3. entretien électro-mécanique d'un secteur
(effectifs à diriger 125 personnes) — référence AP 193 AM

Ce poste peut convenir à jeunes ingénieurs grandes écoles disposant d'une première expérience professionnelle (éventuellement débutants).

Ces différentes fonctions impliquent d'importantes responsabilités sur plan technique, gestion et animation d'équipes étoffées et ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière.

Postes : ville Nord France.

Ecrire en précisant la référence

Jeune ingénieur grande école chargé de missions techniques
référence PE 184 AM

UN GROUPE METALLURGIQUE RENOMME

(exportations supérieures à 50 %) réalisant des biens d'équipement lourds (aciers inox et spéciaux) pour les industries chimiques, pétrolières, nucléaires, recherche un **Jeune Ingénieur de haute valeur technique.**

Adjoint du Responsable des services techniques et développement, il se verra confier, au début, des missions d'études de conception ou d'amélioration *d'équipements.*

Rapidement, il animera une équipe de techniciens qualifiés. Ultérieurement, il pourra évoluer, soit dans les services techniques, soit en fabrication ou en technico-commercial.

Ce poste conviendrait à un candidat ECP, Mines, AM, INSA... ayant de préférence *une première expérience professionnelle en études, analyse de la valeur ou calcul* sur ordinateur (la candidature d'un débutant peut être envisagée).

Connaissance de l'anglais très souhaitée.

Poste à Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

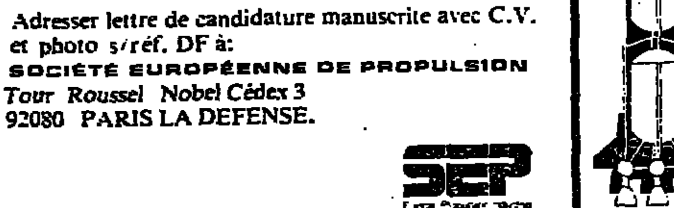
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
leader européen de sa branche motoriste du
lanceur ARIANE
recherche

AUDITEUR INTERNE
CONFIRME

pour effectuer des missions d'audit comptable de contrôle des fonctionnements administratifs et formuler des recommandations d'amélioration des méthodes et des procédures. Formation supérieure de gestion, quelques années d'expérience dans la profession ou dans un cabinet d'audit externe.

Lieu de travail : PUTEAUX
avec de fréquents déplacements dans les établissements de BORDEAUX et de VERNON.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo s/réf. DF à :
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
Tour Roussel Nobel Cédex 3
92080 PARIS LA DEFENSE.



Etudes de marché

Equipements à l'exportation

Une entreprise française de premier plan (chiffre *d'affaires supérieur à* 1 milliard de francs, dont 40 % à l'exportation), spécialiste d'une gamme de matériels et de systèmes électroniques de com*munications mobiles, recherche un(e) responsa*ble études de marché. Après formation au sein du groupe marketing, sa mission est de faire la *synthèse d'un nombre important d'informations* qualitatives et statistiques collectées auprès de sources très diverses (clients, expositions, documentation...) et de détecter les créneaux de produits futurs, leurs marchés et leur prix. Ce responsable participera aussi à l'établissement des spécifications de service des appareils et aux décisions commerciales. Cette fonction implique donc une ouverture internationale, d'intenses relations internes à l'entreprise, et un patient travail de réflexion. Ce poste, basé en région parisienne, s'adresse à un jeune diplômé grande école, si possible électronicien, motivé par le marketing de produits d'équipements, maîtrisant l'anglais et de préférence une autre langue étrangère. Pour ce poste, les réponses seront transmises directement à notre client; prière d'indiquer les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées. Réf. B/5710M

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Advertising

8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16

Marketing d'une gamme de produits *informatiques. Créneau international*



Société d'engineering informatique réputée, groupe THOMSON-CSF *qui réalise et diffuse des*

Systèmes d'évaluation des ordinateurs et réseaux *(DPMS)*

responsable des ventes *DPMS* pour la France

- 3 ans minimum d'expérience informatique
- très bon négociateur
- obstiné dans le suivi des affaires
- anglais (parlé et écrit) indispensable

Ecrire : TITN - 5, rue Gustave Eiffel 91420 Morangis,
à l'attention de : Direction commerciale

PA SVP

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son Centre
(2500 p - banlieue Sud Ouest) un :

CADRE CHARGE DES RELATIONS SOCIALES

Il dépend du Chef du Personnel et participe aux relations avec les partenaires sociaux dans le cadre d'un certain nombre de missions études, améliorations des conditions de travail.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une première expérience industrielle orientée de préférence vers la fonction sociale.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous No 7708 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Les Peintures SIKKENS
recherchent pour leur Département Bâtiment
un jeune

cadre technico-commercial

diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent pour visiter les professionnels et prescripteurs en peintures Bâtiment. Il sera chargé d'assurer une assistance technique et commerciale auprès des grossistes.

- Après une expérience de deux ans de terrain, le candidat sera appelé à d'autres responsabilités, plus importantes, soit dans la vente, soit dans les études marketing.
- Un goût prononcé pour les contacts et le travail de terrain ainsi que de fortes motivations pour la vente sont indispensables.
- Il s'agit d'un poste d'avenir pour un candidat de valeur.

Nous offrons un fixe important, une prime d'objectif et le remboursement intégral des frais.
Envoyez un CV détaillé, une photo et vos prétentions à :

Madame LACOSTE
Tour AKZO - 164 rue A. Croizat
93204 SAINT DENIS

GRANDE BANQUE
à vocation internationale
recherche

JEUNES DIPLOMÉS(ÉES)

ESSEC - HEC - ESCP - IEP PARIS
ou équivalent
pour devenir

ATTACHÉS DE DIRECTION

chargés des relations avec sa clientèle d'Entreprises à Paris ou en Province.

Les candidats devront être fortement motivés par une activité de type commercial demandant par ailleurs des connaissances précises en économie générale, en droit des affaires, en comptabilité et en gestion des entreprises.

L'anglais est indispensable, une seconde langue étrangère est souhaitée.

Rémunération annuelle brute de départ 75000 +

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo nº 20.192, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Cabinet International d'Audit
Quartier ETOILE
recherche

COLLABORATEUR FISCALISTE

- Formation licence, D.E.S. en Droit, Ecole Nationale des Impôts,
- orientation vers la fiscalité internationale des sociétés et des individus,
- expérience d'environ 2 ans en cabinet comptable ou fiscal appréciée,
- attiré par travail en groupe.

Env. CV et prétentions s/réf. 5134 à
P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Compagnie
Générale d'Automatisme

recherche

INGENIEUR

de formation Grande Ecole

ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience pour l'animation d'un groupe d'ordonnancement.

Déplacements de courte durée possibles.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel - B.P. 57 - Le Plessis Paté
91220 BRETIGNY SUR ORGE

---

offres d'emploi

serete
ingénierie

Nous sommes l'un des premiers groupes français d'ingénierie à vocation internationale. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs équipements dans les meilleures conditions, quelles qu'en soient la nature et l'importance tant en France qu'à l'étranger. Notre activité s'étend à tous les domaines économiques : industries lourdes, industries de transformation, infrastructures et techniques avancées ainsi qu'aux équipements collectifs. Pour faire face aux besoins croissants que suscite notre développement nous engageons un nombre important de nouveaux collaborateurs :

JEUNES INGENIEURS

Vous êtes diplômé(e)s d'une grande école d'ingénieurs et vous recherchez une situation vous permettant d'exprimer votre créativité tout en restant pragmatiques. Vous avez envie de participer à des projets d'une haute technicité et de voir vos études se réaliser. Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'Ingénieurs Spécialistes dans l'un des domaines suivants : Electricité, Automatisme, Contrôle, Informatique, Génie Industriel, Fluides, Thermique, Organisation et Manutention, Génie Climatique, Génie Civil, Architecture Navale. Après une période de formation à nos méthodes vous aurez rapidement la responsabilité d'un lot technique déterminé au sein d'une équipe de projet. Vous interviendrez du stade de la conception et de l'étude des installations à celui de la spécification des équipements, de la réalisation et de la mise en exploitation. Une fois vos preuves faites nous vous offrirons la possibilité d'évoluer dans votre spécialité ou dans d'autres domaines selon vos goûts et compétences.

Ecrire sous réf. 6418 M

INGENIEURS DE PROJETS CONFIRMES

Vous êtes ingénieur diplômé(e) d'une grande école et vous avez acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilités technique, humaine et financière dans l'un des secteurs suivants : Chimie - Pétrole - Energie - Utilités, Agro-Alimentaire, Pharmacie - Cosmétique - Parachimie, Offshore - Etudes Marines, Equipements collectifs. Nous vous confierons la charge de l'intégralité de projets de votre domaine d'activité de l'étude à la réalisation : négociation commerciale, conception technique, gestion, organisation, coordination et mise en exploitation.

Ecrire sous réf. 6419 M

CONSULTANT INTERNE
Acquisition de Ressources Humaines

Nous avons le souci du développement personnel des hommes qui composent nos équipes. Le Département du Personnel recherche le ou la responsable de notre important programme de recrutement. Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur et bien que jeune, votre expérience personnelle et professionnelle en cabinet ou en entreprise vous permet d'être crédible et reconnu comme tel par nos responsables auprès de qui vous définirez les postes à pourvoir et les méthodes appropriées pour y parvenir dans les meilleurs délais et dans le cadre d'un budget défini. Vous serez le correspondant de la société et le garant de son image auprès des prestataires de services, des écoles, des organismes professionnels...

Ecrire sous réf. 6420 M

INGENIEUR GENIE MARITIME

Vous êtes ingénieur diplômé de l'ENSTA par exemple et vous avez acquis une expérience d'au moins 10 ans de conception et d'étude de supports flottants. Dans le cadre du développement de nos activités Offshore-Etudes Marines nous vous confierons la conception et la coordination de projets importants : navire, barge, bouée, plateforme semi-submersible... En plus de ce qui est relatif à la coque nous vous demandons d'avoir de bonnes connaissances des équipements de pont : levage, manutention, amarrage, remorquage... ainsi que des Règlements de Classification (BV, Lloyd's, DNV).

Ecrire sous réf. 6421 M

INGENIEUR GENIE CLIMATIQUE

Vous êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieurs option génie climatique. Vos goûts personnels et votre vie professionnelle vous ont de plus amené à vous intéresser fortement à l'énergie solaire et à l'informatique. Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'Ingénieurs Spécialistes où vous participerez à nos études sur les énergies nouvelles et, l'évolution de systèmes de climatisation. Vous ferez des études d'économie d'énergie dans le tertiaire et aurez un rôle d'assistance à la mise en route et à la maintenance. Vous développerez également des programmes de calcul informatique en matière de climatisation.

Ecrire sous réf. 6422 M

ADJOINT DIRECTION EXPORT AFRIQUE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et si possible d'une école d'ingénieurs. Votre expérience professionnelle vous a donné une bonne connaissance de l'entreprise et/ou de l'ingénierie. Vous n'avez pas nécessairement la pratique de l'exportation mais vous êtes attiré par une activité à l'étranger. Nous vous proposons d'être l'adjoint de notre Directeur Export zone Afrique. Une fois familiarisé à nos méthodes et à nos travaux vous aurez la responsabilité de contacts et négociations dans cette zone. Vous assurerez également le suivi des activités à Paris, ferez de la prospection en France, et établirez des propositions. Une pratique courante de la langue anglaise est nécessaire.

Ecrire sous réf. 6423 M

TRADUCTEUR (TRICE)

Votre langue maternelle est l'anglais et vous êtes diplômé(e) de l'ESIT, l'ISIT... Nous vous proposons d'assurer des traductions Anglais/Français - Français/Anglais dans des domaines variés : rapports techniques, financiers, juridiques, spécifications techniques, contrats, procédures de frais de déplacements, documents publicitaires, projets de logements, génie civil, révision de textes déjà rédigés en Anglais... Vous serez votre propre dactylo...

Ecrire sous réf. 6424 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez pour les réf. 6420 M, 6421 M, 6423 M, à Jean-Loup Parichon; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration. Les candidatures réf. 6418 M, 6419 M, 6422 M, 6424 M seront transmises directement à notre client.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10 - TELEX 650742
ADRESSE TELEGR. MONCEAUBUILD PARIS.

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

---

offres d'emploi

DIRECTEUR TECHNIQUE

Proche banlieue ouest — F 200.000 +

Filiale d'un important groupe international recherche pour sa division fortement implantée en Europe (C.A. : F 140 millions), spécialisée dans la fabrication et réalisation de matériel hydraulique, son DIRECTEUR TECHNIQUE.

Membre du comité de direction. Il participe à la définition de la politique de diversification, prend en charge la recherche de nouveaux produits et le développement de ceux existants ; il est responsable des essais et des normes de contrôle de qualité ; il intervient également, sur le plan technique, dans l'amélioration et la mise au point des moyens de production.

Ce poste conviendra à un ingénieur âgé de 35 ans minimum, expérimenté dans la mécanique des fluides ; c'est un technicien hautement qualifié, créatif, qui ne craint pas de mettre la main à la pâte, capable de dialoguer à un niveau international. Anglais nécessaire.

La rémunération pourra être négociée autour de F 200.000/an + voiture de fonction, pour un candidat de premier plan.

Envoyer dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 40.75-M
à CLA RECRUTEMENT
44, rue La Boétie, 75008 Paris.



CHERCHONS

JEUNE INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

Possédant à fond langue russe.
De langue maternelle française.
Place stable, exigeant déplacements.
Ecr. avec C.V., à Société ATLANTIQUE,
51, a. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1 200 personnes - 180 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MÉCANIQUES DE PRÉCISION rech. à LEVALLOIS (92)

JEUNE RESPONSABLE ORGANISATION

pour analyse de Services du Siège, puis des 3 Usines en vue CONCEVOIR, PROPOSER et METTRE EN PLACE de NOUVELLES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES impliquant une utilisation plus poussée et cohérente de l'INFORMATIQUE.

INDISPENSABLE

- FORMATION SUPÉRIEURE, préf. technique ou scientifique.
- 3 à 5 ans d'EXPÉRIENCE D'ORGANISATION en CABINET ou Sce Organisation d'une Entreprise INDUSTRIELLE de préf.
- Bonne connaissance de l'utilisation de l'INFORMATIQUE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4464 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

FILIALE IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL.
Traitement des métaux non ferreux
recherche pour
PARIS (banlieue Nord)

CHEF DE PRODUCTION usine de fonderie

Ce collaborateur aura à assumer la responsabilité de la production d'une fonderie très moderne employant 100 personnes (ouvriers + encadrement). Ce poste convient à candidat 35 ans au moins du niveau Ingénieur VIOLET, BREGUET ou équivalent, formation E.S.F. appréciée. Expérience solide requise dans la fonction adjoint ou chef de production fonderie métaux non ferreux. Qualités de commandement éprouvées. Bon climat de travail, poste stable, société en expansion.

Adresser CV + photo + salaire actuel sous référence No 807 à

SODECI
140, rue de la Croix Nivert
75015 PARIS

SOCIETE PETROLIERE
C.A. 150 millions de francs
5 filiales à l'étranger
recherche pour PARIS

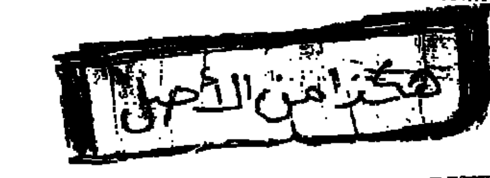
Responsable Service Economie - Finance

Son activité comprendra notamment :

- le suivi des opérations de commercialisation des productions de pétrole brut et de gaz naturel du Groupe
- l'établissement des prévisions à long terme (résultats et trésorerie)
- les études de rentabilité et analyses financières pour tout projet d'investissement.

Le poste conviendrait à candidat ayant une formation supérieure (H.E.C., ESSEC, E.S.C.P., ...), et quelques années d'expérience.
Il devra parler couramment Anglais.
Sa rémunération ne sera pas inférieure à 130.000F après période d'essai.

Envoyez CV et prétentions sous réf. 7191 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



Une agence de publicité moyenne en expansion régulière, bien implantée dans sa spécialité, installée à Neuilly, cherche

un jeune responsable administratif et financier

Collaborateur immédiat du PDG, ce responsable prend d'abord en charge la comptabilité générale et analytique informatisée, la trésorerie et le contrôle de gestion ; puis ses fonctions s'étendent au personnel et aux services généraux.

Ce poste convient à un ESC ayant cinq ans au moins d'expérience comptabilité-gestion et le goût de l'action. Des connaissances juridiques sont aussi appréciées.

Notre *consultant*, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 3865 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE REGION PARISIENNE
recherche

conseiller de la Direction du Personnel

pour affaires contentieuses et études juridiques relatives au Droit du Travail.

Il devra obligatoirement être Docteur en Droit et avoir une expérience de 5 années environ de la législation du travail, ainsi que de la jurisprudence acquise dans un service juridique d'une entreprise industrielle du secteur métallurgie.

Une expérience pratique du Barreau dans cette spécialité serait très appréciée.

La rémunération sera déterminée en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à no 72134 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GEVAERT AGFA-GEVAERT
DIVISION EQUIPEMENT DES ENTREPRISES
recherche

adjoint direction technique

POUR SON SERVICE APRES-VENTE

Sa mission :
- Assurer la responsabilité du S.A.V. des produits diffusés dans le cadre de la Reprographie de Bureau, avec extension envisagée sur matériel de BUREAUTIQUE.
- Assurer le maintien de notre Image de Marque en clientèle par le haut niveau de technicité et la qualité du Service de Maintenance.
- *Relations avec les Maisons Mères à l'étranger.*
- Coordination des actions avec les centres régionaux.

Profil :
- Ingénieur Grandes Ecoles/option Electronique
- Connaissances circuits logiques, analogiques et microprocesseurs.
- Pratique de l'anglais et notions d'allemand appréciées.

La poste conviendrait à un jeune ingénieur - 30 ans minimum - *pouvant justifier de 5 années d'expérience de Service Après-Vente.*

Des qualités d'homme de décision, de gestion et de relations humaines sont indispensables pour ce poste.

- *Lieu de travail : BOIS D'ARCY*
- Déplacements de courte durée.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à AGFA-GEVAERT S.F.E.P. - (référence IAG) 8, rue Ampère 78390 BOIS D'ARCY.

RESPONSABLE DES ETUDES COMPTABLES
PARIS

Compagnie d'Assurances Privée de première notoriété, nous recherchons le collaborateur direct du responsable de la comptabilité.

Il devra principalement :
- recueillir et analyser les informations comptables et fiscales
- participer à l'élaboration du bilan
- participer à la réalisation de différentes études
- contrôler les opérations courantes
- rechercher et mettre en place de nouvelles procédures, ce qui implique une bonne maîtrise des circuits administratifs et comptables et la capacité *de dialoguer avec l'informatique.*

Il participera progressivement aux fonctions du responsable de la comptabilité.

Vous avez une formation supérieure complétée par un DECS et une pratique professionnelle de *plusieurs années acquise en entreprise ou en cabinet.*

Vous êtes un opérationnel, vous avez envie de progresser, vous trouverez au sein de notre groupe des possibilités d'évolution intéressantes à terme.

Elisabeth GREFF, qui nous assiste dans cette recherche, vous remercie de lui envoyer vos dossiers de candidature sous référence MO 601

Cabinet KEY MEN
23, rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél. 266.30.47



Les Tournay Pub

---

2 Cadres Commerciaux

Notre client, un des tout premiers papetiers français de dimension *internationale*, recherche pour renforcer une de ses divisions 2 CADRES COMMERCIAUX.

Ils auront parallèlement au développement des ventes de produits existants, à participer au lancement de *nouveaux produits. En outre*, ils seront impliqués dans la politique marketing.

Les postes sont situés à PARIS et impliquent des déplacements en France et éventuellement à l'étranger.

Les candidats que nous recherchons sont débutants et de formation supérieure type licence, maîtrise, Ecole de Commerce.

Enfin nous souhaitons trouver en eux de *réels potentiels leur permettant d'évoluer* au sein du groupe.

L'anglais est nécessaire, l'allemand souhaitable.

Jean-Louis MUTTE vous remercie de *lui faire parvenir votre C.V. sous référence* 242/2 M à

Beckwell

41, avenue de Friedland - 75008 PARIS

Amsterdam, Francfort, Hambourg, Londres, Los Angeles, New York, Paris

MEDIA PA

---

responsable laboratoire recherche alimentaire

VANDAMME S.A. fabrique et commercialise des pains d'épices, gâteaux, entremets, sous les marques VANDAMME et FRANCORUSSE qui occupent des positions leaders sur leurs marchés. Cette Société dynamique, dotée d'une forte politique de Recherche Développement, a concentré ses moyens dans deux laboratoires situés près des unités de production.

Elle recherche le Responsable du Laboratoire de Jussy, à 15 minutes de Saint-Quentin (Aisne) et 1 h 30 de Paris. Ce Laboratoire d'une dizaine de personnes, dont les activités sont plus particulièrement orientées vers la pâtisserie industrielle et les préparations pour desserts, est chargé d'assurer la recherche, le développement et la mise au point industrielle de nouveaux produits et de nouvelles technologies, en collaboration étroite avec les unités de production et les services marketing. Il réalise les études d'amélioration sur les produits et procédés existants. Il effectue toutes les analyses de matières premières et produits finis pour le compte de l'unité de production.

La responsabilité de ce Laboratoire et de son personnel sera confiée à un Ingénieur diplômé, de formation Industries Alimentaires de *préférence, ayant acquis au moins 6 ans d'expérience de recherche appliquée et de développement industriel dans l'industrie alimentaire* ou celle des matières premières pour l'alimentaire. **Réf. J 21 M**

audit interne

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE (56000 personnes, 16,4 MD de C.A. dont 42 % réalisés à l'étranger, + de 100 sociétés), recherche un auditeur interne pour sa Direction Générale des Affaires Financières. Sous la responsabilité du Chef du Service Audit il se verra confier des missions d'audit comptable et opérationnel tant en France qu'à l'étranger dans des sociétés aux activités variées : Alimentaire, Verre Plat, Emballage. La taille et le développement de BSN lui permettront de saisir ensuite des opportunités d'évolution *à la mesure* de ses compétences et aspirations.

Le poste, basé à Paris, requiert une solide formation supérieure (École de gestion + DECS de préférence) ainsi qu'une expérience d'environ trois ans en Cabinet d'Audit ou en Entreprise pratiquant les méthodes d'audit anglo-saxonnes. Des voyages nombreux et de *courte durée seront l'occasion de contacts multiples et variés pour un candidat ouvert et disponible. La connaissance de l'anglais et* de l'espagnol est souhaitable. **Réf. R 3 M**

directeur régional de vente - marché industriel

BSN-EMBALLAGE, n° 1 en France de l'emballage en verre (bouteilles, pots, flacons) avec un C.A. de l'ordre de 2 MD de francs, recherche son directeur régional de vente Ile-de-France et Nord.

Il est responsable du développement d'un C.A. de plus de 300 M de francs réalisé par la vente de bouteilles. La clientèle de sa région comprend bon nombre des industries les plus importantes en France du marché des boissons. Il dirige une équipe de 15 personnes, dont 7 cadres : 6 commerciaux et 1 responsable administratif. Il contribue à l'élaboration de la politique commerciale en apportant la connaissance des problèmes de sa région et bénéficie d'une grande autonomie d'action dans le cadre d'objectifs négociés.

Ce poste offre de larges responsabilités commerciales et humaines. Il sera confié à un diplômé d'études supérieures (HEC, ESC, IEP, Ingénieur) ayant acquis au moins 5 ans d'expérience de commercialisation de produits industriels (emballages de préférence) et assuré l'encadrement d'une équipe. Lieu du poste : PARIS. **Réf. JC 22 M**

auditeur interne débutant

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE (56000 personnes, *16,4 MD* de C.A. dont 42 % *réalisés à l'étranger*) est constitué par + de 100 sociétés aux activités variées : Alimentaire, Verre Plat, Emballage. Il recherche un jeune diplômé d'une grande école de gestion pour son service audit interne.

Sa formation aux techniques d'audit anglo-saxonnes s'effectuera notamment par un stage de plusieurs mois au sein du Cabinet international qui audite les comptes du Groupe. Il sera associé à des missions d'audit comptable et opérationnel dans les différentes sociétés de BSN avant de prendre lui-même la responsabilité complète de missions qui lui seront confiées tant en France qu'à l'étranger. La *connaissance de l'anglais est souhaitable.* ***Réf. R 2 M***

assistants chef de produits

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE, n° 1 de l'industrie alimentaire en France, propose à de jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP, ISA, IEP, ... une des meilleures formations au marketing de produits de grande consommation. Au sein d'équipes marketing jeunes et performantes, ils apprendront concrètement, sur des marques à forte notoriété, les différents aspects de leurs futures responsabilités de Chef de Produits.

La taille et la diversité du Groupe, son dynamisme, son développement international, permettent aux candidats à haut potentiel que nous recherchons des évolutions particulièrement intéressantes.

Plusieurs postes sont à pourvoir à Paris et à Strasbourg. La préférence sera donnée à des candidats ayant effectué un stage marketing ou commercial dans la grande consommation. Préciser impératif géographique éventuel. **Réf. J 20 M**

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE
SECOND OEUVRE BATIMENT
(gare VAL d'ARGENTEUIL)
à 15 minutes de St Lazare
recherche

INGENIEURS et TECHNICIENS PROJETEURS

en climatisation et chauffage, formation technique et expérience nécessaire.

Avantages sociaux
restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 72204, CONTESSE Publicité *20, avenue de l'Opéra*, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Filiale d'un puissant groupe industriel français

CIT ALCATEL

leader de la commutation temporelle
recherche pour développer des *activités télématiques*

2 INGENIEURS LOGICIELS

2 à 4 ans d'expérience de programmation ou équivalent.

Dans le cadre d'équipes d'ingénieurs de haut niveau, utilisant une méthodologie éprouvée, *ils* seront chargés du développement et de la réalisation de sous-ensembles logiciels puis de l'intégration de l'ensemble sur prototypes.

Ces postes sont à pourvoir en Banlieue Sud-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à CIT ALCATEL - Service Recrutement et Orientation - B.P. 57 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex.

---

steria

Pour son unité
STERIA SYSTEME
offre quatre postes d'

INGENIEURS SYSTEMES

Ces Ingénieurs se verront confier la responsabilité «Système» au sein d'équipes de réalisation de grands projets temps réel :
- SEMS : MITRA 123 - MMT2
- CII-HB : MINI 6 - GCOS 400, DTF
- CII-HB : 64 DPS - GCOS, TDS
- REE : *MICRAL - BAL*

Expérience souhaitée d'au moins 4 années dans la fonction dont 2 sur le matériel concerné.

Les deux premiers postes sont à pourvoir à PARIS et les deux derniers à NANTES

Adresser C.V. et prétentions à
Pierre HUGOT

steria 147, rue de Courcelles 75017 PARIS

COMPTABILITÉ IMMOBILIÈRE DE HAUT NIVEAU

CONSTRUCTEUR - PROMOTEUR
recherche

L'ORGANISATEUR ET L'ANIMATEUR DE L'ENSEMBLE DE SES SERVICES COMPTABLES

- Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique et des déclarations fiscales pour la société mère, les sociétés apparentées et les sociétés immobilières créées pour la réalisation des opérations de construction.
- Ce poste requiert un niveau DECS ou équivalent, une expérience professionnelle acquise dans un poste similaire, une bonne connaissance des méthodes anglo-saxonnes et des problèmes fiscaux de l'immobilier.
- La pratique de l'allemand ou de l'anglais est nécessaire.
- La rémunération sera fonction des compétences du candidat.
- Le poste est à pourvoir à Nanterre.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à :

MANERA S.A.

AVENIR - OUEST

64, rue du 8 Mai 1945, 92025 NANTERRE CEDEX.

SCHLUMBERGER (PÉTROLE)

ÉTUDES ET PRODUCTION SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes de haute technologie indispensables à la prospection pétrolière dans le monde.

Pour faire face à la très forte croissance de notre activité, nous avons mis au point un plan informatique intégrant sur une large échelle, le développement et l'utilisation d'applications de gestion en temps réel.

Pour mener à bien ce projet, le Chef de Département souhaite renforcer son équipe avec deux jeunes

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

qui assureront les fonctions suivantes :

Ingénieur Système OS

Une expérience d'1 à 2 ans sur des équipements IBM, lui permettra de prendre en charge, au sein d'une équipe système de 3 personnes, l'implantation de nouveaux moyens prévus (2 IBM 4341 sous OS-MVS-CICS).

Data base Manager

Responsable de la conception des bases de données, cet ingénieur coordonne les équipes de développement et s'assure que les projets s'inscrivent dans le plan informatique et dans l'architecture globale qu'il a définie. Il a 2 à 3 ans d'expérience dans des fonctions similaires ou à un poste de développement en informatique de gestion.

Ces postes pourront évoluer au sein de l'entreprise ou du groupe vers d'autres responsabilités.

Les dossiers de candidatures sont à adresser, sous la référence 8017 M, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

---

consultant, chef de marché informatique — paris

jacques fixier s.a., conseil en recherche de cadres, cherche, pour développer ses activités dans le secteur informatique, un consultant, chef de marché. Nous le décrivons ainsi : c'est un homme ou une femme de 30 ans minimum, de formation universitaire ou grande école. Il est actuellement responsable de la gestion des cadres chez un constructeur ou dans une SSCI, ou bien directeur des ventes en informatique. Il souhaite changer d'orientation et mettre à profit ses connaissances des fonctions, des hommes et des affaires de l'informatique.

Homme de réflexion et d'action, il est capable de prendre en charge, de façon autonome, des recherches de cadres de haut niveau et de développer des relations commerciales dans le milieu informatique.

Nous vous remercions d'écrire personnellement à jacques fixier, sous réf. 165 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



HAVAS CONTACT

UN INGENIEUR DE PROJET

Filiale française d'une très importante SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING spécialisée dans l'INDUSTRIE PETROLIERE ET PETROCHIMIQUE, nous sommes appelés à réaliser des projets à caractère technique. Nous souhaitons recruter UN INGENIEUR GRANDE ECOLE d'au moins 27 ans, ayant une expérience pratique de 3 ans minimum en milieu industriel.

Cette expérience doit lui permettre d'appréhender les aspects technique et financier des projets qui lui sont confiés depuis la commande (spécifications, budget, délai...) jusqu'à la livraison au client.

La mission implique un dialogue permanent avec nos services techniques, la coordination de leurs travaux ainsi que le suivi des contacts clients et sous-traitants.

L'ALLEMAND COURANT est *nécessaire pour ce poste basé à Paris.*

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence 222. Votre dossier sera traité confidentiellement.

EKA
158, av. de Suffren 75015 PARIS.

reg carrières

---

chef comptable

120 000 Frs — Banlieue Sud

C'est à la suite d'une promotion que nous recherchons actuellement un véritable professionnel qui prendra en charge la comptabilité jusqu'au bilan mensuel et assurera toutes les déclarations fiscales.

Aussi vous aurez à coordonner et à superviser le travail d'une équipe d'environ 5 personnes.

Pour réussir dans un tel poste, nous donnerons la priorité plus à votre expérience qu'à vos diplômes.

Votre antériorité professionnelle aura été acquise au sein d'une société internationale qui vous aura permis de bien maitriser, à la fois la fiscalité française, les méthodes américaines et, éventuellement, la langue anglaise.

Merci d'envoyer votre CV sous référence 4730, à Philippe SAMETT,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system



41, rue Cantagrel - 75013 PARIS

recherche

INGENIEURS
GRANDES ECOLES

ESE - ESAE - ENSTA - ENSERG ou équivalent, pour concevoir et mettre au point des systèmes d'avant-garde dans les domaines ELECTRONIQUE et OPTRONIQUE INFRAROUGE.

INGENIEUR
DE HAUTE QUALIFICATION

Opticien de formation ayant plusieurs années d'expérience, pour la conception et la mise au point de dispositifs OPTIQUES, dans le cadre d'une activité de laboratoire spécialisé dans les systèmes INFRAROUGES.

Ecrire avec C.V. et références, à l'adresse ci-dessus, en indiquant le poste choisi.



ingénieurs grandes écoles

ESSO CHIMIE, principale filiale chimique du groupe EXXON en Europe, souhaite embaucher de jeunes INGÉNIEURS d'un haut niveau de formation (X - Centrale - Supelec - Ponts - Mines - A & M, avec éventuellement formation complémentaire en Gestion, MBA...)

Les objectifs de ces recrutements sont de deux ordres :
- pourvoir rapidement des postes opérationnels, créés en fonction de l'extension de ses activités,
- à terme, disposer de cadres formés à toutes les activités de l'entreprise et du groupe pour leur confier des responsabilités hiérarchiques et/ou techniques en France ou à l'étranger.

Suivant la formation de base, la ou les spécialisations complémentaires et les affinités manifestées par les candidats, plusieurs «voies d'accès» sont ouvertes :

- INGÉNIEUR D'AFFAIRES (Siège + déplacements en France)
- MARKETING INDUSTRIEL (Études de marché et de développement au Siège)
- ANALYSES ÉCONOMIQUES DE FABRICATION (Usine)
- INGÉNIERIE (Usine)
- OPTIMISATION DES PROCÉDÉS DE FABICATION (Usine).

Cette première affectation sera suivie de transferts dans d'autres fonctions en vue d'assurer une formation multi-disciplinaire.

Ce développement de carrière se fera au niveau national compte tenu de l'évolution actuelle d'ESSO CHIMIE, ou encore au niveau européen, au sein d'ESSOCHEM EUROPE.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous référence M/23, à ESSO CHIMIE - Direction des Relations Sociales - 6, avenue André-Prothin - Cedex 2 - 92093 LA DÉFENSE.

Esso CHIMIE

HAVAS CONTACT

TECHNIQUE et FORMATION RECHERCHE
INGENIEURS en organisation informatique en gestion industrielle
INGENIEURS « Hommes réseaux »
INGENIEURS Système C.I.C.S.
INGENIEURS D'AFFAIRES en informatique industrielle
CHEFS DE PROJETS
— Gestion industrielle.
— Informatique de gestion.
ANALYST. PROGRAMMEURS
- CICS - DL1 - VSAM -
- PL1 - IMS ou OS.
- COBOL-IMS ou OS
- CICS COPY
- DUT informatique basic ou assembleur.
Téléph. pour R.-V. : 246-84-55.

Grande firme améric. du secteur de la chimie fine cherche MANAGER parf. anglais pour son agence de Paris. Prière d'env. curriculum vitae, en précisant le salaire actuel, le lieu de résid. ainsi que le numéro de téléph. Ecr. nº 6.980 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Institut d'Enseignement Supérieur privé recherche Professeurs de GEOGRAPHIE Professeurs CULTURE GENERALE - Diplômes I.E.P. Ecr. nº 861.051 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BANQUE PRIVÉE recherche

GRADES III et IV

justifiant d'une expérience professionnelle réussie de 5 ans minimum dans l'exploitation.

Un niveau BP3 ou ITB est requis.

Les candidats devront avoir des aptitudes administratives et commerciales leur permettant de gérer la clientèle existante.

Envoyer lettre manuscrite indiquant date de disponibilité, C.V. et prétentions sous réf. 10.649, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Produits Aluminium cherche TECHNICO-COMMERCIAL pour régions Nord et Est. Niveau bac connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. Véhicule indispensable. Téléphoner le matin travail : 547-14-00.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES recherche pour étoffer son Département Recherche et Analyse

Collaborateur Etudes Economiques
Formation Sup. de Co, Sciences Eco

Nous souhaitons embaucher un collaborateur s'intéressant de lui-même à tous les aspects (climatiques, économiques, statistiques, productions nouvelles, etc.) permettant par l'étude de fournir des informations utiles et orientées pour l'usage de nos affaires.

Ce poste nécessite le goût des chiffres, la capacité de saisir une situation dans son ensemble et de bien l'exposer (rédaction excellente tant en français qu'en anglais dont la connaissance parfaite est exigée).

Env. lettre man. avec C.V., sous le numéro 72.479 à



SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 70.967 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

REVUE SCIENTIFIQUE

recherche

COLLABORATEUR (TRICE) BIOLOGISTE

Niveau 3e cycle ou thèse d'Etat (biochimiste ou biologiste moléculaire de préférence) pour travail d'édition et de journalisme.

Sens pédagogique, goût de l'écriture et des contacts indispensables.

Envoyer curric. vitae, prétent. ss le nº 861.971 M à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

Biscuiterie allemande ayant depuis 20 ans un propre réseau de vente en France recherche un

DIRECTEUR DES VENTES

rattaché directement à la direction allemande

Il aura pour mission de négocier les référencements dans les grandes centrales et groupements d'achat, animer un réseau de multicartes pour toute la France, participer à la conception de la politique commerciale, diriger un secrétariat administratif.

Les déplacements sur toute la France sont de l'ordre de 80 %. Le poste devrait être basé dans la région parisienne. Des connaissances de la langue allemande ou anglaise seraient appréciées.

Ce poste s'adresse à un candidat *expérimenté* dans la vente des produits alimentaires, bien introduit dans la distribution. Homme de terrain, il devra faire preuve d'agressivité et d'efficacité.

En plus du salaire sont prévus une voiture de société et des frais de déplacements.

Adresser manuscrit C.V. détaillé avec photo à : Chiffre nº 36.088 Agence de Publicité, SARAG GmbH, Postfach 327, D-6600 Saarbrucken 3.

BUREAU D'ETUDES FINANCIERES ET DE CONTROLE COMPTABLE CABINET MULQUIN ET ASSOCIES

BEFEC — CMS

recherche

AUDITEURS
EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Pour missions France et Etranger.
— Déplacements courte et moyenne durée.

- FORMATION :
  — H.E.C., E.S.C., I.E.P., E.S.S.E.C. ;
  + D.E.C.S. complet ;
  — Langue anglaise ou allemande appréciée.
- EXPERIENCE SOUHAITEE :
  Une année en entreprise ou cabinet international ou service militaire en coopération éventuellement.

Libre rapidement

Larges possibilités de développement de carrière.

Curriculum vitae et photo à

BEFEC - CMS
Département du Personnel
12, rue Margueritte, 75017 Paris, sous la réf. D 1000.



1ère Société Française de Réassurance Paris 9ème

recherche

un analyste-programmeur
CONFIRME

Réf. 245

pour maintenance chaines spécifiques
MIAGE ou DUT Informatique
GAP II - COBOL ANS
Connaissances *CICS/DL1* appréciées.

un analyste-programmeur
DEBUTANT

Réf. 246

DUT Informatique - COBOL ANS

Horaire mobile 38h45 en 5 jours - 13ème mois - prime de vacances - Restaurant d'entreprise.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, adressée sous référence correspondante à M. ROY - SCOR 37, rue de la Victoire 75009 PARIS.

CHEF DE PRODUIT INTERNATIONAL

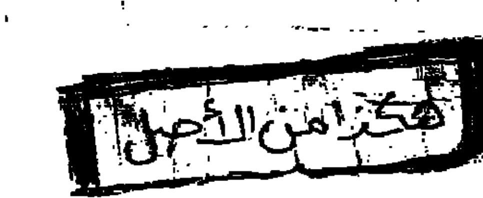
Groupe pharmaceutique international offrant possibilité de CARRIERE dans équipe dynamique de MARKETING

recherche

PROFESSIONNEL DU MARKETING
FORMATION SCIENTIFIQUE

— Expérience VISITE MEDICALE.
— Expérience marketing sur un pays.
— Maîtrise du français et de l'anglais ou espagnol.
— Nombreux *déplacements* à l'étranger.

Envoyer C.V. et prétentions, à L.C.A., 11, rue Cramail - 92500 Rueil-Malmaison.







offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

roussel uclaf

recherche

UN FISCALISTE

Le candidat aura acquis une bonne expérience de la fiscalité au cours d'une activité, pendant 5 ans minimum, dans l'administration des impôts, un cabinet juridique et fiscal ou une société.

Il aura pour mission :

- d'informer, de conseiller et d'assister les services opérationnels (I.S., fiscalité locale, T.V.A.)
- de contrôler les impositions
- d'intervenir à l'occasion des vérifications et contentieux fiscaux.

En collaboration, en particulier avec les services financier et juridique, il participera à des études générales notamment de fiscalité internationale en vue d'optimiser l'application de la législation fiscale au niveau du Groupe.

Anglais nécessaire, une autre langue serait appréciée (allemand, espagnol).

Confidentialité assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 1054/S à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT VACATAIRE

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. 96), qui transmettra.

Impte Société d'électronique *recherche*

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES

SOFT OU HARD

DEBUTANTS ou CONFIRMES. Connaissances appréciées de l'un des matériels : MOTOROLA, UNTEL, MITRA. Téléph pour R.-VS : 355-89-01.

La ville de CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) recrute

UN ANIMATEUR

pour son service jeunesse titulaire du BASE ou CAPASE. Env. C.V. à M. le Maire de Chevilly-Larue, 88, av. du général-de-Gaulle ou pdre contact par tél. avec M. le secrétaire *général au : 687-34-37, p. 333.*

PROSPECTION PÉTROLIÈRE

PERSONNEL MANAGER

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes de haute technologie indispensables à la prospection pétrolière dans le monde

Dans notre Société, le Service du Personnel joue un rôle opérationnel dans les décisions prises par la Direction Générale et les départements techniques.

Pour assurer le développement de nos activités, nous recherchons un jeune

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

(X, MINES..., HEC, ESCP...)

La forte personnalité, le goût de la technique et des contacts humains, et la mobilité du candidat retenu lui permettront *d'être intégré immédiatement à l'équipe actuelle. Sa réussite dans ce premier poste doit lui permettre* d'accéder à la fonction de « Personnel Manager » au sein du groupe Schlumberger (75 000 personnes).

Anglais nécessaire.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous la référence 8018 M, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

Jeunes diplômés, vous allez de l'avant ? Nous sommes ouverts aux idées nouvelles !

Notre carte de visite ? Le 7ème groupe français d'assurances. Une implantation internationale. Une gamme de produits assurances et financiers couvrant l'ensemble des marchés. 3 milliards de C.A. en 1979 dont 0,6 à l'étranger. Le taux d'accroissement le plus élevé (+ 17 %) de la profession depuis 3 ans.

Les candidats que nous recherchons ? De jeunes diplômés d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP) ou d'ingénieurs (Centrale, SUPELEC, A & M...). Débutants ou avec une première expérience. Pragmatiques et enthousiastes. Avec des idées pour proposer des solutions nouvelles.

La formation que nous proposons ? La première année, une étape dans les principaux services du groupe (commercial, production, règlement des sinistres). Pour une meilleure connaissance de l'entreprise et une meilleure orientation. Dans tous les cas, une formation modulée, non rigide.

Le plan de carrière ? Tout d'abord, des postes opérationnels (inspection des ventes, assistance technico-commerciale, décision et encadrement d'une équipe...). Ensuite, selon les goûts et les aptitudes, la poursuite de l'expérience dans l'opérationnel ou l'accès à des postes fonctionnels (assistance et conseil), et ceci dans n'importe quel domaine (analyse financière, informatique, marketing, études générales...). A moyen terme, l'opportunité pour les meilleurs éléments de faire du management à niveau élevé et de compter parmi nos cadres supérieurs (nos besoins de demain sont importants, nous le savons !).

Les avantages ? *Une rémunération fonction du diplôme et des capacités.* L'opportunité d'avoir une carrière en «S». De larges perspectives d'évolution.



Et vous ? Prêt à rejoindre un groupe performant, soucieux d'innover, d'aller de l'avant.

Jean-Pierre BURTH attend votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) au ***Groupe* DROUOT** Service Recrutement 1, place Victorien Sardou - 78161 MARLY-LE-ROI cedex

MEDIA PA

BANQUE PRIVÉE

recherche

COLLABORATEUR

DE HAUT NIVEAU pour son Service GESTION DE FORTUNE *DIRECTION FINANCIERE*

Le candidat doit avoir :

1) Une formation supérieure et être âgé de 35 ans minimum.
2) Une connaissance pratique personnelle et directe de l'organisation et du fonctionnement d'un Service Titres sous gestion informatique.
3) Une bonne expérience des opérations en Bourse, notamment sur le plan obligataire.

Ecrire avec C.V. et photo n° 20.283

PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Groupe pleine expansion rech. PERSONNE JEUNE ENTREPRENANTE *DYNAMIQUE* pour fonction commerciale débouchant sur responsab. Import. Env. C.V. et photo à : FOGA 57, av. Michelet, 93400 St-Ouen.

Import. entreprise T.P. rech. COMPTABLE CADRE - DECS ou B.P. Connaissances audit comptable appréciées. 297-49-95.

Impt groupe T.P. ch. PATRON Impt chantier ROUTE, formation Centrale A.M.-T.P. référ. Pays arabes - Bilingue anglais. 300.000 +. Téléphone 297-49-95.

Multi-nationale européenne, Paris (11e) recherche son

CADRE COMPTABLE

85.000 F par an +

Niveau DECS ou équivalent, anglais indispensable. Expérience dans la fonction, 3 ans minimum. Capable d'autonomie, il aura pour mission, sous l'autorité du directeur financier, d'assurer le reporting mensuel, la comptabilité générale et analytique informatisée, le suivi des procédures, le passage des écritures.

Expérience dans les transports internationaux appréciée.

Le collaborateur retenu sera stable et saura s'intégrer à une équipe jeune et dynamique.

Adresser curr. vitae détaillé, prétentions et photo sous n° T 022.257 M. Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIQUE

recherche

INGENIEUR INSTRUMENTATION

(pneumatiques et électronique)

INGENIEUR MECANICIEN

(pompes - compresseurs)

ayant 1 à 3 ans d'expérience en construction, réception, installations ou exploitation d'installations industrielles. Lieu de travail : Bondy.

Adresser C.V. et références à *SPEICHIM* M. Le Gallou, 104 rue Edouard Vaillant 93140 BONDY

Jeunes Commerciaux

Aidez les chefs d'entreprise à financer leurs investissements

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen termes des investissements des petites et moyennes entreprises.

De niveau BAC + 2 années d'études supérieures (commerciales, comptables ou juridiques) les **JEUNES COMMERCIAUX** que nous recherchons auront en outre une bonne disponibilité, le sens de la négociation et l'esprit d'analyse.

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), ils feront partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des **MISSIONS DE REMPLACEMENT OU DE RENFORCEMENT** auprès de nos 70 agences.

Leur rôle sera de **CONSEILLER** et de **VENDRE** la meilleure formule de financement (en crédit ou leasing) *aux responsables d'entreprise.*

Pour ces postes formateurs et évolutifs, l'**UFB-LOCABAIL** offre un salaire motivant + primes + intéressement, de nombreux avantages et le remboursement des frais.

UFB LOCABAIL

Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous réf. 454 à

compagnie bancaire

Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA PA

---

le 3e homme d'une équipe qui réussit

Une SOCIÉTÉ de SERVICES intervenant dans le domaine de la COMMUNICATION – parvenue en quelques années au tout premier rang dans sa spécialité – crée la fonction de développement commercial. L'équipe de base a élaboré des concepts et des outils de travail totalement nouveaux. Elle a formé de petites unités souples et sachant intervenir sur le terrain avec une grande efficacité. Grâce aux efforts conjugués des uns et des autres, cette société a su fidéliser une clientèle de grandes et moyennes entreprises convaincues de l'efficacité des services rendus.

Pouvant légitimement prétendre à une plus grande part du marché, la Direction Générale recherche le collaborateur qui lui apportera son talent et son expérience commerciale.

Il aura pour rôle au départ de concevoir une stratégie de prospection, de la mettre en place et de coordonner l'action de collaborateurs placés sous sa responsabilité.

Il devra s'engager sur des objectifs précis. Sa réussite lui permettra de devenir le troisième Homme de l'équipe dirigeante. Il occupera alors la fonction de DIRECTEUR COMMERCIAL.

Ce poste, de nature essentiellement commerciale, conviendrait à un DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (commerciales de préférence) ayant acquis au cours d'une expérience de 5 ans au moins la pratique de la vente de services, soit dans les domaines Publicité, Communication, Presse, soit dans un Cabinet d'Études ou d'Organisation.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2016 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BURNDY

COMPOSANTS ELECTRONIQUES PASSIFS

recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICO-COMMERCIAL expérimenté

BASE REGION PARISIENNE ou METROPOLE NORD - NORD-EST

Il aura pour mission le développement du chiffre d'affaires auprès d'une clientèle dans 15 Départements.

La préférence sera offerte à un candidat ayant une sérieuse expérience des ventes dans le domaine des composants électroniques.

Adresser C.V. et prétentions à : BURNDY S.A. 228, bis rue du Landy - 93207 SAINT-DENIS CEDEX 1

Nous garantissons le secret absolu des candidatures

P.E.P.

MEDECIN

IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHE MEDICALE banlieue Sud

recherche

Docteur en Médecine

30 ans minimum possédant ou terminant une thèse de 3ème cycle en biochimie ou les certificats nécessaires à la présentation d'une thèse d'Etat.

Une expérience dans le domaine de la neuro-biochimie est souhaitable.

Il s'agit d'un poste évolutif pour lequel nous recherchons un candidat de valeur *aussi bien sous l'angle de la personnalité* que sur le plan des connaissances et des aptitudes scientifiques.

Adresser votre candidature sous la référence 2932 à : J. de BRESILLON

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS



THOMSON-CSF

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS
92 COURBEVOIE

INGÉNIEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Diplômé enseignement Supérieur. (Ecole d'Ingénieur ou de Gestion - Faculté.)

Expérience de plusieurs années comme Chef de projet informatique en gestion de production, au sein d'une équipe informatique et en liaison étroite avec les utilisateurs.

Assurera l'étude et la conception de nouvelles applications de gestion et le suivi de leur mise en place.

Ecrire avec C.V. manuscrit détaillé et photo au Service du Personnel de THOMSON-C.S.F., Division Semi-Conducteurs, 50, rue J.-P.-Timbaud, B.P. n° 5, 92403 COURBEVOIE.

ENDEVCO FRANCE

leader mondial pour le contrôle non destructif par Emission Acoustique et pour les mesures de chocs, vibration et pression, recherche pour *l'expansion de sa division* DUNEGAN/ENDEVCO

un Ingénieur en Contrôle non destructif

Après une formation poussée, il sera chargé de faire des *démonstrations* et des essais *sur* sites industriels. Ceci implique une participation à l'action commerciale.

Ce poste requiert la connaissance de la métallurgie et du C.N.D. en plus d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum et la pratique de l'Anglais.

Adresser CV et rémunération souhaitée à : *M. DUMAS - ENDEVCO FRANCE* 76, rue des Grands Champs - 75020 Paris

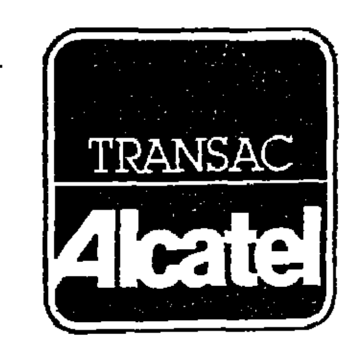








offres d'emploi



Leader de la Péri-Informatique Française

Une croissance spectaculaire

Le chiffre d'affaires, qui était de 110 MF en 1975, s'est élevé à 325 MF en 1979 et dépassera *le milliard de francs avant 1985.*

Une technologie de pointe

Les distributeurs de billets et guichets automatiques de banque : **TRANSAC** *est le premier* fabricant européen de ces systèmes et l'un des leaders mondiaux, avec 2 500 unités déjà installées.

Les terminaux intelligents, mini-ordinateurs et périphériques divers : **TRANSAC** conçoit et réalise des matériels de haute technicité qui, associés à une très importante bibliothèque de logiciels, forment une gamme cohérente capable de répondre à la quasi-totalité des problèmes péri-informatiques.

TRANSAC a déjà installé dans le monde plus de 50 000 postes de travail.

Une maintenance efficace

Avec 38 centres couvrant l'ensemble du territoire, le service après-vente de **TRANSAC** constitue l'un des tout premiers réseaux de maintenance français. Le S.A.V. s'appuie également sur les filiales européennes et sur 52 centres d'assistance répartis dans le monde entier.

Un personnel compétent
1 000 Ingénieurs et Techniciens

TRANSAC doit sa position privilégiée à la qualité des femmes et des hommes qui l'animent, à leur souci de rester à la pointe de la technologie, à leur aptitude à travailler en équipe et à leur faculté d'innovation.

Industrie de matière grise, **TRANSAC** entend tout mettre en oeuvre pour faire de la gestion de ses ressources humaines un élément essentiel de sa stratégie de développement.

La variété des activités et l'expansion de **TRANSAC** offrent à des :

Ingénieurs et Techniciens,
Electroniciens
et/ou Informaticiens
Débutants ou Expérimentés

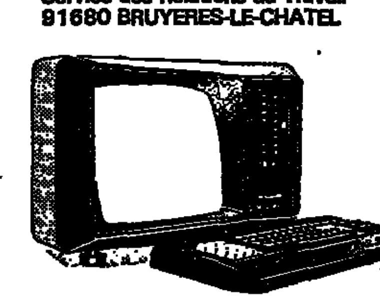
un large éventail de carrières dans les domaines suivants : Recherche et Développement, Fabrication, Maintenance, Marketing, Vente.

Postes à pourvoir dans sa nouvelle implantation de **MASSY** (5 mn du RER).

Pour tout renseignement sur les emplois, écrire à



Service des Relations du Travail
91680 BRUYERES-LE-CHATEL



MEDIA PA

OPTIMISER L'OUTIL INFORMATIQUE

Le Groupe Massey Ferguson, 1er constructeur européen de biens et d'équipements agricoles, développe une «INFORMATIQUE PLUS PRES DE L'UTILISATEUR» qui participe activement au plan de redéploiement en cours.
Les artisans de ce développement sont des femmes et des hommes à fort potentiel d'adaptation : plus que des purs informaticiens (ingénieurs *diplômés, MIAGE*), ce sont aussi des gestionnaires (*Ecole de Gestion, Sciences Eco...*) capables d'évoluer à terme vers des fonctions opérationnelles : gestion de production, marketing, finances... que ce soit en France ou à l'étranger. Ils utilisent pour réaliser les objectifs de la compagnie, des moyens puissants : un réseau international pour les systèmes centraux, des mini-ordinateurs (PDP) pour l'informatique distribuée.

MASSEY FERGUSON recherche aujourd'hui,

Analyste confirmé gestion de personnel
Réf. 201

- Pour son Siège Social au PLESSIS-ROBINSON (proche banlieue sud/ouest)
• Il devra développer les systèmes existants et créer de nouvelles applications.
• Expérience DL1 indispensable et si possible du télétraitement.
• Connaissance des systèmes de gestion de personnel et de paie appréciée.
• Evolution possible vers une fonction de chef de projet.

Chef de projet gestion de production
Réf. 202

- Pour son usine de BEAUVAIS
• Il développera la gestion informatisée des ateliers en s'appuyant sur les systèmes centraux existants et en réalisant des systèmes autonomes.
• Formation supérieure (Ingénieurs diplômés, MIAGE + Formation complémentaire en gestion).
• Expérience des systèmes de gestion de production.

Analyste programmeur
Réf. 204

- Pour son usine de MARQUETTE-LEZ-LILLE
• Il assistera le Chef de Projet dans la phase analyse et participera à l'élaboration des cahiers des charges. Dans la phase de réalisation, il coordonnera, en tant que responsable de la programmation, le travail de 2 ou 3 programmeurs.
• DUT informatique ou équivalent.
• Expérience gestion de production appréciée.

Analyste programmeur informatique distribuée
Réf. 203

- Pour son usine de BEAUVAIS.
• Rattaché au Chef de Projet, il aidera au développement de l'informatique locale, fera évoluer le système PDP en place, et secondera le Chef de Projet en tant que responsable de la programmation, pour les applications à venir.
• DUT informatique ou équivalent.
• Connaissances BASIC appréciées.

Dans un groupe international l'anglais vous sera utile, nous pourrons vous aider à le développer.

Merci d'adresser votre candidature détaillée et vos prétentions à :
Georges PLAILLY - Responsable du Recrutement - Massey-Ferguson S.A. - 22, avenue Galilée 92350 LE PLESSIS - ROBINSON - en précisant la référence du poste qui vous intéresse.



rscg' carrières



THOMSON-CSF

Dans le cadre du développement de ses activités d'aide à la navigation aérienne et à l'atterrissage recherche des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ENST - ENSAE - ESE - ISEP
ISEN - ENSI

Pour s'intégrer dans des équipes spécialisées dans les techniques hyperfréquences, récepteurs radars.

Anglais exigé.
Déplacements fréquents.
Lieu de travail banlieue Nord.

Ecr. av. C.V. et photo à n° 72.589, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

GROUPE IMMOBILIER
recherche
pour sa filiale à Paris

UN CHEF COMPTABLE

LE POSTE :
— assurer la supervision journalière de la comptabilité de sociétés immobilières ;
— gestion et suivi de la trésorerie, mise en place des financements ;
— préparation des budgets et analyse des écarts ;
— établir les situations périodiques pour les besoins de la direction générale ainsi que le groupe ;
— assurer tous contacts et déclarations afférents aux relations avec l'autorité publique.

LE PROFIL :
— expérience comptabilité immobilière souhaitée ;
— anglais apprécié ;
— esprit d'initiative et d'organisation ;
— âge minimum 35 ans.

Ecrire à FARABI, 30, av. George-V, 75008 PARIS, avec curriculum vitae, photo et prétentions.



LE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE LA LAINE

dont le rôle est de développer la consommation des produits en laine dans le monde, recherche *pour* la France un

CHEF DE PRODUIT MAILLE

• Son travail *consistera à élaborer une stratégie* pour développer la consommation de laine sur son marché et ensuite à mettre en œuvre un programme d'activités avec les filateurs, les fabricants de maille et la distribution.
• Il devra savoir travailler avec *les services de* mode, de publicité et d'études de marché et être en mesure d'avoir des contacts au niveau Direction d'entreprises en France et à l'étranger.
• Le candidat retenu viendra sans doute de l'industrie *textile, puisqu'il devra* avoir une très bonne connaissance des techniques de fabrication de l'industrie de la maille et des milieux industriels (filateurs, bonnetiers).
• Il aura 30 ans au minimum, un niveau d'études universitaires ou d'écoles d'ingénieur, une très bonne pratique de l'anglais et une disponibilité pour voyager.

Env. C.V. et prétent. au Secrétariat International de la Laine, 23-25, avenue de Neuilly - 75116 Paris.

Société de Conseils en Ressources Humaines

C'est une équipe DYNAMIQUE et NOVATRICE, *forte de la confiance d'Entreprises performantes* qui apprécient la qualité technique et humaine de ces interventions.

Pour faire face à son développement rapide elle souhaite accueillir un

Consultant Recrutement

Vous êtes un homme de formation supérieure qui a travaillé au moins 5 ans en entreprise.

Vous avez une réelle capacité commerciale et une grande puissance de travail.

Vous apporterez aux Candidats l'écoute et la compréhension *qui leur est nécessaire* et aux Entreprises la compétence et la précision dans le choix des hommes.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre *manuscrite, C.V., photo et* salaire actuel) sous réf. 131 à

Raymond Poulain Consultants
57, Avenue de Suffren
75007 PARIS

MEDIA PA

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS

Pour le renforcement de ses activités en :
• COMMUTATION TELEPHONIQUE.
• TELEMATIQUE (terminal annuaire).
• MICROPROCESSEURS.

Travaux temps réel proposés à des ingénieurs confirmés, expérimentés en langage évolué et à des débutants.

Lieu de travail : LE PLESSIS-ROBINSON.

Adresser C.V. à T.R.T.
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Banlieue SUD-EST de PARIS
en plein développement
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Ayant une formation supérieure Informatique et une expérience de 2 à 5 ans de réalisations d'applications sur DIGITAL P.D.P.

Le candidat âgé d'au moins 30 ans devra :
— assurer, en relation avec les services utilisateurs, l'exploitation, la maintenance corrective et évolutive des systèmes en place ;
— prendre en charge les nouvelles applications restant à concevoir dans le cadre d'un nouveau système de gestion informatique ;
— assurer le bon fonctionnement du Service ;
— concevoir de nouveaux systèmes d'information.

Le poste proposé peut offrir d'intéressantes perspectives d'avenir à un candidat dynamique et expérimenté.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et références à Mme FROMOND, 46, r. Fortuny, Paris-17e, qui tr.

INGENIEUR INFORMATIQUE calcul de structures

Société d'études et de réalisation d'installations nucléaires à *technologie de pointe recherche un* ingénieur pour participer au développement de nos programmes de calcul de structures par la méthode des éléments finis.
Son rôle, à l'intérieur d'une équipe d'ingénierie, sera de faire progresser les programmes existants afin de la maintenir au niveau élevé des besoins de cette équipe chargée de l'analyse du comportement des structures.
Ce poste nécessite une très bonne connaissance des méthodes numériques de résolution des problèmes de mécanique non linéaire des aciers (thermoplasticité, fluage, stabilité, non-linéarités géométriques, dynamique. . .)
Une expérience acquise au cours de quelques années d'activité dans ces domaines est indispensable.
La rémunération sera étudiée en fonction de la *compétence du candidat.*
Ce poste ouvre des possibilités d'évolution.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 9270 à :



Proche banlieue Sud
(excellente desserte transport en commun)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

(ENSAE, ENST, ESE, ENSI, INSA...)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement *nos équipes* techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des
RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION
dans les domaines avancés :
— de l'électronique générale ;
— de l'automatique ;
— et du traitement numérique (matériel et logiciel).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous le n° 72.550, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation supérieure pour développer système d'acquisition et de consultation d'observations économiques.

Expérience programmation FORTRAN et systèmes conversationnels.

Organisation professionnelle à Paris.

Ecrire sous le n° T 022.253 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

FILIALE (500 personnes)
d'une importante entreprise de bâtiment située en proche banlieue parisienne

recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat a 35 ans environ.
Il est de formation supérieure (PC, Centrale, ESTP, HEC)

Il a occupé un poste de responsabilités administratives ou techniques dans une entreprise de BTP.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 1.637 M à BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE D'IMPLANTATION NATIONALE

recrute

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS ET FINALISTES

— Fonctions proposées :
• *Chef de bureau*
• *Chef de groupe*
• *Inspecteur interne.*

Postes à pourvoir à :
• PARIS - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE et
• Régions : RHONE-ALPES - PROVENCE-COTE D'AZUR et MIDI-PYRÉNÉES.

Adresser C.V., photo, prétentions et délais de disponibilité au n° 7067 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

FILIALE FRANÇAISE DE 2 SOCIETES INTERNATIONALES
recherche
pour sa Direction Financière

AUDITEURS INTERNES

La Mission :
Assurer le contrôle et le conseil auprès des filiales des services centraux et des établissements (plus de 400 répartis sur le territoire).

Le Profil :
Une formation supérieure économique et commerciale, une première expérience réussie de 2 ou 3 années serait appréciée.

Le Poste :
Susceptible d'évolution, il vous fera découvrir l'entreprise et vous préparera à d'autres fonctions, notamment administratives et comptables.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 72.548, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

MATRA

recherche :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Généraliste à dominante mécanique

2 postes sont à pourvoir :

- Il a une mission de synthèse et de coordination des actions de contrôle, dans les différentes phases de production de matériel aéronautique.
  Ce poste nécessite une expérience professionnelle de quelques années acquise *dans un service méthodes, contrôle ou fabrication de série.* **Réf. A.**
- Il est responsable des essais de qualification d'équipements électromécaniques.
  Il participe à l'élaboration *des spécifications de produits, définit les procédures* et les moyens d'essais et suit la réalisation des essais en s'appuyant sur une équipe d'une dizaine de techniciens.
- Il aura une expérience industrielle de 3 - 4 *ans,* des connaissances en électronique, un sens de l'organisation et des qualités personnelles pour encadrer une équipe. **Réf. B.**

2 INGENIEURS COMPOSANTS ELECTRONICIENS

- Ils ont une responsabilité au niveau de l'assurance qualité des composants sur des projets spatiaux
- Ils sont chargés de la coordination *des sous-traitants, du suivi de la qualité des* produits chez les fournisseurs et de l'évaluation technologique des nouveaux composants actifs et passifs.
- Ces postes concernent des ingénieurs ayant de l'ordre de 4 ans d'expérience de la fabrication de composants et de leur technologie.
- La connaissance de l'anglais est indispensable compte tenu des contacts au niveau international. **Réf. C.**

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous N° NK 711 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

CADRE FINANCIER

Diplômé d'une **grande école commerciale,** option **finances ou contrôle,** ou titulaire d'un diplôme équivalent, mêmes options.

Les responsabilités suivantes lui seront confiées :

- **Supervision des filiales étrangères** sous l'angle comptable et financier ;
- **Assistance du Chef des services financiers** en matière de gestion de trésorerie, dossiers de crédits, etc.

Le poste s'adresse de préférence à un candidat :

- **Ayant une expérience de quatre à six ans du suivi des filiales étrangères** à un poste d'inspection comptable ou de cadre financier, **dans une grande entreprise ;**
- **Disponible** pour des **voyages à l'étranger.**
- Connaissance de **deux langues,** dont **l'anglais,** indispensable

Adresser dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée sous référence 5 B, à P.A.S. (DPRS), B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

Nous sommes un groupe industriel indépendant de très bonne réputation, (fabrications métallurgiques spécialisées), siège en Franche-Comté, 6 usines, 1400 *collaborateurs, 230 MF.* **Notre PDG cherche un**

directeur gestion - finances

Membre du comité de direction, il dirige les services centraux du groupe :
Juridiques : vie juridique du groupe, fonctionnement des sociétés, *contentieux.*
Financiers : trésorerie, financements, relations avec les banques et les organismes financiers.
Administratifs et comptables : fiscalité, CE et bilans, contrôle de gestion, audit.
Relations sociales : il définit la politique sociale du groupe et en coordonne l'application par les Directeurs de personnel des usines.

C'est un dirigeant de 40 ans minimum, de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de Co + DECS ou ECP, AM, etc).

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3871 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

mettre en oeuvre l'informatique dans l'entreprise.

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatisme (550 pers.) du groupe Empain-Schneider - recherche pour sa

DIVISION SYSTEMES

INGENIEUR MICROSYSTEMES INDUSTRIELS

POSITION II

Pour vous méthode et créativité ne sont pas des termes qui s'opposent. Diplômé d'une école d'Ingénieurs option Electronique/Automatisme, vous possédez une *expérience de 3 à 5 ans* des ordinateurs industriels et des microsystèmes Temps Réel (micro INTEL).

Vous êtes capable maintenant d'assurer la responsabilité technique, humaine et de gestion de projets d'importance moyenne.

Nous vous proposons de prendre en charge la conception et la réalisation de logiciels de systèmes construits à partir de microprocesseurs.
Le poste basé à Paris implique des déplacements de courte durée en Province.

Adressez candidature manuscrite avec c.v. *détaillé s/réf. N°606 à CERCI* Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci



recherche

RESPONSABLE FABRICATION

De formation ingénieur mécanicien, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans des postes de responsabilité de production, le candidat recherché devra être un homme du terrain, doté du sens du commandement et d'une grande aisance dans les relations humaines. Il aura également de solides connaissances en gestion industrielle (méthodes, ordonnancement, devis...).
Une bonne pratique des procédures d'assurance qualité serait un atout.
Il aura la responsabilité *d'ateliers de mécanique et* de montage de matériels de haute fiabilité destinée principalement aux industries du nucléaire, de l'aéronautique et de l'armement.
Lieu de travail : LISSES (91) 35 km Sud de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à VIBRACHOC
216 Bureau de la Colline – 92213 St-Cloud cedex

Filiale, à taille humaine, d'un important groupe international

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles (X, Télécom, E.S.E.), 5 à 6 années d'expérience, connaissance matériel transmission analogique et logique pour prise en charge d'études importantes, larges responsabilités immédiates.
Lieu de travail Banlieue Ouest R.E.R.

Envoyer CV et prétentions sous N° 7705 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Entreprise Internationale de Travaux Publics
recherche pour sa
DIRECTION GENERALE

un Assistant de Gestion

LE CANDIDAT :

- formation HEC, ESSEC, Sup de CO Paris
- connaissance de l'Espagnol et de l'Anglais appréciée
- très grande disponibilité
- excellente aptitude à la rédaction
- intéressé par les activités liées aux problèmes financiers, boursiers, fiscaux.

LA FONCTION

au sein d'une équipe de collaborateurs pluri-disciplinaires :

- *analyses financières*
- suivi boursier
- rédaction de procès verbaux, traductions ...

Lieu de travail : proche Banlieue Ouest.

Adresser (photo) CV, rémunération souhaitée sous référence 3503 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

ALUMINIUM PECHINEY

Filiale du Groupe



recherche pour sa Direction des Services Logistiques à Paris un

INGENIEUR ELECTRICIEN

(Supelec, IEG, ENSEEIHT ou équivalent)

ayant 5 ans d'expérience, de préférence dans une entreprise d'installations de matériels électriques.

Basées à Paris, ses activités porteront sur :

- la définition des matériels (appareillage haute et basse tension, transformateurs, automatismes, etc.) en liaison avec les bureaux d'études ;
- les installations dans les usines de la société et *de ses filiales étrangères ;*
- la mise au point technique et commerciale des offres et leurs réalisations.

Homme de contact, le candidat devra posséder un tempérament commercial et le goût de l'organisation.
Il aura à se déplacer en France et à l'étranger.
La réussite dans ces fonctions sera une bonne préparation à des responsabilités ultérieures au sein du Groupe.

Les dossiers de candidature accompagnés d'un C.V. détaillé et d'une photo sont à adresser sous la référence 70014 M à Aluminium PECHINEY - DRP recrutement - 23, rue Balzac - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



FICHET-BAUCHE
Z.I. VELIZY
recrute pour son *département*
ALARME ET SYSTEMES

un ingénieur-électronicien

- *Formation grande école.*
- *Expérience. 5 ans en électronique analogique et digitale ainsi qu'en logique programmée.*
- *Connaissances en transmission souhaitées.*
- *Anglais indispensable.*

MISSION :

Responsable d'une équipe de recherche et développement, dans le cadre du service « Recherche, Développement Alarme et Systèmes ».

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
15, 17 Avenue Morane-Saulnier
78140 VELIZY

MATRA

poursuit son expansion et crée plusieurs postes :

CADRE DE GESTION

HEC – ESSEC – Sup de Co
et / ou

INGENIEUR

avec formation complémentaire en gestion.

En liaison étroite avec les chefs de projets et les différents services concernés, ils sont responsables de l'établissement, du suivi et du contrôle des budgets d'affaires.

Ces postes impliquent des contacts permanents avec les équipes de conception et de réalisation, et conviennent à des candidats ayant de bonnes capacités de relations.

Une première expérience industrielle, sans être indispensable, serait appréciée.

Postes à pourvoir à Vélizy et dans la région de Rouen.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 708 *et la situation géographique souhaitée* au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

---

codec una

Distribution Alimentaire
1600 points de vente
recherche

ASSISTANT DE FORMATION

***HF* - réf. 6325**

Il sera chargé de la formation destinée au personnel des magasins.
En fonction du plan de formation défini, il devra : organiser et animer les actions de formation, évaluer les résultats des sessions.
Ce poste, qui sous-entend des déplacements fréquents, peut convenir à un candidat de formation supérieure ayant une première expérience réelle de la fonction et des aptitudes pédagogiques certaines.

ASSISTANT SERVICE PERSONNEL

***HF* - réf. 6326**

C'est également un candidat de formation supérieure qui a une première expérience du poste.
Son temps sera consacré pour 1/3 à la formation du personnel de la centrale (organisation et animation des sessions) et pour 2/3 aux systèmes de gestion du personnel.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (c.v, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la référence à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

---

contrôleur de gestion

très expérimenté
180 000 +

Notre Division appartient à l'un des premiers Groupes Français (industrie de première transformation). Son C.A. est de 2 milliards de francs, son effectif de 6000 personnes, elle possède plusieurs filiales en France et à l'étranger.

Pour assister la Direction, nous recherchons un contrôleur de gestion très expérimenté. A un rôle classique de plans, contrôle des budgets et analyse des écarts s'ajoutera une mission plus générale d'amélioration des procédures, d'animation et de mise en place de méthodes auprès d'un réseau commercial international.

Ce poste conviendrait à diplômé CENTRALE, ARTS & METIERS, HEC... (+ DECS si possible) possédant une expérience de 5 à 10 ans de Contrôle de Gestion, acquise dans entreprise industrielle et/ou cabinet de gestion ou d'audit.

Les possibilités de développement de carrière sont importantes dans le Groupe.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2018 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CONTROL DATA
recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE

ASSISTANT

HF

Vous avez une maîtrise de droit commercial et de préférence une première expérience professionnelle.
La fonction que nous souhaitons vous confier évoluera d'une activité relativement administrative, au départ, à la participation au contrôle juridique des contrats commerciaux de la société et au conseil juridique interne.
Intégré au sein de l'équipe juridique, vos relations seront néanmoins directes avec les services utilisateurs, et, vous saurez y prouver sens de la conviction et autorité naturelle.
Vous devrez également avoir une bonne connaissance de l'anglais.
Adresser votre dossier de candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

offres d'emploi

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

recherche pour son Bureau d'Etudes INFORMATIQUES à PARIS

PLUSIEURS ANALYSTES PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Les candidats retenus seront nécessairement titulaires du D.U.T. informatique ou d'un diplôme équivalent.

Ecrire en joignant C.V. et photo ss nº T 022.295 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

FILIALE TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL leader à l'exportation, siège PARIS quartier Etoile recherche pour Direction Commerciale

INGENIEUR formation électro-mécanicien

ou niveau équivalent

Bilingue Français Anglais, expérience et goût des relations internationales. Age indifférent.

Adresser CV photo et prétentions s/réf. 72620 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société d'Electronique Métallurgie crée un poste de :

RESPONSABLE D'EXPORT

Il sera chargé de l'ensemble de la fonction : de l'analyse du marché à l'administration des ventes dans le cadre d'objectifs de vente et de profits, définis avec le Directeur Commercial.

Ce poste convient à un homme ayant une expérience confirmée de l'exportation : analyse marketing, technique d'ouverture de marchés.

Excellent organisateur, il possède parfaitement la langue anglaise.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. ss réf. 6.983 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Compagnie Industrielle des Lasers (Groupe C.G.E.)

recherche

INGÉNIEUR II ou III

pour son service INDUSTRIALISATION DÉVELOPPEMENT - Diplômé ENSAM, IDN, Ecole supérieure d'appro.

Expérience industrielle minimale de 5 ans en électronique ou mécano-optique.

Cet Ingénieur sera responsable de l'ordonnancement du suivi des affaires (PERT), des devis, de la gestion des moyens en liaison avec le contrôleur de gestion.

Ecrire avec C.V. et prétentions à CILAS, route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

cherche

JEUNES INGÉNIEURS

Gdes Ecoles ou diplômes universitaires Sciences physiques pour *traitement informatique données géophysiques*

Formation assurée. Nécessité accepter travail éventuel à l'étranger.

Ecrire avec curric. vitae sous nº 72.747 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société Financière de Cautionnement (Quartier Opéra)

recherche

LE CHEF DE SON SERVICE DES ENGAGEMENTS

Ce cadre doit avoir une solide formation comptable, juridique et financière, appuyée par une expérience confirmée.

Il sera chargé de la surveillance permanente des risques et, à ce titre, il analysera les bilans, suivra l'exécution des contrôles comptables et examinera l'évolution de la situation juridique, administrative et financière des personnes garanties.

Adresser C.V. très détaillé et rémunér. souhaitée à PUBLICITE VERO FRANCE, 49, rue de Rivoli, 75001 PARIS ss le nº 3.000, qui tr.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE

recherche

JOURNALISTE AYANT AMBITION DE DEVENIR RÉDACTEUR EN CHEF

pour hebdomadaire populaire

Sachant écrire et titrer, ayant sens de l'autorité, capable d'animer une équipe.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. AB), qui transmettra.

Société Immobilière PARIS recherche

UN (E) RESPONSABLE DU CONTENTIEUX

Ecrire avec C.V., prét., photo, nº 54.105, sur enveloppe, à J.R.P., 39, rue de l'Arcade (8e) qui transmettra

La ville de CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne) recrute pour son serv. ECOLE EN FRANCE

UN ATTACHÉ COMMUNAL

POSTE A POURVOIR RAPID. Env. C.V. à M. le Maire de Chevilly-Larue, 88, av. du Général-De-Gaulle ou pdre contact par tél. avec M. le secrétaire général au : 687-34-37, p. 333.

Maison sérieuse cherche **NÉGOCIATEUR** de métier. Publicité assurée : 281-12-28.

ECOLE SAINT-CLOUD recherche **PROFESSEUR ANGLAIS** second cycle, expér. souhaitée. TEL. : 602-42-52.

LA C.F.C.I., intervenant ds toute la France recherche

QUATRE CONSEILS D'ENTREPRISES

- Age indifférent, min. 30 ans.
- Expér. de gestion ou de direction d'entreprises pendant un minimum de 8 ans.
- Disponibilité immédiate.

Tél. pr renseignement et R.-V. *M. QUESSADA* 886-11-24 ou envoyer C.V. Référence DI 12 à CFGI, 3, rue des Deux-Boulevards, 94100 Saint-Maur.

Recherchons **TECHNICO-CCIAL** confirmé et introduit pour prospection, devis, vente aux prescripteurs, et constructeurs de menuiserie métallique. Adr. lettre man. CV et photo à Adresser C.V. et prétentions à **SIM - SECCO** 8, r. Parmentier 60290 Rantigny.

Société d'ingénierie, proche banlieue Ouest recherche **COMPTABLE** 2e échelon, niveau DECS, 5 ans d'expérience minimum, expérience immobilier et informatique souhaitée. REG.-PRESSE, nº T 022.273 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT recherchons **PROFESSEURS SCIENCES NATURELLES** (physio-anat.-bio) Niveau préparation kinésithér. Expérience pédagogique exigée. 30 ans minimum. Se présenter mercredi 24 de 9 h. à 12 h. *INSTITUT BONAPARTE* 10, rue des Bluets, PARIS-11e, Métro Saint-Maur (2e étage). Téléph. : 357-96-43 et 805-29-57.

Impte Société multinationale *leader sur son marché* implantée dans trois pays de la CEE recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE EUROPEENNE

FINANCIAL ANALYST

ayant le goût des contacts internationaux, actif et entreprenant pour planification court et long terme, élaboration et suivi des dossiers de gestion.

Niveau universitaire :
- Ecole commerciale ;
- Maîtrise de gestion.

Expérience préalable ds un poste similaire souhaitée, très bon anglais nécessaire. Voyages fréquents.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 386 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE recherche INSPECTEURS DE MAINTENANCE confirmés et débutants. Compétences souhaitées électronique numérique micro-processeurs et périphériques d'ordinateurs. Interventions en région Parisienne et Province. Nombreux avantages voiture fournie. Env. C.V., photo et prétentions sous référence S.A.V., à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

POLYPACK S.A. 72500 CHATEAU-DU-LOIR CONSTRUCTEUR très connu *Machines emballage sous film rétrécissable et étirable* cherche

COLLABORATEUR exclusif

pour vente aux conserveries, laiteries, eau de source, papiers peints, chais, brasseries, biscuiteries, etc. PARIS : 5-6-7-8-13-14-15-16-17. DEPARTEMENT 27-28-76-78-92. Voiture fournie à l'année. Frais remboursés. Fixe mensuel : 3.500 F × 13, plus intéressement, préférence donnée à personne introduite habitant le secteur. Stage préalable usine nécessité avoir téléphone. Adresser C.V., références.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE recherche

CHEF LÉGENDIER TITRIER

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression.

Capable de s'adapter à une formule inédite, de suivre certains programmes et de diriger son équipe en collaboration avec le chef maquettiste.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM, 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. 97), qui transmettra.

Important Groupe de transport (C.A. 170.000.000) accueille pour sa filiale transport à la demande et conseil en organisation

ATTACHÉS CCIAUX

Les candidats devront avoir une expérience souhaitée dans *la vente de services, de formation* Ecole supérieure de commerce ou équivalent. Ces postes sont à pourvoir en Banl. Nord de Paris et offrent des possibilités d'évolution au sein d'un groupe. Adr. candidature ss réf. 1.051 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Fabricant échangeurs-régulation *pour chauffage - industrie* recherche **1 TECHNICO-CCIAL** Minimum 25 ans. Connaissance électricité chauffage régulation pour visite clientèle. Envoyer C.V. et prétentions : BAELZ AUTOMATIC 59, rue de la Sainte-Saint-Denis, 95000 CERGY.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL SEDENTAIRE

Pour devis d'équipements de pesage et d'automatismes, BAC ou B.T.S. électronique *ou électrotechnique*. Lieu de travail 94.

Env. C.V. + photo et prétent. sous référence 2.464 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris cedex 09.

Pour rég. Val-d'Oise, recherche **AIDE FAMILIALE** nourrie, logée - Tél. : 471-55-10.

UNE des principales Sociétés *d'Assurances françaises* recherche **2 PROGRAMMEURS** confirmés (minim. 1 an expér.) COBOL IBM - DUT souhaité, Lieu de travail Paris. *Téléph. pour R.-V. : 292-06-77*, Mlle RONDET.

IMPORT, SOCIETE FILIALE GROUPE INTERNATONAL FRANÇAS RECHERCHE **INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL** ingénieur-physicien ou universitaire, niveau min. 3e cycle physique, déb. de préf. pr promotion de
- *Céramiques piezoélectriques.*
- *Monocristaux synthétiques.*

Facilités de contacts avec interlocuteurs d'horizons très différents nécessaire. Anglais indispensable. Env. C.V. et photo, ss nº 383 : PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE DIVISION G. INFO

INGÉNIEURS MINI 6 pour assistance technique auprès des utilisateurs

INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN TELEPHONIE pour système de commutation

INGÉNIEURS LOGICIELS SOLAR sous RTESD-MITRA sous MMT2

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL pr syst. de traitem. de textes

INGÉNIEURS MICROS INTEL 80/80 - *MOTOROLA 6800 MC/68 000*

Lieu d'affectation : LANNION, GRENOBLE, PARIS l'U.R.S.S. - le CHILI. Salaire : 100.000 à 160.000 F/an. Ecr. nº 388, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

ETABLISSEMENT PUBLIC Centre Paris recherche **ANALYSTE-PROGRAMMEUR** CONFIRMÉ(E) H ou F. pour renforcer son équipe informatique avant la mise en place d'un nouvel ordinateur 64 DPS 2 C21-HB. *Envoyer C.V. et prétentions à* ANVAR, M. le Chef du Service du Personnel, 43, r. de Caumartin, 75436 PARIS CEDEX 9.

Impte Société *Multinationale* recherche pour PARIS **ANALYSTE-PROGRAMMEUR** COBOL CICS DOS Min. 3 ans expér. si possible, parlant anglais - Téléph. pour R.-V. 292-06-77, *Mlle Marignier*.

DEMARRER UNE SOCIETE DE SERVICES...

Un groupe Français de tout premier plan le propose à un candidat capable d'en être le futur **DIRECTEUR**

- responsable de la création et de l'animation d'un réseau de vendeurs sur toute la France, de la gestion administrative et financière, de l'activité commerciale, d'un budget dans le cadre d'une D.P.O.
- une expérience confirmée de la vente de services et une formation supérieure (ESC, FAC) sont exigées. L'Anglais est souhaité
- lieu de travail, proche banlieue Paris Ouest, nombreux déplacements en Métropole.

Les candidats adresseront leur dossier avec prétentions à TELEX PA. 34, Bd Haussmann - 75009 PARIS sous référence D-168. Discrétion et réponse assurées.

offres premier emploi

Étudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira le 28 octobre prochain 1 stage spécialisé de formation supérieure et d'insertion préparant aux fonctions de

TECHNIQUES ET PRATIQUES DU MANAGEMENT

- *option gestion, finances*
- *option marketing*

4 mois 1/2 de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, séminaires d'approfondissement et d'entraînement et stage d'application.

Conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, ayant le niveau licence, maîtrise, écoles de gestion et d'ingénieurs.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidature doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Madame Marie-Pierre HULOT
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète - 75017 Paris - Tél. : 766.23.80

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

DEVENIR OPERATIONNEL dans la Fonction Commerciale

Stage rémunéré à plein temps 27 Octobre 1980 - 14 Mars 1981 *pour diplômés de l'enseignement supérieur âgés de moins de 26 ans*

Réunion d'information : jeudi 2 Octobre - 9h30

Programme sur demande : 766.51.34 poste 469

CPM · CENTRE MALESHERBES · 108 Bd Malesherbes 75017 Paris

secrétaires

CREDIT FACTORING INTERNATIONAL S.A.

recrute

La SECRÉTAIRE de son DIRECTEUR GÉNÉRAL
La SECRÉTAIRE de son DIRECTEUR FINANCIER
bilingues anglais-français

Nous vous remercions d'adresser votre demande manuscrite, curr. vitae, photo et prétentions au : Service du Personnel, 28, rue Louis-le-Grand, 75002 PARIS.

Siège important groupe industriel axé sur l'énergie
ROND POINT CHAMPS ELYSEES
recherche

Secrétaire de direction

Expérimentée - 30 ans minimum

Diplôme BAC au moins + école de secrétariat et plusieurs années d'expérience. Bonne ambiance de travail. Horaires souples. Evolution de carrière envisagée.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à No 2693M 65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

Multinationale pharmaceutique recherche pour Aubervilliers **SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS** 30 ans et + service Marketing. Tél. pr rendez-vous : 278-71-60.

SOCIETE D'ARCHITECTURE INTERIEURE (94) ST-MANDE recherche **SECRÉTAIRE** QUALIFI/E (EXP. EXIG/E) Envoyer C.V. et prétentions à M. Berger, 29, rue Faidherbe, 94160 SAINT-MANDE

L'O.P.H.L.M. de PANTIN rech. Sténodactylographe pour secrétariat, administration générale. Téléph. pour rendez-vous au : 844-76-35 (poste 24).

Important organisme professionnel recherche **UNE SECRÉTAIRE** Formation juridique, niveau DEUG. Libre *rapidement pour secrét. doc. juridique*. Adresser lettre + C.V. + prét. au C.N.O.A., 78, rue Poincaré, 75016 PARIS

demandes d'emploi

Excellente secrét. sténodactylo, expérimentée, rapide, consciencieuse et ordonnée, bne éducation, culture générale, parfaite orthogr., *bonne présentation, ch. emploi* Paris (sans magnétophone). Tél. apr. 19 h. à : 354-81-32.

Cuisinier-Pâtissier Français, cherche place stable ou extra France ou étranger. Préférence pays de langue esp. ou arabe. Libre immédi. *Tél. : 724-65-16.*

H. 26 a., certif. form. prof. longue durée d'anim. (2 a.). Dipl. BAFD, CAPASE fin 80 (équiv. DEFA). 2 a. exp. prof. sect. vacances enf./ado., ch. poste directeur permant ds centre vacances enf./ ado. ou étudie ttes prop. ds ce secteur. Ecr. nº 7048 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Licenciée en droit et en histoire dactylo cherche travail à mi-temps. Téléph. 226-10-94.

Hme. 32 ans, spécialisé rubrique culturelle, ch. poste Rédacteur presse ou édition. Ecrire : Ch. Martini, 19 av. du Clos-Renaud 95130 Soisy-s/Montmorency

Jne cadre expérimenté ch. poste à respons. et d'animation dans les domaines du sport, tourisme ou loisirs. Ecr. nº T 022.294 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTORAT INFORMATIQUE + 2 a. expér. (réal. d'un système *d'exploit. sur micro-ordinateur*) h. 27 a. ch. poste ingénieur logic. à Strasbourg (98) 29-25-51

J.F. lic. lettres modernes Niv. CAPES, ch. poste enseign. Anglais, Histoire. Possible pour 1er cycle - Tél. mat. et soir au 820-64-99.

J.F. 33 ans CADRE véritable collaboratrice anglais, allem. ch. poste stable Paris-Est ou Sud-Est. R.P., export commercial. Tél. : 576-44-16.

Journaliste dans revue de sport ch. poste à responsabilité dans journalisme de sport, tourisme ou loisirs. Ecrire nº T 022.293 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 23 a. *Maîtrise* URBANISME expér. presse, R.P., ch. emploi. Ecr. nº T 022.254 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 31 ans. Sup. de Co expér. distrib., étude de marché direction ctres cclaux ét. ttes prop. *Tél. 626-67-20.*

Collaboratrice haut niveau. Licenciée d'anglais, connaissant allemand, capable de seconder efficacement directeur et assumer responsabilité, ch. place position cadre. Libre de suite *6.000 × 13. Ecr. nº T 022.310 M* REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune prof. agrégée lettres, exp. enseignement, rédaction dans édition et journalisme, cherche emploi correspondant à ses qualifications. Ecr. Régie-Presse nº T 022.311 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire dactylo très expérimentée, frappe ts manuscrits, trav. soigné. 258-31-50.

Chef de serv. I.A.R.D. Courtage 37 ans, cherche poste à respons. Courtage ou Inspection Cie Région parisienne. Ecr. nº 6.987 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 a. milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 6.898, « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.*

Cadre de gestion, 36 a. Lic. en droit, 13 a. exp. gestion financ., budgets. Trésorerie, ch. situation stable. Ecr. nº 2.631 « le Monde » Pub., *5, r. Italiens, 75427 Paris. C. 09.*

CH. EMPLOI EN HOLLANDE J.H., 25 a., DUT TC + 1 an expér., étudie toutes proposit. Téléph. : (80) 52-17-06.

INGENIEUR TELECOM. 36 ans, bachelor of sciences Polytechnique anglaise. 7 années d'expérience bureau équipements télécom., aéronautique, conférences U.I.T., C.C.I.R., et coordination technique de projets faisceaux hertziens pour ministère des P.T.T. avec compagnie japonaise multinationale, cherche postion. Français, anglais courants 3 ann. / d'allem. Lib. de suite. Ecr. nº 2.668 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

INGÉNIEUR CONSTRUCTION E.O.S.T., I.A.E., 45 ans. Français, parlant anglais. Très sérieuses références en :
- Ingénierie générale d'ensembles industriels ;
- Assistance technique sur chantiers ;
- Installation d'usines ;
- *Planification chantiers-production ;*
- *Organisation d'entreprises, chantiers, ateliers ;*
- Valeur lot traité : 12 millions de $ U.S. ;
- *Expérience des missions étranger.*

Etudie ttes propositions pr collaborer à des diagnostics/organisations / restructurations de services / P.M.E. / Chantiers, ensembles de production. France, Etranger.

Ecr. nº 2.665 « le « Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ASSISTANTE de DIRECTION (31 ans) Formation supér. plurivalente, sachant analyser, rédiger, organiser, gérer. Sens des relations publiques. Efficace et fiable, Anglais, Italien. Cherche situation à responsabil. dans équipe dynamique. TÉL. : 544-52-32.

INSEAD

28 ans, parlant français, anglais, *allemand et italien* quatre ans d'expérience commerciale dans

MULTINATIONALE en ALLEMAGNE et ITALIE

- Accroissement rapide des ventes sur marchés nouveaux
- Négociations à haut niveau
- Gestion d'un C.A. de 60 millions de francs à l'exportation

recherche situation en rapport région parisienne

Ecrire sous nº 63932 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR

Docteur en Droit - 41 ans

cherche P.M.E. dynamique. Expérience direction générale société U.S. Gestion financière, commerciale. Anglais - Allemand

Ecrire nº 2651 *le Monde* Publicité 5, rue des Italiens, 75247 PARIS Cedex 09

JEUNE FEMME, 26 ans

licenciée en lettres, niveau maîtrise Information et Communication (CELSA). Bonnes connaissances anglais, allemand, 2 ans d'expérience professionnelle dans divers domaines (dont comptabilité), cherche poste à responsabilités dans un Service Personnel ou Relations publiques, ou tout autre emploi ayant trait aux relations humaines et sociales.

TÉL. : 581-51-54.

CADRE SUPÉRIEUR H.E.C. - M.B.A. (HARVARD)

- En pleine possession de ses moyens : 42 ans.
- Qualités d'adaptation certaines.
- Disponible immédiatement.
- Grande expérience de l'étranger, acquise à un haut niveau dans secteur public et secteur privé.
- Trilingue : français, anglais, espagnol.

Cherche responsabilités importantes, niveau direction générale, France ou étranger, dans société ou organisation dynamique, tournée vers la *croissance et l'exportation.*

Ecrire nº 2.634, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR POLYVALENT GÉNIE CIVIL

30 ans d'expérience professionnelle maîtrisant au *niveau d'étude, contrôle et supervision :*
- routes et chemins de fer avec ouvrages d'art ;
- béton armé ;
- bâtiments et charpente métallique ;
- abris souterrains de protection civile ;
- approvisionnement en eaux et évacuation du fluide ;
- Géologie et géodésie appliquées au génie civil ; français parlé et écrit et notation anglais, cherche emploi dans organisme international compris de formation technique. Rendement accompli en 1979 :
- dix études dont valeur globale des dossiers de projets s'élève à 1.000.000 $ U.S.A.

Etudie toutes propositions, C.V. sur demande.

Ecrire nº 8.991, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Jne Fme Franç., très bonne culture générale possédant alle., anglais, italien, diplômée de la chbre de commerce allemande rech. poste HOTESSE-INTERP. ds gde firme, agence de voyages ou aéroport. T. 528-85-44.

TRIL. angl., portug., J.F. 37 a. cadre et sup. exp. USA et Brésil cherche poste intéressant. Ecr. nº 2.644 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ASSISTANT de CABINET 2 ans d'expér., cherche place (préfér. 13e, 15e, 6e, 14e, 5). Ecr., sous référ. 223, à ICM, 83, r. de Rennes, 75005 Paris.

Alimentation diététique et naturelle, cadre de fabrication, recherche collaboration pour création ou augmentation de gamme de produits. Etudie toutes propositions, références. Nº T 022 280 M. Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Animatrice atelier modelage terre / expression plastique cherche vacations. Téléphone : 344-72-98.

PERSONNEL 36 ANS - DOCTEUR D'ETAT EN GESTION
- 8 ans expérience conseil : Direction par objectif (80 cadres).
- *Recrutement ;*
- Formation cadres ;
- Comptabilité générale et analytique (20 millions F C.A.);
- Conception programme informatique personnel ;

recherche DIRECTION PERSONNEL. Ecrire HAVAS B.P. 297. 38044 GRENOBLE CEDEX 1873.

B.T.S. SECRETARIAT DIRECTION anglais - Sténo angl., stage B.T.S. 2 mois 1/2 + 2 mois d'intérim. ch. pl. st. à partir du 1er oct. Paris exclus. pr. Mo

Ecr. nº 97.772 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 25 ans, maîtrise de lettres, parlant couramment angl., libre de voyager étranger, étudie ttes proposit. d'emploi. *Ecr. nº 022.625 M, Rég.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTEUR d'ETAT en DROIT fme PROFESSEUR : E.S.C. Sérieuses références (10 ans) étud. toutes propositions de **COLLABORATION SALARIÉE** Cabinet Droit Commercial Ecr. nº 2.662 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE FEMININ, 45 ans, **COMPTABLE** *unique* plusieurs Stés, expér. Cabinet comptable (bilans, contrôle de gestion, législation sociale) recherche emploi Paris 1 jour par semaine. Ecr. nº T 022271 M, Régie-Presse *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris*

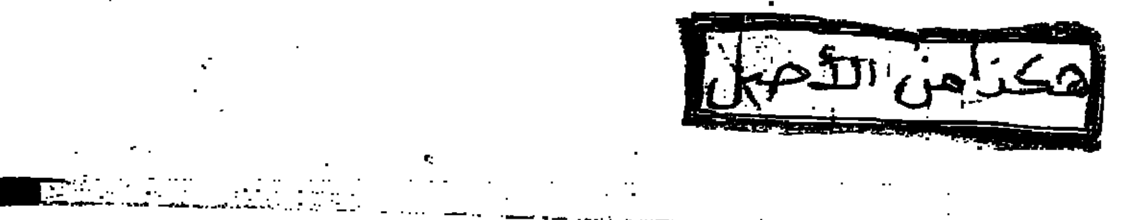
JEUNE DIPLOMÉE enseignement sup. commercial, débutante, ch. poste fixe dans service marketing. Téléph. : 983-69-65.

J.F. maîtrise anglais cherche emploi traductrice domaine édition. Ecr. : M. P. Le Boulanger 285, r. de Vaugirard, Paris-15e

Jne Fme 30 a., excell. présent., compétence secrétar. de direct., tril. franç., angl., alle., exp. 8 a. assistanat à ht niv. de intern., rapide efficace et dip. voyages. Adr. prop. écr. uniq S. MORIE, 33, rue Galilée, 75116 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

formation professionnelle

I.A.E. INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Formation spécialisée aux «Contrôles»

Ce D.E.S.S., DIPLOME NATIONAL DE 3è CYCLE

FORME des contrôleurs de gestion, des contrôleurs budgétaires, des juniors dans les services d'Audit, des cadres des services de planification.

S'ADRESSE à des :
- titulaires d'un diplôme de 2è cycle (ingénieurs + C.A.A.E., maîtrises de gestion, écoles de commerce ou diplômes équivalents
  cadres en reconversion (Assedic ou rémunération d'Etat)
  cadres en congé - formation

DUREE : 1 année universitaire
Octobre 1980 à Juillet 1981.

RENSEIGNEMENTS : I.A.E. Formation Permanente
162, rue St Charles - 75015 Paris
Tél. 557.28.41 - 558.02.28

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à ttes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître lisez la rev. FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS. Documentation sur demande.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réuss. entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 4, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, boul. Raspail, Paris (14e)
TEL. 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début 6 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

représent. offre

Importante galerie parisienne, réputation mondiale, tableaux modernes, artistes haut niveau, en pleine expansion, recherche COLLABORATEUR (TRICE) actif, dynamique, bonne présentation, susceptible créer points de vente à l'étranger, anglais parlé, écrit, allemand souhaité, belle situation avenir si capable. C.V., photo retournée. Ecr. nº 861.053 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

représent. demande

CONSEIL TECHNIQUE
Expérience marketing publicité, import-export, promotion des ventes, bonne connaissance des marchés au Moyen-Orient et d'Afrique recherche représentation producteurs, fabricants, constructeurs, bur. d'engineering pour ses clients Moyen-Orient, Afrique. Intermédiaire s'abstenir. Ecrire CONSEIL TECHNIQUE, 76-78, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

Recherche prise de participat. ds P.M.E. Apport : expérience + capitaux. Ecrire : CLC, 97, r. St-Lazare, 75009 PARIS.

travail à domicile

Demande

Je dactylographie thèses manus. s/IBM, travail rapide et soigné. TEL. : 921-34-41.

Secrétaire confirmée, dactylo, cherche travail à domicile. TEL. : 366-76-59.

cours et leçons

PROFESSEUR DE LYCEE donne cours franç., latin, grec. Préparation bac et concours, 16e arrdt et env. T. 825-55-28.

automobiles

vente

NEUBAUER PEUGEOT

EXCEPTIONNEL PENDANT LE SALON
qq. 104-305-505-604 ess. et Diesel
PRIX 79 SUR MODÈLES 80 disponibles
M. GERARD - 821-60-21, ou 227, bd Anatole-France, St-Denis Mº Mairie de Saint-Ouen

achat

PAIE COMPTANT
BMW, GOLF GTi, MERCEDES FRANCE AUTO, 95, r. de Paris, 94 CHARENTON - 368-08-75

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL ds petit immeuble charme, asc., 6 appts 2 et 3 P. restaurés et aménagés - 261-16-50.

2e arrdt.

SENTIER Studio caract. Halles kitchen., douche, w.-c. 120.000 F. Facilités. - 805-58-70.

Près PLACE des VICTOIRES Bel imm. P. de t. 5 Pces, 130 m2 2 bs, bon état, soleil. S/place le 24 de 13 à 16 h.

7, RUE D'ARGOUT OPÉRA - 261-06-50 Pptaire vd studios, 2 et 3 Pces aménagés dans bel immeuble rénové. Calme, soleil.

4e arrdt.

RUE DE TURENNE bel appt de 210 m2, 1er étage, clair. GARBI : 567-22-88.

MARAIS Particulier vend grand studio, immeuble rénové, 350.000 F. S/place BARBAUDY, 44, rue du Roi-de-Sicile (4e ét. droite), mercredi 24, jeudi 25, 17 h à 18 h 30.

5e arrdt.

CLAUDE-BERNARD Imm. P. de T., gd liv. + 2 ch., 80 m2. Excellent état, 700.000 F. TEL. : 535-86-37.

Broca - Censier - 354-95-10 Séj. 2 chbres, 80 m2. Soleil. TERRASSE 65 M2

ARÈNES LUTÈCE Pierre de T. 5e sans asc. Vue. Appt ref. nf, cft., balc. Est-Ouest. 385.000 F. - 331-89-46.

6e arrdt.

VANEAU. Pierre de Taille, 3 p. tt cft refait neuf, chff. central, Px : 575.000 F. T. : 325-75-42.

DUROC. Rue du Cherche-Midi. Studio w.-c., s. de bains, chff. central, asc., sur jardin, imm. 1970 Px 275.000 F. T. 280-11-63.

ST-SULPICE - Dans MAISON du XVIIe, MAGNIF. 4 P., 140 M2. DORESSAY - 548-43-94.

RUE DES BEAUX-ARTS Très belle restauration, vue sur jardin calme, très clair. Appts 3 & 5 P. - 261-16-50.

7e arrdt.

RUE VALADON rez-de-chaussée beau studio, cuisine, s. bains. GARBI : 567-22-88.

RUE ST-DOMINIQUE - Original Studio tt confort, refait neuf, prestations except. Prix 275.000 F. - 322-78-12.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P., GARAGES Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt.

Avenue MONTAIGNE même magnifique appartement 120 m2 parking, imm. moderne. Prix élevé justifié. Ecrire sous le nº T 022.303 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MIROMESNIL luxueux 5-6 p., mod., 150 m2 Prix 2.200.000 F avec parking. MICHEL & REYL SA 265-90-05.

9e arrdt.

CARIMO - 757-84-50 Pptaire vend direct. dans imm. P. de T., standing sur square 4 p., entrée, cuis., s. bains, w.-c., chauffage gaz, 132 m2.

10e arrdt.

GARE DU NORD. Entrée., 2 p. cuis., w.-c., bains, 40 m2, moq., tél., cave, 220.000 F. 380-29-87.

2 PIÈCES TT CFT RÉPUBLIQUE en séjour + chbre, cuis., w.-c., s. d'eau moderne, chff. central, moquette, 5e ét., asc., bel imm. stdg, style Marais, px 320.000 crédit. Vr pptaire merc., jeudi 14 h. 30/19 h., 5, bd Magenta.

GARE DU NORD dans imm. pierre de t. APPARTEMENTS OCCUPES 2 Pces, 1er étage 107.000 F 3 Pces, rez-de-ch. 178.500 F 3 Pces, 2e ét., asc. 150.000 F TEL. : 281-27-99.

11e arrdt.

AV. PH.-AUGUSTE étage élevé asc., vaste 2 p., entrée, pend., cuis. équipée., w.-c., s. de bns., balc., 375.000 F. T. : 345-82-72.

BASTILLE Diverses surfaces à aménager (40-71- (40, 71, 135 m2, etc.). Immeuble rénové - 272-40-19.

12e arrdt.

NATION. Imm. pierre de taille hall d'entrée, séjour + salon, 1 ch. + 1 bur., w.-c., s. bns, asc., chf., 630.000 F. 346-63-85.

14e arrdt.

4 P. pierre de taille gd standing 95 M2 780.000 F - 327-84-21

15e arrdt.

Vue soleil, calme, 108 m2, dern. étage, imm. lux + 27 m2 balc., est-ouest, living avec cheminée, bureau, 2-3 chambres, 2 s. bains, parking, 1.450.000 F. Propriétaire Tél. : 531-54-51.

16e arrdt.

PRES BEAUSEJOUR, Bel imm. ancien, TRIPLE RECEPTION + 4 chbres, tt confort, 4e étage. Vue dégagée, verdure. 567-73-82

Pptaire vd MAISON DUPLEX 2 p. cuis., s. de bains, w.-c., 345.000 F. Sur place mercredi de 15 h. à 19 h., jeudi de 10 heures à 13 heures, 152, av. Versailles, 75016 Paris.

MARCEAU-GALILEE studio tout confort, bas prix vu urgence. Téléph. : 526-00-35.

XVIe RANELAGH DANS IMMEUBLE RECENT 3e ETAGE, ASCENS., BALCON GRAND 5 P. CONFORT 3 bains + STUDIO DE SERVICE PRIX 1.550.000 F Me voir, 14 h. à 18 h. CE JOUR 22, RUE LA FONTAINE ou Tél. 723-91-28

O.R.T.F. Métro Ranelagh Imm. récent, tt confort, garage SEJOUR + 3 CHBRES cuis., bains, chbre service 7.800 F LE M2, rez-de-jardin 11, rue de Boulainvilliers Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

TROCADERO 555 m2, libre, imm. cour. parfait état, rez-de-ch. + 3 nivx. Commercial + profession libérale 7.000 F le m2 - Tél. 337-51-68.

PASSY EGLISE 80 M2 2-3 P. EXCEPTIONNEL 1.260.000 F. Vue, soleil, 6e étage. PROMOTIC - 553-14-14

AV. HENRI-MARTIN SUR BOIS DUPLEX Exceptionnel 6e et 7e ét. 300 m2 + 100 m2 terrasse, de plain-pied box et chambres. 288-31-41 et 288-36-43.

Mº ARGENTINE Imm. réc., p. de t. 2 et 2 Pces occup. jusqu. 1-9-81, cave, park. Tél. : 763-11-25.

VUE SUR SEINE Gd stand. appt rénové 120 m2, 4 Pces, cuisine équipée. Prix exceptionnel 1.450.000 F. Tél. : 306-98-27.

17e arrdt.

PRES PARC MONCEAU dans imm. gd stand. Beau 2 p., tt cft + parking. - 264-03-64.

17e PRES ETOILE, GD 2 Pces. Très bel imm. R.-de-ch., cour, CALME, 280.000 F comptant + 2.450 F mens. Viagers F. Cruz, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

ETOILE LUXE - 6 P. + SERVICE Plein soleil - 2.870.000 F. Sur place mercredi, 14 à 19 h : 20 bis, avenue Mac-Mahon

RUE GUY-MOQUET Immeuble standing 1976, STUDIO tout confort. 30 m2. Px 260.000 F. - 229-44-61

20e arrdt.

AV. GAMBETTA, Pierre de t., asc., 3 P., tt cft, refait neuf. 380.000 F. - Tél. : 325-77-33.

92 Hauts-de-Seine

A VENDRE ISSY-LES-MOULINEAUX Appt 2 pces, cuis., s. d'eau, dressing, cave, 45 m2, chauff. entr., tél., calme et ensol. Facil. transport : train, métro, autobus. Pour renseign. compl., tél. (h. de bur.) au 500-71-09, Mme GOUGASSIAN.

NEUILLY-ST-JAMES 240 m2 Appt exceptionnel vaste récept., s. à manger, 4 chbres, terrasse 150 m2. Chbre de serv., 2 parkings GARBI. - 567-22-88

URGENT NEUILLY RECENT Living dble, 2 chbres, 90 m2, jardin privatif 200 m2. 950.000 F - 828-27-70.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, appt 2 niveaux entrée, séj. + salon, cuis., w-c, 2 chbres dressing, s. de bains, chff. 475.000 F. - 344-71-97

appartem. achat

PAIE COMPT. chez NOTAIRE ACHETE 2 à 4 Pièces, PARIS bon quartier, avec ou sans cft. Mme LEULIER, tél. 261-68-81 ou tél. le soir. - 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Piquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appt toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss trvx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55 même le soir

viagers

ALESIA maison part. 320 m2 + terrasse. Garage partie libre. Comptant 465.000 F + 6.250 F de rente. LODEL. T. 355-00-44.

Viager libre chambre avenue Montaigne 1 tête 77 ans, 1.450 F comptant. TEL. : 359-52-24.

15e 3 P. + chbre de service 45.000 + 2.900 F. Occupé Fme 69 ans. Viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

NEUILLY Standing, ancien beau 5 pièces, 2 chbres service. Occupé 2 Têtes 100.000 F cpt + 4.500 F par mois - 603-75-09.

Prox. MONTPARNASSE Grand studio d'artiste, duplex, confort. Occupé 1 Tête 81 ans. Cpt 340.000 F. Rente 2.650 F. VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-73

FONCIAL VIAGERS 19, boul. Malesherbes (8e) 266-32-35 - Spécialiste 41 ans d'expérience Etude gratuite - Rente indexée

hôtels-partic.

COQUET HOTEL NICE excellent emplacement 2 étoiles, 20 numéros. Remis neuf, impec., 2.000.000. AGENCE 58, 58 av. J.-Médecin Nice. Téléphone : (93) 85-47-63.

immeubles

Pr. LA DEFENSE Imm. résid. 1976, 9 appts + 3 ch. de serv., 660 m2, parkg. Rap. 150.000 F. Px : 2.900.000 F. T. : 222-70-63.

maisons de campagne

A 10' DE L'AUTOROUTE DU SOLEIL AU SUD DE LA DROME. JE SUIS GRANDE J'AI DU CARACTERE JE SUIS EN BEL. PIERRES JE SERAI A VOUS POUR 160.000 F CATRY. 16 (75) 27-13-62. Avt 10 h. 16 (75) 27-21-32

terrains

XVe, Pte de VANVES, construisez votre pavillon, 5/6 P. sur petit terrain. 633-38-94 matin.

Part. vend dans Monts-de-Blond (87) TERRAIN boisé de 19 ha. Très beau site. Ecrire : HAVAS LIMOGES nº 16651 H.

Près MANTES et BONNIERES Terrains à bâtir de 700 à 1.000 m2 viabilisés, près rivière cadre boisé. - 451-57-12

BULLION près RAMBOUILLET Terrain à bâtir 1.500 m2 boisé, calme. 250.000 F. Tél. 451-57-12

domaines

Suis acheteur vaste domaine Bois et plaine 250 km maxim. Sud Paris. Ecr. nº 300756 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apts de standing, 4 P. et plus. - 285-11-08

EMBASSY-SERVCE recherche pour LOCATION ou ACHAT du Studio au 6 pièces, Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. Messine, 8e. - 562-78-99

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

locations meublées Offre

Paris

5, RUE DES WALLONS, IMM. récent, gd 3 P., tt cft, 110 m2 3.500 ch. compr. - 874-70-47

Région parisienne

Suite départ, loue préf. étrang. villa bien meublée Bourg-la-Reine, grand living + alcôve, 2 chbres, 105 m2, jard., gar., sous-sol. 3.500 F mens. Tél. 260-27-31

locations non meublées Demande

Paris

Associat. 1901. Reconnue d'utilité publiq., dépend. minist. de la jeunesse et des sports. Recherche pr stagiaire, chbre 13e ou proximité. Ecrire à la Communauté, 94, club de Bonneuil, 8, av. Maréchal-Leclerc, 94380 BONNEUIL

PPTAIRES LOUEZ SS FRAIS SOUS 48 H. vos APPARTEMENTS, 261-53-88

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations non meublées Offre

Paris

MOTTE-PICQUET, Pptaire loue direct. 3 P., grande terrasse, dernier étage. 3.300 F + ch. - 742-99-09

A louer LE CHESNAY, libre 1er octobre, 2 p. tt cft. 1.800 ch. c. Tél. 955-31-26

Locataire cherche remplaçant pour appt 15e (4 pces, tt cft, surface 85 m2), dern. ét. (10e), avec terrasse, cave, parking. Libre 15 octobre 1980. Prix : 4.200 F charges compr. Tél. : 533-78-68 après 18 hres

16e Mº IENA IMM. GD STAND. Exceptionnel, grand salon, petit salon, s. à manger, 4 chbres, 3 sanit., cuis., office, lingerie + serv. Ph. CANET - 267-25-71

Région parisienne

NEUILLY BOIS .Gd stand. 150 m2, très beau 4 P. 10.000 + ch. - 603-75-09.

propriétés

Part. vend env. Limoges Très belle MAISON style moderne très bon goût. T.G. Confort, 3 pces, 2 sal. de bains. Parc 7.000 m2. Beau point de vue. Ecrire HAVAS, LIMOGES nº 16650 H.

MORLAIX-BREST près mer CHATEAU XIX, 5 ha. Site. — 30 mn ST-MALO LOGIS 1850, 7 pièces. — POITOU, MANOIR XIV, restauré, 7 ha. — PONT-AVEN (29 S) PROPRIETE luxe 3 ha. — (49) HOTEL PARTICULIER dépend. usages divers. — (53) BEAU MANOIR XVI, 3 à 15 ha. — LE LUDE (72) LOGIS 1830 parc. HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. Tél. (43) 56-61-60

Vend à Granville baie Mont SAINT-MICHEL sur 3.250 m2 de terrain clos et aménagé, très belle villa, 400 m2 neuve, dix pièces + cave + garage. Vue splendide sur mer. Tél. (33) 61-93-76

GISORS (rég.) - Belle MAISON ANCIEN., entrée, séj., cheminée, s. à m., cuis., 4 chb., bains, chff. fuel, dépend. Magnif. terrain 4.000 m2. Prix 630.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg CAPPEVILLE, à GISORS Téléphone : (16-32) 55-06-20

100 KM DE PARIS Particulier vend (près CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe, 200 m2 hab. poutres appar., gde chem., four à pain, chf. électr., tt cft, tél., dépend. s/jdin clos 1.100 m2, 630.000 F. Vis. w.e. Tél. en sem. (1) 880-31-20 entre 20 et 22 h. ou vendredi (23) 71-93-31.

RÉGION LE BLANC (37) proximité autoroute Partic. vd bâtiment de ferme comprenant : maison, grange et étables sur terrain de 6.000 m2. 16 (49) 91-03-56

SAINT-FARGEAU 40 km de Paris, près de Melun. Ppté tt cft, 5 pièces principales 2 sanitaires, gar. + dépend., avec 2.200 F m2 de terrain. Px : 850.000 F. T. : 306-98-27.

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 F à 250 F par mois. CONSTITUTION DE SOCIETES GEICA 56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e. Tél. : 296-41-12 + ...

CONSTITUTION de SOCIETES télex-secrétariat tous services ASPAC PARIS 8e 293.88.50+ PARIS 9e 281.18.10+ votre SIEGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

ROME Beau 56 m2, 4 bureaux. 400.000 F. Clair. - 266-32-35.

Société de conseil recherche à louer 80 m2 8e OU 17e Téléphone : 982-09-44 p. 320 entre 9 heures et 14 heures.

URGENT Société recherche BUREAUX COMMERCIAUX en location 300 m2 environ + 200 m2 archives ou entrepôts immeuble indépendant éventuellement travaux situé Neuilly, Boulogne, 17e et 8e arrond.

Adresser toutes propositions, à nº 71.582, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Votre SIÈGE SOCIAL AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S. A. PARIS : 261-80-88 - MARSEILLE : (91) 93-11-13

ILE DE LA CITÉ QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement bureaux libres en tte propriété 9 PIECES, 200 M2, situation exceptionnelle, vue sur la Seine. Prix 1.700.000 F. TEL. 887-08-21

locaux commerciaux

A vendre, local commercial sur 14.000 m2 de terrain clos, électricité, eau, à 75 km Paris (77), classé Z.I. Tél. : 432-38-89, à partir de 19 heures.

MARSEILLE Cède locaux 4.000 m2, plein centre, sur grand axe urbain, 100 m façade + poste essence. Ecr. HAVAS MARSEILLE nº 97.706.

fonds de commerce

PALAIS-ROYAL, 1er arrondi., cède bail antiquités, décoration, 300.000 F, loyer 750 F mensuel, boutique originale, forme pavillon, studio 1er étage. Téléph. : 260.05-68, de 12 h. à 18 h.

RECHERCHE CABINET D'AMINISTRATEUR de BIENS PARIS. — 563-83-55.

EXPANSION 1980 - 1981 PHILDAR propose le nouveau magasin de 4 localités du VAL-DE-MARNE et de la SEINE-SAINT-DENIS nécessaire disposer 250.000 F (25 millions de centimes) Ecrire : PHILDAR 26, r. du Sergent-Bauchat, 75012 PARIS. Tél. : 307-95-98. ou répondeur enregistreur : 307-98-38 ou tél. le soir 594-00-61.

A vendre PAS-DE-PORTE à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c. TEL. : 430-19-00 Bail nf. Loyer min. 1.000 F/m.

Boutiques

INVESTISSEZ Murs de Boutique de 240.000 à 600.000 F. HAUT RENDEMENT MURINVEST - 538-98-15 Tour C.I.T., 3, r. de l'Arrivée, B.P. 178, 75749 PARIS 15

pavillons

ORIGINAL MOTTE-PICQUET MAISON D'ARTISTE 300 m2, séjour 100 m2, belle prestation. Prix 2.310.000 F. D. PRESTON 17, rue Le Sueur, 75016 Paris - 502-18-10

villas

ST-REMY-LES-CHEVREUSES proche RER, VILLA état impeccable, liv. 5 chbres, 2 bns, w.-c., cuis. aménagée, sous-sol total, jardin 510 m2. Garage double 900.000 F. Sur place jeudi de 15 h. à 19 h. 8, rue Claude-Debussy, Tél. 052-18-07

ST-JEAN-PIED-DE-PORT porte de la ville, site exceptionnel, belle villa sur 41 ares complantés beaux arbres. Dépendances 900.000 F. Tél. (59) 37-07-66 - 37-00-78

Magnifique résidence boisée villa sur 160 m2. R.-de-ch. 155 m2. 10 mn centre Nantes 950.000 F. Tél. (40) 49-49-39

SAINT-MANDÉ PRES BOIS VILLA 7 PIECES jardinet ombragé, 3 s. de bns. PX JUSTIFIE. Tél. : 340-72-06.

CARNET

Naissances

— Claire SOUFFRONT et Yves-Bruno CIVEL sont heureux d'annoncer la naissance de

Johann,

le 18 septembre 1980.
Les Vignes-Vareilles,
71800 La Clayette.

— Le comte Philippe POZZO DI BORGO et la comtesse, née Béatrice Roche, ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Laetitia,

née le 26 mai 1980.
Paris, Chicago.

— Mme Henri *Motulsky fait* part de la naissance de ses cinquième et sixième petits-enfants,

Alexandre,

né le 3 septembre, fils de Bernard et Mira MOTULSKY (Québec).

Elie,

né le 9 septembre, fils de François et Mari MOTULSKY (Bruxelles).
3, rue du Plâtre, 75004 Paris.

Mariages

— M. et Mme Pierre MATHIJSEN,
M. et Mme Ernest U. ROTH,
ont l'honneur et la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Claire
et
Christian,
avocat à la Cour,

le 26 septembre 1980, hôtel de ville de Bruxelles.
190, avenue Blücher, 1180 Bruxelles.
69, avenue Besme, 1180 Bruxelles.

Décès

— Mme Herbert Axisa, son épouse,
M. François Axisa et Mme, née Françoise Bouquet, et leurs enfants,
Le docteur Henri Hilerovicz et Mme, née Martine Axisa, et leurs enfants,
Les familles Rochowiak et Rebois-son,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Herbert AXISA,
journaliste,

survenu le 20 septembre 1980, en son domicile à Villejuif.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 24 septembre 1980, à 10 h. 45, en l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte, place de la Mairie à Villejuif, où l'on se réunira.

3, rue de Bretagne,
94800 Villejuif.

— M. Robert Besnainou,
M. *Denis Besnainou,*
M. et Mme Hirsh Myslabodski,
ont le regret d'annoncer le décès de leur épouse et mère,

Gisèle BESNAINOU,

survenu le 21 septembre 1980.

— Mme Jean Carot, son épouse,
Marie-France Carot,
Edwige et Guy Lavenant,
Patricia Carot,
Serge et Yadira Carot,
Pery Carot,
Denis Carot et ses enfants,
Florence, Thomas, Cyril, Gary, Romain, Sara, Karina, Sylviane, Charles-Stéphane, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CAROT,

survenu subitement le 21 septembre, à l'âge de soixante-trois ans.
La messe de communion sera célébrée le jeudi 25 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris (6e), où l'on se réunira.
Une bénédiction aura lieu à 11 h. 30 en l'église de Villemaréchal (Seine-et-Marne). Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Paley (Seine-et-Marne).
2, rue de Fleurus, Paris (6e).

— M. Charles Ganansia, son époux,
Patrick et Olivier ses fils,
Mme Daniel Zakin-Cohen, sa grand-mère,
M. et Mme Robert Asseraf, ses parents,
M. et Mme Albert Ganansia, ses beaux-parents,
Le docteur Joël Asseraf et ses enfants,
Gladys, Jacques Patron et leur fille,
Mlle Michèle Asseraf,
Paulette, André Benguigui et leurs enfants,
Jacqueline, Roger Girszyn et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Leurs nombreux amis et Isabelle et Maria,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Nicole GANANSIA,
née Asseraf,

survenu le 20 septembre 1980, à l'âge de trente-sept ans.
Les obsèques auront *lieu le* mercredi 24 septembre, à 11 heures.
Réunion à la porte du cimetière nouveau de Puteaux, rue des Longues-Raies à Nanterre.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer.
24, avenue Bugeaud, 75016 Paris.

— Mme Jean Gorini et ses enfants,
M. et Mme Marc Gorini,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GORINI,

survenu le 21 septembre 1980, à l'âge de cinquante-cinq ans.
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 24 septembre *1980,* à *14 h. 30.*
Il n'y aura pas de condoléances.
Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
98, rue de Rennes, 75006 Paris.

— M. Maurice *Siégel* et tous les collaborateurs de « V.S.D. » ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GORINI,

survenu le 21 septembre 1980, à l'âge de *cinquante-cinq* ans.
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 24 septembre 1980, à 14 h. 30.
6, rue Paul-Baudry, 75008 Paris.
(*Le Monde* du 23 septembre.)

— *Nous apprenons le décès du* colonel André LE THELLIER,
directeur départemental
des anciens combattants
et victimes de guerre du Cantal,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 19 septembre 1980.
L'inhumation a eu lieu le lundi 22 septembre, à 15 heures, dans la plus stricte intimité, à Cols-de-Junhac, Montsalvy (Cantal).

[Né le 11 août 1918 à Paris (14e), le colonel André Léopold Le Thellier avait accompli une partie de sa carrière militaire en Afrique noire et en Indochine. Il était titulaire de nombreuses décorations.]

— Oyonnax,
Mme Ernest Manducher,
Mme Jean Manducher, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Manducher et leurs enfants,
M. et Mme Georges Piavoux et *leurs enfants,*
M. et Mme Léon Emin, leurs enfants et petits-enfants,
Mlles Suzanne et Jeanne Ducret,
Les familles parentes et alliées, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest MANDUCHER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses funérailles religieuses auront lieu en l'église Saint-Léger d'Oyonnax, le mercredi 24 septembre, à 14 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Et rappellent à votre pieux souvenir son fils

Jean,

décédé accidentellement le 29 mai 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue Paradis, 01100 Oyonnax.

— Mme Paul Rotenberg,
M. et Mme Eddy Rotenberg,
Dan Rotenberg,
Mme Jeanne Dranger et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul ROTENBERG,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et parent, survenu le 21 septembre 1980, à l'âge de soixante-sept ans.
Les *obsèques auront lieu le* mercredi 24 septembre.
On se réunira à 10 h. 30, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de

M. Pierre ROUX,

pieusement décédé le 18 septembre 1980, à l'âge de trente ans, à Paris, qui auront lieu le mercredi 24 septembre.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris (5e), sa paroisse.
Priez pour lui.

On se réunira à l'église, à 8 h. 30 précises.
De la part de :
Mme Pierre Roux, son épouse,
Caroline, sa fille,
M. et Mme Pierre Roux, ses parents,
Mme André Valabera, sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Pierre Subrenat, ses sœur et beau-frère,
Rémy, son neveu,
Et de toute la famille.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Linas dans la sépulture de famille, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michèle Trinquier, son fils Jean-Christophe,
Les familles Trinquier, Renaux, Ferey, Bors,
font part du décès de

Michel TRINQUIER,

âgé *de* quarante *et* un ans, survenu le 20 septembre 1980.
L'incinération aura lieu le jeudi 25 septembre 1980, à 9 h. 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise (métro Gambetta), suivie de l'inhumation aux Matelles (Hérault), *le 26 septembre 1980,* à 17 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue de Milly,
91820 Boutigny-sur-Essonne.

Remerciements

— Mme Maurice Genevoix et ses enfants, sensibles aux témoignages d'admiration et d'amitié adressés à

Maurice GENEVOIX,

adressent leurs remerciements.
Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui ont partagé leur peine, ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Mathieu Usciati,
Mme Paul Usciati,
Et toute la famille,
profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

M. Mathieu USCIATI,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, *se sont associées à leur douleur.*

Communications diverses

— Le Club de modélisme nautique de Morancez (Eure-et-Loir) invite tous modélistes, bateaux, avions, trains, etc., à participer à l'exposition qui se déroulera mi-novembre.
Pour tous renseignements, contacter M. Desouches François, 5, rue de Genève, 28110 Lucé. Tél. : (37) 35-29-95.

Conférences-débats

— Le Club du Faubourg, créé en 1918 par Léo Poldès, reprendra ses séances le samedi 4 octobre, à 15 h., sous la direction de Mme Marie L. Poldès. Le duc de Castries, MM. Maurice Schumann, Jean d'Ormesson, de l'Académie française, *René Barjavel, Marc Blancpain,* Michel de Saint-Pierre, Jacques Chabannes, Roger Ikor, Maurice Toesca, Mme Hélène Missoffe, MM. Edouard Bonnefous, ancien ministre, Jean Cluzel, sont parmi les orateurs inscrits pour cette nouvelle année.
Pour recevoir gracieusement en fin septembre le programme de la prochaine session, envoyez une enveloppe timbrée au « Faubourg », 155, boulevard Pereire, 75017 Paris.

DÉFENSE

Pour remplacer le « Foch » et le « Clemenceau » après 1990

La France construira deux porte-avions à propulsion nucléaire

Présidé par le chef de l'Etat, un conseil de défense restreint, qui a eu lieu mardi matin 23 septembre à l'Elysée, a décidé d'approuver la construction prochaine de deux porte-avions de 32 000 tonnes à propulsion nucléaire pour remplacer les deux porte-avions classiques Foch *et* Clemenceau *qui seront retirés du service après 1990.*

Le premier de ces nouveaux bâtiments, dont la mise en chantier est prévue à Brest, devrait entrer en service actif en 1991. M. Giscard d'Estaing a demandé que la marine réserve à ses deux porte-avions nucléaires des noms de provinces maritimes.

Depuis plusieurs années, l'état-major de la marine nationale menait des études sur le modèle de porte-avions qui devaient succéder aux *Foch* et *Clemenceau* dont la construction remonte, respectivement à 1961 et 1963. A l'instar des grandes marines de guerre mondiales qui mettent en œuvre une aéronautique navale, l'état-major avait conclu à la nécessité de la propulsion nucléaire et, depuis deux ans maintenant, des crédits sont régulièrement prévus pour la conception d'une chaudière nucléaire destinée à des porte-avions.

Il restait cependant à trancher un problème délicat pour l'avenir de *la capacité aéronavale de* la France, à savoir le type d'avions qui seraient embarqués et, du même coup, le tonnage des bâtiments chargés de les accueillir et de leur mise en œuvre opérationnelle.

Deux solutions ont été élaborées et, vraisemblablement, soumises à l'examen du conseil de défense restreint à l'Elysée. La première solution faisait appel à une classe de porte-avions de l'ordre de 20 000 tonnes, sans catapultage à la vapeur et sans brins d'arrêt sur le pont pour des avions à décollage et atterrissage courts ou verticaux, *comme en ont mis* au point déjà les Britanniques. La deuxième solution préconisait de retenir plutôt des porte-avions de la classe du *Foch* ou du *Clemenceau* qui alignent des avions classiques sur un pont disposant d'une catapulte et de brins d'arrêt.

Si l'on en croit des informations données par la présidence de la République, à la suite du conseil restreint de défense, le choix des autorités gouvernementales s'est porté sur un type de porte-avions à propulsion nucléaire et déplaçant environ 32 000 tonnes. Compte tenu de ce tonnage, l'état-major de la marine semble donc avoir convaincu le gouvernement des avantages de la formule de l'avion classique, n'utilisant pas la technique du décollage et de l'atterrissage verticaux.

A l'expérience, ce type d'appareil se révèle fragile et peu opérationnel à cause de la complexité de son mécanisme. En effet, l'avion à décollage et à atterrissage verticaux dispose d'une propulsion double lui permettant le vol horizontal pour la navigation de *combat* et l'envol sur place, comme un hélicoptère. Lors de ces opérations de décollage, ce genre d'avion est contraint de consommer une part importante de son carburant — au détriment de ses besoins pour *le vol opérationnel* — et de s'alléger en diminuant sa charge d'armements. Ce qui pénalise d'autant ses capacités de combat.

Basés en Méditerranée

L'intérêt de l'avion classique, utilisant une piste d'envol raccourcie, est de conserver à *l'appareil toutes ses performances* de guerre, en particulier un rayon d'action suffisant et un emport de charges militaires adapté à la mission.

Mais l'adoption de cette formule oblige les constructeurs du porte-avions à prévoir un bâtiment d'un tonnage adéquat pour mettre en œuvre une catapulte fonctionnant à la vapeur et un système de brins d'arrêt à l'atterrissage pour bloquer l'avion dans un minimum d'espace. D'autre part, le tonnage importe beaucoup dans le choix du nombre d'appareils stockés en entrepont. Avec un *déplacement de 32 000 tonnes,* à peu près de la taille du *Foch* et du *Clemenceau,* les deux porte-avions nucléaires devraient pouvoir transporter une quarantaine d'aéronefs (avions d'attaque et hélicoptères).

Le premier bâtiment, qui sera mis prochainement en chantier à Brest, devra remplacer le *Clemenceau* en 1991, tandis que le *Foch* restera encore en service pendant quelques années pour attendre son successeur — du même modèle que le premier — lancé après la fin de cette décennie.

Le conseil de défense a, en outre, décidé que les deux nouveaux bâtiments seraient normalement basés à Toulon, au sein de l'escadre de la Méditerranée, comme le sont actuellement le *Foch* et le *Clemenceau.* Aucun nom de baptême n'a, pour l'instant, été retenu. Le chef de l'Etat a seulement souhaité que leur soit donné le nom de provinces maritimes françaises.

CATASTROPHES

LES INONDATIONS

Le plan Orsec a été levé dans la Loire et la Haute-Loire

Selon un bilan officiel établi lundi 22 septembre au Puy, les inondations qui ont eu lieu dimanche dans la Haute-Loire, et principalement à Brives-Charensac (*le Monde* du *23 septembre*) ont provoqué la mort de six personnes.

Une réunion de travail avec les élus du département, à laquelle participaient MM. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, président du conseil général, et Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité *routière,* a eu lieu lundi à la préfecture du Puy.

Le plan Orsec, dont l'application avait été décidée dimanche pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire, a été levé.

Devant *l'ampleur des dégâts* matériels, qui n'ont pu encore être chiffrés avec précision, le comité régional C.G.T. de l'Auvergne a demandé au gouvernement de *« débloquer immédiatement les sommes d'argent permettant de faire face à la situation ».* De son côté, le « *patronat indépendant* », par sa délégation Auvergne - Forez, réclame un *« moratoire fiscal et social »* pour les entreprises sinistrées.

Une crue « cévenole » d'une exceptionnelle brusquerie

La crue brutale de la Loire est due à des précipitations exceptionnelles (plus de 200 millimètres) sur le massif du Mont-Mézenc. Le maximum de la crue a été enregistré à Bas-en-Basset (Haute-Loire), près de Monistrol-sur-Loire, en aval du Puy : 3 000 mètres cubes par seconde. Amplifiée par la brusquerie des précipitations et leur concentration géographique, la crue a eu les mêmes effets qu'une crue *centennale.*

L'alerte a été donnée dès 7 h. 30, dimanche, par la direction de l'équipement de la Haute-Loire. Mais les prévisions n'ont pas été suffisamment précises pour le secteur du Puy. L'onde de crue a été, en revanche, suivie avec exactitude en aval, et des dispositions ont notamment été prises sur le chantier du barrage de Villerest, près de Roanne (Loire).

Bien que les eaux de l'Allier soient, elles aussi, gonflées par les pluies, les spécialistes ne prévoient pas de dégâts trop importants dans la basse vallée de la Loire : les digues renforcées peuvent, en principe, faire face à un débit de 6 000 mètres cubes par seconde, qui n'est pas encore atteint, *sauf si une « crue atlantique »* s'ajoutait à l'actuelle « *crue cévenole* ».

Les travaux d'aménagement prévus sur la Loire auraient-ils permis d'empêcher les conséquences de cette crue ? Les seuls ouvrages prévus dans la haute vallée de la Loire et destinés au soutien des étiages sont les barrages de Cublaise, sur le Lignon, en amont de Monistrol-sur-Loire, et, en amont du Puy, le barrage de Serre-de-la-Fare.

Ce dernier n'était prévu que pour 1995, nous a précisé M. Jean-Pierre Chapon, ingénieur général des ponts et chaussées et auteur du rapport sur l'aménagement de la Loire (*le Monde* des 13 mars et 2 mai). Inondant environ 700 hectares de terres, cultivées pour la moitié, d'un coût de 400 *millions de francs* environ, il aurait permis de retenir quelque 50 millions de mètres cubes d'eau. Vide à cette époque de l'année, il aurait pu, selon M. Picard, directeur de l'agence de bassin Loire-Bretagne, retenir partiellement l'excès d'eau.

● *Les délégations du Secours populaire français* ont pris des dispositions pour venir en aide aux sinistrés des inondations dans les départements de l'est du Massif Central. Les souscriptions sont ouvertes dans les comités du Secours populaire ou au siège social, 9, rue Froissart, Paris (3e). C.C.P. 654 37 H. Contact à Saint-Etienne : 16 (77) 32 18 39.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les aéroports à l'heure du gigantisme

Il peut paraître paradoxal de construire ou d'inaugurer des aéroports géants à l'heure où le transport aérien civil connaît *une crise dont il ne paraît pas* près de sortir (« le Monde » du 20 septembre). Problèmes pétroliers et récession mondiale portent un coup sévère à l'activité des compagnies.

Malgré tout, le pessimisme doit être nuancé. Sauf accident, ces taux de croissance prévus pour le transport des passagers et surtout pour le fret demeurent positifs — et on ne saurait oublier que, le premier choc passé, les transporteurs ont réalisé leurs meilleures *performances* entre 1974 et 1978. Quelques dizaines de millions de passagers supplémentaires emprunteront chaque année les lignes régulières, tandis que les conséquences *de l'élargissement* du marché, sous l'effet de la multiplication des tarifs spéciaux, sont encore mal prévues. Les constructeurs américains, eux, estiment que le marché de la prochaine décennie atteindra de cinq mille à six mille avions neufs, dont seule une partie remplacera les appareils actuels devenus obsolètes.

On ne saurait donc entrevoir une réduction du trafic, et déjà les plans élaborés un peu partout dans le monde par *les autorités aéroportuaires prévoient des* investissements de plus de 500 milliards de francs pour améliorer les plates-formes existantes ou en construire de nouvelles. Le quart de cette somme devrait être dépensé aux États-Unis, 25 milliards en Europe, plus de 20 milliards en Afrique. Les Etats-Unis ont pris la tête dans la course au gigantisme. Après celui de Dallas-Fort-Worth, l'aéroport d'Atlanta en est une illustration éloquente. Les Japonais, eux aussi, voient grand : malgré les passions suscitées par la mise en service de l'aéroport de Tokyo-Narita, ils envisagent déjà de construire une nouvelle plate-forme géante sur une *île artificielle à Osaka, mais ils se heurtent* à beaucoup de problèmes.

• Atlanta : quatre fois Roissy, en seize mois de travaux

De notre envoyé spécial

Atlanta. — Quatre fois plus grand que Roissy-Charles-de-Gaulle, premier aéroport international par ses capacités d'accueil des passagers, au deuxième rang mondial pour son trafic (cinquante-cinq millions de passagers en 1980), derrière Chicago et devant New-York, l'aéroport d'Atlanta (Georgie) accumule déjà les premiers prix.

Ouvert officiellement au public le dimanche 21 septembre, Hartsfield International Airport, tel est son nom de baptême, apparaît au premier coup d'œil comme un chef-d'œuvre fonctionnel, une parfaite réussite « high technology » où rien n'a été laissé au hasard.

Le pari a été tenu : la construction, dans une conjoncture économique essoufflée que chacun connaît, du « plus grand aéroport du monde », en seize mois, et en restant à l'intérieur du devis initialement prévu (2,8 milliards de francs).

Que l'on en juge : deux terminaux (*reliés directement à deux* immenses parkings de six mille places chacun, au réseau d'autobus, aux taxis(qui abritent les *guichets* d'enregistrement, les banques de bagages, des bars, restaurants, boutiques, banques, etc. Une aile immédiatement *accessible, réservée au trafic* international, quatre satellites destinés au trafic intérieur, eux-mêmes équipés de boutiques, guichets d'information ou encore de bars et de restaurants. L'ensemble de ces installations est relié, au choix, par un réseau de tapis roulants ou un superbe petit *métro automatique, qui couvre* les 1 700 mètres qui séparent les terminaux du dernier satellite en moins de cinq minutes, dû à la *compagnie Westinghouse. Le tout* est enveloppé de béton et d'acier, dans un cadre architectural aux dimensions considérables, décoré par dix-huit artistes contemporains internationaux...

On n'a pas lésiné pour faciliter la vie des voyageurs : sur les 800 000 mètres carrés utilisables, on a installé mille cabines téléphoniques publiques, une cinquantaine de téléphones équipés d'un clavier et d'un écran de visualisation qui peut donner en six langues toutes les informations nécessaires aux passagers. L'aéroport emploie directement ou indirectement 26 000 personnes et est équipé de cent trente-huit portes d'embarquement (quatre fois plus que Roissy).

Ce projet est dû à la passion d'un homme pour sa ville et pour les avions, celle du maire d'Atlanta, démocrate et Noir, *M. Maynard Jackson*. Comme il se promenait dans ce qui n'était alors qu'un chantier, il s'est un jour exclamé : « *Nous avons du temps, de l'argent, il faut faire plus haut, plus clair...* » Et l'on fit plus haut, plus clair.

En décidant de faire participer à la construction de l'aéroport une *multitude de* petites entreprises locales et non des grands trusts, en s'entourant de remarquables conseillers compétents, *les autorités locales d'Atlanta* ont permis à leur ville de se doter d'un équipement essentiel qui garantit d'ores et déjà son avenir.

Une ville en plein « boom »

Car Atlanta est une ville en plein « boom ». Elle est devenue, dès 1965, en raison de ses capacités hôtelières, de sa très bonne desserte, la troisième ville de « conventions » américaines. Cette année, par exemple, elle devrait accueillir plus d'un million de congressistes, pour environ un *millier de conventions*. Son *palais* des congrès, international, compte parmi les plus grands du monde et sa capacité devrait être dou*blée prochainement*. De 33 000 mètres carrés, le Georgia World Congress Center passerait à 60 000 mètres carrés.

Atlanta, c'est aussi le berceau de Coca-Cola, dont les profits considérables alimentent les finances de la ville et particulièrement ses institutions scolaires, le pays du pasteur Martin Luther King, et bien sûr, ce qu'on appelle ici « le manteau de la grâce et de l'élégance du Sud légendaire », la patrie de Scarlett O'Hara, petite fille de Margaret Mitchell, l'auteur de *Autant en emporte le vent*.

Atlanta, c'est encore un centre-ville en plein développement, le « Peachtree Center », le plus haut hôtel du monde, qui s'élève à plus de 240 mètres.

Atlanta est enfin ce que les Américains appellent « la porte du paradis ». C'est par-là qu'il faut passer pour découvrir le sud et le sud-est des Etats-Unis. La compagnie intérieure Delta Airlines y a installé son siège social, et Easterne, sa concurrente, en a fait sa principale escale. C'est le point de départ aérien de cent trente-cinq destinations intérieures et de quatre liaisons internationales : Mexico, Londres, Bruxelles et Francfort.

L'aéroport international d'Hartsfield-Atlanta symbolise ce que M. Maynard Jackson décrit comme « *un jugement de notre passé et l'expression de notre futur, le symbole de notre histoire et de la force puissante de notre destinée* ». Le rêve américain continue...

OLIVIER SCHMITT.

• Osaka : les Japonais ont en projet la construction d'une île

De notre correspondant

Tokyo. — La deuxième ville du Japon, Osaka, aura-t-elle le premier aéroport du monde entièrement construit sur une île artificielle ? S'il se réalise, le projet sera l'un des plus gigantesques entrepris par les Japonais : trois pistes de 4 000 mètres pouvant permettre deux cent soixante mille atterrissages et décollages par an, construites sur une île artificielle de 1 400 hectares plantée au *milieu de la* baie d'Osaka, à 5 kilomètres de la « terre ferme » — en l'occurrence une autre île, celle-ci *naturelle*. Senshu. *Coût de cet* aéroport marin, qui sera le plus grand du Japon : 9 milliards de dollars (plus de 37 milliards de *francs) pour sa construction*, mais sans doute 25 milliards de dollars (115 milliards de francs) avec les travaux annexes nécessaires... Bien que la forte croissance des années 60 ne soit plus à l'ordre du jour, le Japon n'a, apparemment, pas renoncé au gigantisme.

Le projet vient d'être approuvé par le ministère des transports. Normalement, les travaux devraient commencer en 1982 et s'achever en 1990, mais rien n'est encore joué, car le futur aéroport provoque déjà des controverses.

D'abord entre le ministère des finances, qui a annoncé, mercredi 10 septembre, qu'il ne comptait pas inscrire le projet au budget *de l'année fiscale* 1982, et le ministère des transports, qui a à sa tête un homme originaire du Kansai (région d'Osaka-Kobe), M. Shiokawa. Les problèmes régionaux ne sont pas étrangers au débat entre les deux ministères. Berceau de la civilisation japonaise, avec Kyoto, l'ancienne capitale impériale, le Kansai fut aussi celui des grandes « dynasties » de commerçants dont les noms sont désormais connus à travers le monde. *Pourtant*, avec la forte croissance et la concentration du pouvoir à Tokyo, Osaka est un peu devenu le parent pauvre. *D'où une* certaine amertume du puissant patronat du Kansai, et une mobilisation, aujourd'hui, contre un gouvernement central tergiversant pour débloquer les fonds. Il est vrai que les coûts sont énormes et que le ministère des finances a beau jeu de prêcher l'austérité avec un budget national en déficit croissant depuis plusieurs années.

Autre controverse : l'utilité de ce nouvel aéroport. Le ministère des transports estime qu'en 1990 onze millions de passagers internationaux transiteront par Osaka — déjà plusieurs compagnies aériennes y *font* escale, dont *Air* France, — et trente-six millions empruntant des lignes intérieures. Au ministère des finances, on *affirme que ces analyses ne tiennent* pas suffisamment compte des hausses des tarifs aériens dues au renchérissement du pétrole.

Nuisances

Le débat s'alimente en coulisse des rumeurs concernant les opérations spéculatives supposées se greffer sur le projet. Il est clair *que c'est une* décision politique qui conduisit au choix, contestable, de Narita, pour implanter le nouvel aéroport de Tokyo (on aurait très bien pu agrandir l'ancien, Haneda, en gagnant des terrains sur la mer). Les mêmes *opérations* douteuses *sont-elles* derrière le projet d'Osaka ?

Le dernier point de controverse, qui n'est pas sans relation avec le précédent de Narita, est la destruction de l'environnement. Les promoteurs du projet avaient deux problèmes à résoudre : *l'absence d'espace et l'éventuelle* opposition des riverains. Le nouvel aéroport doit pouvoir fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Tant à Osaka qu'à Narita, les atterrissages et décollages de nuit sont interdits en raison des protestations des habitants. Longtemps, les riverains de l'aéroport d'Osaka ont empêché son utilisation par les avions gros porteurs. D'où l'idée d'un aéroport implanté au large pour diminuer les nuisances. Mais la baie d'Osaka a été déclarée, en 1975, par la Conférence internationale sur l'environnement « *d'une incomparable beauté* ». La construction d'une surface de 1 400 hectares, soit l'équivalent d'un quartier de Tokyo, où vivent deux cent cinquante mille personnes, ne peut manquer de perturber l'équilibre naturel de la région et la beauté du paysage.

Le ministère des finances a demandé un supplément d'enquête sur les conséquences écologiques du projet. Jusqu'à présent, les habitants de la région n'ont pratiquement pas été consultés. Cette absence de concertation avait déjà provoqué la révolte des paysans de Narita : l'ouverture de l'aéroport en avait été retardée de cinq ans, et, aujourd'hui, il ne peut fonctionner que sous la protection de quatre mille à six mille policiers. — Ph. P.

URBANISME

Au Conseil de Paris

Les élus du R.P.R. et ceux du P.S. s'opposent à l'U.D.F. à propos de l'implantation de l'Institut du monde arabe

Le Conseil de Paris, réuni lundi 22 septembre, a adopté un texte proposé par M. Jacques Chirac demandant la création d'une « table ronde » entre la Ville et l'Etat** « afin que soit recherchée une implantation de l'Institut du monde arabe qui donne satisfaction à chacune des parties ». **La discussion de cette délibération a donné lieu à un vif incident entre les élus R.P.R. et socialistes, d'une part, et M. Raymond Long, le président de l'intergroupe U.D.F., d'autre part.

La Ville de Paris est opposée au projet d'implantation par l'Etat de l'Institut du monde arabe sur un terrain de sports *situé dans le quinzième* arrondissement (rue de la Fédération) et souhaite que cette institution soit implantée sur l'un des sites *proposés par la municipalité*. Dans ce conflit, l'intergroupe U.D.F. conteste les positions du maire de Paris. Lundi matin, lors de la séance du conseil municipal consacrée à ce sujet, M. Raymond Long a présenté les résultats des démarches qu'il a lui-même entreprises auprès du gouvernement. Le président de l'intergroupe U.D.F. a fait état de deux lettres, l'une émanant de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et l'autre de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ces lettres proposent de laisser à la *disposition des enfants du quinzième* arrondissement des équipements sportifs situés sur des terrains militaires, ainsi que l'attribution de crédits exceptionnels de l'Etat pour l'aménagement de terrains de sports dans la ZAC Citroën.

L'intervention de M. Long a provoqué de très vives réactions. Elus R.P.R. et socialistes ont, en effet, dénoncé « l'Etat-U.D.F. ». M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, s'est demandé « *s'il est permis d'admettre* [dans l'assemblée parisienne] *la présence d'un commissaire du gouvernement* ». De son côté, M. Roger Romani (R.P.R.) s'est exclamé : « *C'est scandaleux ! Le gouvernement a une drôle de conception de ses rapports avec les collectivités locales* ». Quant au maire de Paris, il a affirmé, dans le tohu-bohu général : « *Il est inadmissible que la municipalité soit informée de ces propositions par un simple élu, en cours de séance, alors qu'elle recherche depuis longtemps le contact avec le gouvernement pour entamer une concertation et ne peut l'obtenir.* »

Finalement, la proposition de M. Chirac d'organiser une « *table ronde* » a été adoptée par 78 voix (R.P.R. et P.S.), l'intergroupe U.D.F. s'abstenant au motif que ce texte est désormais « *sans objet* ». Le groupe communiste n'a pas pris part au vote. M. Henri Meillat, son président, ayant expliqué que les élus du P.C. « *n'entendent pas servir de piédestal à une fraction de la majorité* ». M. Long s'est justifié en expliquant que « *les élus U.D.F. ont bien le droit d'avoir des liens privilégiés avec les ministres U.D.F.* » (1).

Après une interruption de séance demandée par M. Long, M. Sarre a interpellé M. Somveille, préfet de police, au sujet de l'attentat dont a été victime M. Henri Noguères (*le Monde* du 22 *septembre*). M. Sarre a également jugé « *troublant* » le fait que M. Paul-Louis Durand, ancien inspecteur des R.G., récemment exclu de la police, avait été chargé, dans le passé, de la protection rapprochée de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France. M. Somveille s'est déclaré animé des *mêmes sentiments que* le Conseil de Paris contre les agissements des groupuscules néo-nazis.

Un débat s'est ensuite engagé sur la rentrée scolaire.

Les conseillers de Paris ont enfin entendu une communication sur la politique de la rénovation urbaine et du logement social faite par M. Jean Tibéri (R.P.R.), deuxième adjoint au maire (*le Monde* du 22 septembre). — J.-M. C.

(1) M. Yvon Bourges est membre du R.P.R.

TOURISME

LES COMPTES DES AGENTS DE VOYAGES

Clientèle en baisse, bénéfices en hausse

Les agents de voyages jugent que la saison touristique d'été a été « meilleure que ce qu'on pouvait *redouter au mois de juillet* ». Selon M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), qui établissait, le 22 septembre, un premier bilan, la profession a enregistré une augmentation de 13 % de ses recettes, score qui correspondrait — pourtant — à une baisse de 5 % du nombre des clients.

M. Rouach a incriminé le mauvais temps et les dates de vacances scolaires tardives ; mais il a noté que le « creux » s'était fait sentir dès la période de Pâques : ce sont les entreprises qui ont donné le signal des économies en restreignant les *déplacements de leurs cadres ; elles* ont été limitées par les particuliers qui sont partis moins loin, et moins longtemps. Nombre d'Américains et *de Japonais ont renoncé à se rendre* en Europe.

Sous influence de la « crise », la demande s'est modifiée : les produits chers se vendent *toujours* bien ; les croisières ont enregistré une progression du nombre de leurs clients de 5 % à 10 % ; la demande de week-ends *organisés se développe*.

Le président du SNAV a déclaré que le mois de septembre avait permis un certain rattrapage. Il a conclu ce tour d'horizon par un pronostic optimiste : « Nous avons noté, cette année, une diminution de notre clientèle, a-t-il affirmé, mais *nos entreprises se portent bien.* »

A Marseille

L'HOTEL TERMINUS FERME SES PORTES

(De notre correspondant.)

Marseille. — Un centre-ville peu attractif, difficile d'accès, et dont le niveau social s'est dégradé : il n'en faut pas plus aux palaces traditionnels de Marseille circonscrits dans un quadrilatère qui va du Vieux-Port de la gare, en passant par la Canebière et la préfecture, pour connaître de graves difficultés. La situation s'est encore aggravée depuis la construction de près de six cents chambres quatre et trois étoiles dans des hôtels modernes (Concorde, Sofitel, Frantel) en quatre ans.

Depuis 1976, le Splendid a fermé, le Grand Hôtel s'est « séparé » de quatre-vingt-dix de ses cent soixante chambres, l'Arbois n'en finit pas de se vider de sa substance. Voilà qu'à son tour l'Hôtel Terminus - P.L.M. ferme ses portes le 31 décembre prochain. A cette date s'achève le contrat passé avec la S.N.C.F. *Il ne sera pas reconduit.*

Les raisons de cette décision ? Un palace situé près de la gare Saint-Charles ne draine plus la clientèle d'hommes d'affaires qui préfèrent souvent l'avion.

La mise en conformité sur le plan de la sécurité d'un établissement dont la construction remonte à l'avant-guerre aurait été trop onéreuse. La S.N.C.F. semble décidée à remplacer l'Hôtel Terminus quatre étoiles par un hôtel deux étoiles nouvelles normes, qui serait construit par la société Frantour, une de ses filiales.

La société P.L.M. possède à Marseille un second établissement de luxe, puisqu'elle s'est rendue propriétaire de l'Hôtel Beauvau, sur le Vieux-Port.

JEAN CONTRUCCI.

Le Monde

régions

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

LE TEMPS DES « ESTRANGERS »

Dernières fenêtres des Maures sur la mer

Le Rayol veut donner à ses estivants l'envie de loger au village

Tempête au Rayol (Var), entre mer et Maures. Une fenêtre sera-t-elle ouverte ou fermée ? De réunions en pétitions, de presse locale en télévision nationale, de maire en préfet, on en est venu à M. le ministre de l'environnement. Interpellé sur petit écran, M. d'Ornano a notamment déclaré : « *Il ne faut pas croire qu'en urbanisant le long du littoral on développe l'activité économique. Au contraire on la paralyse.* » C'était le 28 août dernier. Depuis, certains espèrent que ces paroles ministérielles — renforcées par une référence aux « *directives très fermes du président de la République* » — vont étouffer dans l'œuf un projet immobilier appuyé par le maire et le conseil municipal du Rayol-Canadel.

Programme : construction (1) d'une enfilade de petits immeubles offrant quelque deux cent quatre-vingts logements pour un millier de personnes et adornée de quatre cent vingt places de parking - sur - mer. Situation : l'une des dernières « fenêtres » des Maures sur la mer et les îles, l'ancien « domaine Potez », riche d'une végétation rare. Réaction : naissance d'une Association des amis du Rayol-Canadel (2), résidents secondaires et parfois permanents, d'autant plus à cheval sur les « directives sur le littoral » que le projet pénètre la fameuse zone — désormais déclarée inviolable — des 100 mètres à partir du rivage.

Harcelé par cette cavalerie, M. le maire résiste, solidement retranché derrière un POS qui fit en mai 1979 l'objet d'une consultation de la population... « *à la sauvette* », rétorque l'association. Les répliques échangées ouvrent sans cesse de nouveaux chapitres qui s'ajoutent aux épais dossiers respectifs, mais changent peu de chose au fond d'un débat cent fois reproduit sur cette côte varoise que la saturation des Alpes-Maritimes a fait monter en première ligne de l'urbanisation.

Plus avisé que d'autres, M. Gola, maire depuis trente-cinq ans, se défend d'un vertige de l'expansion commun à nombre de ses collègues du littoral. Il a toujours refusé le béton, témoin « *les villas noyées dans la verdure* »... qu'on accuse d'autre part de « miter » le paysage. « *Mais aujourd'hui il s'agit de la survie de la commune.* » Les nouveaux logements, en « habitat groupé » selon la formule maintenant recommandée, pourraient retenir des résidents permanents, lesquels maintiendraient sur place commerçants et artisans privés d'activité quand le pays tombe brutalement de ses huit mille habitants de l'été aux huit cent cinquante de l'hiver. « *L'une de nos deux classes est même menacée de fermeture.* »

« *Pari perdu d'avance* », répond l'association. Les mille nouveaux venus de l'été ne feront qu'accroître le déséquilibre entre les saisons. En revanche, un site unique sera irréversiblement saccagé, les étroites plagettes surpeuplées, la pollution accrue.

« *Pollution ? Parlons-en* », contre-attaque le maire. « *Le projet contribuera au financement d'un tout-à-l'égout qui drainera des effluents actuellement rejetés à la mer sans épuration.* » Autour du très actuel procès des émissaires, cet égout est devenu l'une des pièces majeures du débat. Les résidants des villas arguent de leurs fosses septiques et de leurs drains — naguère rétrogrades, aujourd'hui d'avant-garde — qui rendent inutile un collecteur pollueur. « *Actuellement*, disent-ils, *il suffirait de doter les établissements hôteliers de mini-stations d'épuration.* » Parfaitement dans le vent, le maire réplique par un projet de lagunage, éventuellement complété par une surverse en direction de l'usine « évolutive » du Lavandou. Ses adversaires n'y croient pas, et, « *de toute façon, l'égout deviendrait l'épine dorsale d'une urbanisation massive* ». Au royaume des procès d'intention, les propos perdent de leur courtoisie primitive : M. le maire ne démord pas dans son projet de « survie » — « *quelle activité économique sur ces pentes, coupées de tout, qui plongent droit sur la mer ?* » — et l'Association reste accrochée à sa solution : « *Le Conservatoire du littoral, qui a reçu en don le domaine voisin de Mme Foncin, doit préserver aussi cette « fenêtre » en achetant le domaine.* » C'est l'impasse.

Une longue bataille

Toutefois, en frappant à d'autres portes, on apprend que des négociations se sont engagées après la venue sur place d'une commission ministérielle. Compromis à l'étude, navettes armées de patience. La Mutuelle propriétaire — « *qui a payé son terrain très cher* » — verrait son programme de construction réduit, en nombre de logements comme en surface. Elle reculerait au-delà de la zone des 100 *mètres* » et abandonnerait un espace vert. De son côté, le Conservatoire — « *qui ne peut pas acheter tout le littoral* » — maintiendrait la fenêtre en acquérant une part du terrain pour en faire un parc public. En d'autres termes, une longue bataille est commencée où chaque mètre carré sera « chèrement » disputé.

Au passage on note cette réflexion d'un habitant du Rayol : « *Il faut quand même s'entendre sur le sens de ce fameux mot de « fenêtre ». A la vérité, le domaine Potez a toujours été une porte fermée, comme toutes les propriétés privées en bord de mer. Un parc public ne « maintiendrait » pas une fenêtre, mais l'ouvrirait enfin.* »

JEAN RAMBAUD.

(1) Par la Mutuelle d'assurances du corps médical français.
(2) Siège de l'association : La Rafaïlle, 83240 Le Rayol-Canadel.

A PORQUEROLLES

Baigneurs en eau douce

Depuis ce mois d'août, trois petits lacs d'eau verdâtre, *couvrant à peine 1 hectare, ont* surgi sur l'île de Porquerolles. Cet événement minime n'a guère attiré l'attention des quelques dix mille personnes — résidents d'été et visiteurs d'un jour — qu'abrite l'île en cette saison. Pourtant ces mares anodines pourraient devenir demain des « lac Majeur » « exportables » sur le continent.

Le premier effet de leur présence est visible aux gorges du Loup, où vient de tarir un torrent d'eaux sales. Par-là, jusqu'à ce jour et comme tout le monde, Porquerolles déversait son tout-à-l'égout dans la mer. Malgré *l'existence d'une station d'épuration* classique (boues activées), la pollution restait dangereuse pour les baigneurs, la mer et le site. On voit en particulier, au débouché de la gorge, la végétation terrestre détruite par les embruns chargés de détergents que la station n'a pas éliminés. La « solution » habituelle, qui consiste à construire un émis*saire pour repousser plus loin,* « loin de soi », la pollution, a été écartée par les gérants de l'île (1). « *L'émissaire ne supprime pas la pollution,* disent-ils, *il la déplace. Il coûte cher et gaspille inconsidérément l'eau douce.* » Ils *ont donc choisi,* pour les eaux usées, de les traiter, puis d'achever leur épuration dans des lagunes, enfin de les réutiliser.

Au lieu d'être chassées rapidement par l'égout, avec leur *charge intacte, les eaux usées,* préalablement débarrassées des gros déchets et des boues, subissent longtemps l'action du soleil en des bassins successifs. A partir du développement de micro-organismes, la « chaîne biologique » *est lancée.*

Les analyses biologiques et chimiques ont déjà donné des résultats supérieurs aux espérances et établi l'élimination des fameux détergents échappés à la station d'épuration. Au bout *de l'opération, voici huit mille* mètres cubes d'eau douce qui restent sur l'île de Porquerolles au lieu de filer à la mer. L'irrigation des cultures sera d'autant mieux assurée au moment de leurs plus forts besoins que l'été est évidemment la période où *la population multipliée* « produit » le plus d'eau sale...

Il devient donc inutile de lancer sous la mer la canalisation qui *devait amener* le complément indispensable d'eau prélevé sur le continent, « *cette eau qu'on pille dans les Alpes* ». L'île vivra désormais en autonomie, sur ses nappes phréatiques et sur le recyclage. *L'irrigation permettra la culture* accélérée de cannes de Provence utilisées en gazogène pour une production d'électricité, tandis que les boues, compostées, servent d'engrais. Economies en chaîne, toutes obtenues par des technologies douces...

Des effets secondaires

En partant de la protection de la mer, on voit ainsi s'accumuler *d'avantageux effets secondaires.* Transposées au continent et à la côte, de telles lagunes offriraient d'abord des réservoirs d'eau contre les incendies de forêts. Les zones humides ainsi créées constitueraient autant de *coupe-feu et susciteraient,* outre un paysage agréable, une faune et une flore nouvelles.

Ainsi, à Porquerolles, on a *déjà prévu l'accueil des canards* sauvages et l'implantation d'un type de roseau capable d'éliminer les restes de nitrates. Autre aspect : ces véritables réserves biologiques *nouvelles* soustrairaient autant de terrain à l'urba*nisation galopante.*

Sachant tout cela et sachant aussi que le lagunage peut parfaitement se passer d'une station d'épuration en amont — à la seule condition d'occuper plus de surface, — une question se *pose. Certaines de ces fameuses* stations d'épuration — qui n'épurent pas tout et jettent l'eau propre avec l'eau du bain, — dont on parle d'équiper enfin la Côte, ne seraient-elles pas dépassées avant même d'être *construites ? Ne serait-il pas* préférable d'envisager dès maintenant une extension généralisée — au moins en zones forestières et rurales — du lagunage-recyclage en train de faire ses preuves à Porquerolles ? D'au*tant que, nous promet-on,* l'actuelle eau verdâtre des trois lacs va devenir, au fil des processus en cours, « *bleue comme la mer* ». — J. Rd

(1) La majeure partie de l'île ayant été acquise par l'Etat, sa gestion est assurée par le Parc national de Port-Cros et le Conservatoire botanique de Porquerolles, organisme rattaché au précédent.

Le contrôle des ventes sauvages de poisson par les plaisanciers va être renforcé

De notre correspondant régional

Marseille. — *Ainsi qu'il en avait été convenu lors de la venue à Marseille de M. Joël Le Theule, ministre des transports, le 9 juillet dernier, les représentants des pêcheurs de la Méditerranée ont été reçus à la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 12 septembre, pour prendre connaissance des mesures prises à leur endroit.*

Le Fonds d'intervention et d'organisation du marché de la pêche (FIOM) assurera une garantie relative au chiffre d'affaires des pêcheurs sardiniers supérieure de 43 % à celle de 1979. Un programme de mise en place de réservoirs de carburant détaxé sera établi pour les ports qui n'en sont pas encore équipés, notamment dans le Var.

Il est surtout apparu nécessaire de renforcer la réglementation pour encadrer et limiter l'activité des plaisanciers et des braconniers qui constituent une concurrence déloyale pour les pêcheurs professionnels. Dans le seul quartier de Martigues (Bouches-du-Rhône), les services de gendarmerie et de police ont dressé procès-verbal contre une vingtaine de contrevenants (abus de pêche et ventes illicites). M. Le Theule vient d'ailleurs d'adresser à tous les directeurs des affaires maritimes une circulaire relative aux « aménagements qui doivent être apportés à la réglementation et périodes d'activité des pêcheurs de plaisance ». — J. C.

Le thon de la discorde

La concurrence entre les professionnels et les plaisanciers en Méditerranée s'exerce notamment dans le domaine de la pêche au thon qui constitue pour de nombreux artisans une ressource importante au cours de la saison estivale.

« *L'affaire du thon doit être réglée. Nous en avons assez de ces braconniers qui nous enlèvent le pain de la bouche* », s'indignait, au début de la grève des marins-pêcheurs cet été, un patron des « petits métiers » de Martigues. A La Grande-Motte *(Hérault), les pêcheurs étaient passés* à l'action le 19 août pour faire « un exemple ». « *Nous avions repéré depuis longtemps un plaisancier, agent des douanes de sa profession, qui pratiquait notamment la pêche au thon et en vendait le produit comme un professionnel aux mareyeurs de la région,* explique M. Joseph Génial, secrétaire du syndicat F.O. des pêcheurs de la Méditerranée. *Nous l'avons surpris au port de Carnon au moment où il débarquait une prise de 175 kilos. Un poissonnier était là pour lui acheter. La transaction s'est opérée sous nos yeux. On a saisi le poisson après avoir alerté l'administration des affaires maritimes et nous avo. déposé plainte devant le procureur de la République de Nîmes.* »

La pêche vénale pratiquée par certains *plaisanciers* n'est pas un phénomène nouveau, mais elle a pris, ces dernières années, des proportions de plus en plus importantes liées au développement de la plaisance (1). Pour le thon, les problèmes se sont particulièrement aggravés cet été en *raison de passages de bandes très* près des côtes. La grande pêche professionnelle pratiquée par des navires thoniers avec des filets tournants n'est pas directement affectée par la concurrence des plaisanciers.

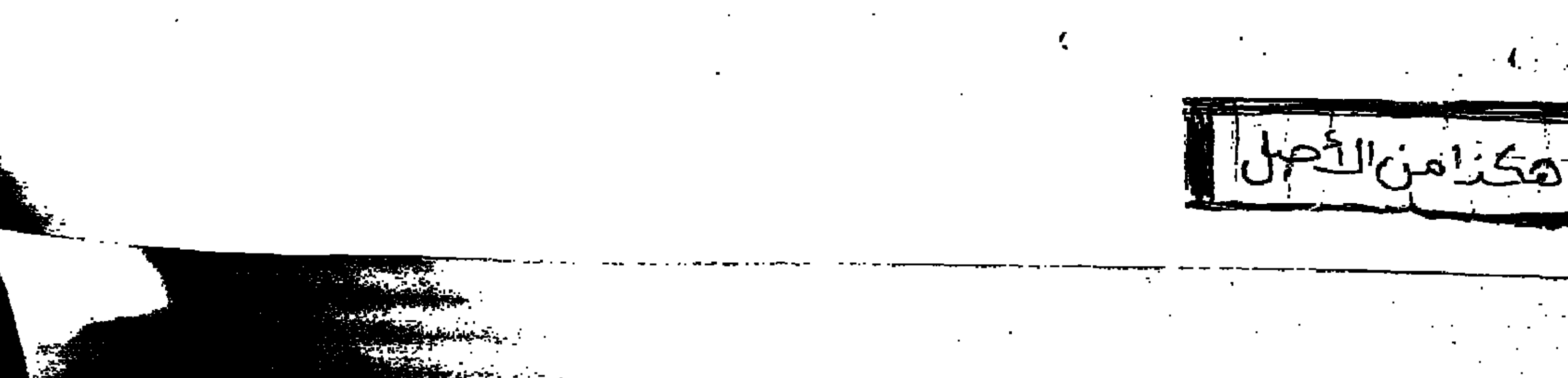
En revanche, la pêche au mouillage à 6 milles ou 8 milles des côtes, par des fonds de 45 mètres à 70 mètres, est le champ d'action de nombreuses embarcations d' « amateurs », qui ont les mêmes chances de capture que les professionnels.

Il est difficile, en raison même de leur clandestinité, de connaître l'ampleur et le taux des transactions. « *On peut estimer à deux mille par saison environ le nombre des captures effectuées par les « petits métiers » du quartier de Martigues. Les plaisanciers « professionnels » ramènent probablement autant de prises que nous et ils les vendent presque en totalité* », affirme M. Galetta.

Le thon n'est d'ailleurs pas le seul « marché » hypothéqué par les ventes des non-professionnels. Ceux-ci pêchent également des poissons nobles, comme le loup et la daurade, qu'ils proposent souvent directement aux restaurateurs, trop heureux d'acheter à bon compte sans aucun intermédiaire. C'est le cas en particulier à Marseille et dans toute la zone du quartier de Martigues et de l'étang de Berre où, nous a-t-on affirmé, certains propriétaires de bateaux de plaisance se mettent en congé dans leur entreprise pour faire une « saison » très lucrative.

GUY PORTE.

(1) Aux termes d'un arrêté préfectoral du 19 septembre, la pêche sous-marine sera interdite sur le littoral du Var entre le 1er novembre 1980 et le 1er mars 1981. Réagissant à cette mesure, la Fédération française d'études et de sports sous-marins, dont le siège est à Marseille, a déploré dans un communiqué « *l'absence de concertation* » et souligné les risques de détérioration « *des relations avec la plaisance* » conduisant à « *un climat de haine* » et « *d'insécurité* ».



LE SICOB

XXXIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Le bureau saisi par la fièvre de l'électronique

BUREAUTIQUE, bureau du futur, bureau électronique, bureau automatisé, etc. Cette fois, le mouvement paraît bien lancé. Etudes de marché, congrès, expositions, colloques et autres conférences se multiplient. Et au XXXIe SICOB, la « bureautique » occupe une place de choix, sinon la première. Plusieurs facteurs expliquent ce coup d'accélérateur donné à l'automatisation du bureau, au mariage de la machine à écrire et de l'ordinateur.

Avec la prolifération d'activités tertiaires chaque jour plus complexes, il est des tâches que seule la machine peut, et pourra, effectuer. De plus, l'informatisation obéit à une logique. Pour qu'elle donne sa pleine mesure, qu'elle soit efficace... et rentable, elle doit toucher tous les secteurs d'activité d'une entreprise. Laisser un ou des domaines trop *longtemps à l'écart*, c'est bien souvent risquer de gripper la machine.

L'*impératif de la productivité gagne, peu à* peu, le monde du bureau. Or l'inflation des coûts salariaux dans le tertiaire conduit bien des chefs d'entreprise à en envisager l'automatisation. *Les discours lénifiants* n'y changeront rien, l'un des objectifs recherchés à travers l'introduction de la bureautique est bel et bien de contrôler, voire de réduire, ces dépenses. Aussi, une première question se pose-t-elle : dans un pays qui compte déjà un million six cent mille chômeurs, où l'industrie et l'agriculture ne sont plus créateurs nets d'emplois, faut-il accélérer le processus d'automatisation des bureaux ?

Près de la moitié de la population active des pays industrialisés est employée dans le tertiaire. Pour les fabricants de matériels de bureau, d'ordinateurs, de téléphones, laisser les cols blancs à l'écart de l'informatisation reviendrait à se priver de nouveaux et substantiels débouchés pour les prochaines années. *Peu importe que les estimations les plus fantaisistes circulent sur* le marché de la bureautique. Variant du simple au triple. Une chose est sûre : le marché potentiel se chiffre à l'horizon 1985-1990 en dizaines de milliards de dollars.

Il s'agit donc, pour les industriels, de se *placer le plus vite possible sur ce marché. Les* grandes manœuvres auxquelles on assiste depuis deux ans n'ont pas d'autre but.

Les futurs géants de la bureautique viennent de trois horizons. Il y a d'abord les fabricants traditionnels de machines de bureau : Xerox, Olivetti, Olympia, Kodak, 3 M, Triumph-Adler... *dont l'objectif est de conserver leurs marchés* traditionnels et d'être présents sur toute la chaîne, ou presque, du futur bureau électro*nique*.

On trouve ensuite les informaticiens dont les clients ne demandent plus seulement des ordinateurs, mais des systèmes complets intégrant des fonctions bureautiques. C'est le cas, bien sûr, d'I.B.M. (présent de longue date dans le traitement de texte), de C.I.I.-Honeywell-Bull et de nouveaux venus comme Prime, Wang, sans oublier les Japonais. Enfin, il y a ceux pour qui la bureautique constitue un axe important de leur politique de diversification : Exxon, qui fait peur à tout le monde, Volkswagen, qui a pris une participation dans Triumph-Adler, la C.G.E., qui ne cache pas ses ambitions dans ce secteur, voire American Telephone and Telegraph.

En France, les pouvoirs publics souhaiteraient que l'industrie française ne rate pas le coche de l'automatisation du bureau. D'où les opérations menées par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson avec Olivetti, le rachat de Ronéo par C.G.E., *les conversations Thomson-Xerox. D'où*, également, l'idée d'aider au développement de matériels de bureautique français au travers des aides publiques. Tous les grands noms de l'industrie électronique française ont présenté des dossiers dans ce sens au ministère de l'industrie (prévision de croissance, d'exporta*tions, d'emplois, de recherches de nouveaux* matériels). Les P.T.T., par l'intermédiaire de la délégation générale des télécommunications, devraient également apporter leur pierre financière à l'édifice. Cette manne risque, cependant, d'être moins importante que prévu, compte tenu des coupes sombres intervenues *dans le projet du budget pour 1981.*

« Pour disposer d'une industrie française de la bureautique compétitive et exportatrice, *il faut également développer, explique-t-on*, un solide marché intérieur. » Rien d'étonnant donc que pouvoirs publics et industriels poussent à l'introduction de la bureautique dans les entreprises françaises. Pourtant, nombre de constructeurs étrangers sont plus sceptiques quant à l'émergence d'un véritable marché au cours des cinq prochaines années.

Pour eux, il ne devrait pas y avoir un raz de marée du bureau électronique dans les années qui viennent. On continuera d'utiliser une bonne partie des machines existantes, qui seront simplement un peu plus perfectionnées, un peu plus performantes. « Les mentalités ne *sont pas prêtes, surtout en France, pour* accueillir des machines facilitant et accélérant la communication, modifiant les structures hiérarchiques. » Nul doute que le bureau électronique, avec son cortège de machines communiquant totalement entre elles, permettant, pourquoi pas, le travail à domicile, aura des *retentissements sociaux et économiques équi*valents à ceux provoqués par l'introduction du machinisme dans l'industrie et l'agriculture.

Ne risque-t-on pas, en allant trop vite, d'imposer au personnel ces nouvelles méthodes de travail et de provoquer, du même coup, d'importants phénomènes de rejet ?

Si l'on veut que, pour nombre de cols blancs, bureautique ne rime pas avec travail à la chaîne et stakhanovisme, il faudra aller lentement, associer pleinement les intéressés à la définition, à la mise en place de leur futur outil de travail.

CHRISTIANE GALLUS
et JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Aujourd'hui les secrétaires...

« *MAXIMISER la qualité du service, minimiser les coûts.* » Telle est, en ces temps de crise, la règle d'or des banquiers, assureurs et autres, P.M.E. spécialisées, études de notaire ou charges d'agent de change. Dans un premier temps, *l'informatique est venue à* leur secours. Une fois informatisés les services susceptibles de l'être, restait à s'occuper du seul domaine demeuré à l'écart de toute automatisation : le bureau... Et l'on commença à parler de bureautique en *général, de traitement de textes en* particulier.

Enquêtes auprès des construc*teurs, création de clubs et de groupes* de recherche, mises sur pied de colloques divers, plans de réorganisation des services, évaluations des coûts et des gains possibles... Les chefs d'entreprise finissent par introduire la « bête » dans leurs bureaux « *paysagés ou non* », décentralisés ou pas.

Un clavier, un écran, une imprimante... *La machine de traitement* de textes se glisse un beau jour dans l'office de la secrétaire de *direction*, au beau milieu des machines à écrire d'un pool de dactylos, ou, plus subrepticement, dans un local bien fermé, qui, jusque-là, n'avait pas trouvé usage.

Restait à expliquer aux utilisatrices, souvent néophytes, les bienfaits de ces « drôles de machines » : frappe plus rapide, corrections facilitées, mises en pages automatiques, *qualité du travail fourni*, mémorisation des textes-types.

Si l'on en croit les différents responsables *rencontrés, cette opé*ration s'est effectuée sans mal : les secrétaires ont été « *enthousiastes* » et même « *en redemandaient* ». Vraiment ? « *Oh ! Il y a bien eu quelques réticences parfois, mais nous n'avons jamais contraint quiconque.* » *Pas si sûr !*

Si certaines secrétaires voient là un nouveau « *jouet* » qui, pour un temps seulement *peut-être*, « *les changera de leurs machines traditionnelles et leur permettra de rendre un travail impeccable* », d'autres s'effraient de l'introduction d'une machine qui, « *d'une part, se révèle à l'usage souvent bruyante et fatigante pour les yeux et, d'autre part, pourrait bien conduire à plus ou moins long terme à une banalisation des tâches, voire à une diminution des postes* ».

A la Caisse nationale de prévoyance, l'introduction de machines de traitement de *textes est toute* récente. Quelques mois à peine. A l'occasion de la réorganisation de la sous-direction des assurances individuelles, transférée à Arcueil, un nouveau système informatique de gestion a été mis en place : à l'ordi*nateur* I.B.M.-3031 et aux trente-deux terminaux sont venus s'ajouter deux gros systèmes de traitement de textes (I.B.M.-6450). Trois personnes ont été *spécialement formées*.

Au GAN (Groupe des assurances *nationales*), l'expérience *n'est pas* plus ancienne. Le matériel — quatre machines Wang — est arrivé fin 1979. Confié à des secrétaires, il reste encore considéré comme expérimental. La direction laisse à l'utilisateur le soin de découvrir le champ d'application de ce nouveau matériel. Cette démarche — « partir de l'utilisateur » — se retrouve à la B.N.P., où les machines ont d'abord été utilisées dans le cadre de deux réalisations - pilotes avant de gagner, au coup par coup, d'autres services.

A la caisse nationale du Crédit agricole, les premières Olivetti ont été introduites dès 1975. En 1977, puis en 1978, pour suivre le progrès technologique, d'autres machines ont été achetées ou louées : Rank Xerox, *Olympia*, Wang. *Cette année*-là, la caisse nationale du Crédit agricole passe à un autre stade : la connexion avec une photocomposeuse dans un premier temps, de toutes les machines entre elles dans un second.

Meilleure gestion, qualité accrue du service rendu au client, gain de temps... S'il est encore trop tôt pour *disposer de statistiques précises*, les problèmes posés par la réorganisation et l'adaptation du personnel, eux, sont déjà bien réels.

« *Je travaille depuis quatre ans sur une machine de traitement de textes*, raconte cette secrétaire de direction. *Au début, cela m'amusait de découvrir les différentes possibilités offertes par ce matériel... Puis, contre mon gré, on l'a remplacé par un autre, d'un maniement plus complexe. Très vite, le travail est devenu plus difficile : je devais remettre des tableaux sur plusieurs pages. Autrefois, ils étaient traités à l'extérieur. Mais la machine pouvait tout faire ! Donc, je pouvais tout faire. Je suis myope et astigmate, j'ai dû subir, il n'y a pas longtemps, une rééducation des yeux... Ma collègue, elle, porte maintenant des lunettes : les lettres lumineuses fatiguent vite la vue et l'intensité varie à chaque insertion ou manipulation... J'ai sans cesse des maux de tête... Sans parler du crépitement de l'imprimante... On attend toujours le meuble anti-bruit proposé par le constructeur...* »

Rejet du matériel imposé

La machine de traitement de textes ne présenterait-elle que des désagréments ? « *Non, bien sûr, le travail se fait plus rapidement — mais il y en a de plus en plus, tout le côté répétitif disparaît, mais...* » Mais... l'adaptation n'est pas toujours réussie. *Travailler sur* un nouveau matériel quand il est imposé demeure une contrainte, souvent mal acceptée. Beaucoup se cabrent, et, dès lors, c'est fini, impossible de revenir en arrière. Les primes de technicité, accordées parfois maladroitement ne parviennent pas toujours à faire accepter la machine.

Pourtant, dans la plupart des cas, les entreprises ont voulu agir prudemment. En s'efforçant d'in*tégrer harmonieusement les nouveaux*... outils, en établissant un plan bureautique pour les années à venir, en tenant compte, au fur et à mesure, des réactions des utilisateurs.

« *Il serait absurde*, se plaît à *souligner* M. Riou, *directeur au* GAN incendies - accidents, *de faire entrer des gens dans un système automatisé comme on les ferait entrer dans une camisole de force.* » En écho, le responsable des programmes bureautiques à la direc*tion de la prévision et de l'orga*nisation de la B.N.P. explique que « *tout en se plaçant dans un contexte de rentabilité il faut, avant d'effectuer des choix, partir des éventuels utilisateurs, étudier leurs motivations, leurs désirs, ce qu'ils n'aiment pas faire. Et seulement avec ces données faire des propositions qui peuvent — dans la mesure, bien sûr, où la banque s'y retrouve globalement — améliorer la façon de travailler du personnel* ».

Au GAN, on précise encore que,



« *si les ressources technologiques existent, une entreprise nationalisée placée sur un marché concurrentiel ne peut en rester à l'écart sans mettre en danger l'emploi* ». L'avertissement est clair.

A la Caisse nationale du Crédit agricole, toute une procédure a été mise au point : quand un service est demandeur, il s'adresse à l'informaticien-organisateur qui évalue l'opportunité de la demande et indique le type de matériel envisageable. *Une fois les solutions chif*frées, les machines sont définitivement choisies au cours d'une réunion à laquelle participe l'utilisateur. Ces réunions peuvent, toutefois, être de pure formalité. Une secrétaire nous dira son dépit devant le peu de cas que l'on a fait de ses réticences.

CHRISTINE EFF.

(Lire la suite page 42.)

...demain les cadres...

LES éléments du bureau de l'an 2000 existent déjà. Les constructeurs ont mis au point des prototypes dans leurs centres de recherche, testés ensuite dans des entreprises et même à la Maison Blanche.

L'évolution technique entraînera la répartition des matériels en deux grandes catégories :

● De petites machines miniaturisées et d'une utilisation très simple, issues des matériels mono - fonction existant déjà : télécopieurs, photocopieurs de table, machines à écrire électroniques, terminaux portatifs spécialisés — ou non, — tel Scrib élaboré par Bobs Graphic à l'intention des reporters. Ce petit micro-ordinateur, d'un poids de 8,5 kilos, offre toutes les possibilités du traitement de textes. Une fois l'article terminé, il est transmis grâce à un simple branchement par le réseau téléphonique à la vitesse de trente caractères par seconde.

● Des matériels de haut de gamme, très performants, capables de traiter rapidement de grosses quantités d'informations (systèmes de traitement de textes avec écran pleine page et grande capacité de mémoire, *imprimantes* sur microfilm en sortie d'ordinateur, systèmes d'impression à laser imprimant dix-huit mille lignes par minute communiquant entre eux et constituant les systèmes de bureautique intégrée. *Informatique, télémati*que, bureautique fusionnent.

Administrations et entreprises choisiront les machines en fonction de leurs besoins après analyse de leurs *flux* d'informations internes et externes. L'interface privilégié entre le personnel et le réseau bureautique sera *vraisemblablement* un terminal multifonction « intelligent ».

Le bureau électronique sera, pour l'essentiel, un lieu où l'on pourra envoyer et recevoir, à partir d'un terminal à écran, *toutes sortes d'informations*, stockées sur mémoires magnétiques ou disques optiques, et non plus sur papier. Des informations très variées *codées* en binaire (0 à 1), des sons, des textes, des chiffres, des graphiques, des images, circuleront dans des réseaux universels à grande capacité de débit. Par l'intermédiaire d'un clavier, par la voix, au moyen d'un crayon écrivant directement sur l'écran, il sera possible d'accéder à des informations stockées dans des banques de données internes ou externes à l'entreprise (renseignements, statistiques, graphiques...), de les modifier si nécessaire, et de les renvoyer dans une mémoire centrale ou à un interlocuteur. Le texte apparu sur l'écran pourra être photocopié sans difficulté, ou imprimé automatiquement. A toutes ces possibilités s'ajouteront des services déjà existants, tels la gestion des rendez-vous, la consultation d'annuaires, les téléconférence et audioconférences.

L'importance d'un terminal intelligent, interface entre une personne et le réseau bureautique, a été perçue en France, *puisque* l'INRIA (*Institut* national de recherche de l'informatique et d'automatisme) étudie un poste de travail multi*fonction*, appelé « buroviseur », dans le cadre du projet KAYAK. Cette machine devra être, ainsi que l'expliquait M. Naffah au dernier congrès de bureautique à Paris, en mars 1980, « *intelligente, car capable d'exécuter un certain nombre de fonctions et d'assister l'utilisateur dans ses tâches quotidiennes ; connectée, car offrant l'accès à tous les services distribués à l'intérieur, comme à l'extérieur de l'entreprise ; et agréable* ».

Un des projets de « buroviseur » comporte ainsi un écran, capable de visualiser simultanément plusieurs types d'activités, un organe de traçage et de marquage (pour tracer des figures et désigner rapidement des objets sur l'écran), une entrée et sortie vocale, et une entrée optique pour *mémoriser* et *transmettre* les images fixes et animées.

Ch. G.

(Lire la suite page 42.)

Le mobilier de bureau en France : la productivité refusée

Après avoir connu une croissance élevée en 1973-1974, le marché français du meuble de bureau a durement ressenti les conséquences du premier choc pétrolier. En 1975 il a enregistré une baisse de 10 % en valeur et de 20 à 25 % en tonnage. Depuis cinq ans le secteur du meuble de bureau connaît un certain marasme, en raison notamment de l'attitude des chefs d'entreprise français, qui n'ont jamais considéré le meuble de bureau comme un investissement productif, la crise économique actuelle ne faisant qu'amplifier cette tendance.

POUR faire face à leurs difficultés de trésorerie, les chefs d'entreprise ont rogné sur les investissements en meubles de bureau, alors que, outre-Atlantique, les managers ont eu l'attitude exactement inverse. Sensibles à l'argument présenté par les constructeurs, à savoir qu'un mobilier fonctionnel, pratique et esthétique améliore grandement la productivité du personnel, ils ont investi en force dans ce domaine, notamment dans le mobilier modulaire avec cloisonnettes à mi-hauteur. La conséquence en a été un doublement du chiffre d'affaires du *mobilier* de bureau américain entre 1975 et 1979, qui est ainsi passé de 1,5 milliard de dollars en 1975 à 3 milliards en 1979. La croissance du marché a été de 28 % en 1979, les meubles avec cloisons représentant 20 % de ce chiffre d'affaires et 50 % des postes de travail vendus en 1979.

Steelcase, premier fabricant de mobilier de bureau américain, a réalisé, à lui seul, 16 à 20 % du chiffre d'affaires de la profession. *Il est suivi de Herman Miller*, All Steel, Haworth, et American Seating. Ces constructeurs évaluent le gain de productivité apporté par un système de bureau à 40 %. C'est un argument qui porte dans un pays où la population du tertiaire représente 52 % de la population active, soit environ 50 millions de personnes.

Face à un marché interne poussif, qui s'est élevé, en 1979, à 1,65 milliard de francs, sièges y compris (meuble métal, 78 % du marché ; meuble bois, 22 % *du marché*), les fabricants français ont néanmoins développé leurs exportations, qui se sont élevées en *1979* à 108 millions de francs, d'après les statistiques douanières et du Symso (Syndicat des fabricants de mobilier industriel et commercial et de systèmes d'organisation), les importations étant de 70 millions de francs.

La France est donc fortement exportatrice. Elle est le premier producteur européen de mobilier métallique, devant la R.F.A., l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Belgique. Les relations *commerciales s'effectuent surtout* avec la C.E.E., qui représente 41 % des exportations françaises et 85 % des importations. Pour 46 % les exportations sont toutefois effectuées en direction des pays en voie de développement.

Huit entreprises françaises réalisent 63 % du chiffre d'affaires total, et quatre de ces sociétés sont à capitaux étrangers : la Compagnie du Ronéo (groupe anglais Vickers Ltd), Atal (Litton Ind. Inc., U.S.A.), Ranger (filiale à 90 % de Mohasco Industries Inc., U.S.A.), Vinco, qui doit être prochainement reprise à 100 % par le groupe anglais Anto C.K.S. Latrn. Strafor (les Forges de Strasbourg) et Flambo sont français.

Fidélité à la grisaille

Si le meuble de bureau ne se porte pas bien en France, les *systèmes de bureau (mobilier* modulaires avec cloisonnettes) vont encore plus mal. Ils ne représentent qu'environ 5 % du marché français contre 20 % du marché américain. L'innovation dans ce domaine ne paye pas, et les décideurs restent fidèles aux meubles classiques et aux *coloris* gris ou beiges habituels, bien que les fabricants français proposent depuis plusieurs années du mobilier plus *moderne* inspiré des Etats-Unis. *Le système* Ronéospace est sorti en 1972.

Les spécifications administratives en matière de meuble de bureau sont vieilles de vingt à vingt-cinq ans et n'arrangent pas les choses, obligeant les *constructeurs* à *continuer* de vieilles séries. Le marché de renouvellement est prédominant (85 %), empiétant sur les nouvelles implantations (15 %).

Pourtant la grande exposition de mobilier de bureau aux Etats-Unis, NECON 1980, confirme cette tendance irrésistible vers un nouvel aménagement de l'espace de travail grâce à des cloisonnettes à mi-hauteur, diversement *articulées*, et sur lesquelles sont fixés des plans de travail et des éléments de classement. Des armoires de classement peuvent également jouer le rôle de cloisons. Ces dernières sont soit en métal, absorbant ou non le son, soit en verre, permettant donc le passage de la lumière.

L'éclairage au plafond disparaît et est intégré au bureau : le nombre de prises est réduit *au minimum*, et *les fils* électriques et téléphoniques courent le long des cloisonnettes et des bureaux. La conception démontable et modulaire des surfaces de travail, ainsi que les nouveaux arrangements électriques permettent de remodeler l'espace de travail sans difficulté, en fonction d'une nouvelle organisation du travail ou de nouveaux besoins de l'entreprise : le mobilier est capable d'évoluer très vite, permettant au personnel de modifier lui-même son cadre de vie. Le classement est à portée de la main pour les documents les plus usuels, le reste étant rangé en sous-sol. Les systèmes de bureau permettent une économie à divers niveaux : le mobilier étant modulaire, il n'est pas nécessaire de tout *changer lorsque s'implante* une nouvelle organisation du travail ; les frais électriques sont moins importants ; l'éclairage *localisé entraîne une* économie d'énergie électrique évaluée à 30 %.

Des orientations plus anciennes se maintiennent : les couleurs vives remplacent les tristes tonalités qui subsistent encore dans de *nombreux bureaux*, les *coins* de meubles sont arrondis, les revêtements sont non réfléchissants, divers matériaux sont *mélangés : acier*, *aluminium*, stratifiés, bois, plastique...

Il est probable que l'introduction *de la bureautique entraînera* la réalisation d'un nouveau type de mobilier. Déjà des supports adaptés aux terminaux sont *commercialisés par plusieurs* fabricants, ainsi que des meubles pour stocker disques et cartes magnétiques. Mais il est *difficile* de savoir si le meuble *et* la machine seront très intégrés, et de quelle manière, en raison de l'extrême rapidité d'évolution de la *technique* : comment adapter des tables à des écrans, qui, dans un proche avenir, changeront et deviendront extra-plats ?

Des contacts ont été pris en France entre les fabricants de meubles et les constructeurs de machines, mais il n'y a pas encore eu de réflexion sur l'intégration des machines en tenant compte de l'ergonomie. Les constructeurs américains de mobilier, quant à eux, se désintéressent totalement de la bureautique — on se contente de poser les terminaux sur les bureaux. L'Allemagne fédérale, par contre, propose le matériel le plus *adapté à la bureautique, et* le plus élaboré.

Les bouleversements apportés dans les entreprises par la bureautique atteindront certainement le mobilier de bureau, car on imagine mal de superbes *machines, performantes* et coûteuses, installées dans des bureaux « à l'ancienne », gris, ternes, inefficaces et totalement inadaptés à la mobilité et à la créativité dont il faudra faire preuve dans les années à venir.

C. G.

La C.G.E. à l'assaut de la bureautique

LA Compagnie générale d'électricité a fait de la bureautique un des axes privilégiés de sa stratégie industrielle. Le groupe espère atteindre en 1983, dans ce secteur, un chiffre d'affaires de *12 milliards* de francs (contre 3,3 milliards en 1979), soit un taux de croissance annuel de 35 %. Un tel chiffre donnerait à la C.G.E. quelque 4 % du marché mondial. En fait le groupe mènera une « *politique de créneaux* ». Cela afin de ne pas disperser son effort et d'occuper des positions significatives sur chacun des cinq secteurs suivants : traitement de courrier, courrier électronique, services informatiques, *exploitation* de banques de données, la commutation de messages.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, diverses actions, structurelles, commerciales et financières vont être menées.

Un reclassement des activités va permettre de mieux cerner les domaines respectifs des diverses sociétés. A C.I.T.-Alcatel, « *tout ce qui touche à la téléphonie publique, à la Compagnie générale d'électronique, tout ce qui est bureautique, informatique et télématique* ».

Le groupe cherchait une marque commerciale. Après moultes recherches, le choix s'est arrêté sur Alcatel. C'est donc ce nom qui servira de support, en France et à l'étranger, aux divers produits de C.I.T.-Alcatel et de la Générale d'électronique. Le nom d'Alcatel sera ainsi accolé à celui de toutes les filiales.

Pour mener son offensive dans la bureautique, la C.G.E. est « *prête à réunir des moyens financiers considérables* », indiquait récemment M. Georges Pébereau, administrateur-directeur de la C.G.E. Au total, 6,3 milliards de francs devraient être investis en quatre ans (1980-1983), se répartissant en 1,5 milliard *de francs d'investissements* industriels, 1,8 milliard de francs d'acquisitions et 3 milliards de francs en recherche-développement.

Cinq cent millions de francs ont déjà été dépensés en 1980 pour diverses acquisitions, dont la plus importante a été celle de Ronéo. Une bonne partie des 1 300 millions de francs encore disponibles au chapitre « acquisitions » *devrait être utilisée pour* racheter une entreprise américaine ayant pignon sur rue. En matière de recherche-développement, on espérait, à la C.G.E., obtenir des aides gouvernementales représentant de 25 % à 30 % du montant total des investissements. Or le budget 1981 du ministère de l'industrie a été sérieusement amputé, et il paraît douteux que les pouvoirs publics puissent — du moins dans l'immédiat — *faire un tel effort*.

En choisissant une politique de créneaux, en ayant une « *approche très collée au marché* », en cherchant à « *développer des produits qui existent* », la C.G.E. espère ainsi limiter, à court terme, les affrontements avec ses grands concurrents, Xerox, Exxon ou I.B.M.

Le mariage du traitement des textes et des données

La bureautique recouvre, en théorie, l'ensemble des équipements créant, stockant, reproduisant et transmettant des informations. Si on estime qu'en 1985 la moitié du marché européen sera constituée par de nouveaux produits, le traitement *de textes représente, pour l'instant*, la pierre angulaire de la bureautique.

● *Machines spécifiques* : les systèmes de traitement de textes destinés uniquement à cette tâche peuvent comprendre un écran de visualisation ou non, un affichage très réduit, pleine page ou double page. Le nombre de lignes varie de 1 à généralement 24, de 80 caractères chacune. Les machines sont mono *ou multipostes*, intègrent des imprimantes (vitesse de frappe 45 caractères par seconde habituellement) et stockent les informations sur des cartes, cassettes, disques souples ou durs *magnétiques* de capacités diverses.

Entre la machine à écrire traditionnelle, *mécanique* ou électrique, et le système de traitement de textes, existe une catégorie de machines *intermédiaires : les machines à écrire* électroniques, qui ne font pas de traitement de textes mais effectuent automatiquement un *certain nombre de tâches répétitives* et routinières : mise en page, corrections, tabulation, justification...

● *Ordinateurs adaptés* : pour entrer sur ce marché, certains constructeurs ont élargi, à partir de mini-ordinateurs, de périphériques appropriés et surtout logiciels spécialisés, le champ des fonctions de leurs systèmes à celui du traitement de textes. Ces ordinateurs multipostes, multi-applications, permettent de réaliser du traitement de textes, mais aussi du courrier électronique (envoi et réception de messages), de la gestion *transactionnelle (consultation et gestion de fichiers)*, de la gestion de télex, de documentation, de correspondance et de faire de *la saisie de données*.

● *Traitement de textes et de données* : aux deux catégories de matériels précités viennent s'ajouter des systèmes conçus dès le départ pour faire du traitement *de textes et de données*. Les produits de ce type sont actuellement peu nombreux. Des interfaces de communications leur permettent une compatibilité avec un éventail de périphériques (photocomposeuses, lecteurs optiques, perforateurs de bandes télex...). Leur capacité de stockage est très variable. Elle peut aller de 4 800 pages d'informations pour le Xerox 860 jusqu'à 334 000 pages de textes pour l'O.I.S. 145 de Wang laboratories.

I.C.L. a développé un système, le 7700, opérant soit en mode autonome, soit en connexion à une unité centrale. Cette dernière caractéristique autorise une grande variété d'opérations (accès à des fichiers volumineux...) et une capacité mémoire illimitée. Cette machine joue éventuellement le rôle de boîte à lettres électroniques.

I.B.M. propose pour sa part des systèmes de *traitement* de textes reliés à un *ordinateur* central, ou des mini-ordinateurs adaptés au traitement de textes. Le constructeur américain a présenté en *juin* aux Etats-Unis un nouveau système, monoposte, *muni d'un écran*, le Displaywriter, utilisant un dictionnaire pour l'orthographe, qui a surpris les commentateurs en raison de son faible coût, 7 900 dollars (environ 35 500 F), et qui pourra avoir accès, ultérieurement, à la *mémoire d'un ordinateur* I.B.M. 370.

Enfin, Prime a présenté cette année un système intégré combinant le traitement de textes (*création, stockage et recherche* de documents effaçables ou modifiables), le courrier électronique (annotation d'un document, son envoi et sa *réception*...), la gestion de documents et de messages, et celle de textes avancés (utilisation de dictionnaires en plusieurs langues).

Ch. B.

L'ordinocalculatrice

OU finit la calculatrice, où commence l'ordinateur ? Depuis quelques années, avec l'apparition de calculatrices programmables plus puissantes, et de micro-ordinateurs plus sommaires, le fossé se rétrécissait. Il restait pourtant visible. D'un côté, on avait un engin de poche, à clavier numérique, à affichage par diodes électroluminescentes et cristaux liquides, programmable par enregistrement d'opérations. De l'autre, on trouvait le format et le clavier d'une machine à écrire, un écran de télévision, une programmation en Basic. La cassure était nette.

Où classer le PC-1211 du constructeur japonais Sharp ? Est-ce une calculatrice programmable en Basic, ou un ordinateur au format de poche ? L'affichage par cristaux liquides d'une seule ligne de programme ou de résultats interdit les utilisations ludiques que recherchent habituellement les amateurs d'ordinateurs personnels. La mémoire est, d'autre part, trop mince pour loger des programmes importants. Le prix — inférieur à 1 500 francs — pousse à classer le PC-1211 dans les calculatrices, où il ravirait le haut de gamme aux HP-41C et TI-59 de Hewlett-Packard et Texas Instruments. Peut-être est-ce une cote mal taillée, mais certains analystes y voient plutôt un astucieux appareil d'« amorçage » qui induira ses possesseurs à se doter d'un ordinateur plus puissant.

Quelque peu hybride aussi, mais déjà plus du côté de l'ordinateur, est le ZX-80 de Sinclair, que l'on peut se procurer en Grande-Bretagne pour moins de 100 livres sterling (1 000 F). Là aussi, la mémoire est minuscule, mais un astucieux système de codage des instructions compense en partie cette restriction. Le prix cité plus haut ne comprend pas quelques indispensables périphériques, à commencer par un moniteur de télévision. La ZX-80 reste cependant remarquablement bon marché.

Les ordinateurs personnels plus classiques — TRS-80, Apple II, Pet-2001, H-8, Sorcerer... pour ne citer que de vieux modèles commercialisés en France depuis au moins deux ans — continuent leur percée, et l'on estime les ventes à un millier d'appareils par mois. Plusieurs d'entre eux se renouvellent en s'adjoignant une version professionnelle, beaucoup plus chère. Il y a un TRS-80 modèle 2, il y aura un Apple-III.

De nouveaux constructeurs viennent sur le marché français. Atari, fabricant américain de jeux télévisés, commercialise le Atari 800. Manutronics propose le Victor Lambda. Et il ne faut pas oublier Goupil, construit par S.M.T. (Société française de micro-informatique et de télécommunications).

La revue l'Ordinateur individuel vient de publier un numéro spécial qui recense « quatre-vingt-cinq ordinateurs de 250 à 60 000 francs ». Une bonne moitié est constituée d'appareils coûtant plus de 20 000 francs et nettement orientés vers les utilisations professionnelles. Mais le simple amateur qui cherche pour moins de 10 000 francs un système prêt à l'emploi, comportant clavier, écran et lecteur de cassette, programmable en Basic, assez souple pour permettre des jeux, du calcul scientifique et de la gestion personnelle (tenue de comptes ou de carnets d'adresses), dispose d'une dizaine de modèles entre lesquels il pourra faire son choix.

MAURICE ARVONNY.

Reclassement du capital de Cap Gemini Sogeti

LA participation de 34 % que la CISI (Compagnie internationale de services informatiques, filiale du Commissariat à l'énergie atomique) détenait *depuis 1973 dans le capital de* l'une des toutes premières sociétés européennes de services informatiques, Cap Gemini Sogeti, vient d'être cédée à un groupe d'investisseurs parmi lesquels figurent le Crédit lyonnais, la Société lyonnaise de dépôts et le groupe Drouot.

Invitée par les pouvoirs publics à prendre une participation dans Cap Sogeti à une époque où cette *firme avait besoin d'être épaulée*, la filiale du C.E.A. ne cachait pas depuis quelque temps son intention de se défausser de ses 34 %.

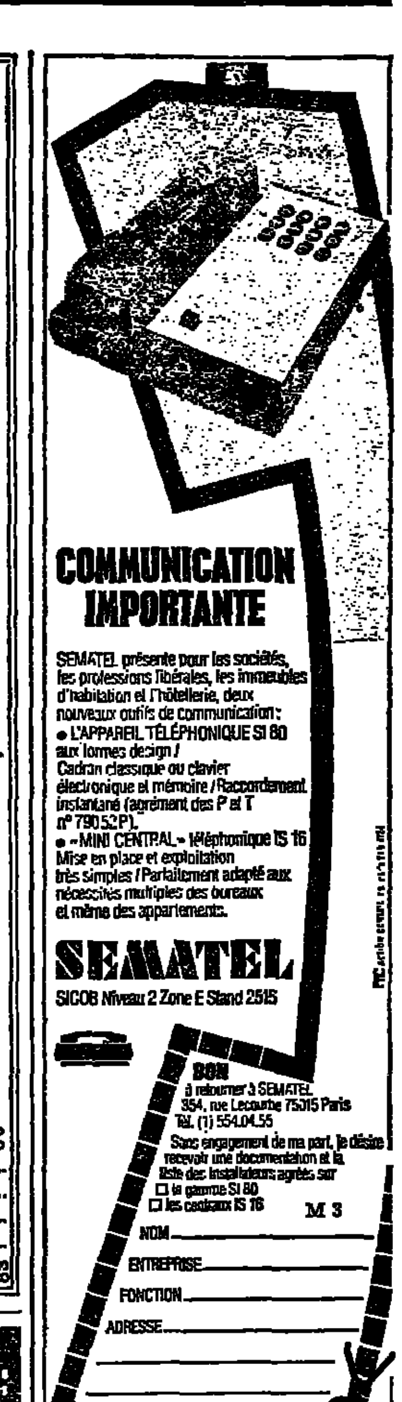
Depuis 1973, Cap Sogeti a grandi... grandi et atteint aujourd'hui une taille presque comparable à celle de la CISI. Même si les deux firmes se situent sur des créneaux différents du service informatique, il reste qu'une certaine concurrence existait sur les *franges. Plus* ou moins réduite à un rôle de *sleeping partner*, la CISI a préféré passer la main et réinvestir les sommes ainsi dégagées — *avec une plus-value non* négligeable — dans ses propres activités.

Au mois de juin, une solution avait été ébauchée à l'initiative du ministère de l'industrie. Un groupe d'investisseurs, avec pour chef de file la Société générale, se proposait de racheter la parti*cipation de la CISI. Finalement*, une autre solution, recueillant, semble-t-il, les faveurs du conseil de Cap Gemini Sogeti et de son fondateur, M. Serge Kampf, a prévalu.

Le paquet de 34 % a été acquis par le Crédit lyonnais (18 %), la *Lyonnaise* de dépôts (12 %) et le groupe Drouot (4 %). Une partie de ces actions est cependant destinée à être cédée à *certains des actionnaires actuels*, juste avant l'introduction en Bourse des actions de Cap Gemini Sogeti, qui devrait intervenir dans un délai de un à deux ans.

Selon les conventions arrêtées entre les divers intéressés, et à la suite des *reclassements* prévus, le capital de C.G.S. serait alors, à la veille de l'introduction, réparti de la façon suivante : *M. Kampf* (52 %), une filiale britannique de C.G.S. (10 %), M. Jean-Charles Lignel, P.-D. G. du *Progrès* (10 %), et des cadres *de la société* (5 %). Les 23 % restants seront mis à la disposition du public.

J.-M. Q.



Aujourd'hui les secrétaires...

(Suite de la page 39.)

Pourtant, d'autres secrétaires, soigneusement associées au processus de développement de la bureautique dans leur entreprise, deviennent parfois plus enthousiastes que le responsable même. A la Caisse nationale de prévoyance, Mme F..., qui dirigeait un « *pool* » de dactylos, a été sollicitée, lors du départ de la sous-direction des assurances individuelles à Arcueil, pour s'occuper des machines de traitement de textes. Arborant fièrement une cinquantaine active, Mme F... a pris le traitement de textes à bras-le-corps.

Elle s'est plongée dans les livres spécialisés, et, dès l'arrivée de la machine, a commencé les exercices pratiques avec les disques de fonctionnement laissés par le constructeur. Elle a « *révisé* » le soir chez elle. « *Je ne voulais pas qu'on dise que j'étais trop vieille et bonne à rien. J'avais mon orgueil.* » Quand la machine de traitement de textes a été mise en service, elle était fin prête. Depuis, Mme F... a formé deux autres secrétaires et règne, dans son petit local, sur ces deux machines, à l'affût de la moindre application nouvelle. Sans souffrir le moins du monde du bruit ni de la chaleur. « *On est tellement concentré qu'on n'y fait pas attention.* »

Toutefois, il est rare de rencontrer un tel enthousiasme. Même s'il se retrouve à un moindre niveau chez cette secrétaire de direction qui, travaillant dans un service pilote d'une grande compagnie d'assurances, suit avec intérêt toutes les innovations et y participe. Avec son patron, elle a assisté aux démonstrations chez les constructeurs, visité le dernier SICOB, effectué un stage avant d'expérimenter sa propre machine de traitement de textes : « *Je note les heures passées devant l'écran, la fatigue éventuelle et les difficultés rencontrées. Avec le responsable bureautique de l'entreprise, je fais régulièrement le point.* » Vécu comme une expérience nouvelle, le travail sur machine de traitement de textes qui n'occupe, il faut le préciser, qu'une partie de son temps, est bien accepté.

Un certain fatalisme

A ce niveau de responsabilités, tout semble se passer pour le mieux. Restent les secrétaires de base, les dactylos, qui, du jour au lendemain, ont découvert la machine de traitement de textes. Certaines sont attirées par son caractère performant : « *Je n'ai plus peur de la faute à la vingtième ligne... J'appuie sur une touche... La correction se fait. La mise en page est éventuellement revue tout aussi rapidement... Bien sûr, le rédacteur devient plus exigeant et n'hésite plus à nous renvoyer une page barrée d'un trait rouge pour une seule faute.* »

D'autres penchent pour un certain fatalisme : « *Il faudra s'y mettre de toute façon, c'est un matériel d'avenir, autant être les premières.* » Cela devrait être facile dans la mesure où aucune école de secrétariat n'a encore inscrit le traitement de textes à son programme. Ce qui est une lacune.

Enfin, il y a celles qui refusent avec obstination de travailler sur une machine de traitement de textes. Réflexe classique de peur devant ce qui est nouveau ? Sans doute. Mais aussi, et surtout, crainte de se laisser entraîner dans un processus d'automatisation qui leur échappe totalement. Rapidement, elles constatent que le travail de deux dactylos peut, avec ce matériel, être fait par une seule. Que feront les autres ? « *La direction n'a pensé qu'à la rentabilité, pas à nous... Je suis habituée à ma vieille machine et à mes camarades. Avec la machine de traitement de textes, on est seul... Comme la lecture sur écran fatigue vite, on a quand même obtenu de passer des tests de la vue. Le service médical a demandé qu'on ne travaille pas plus de quatre heures par jour sur ces machines.* »

Les syndicats, de leur côté, commencent à s'émouvoir. A la B.N.P., la C.F.D.T., si elle n'a pas réussi à recueillir un nombre suffisant de signatures pour le boycottage des machines de traitement de textes, n'en multiplie pas moins les mises en garde, et s'efforce de recueillir le plus d'informations possible. « *On a fini par savoir que la direction mettait au point un plan bureautique, mais c'est tout... Pour nous, la bureautique n'est qu'une voie nouvelle explorée par les patrons pour rentabiliser le secteur secrétariat. Il faut faire très attention car, si dans une première période, quand il s'agit de stocker des textes nouveaux, la machine de traitement de textes paraît attrayante, très vite, on arrive à une banalisation du travail : tous les modèles auront été enregistrés et même transposés dans la mémoire d'un ordinateur. Il ne s'agira plus que d'appeler un modèle, d'y insérer quelques variables. N'importe qui pourra le faire...* »

Ces plaintes sont subjectives, rétorque un responsable. « *La bureautique doit être une discipline d'organisation. Il ne s'agit pas d'en faire le bouc émissaire de toutes les revendications. Le contexte informatique, comme tout contexte de changement, peut entraîner des réactions de peur, mais jamais objectivement justifiées.* » Et d'ajouter : « *La bureautique n'amènera pas de licenciements. L'embauche sera simplement... bloquée.* »

CHRISTINE EFF.

...demain les cadres...

(Suite de la page 39.)

Une enquête de l'Institut Rémy-Genton, réalisée pour le ministère de l'industrie, insiste aussi sur l'intérêt marqué d'un grand nombre de personnes *interrogées dans les bureaux « pour un terminal enrichi, doté d'un écran, d'un clavier, permettant à la fois d'élaborer, de recevoir, de transmettre, d'archiver et de restituer l'information ».*

Toutes ces transmissions ne pourront se faire qu'avec des réseaux de télécommunications qui font encore l'objet de recherches, capables de relier ensemble des machines diverses et de transmettre aussi bien des textes (courrier électronique), que la voix, et des images animées ou non. La capacité de stockage des informations sera augmentée de manière considérable par l'utilisation du disque optique numérique. Ce dernier permettra d'archiver 1 milliard d'octets, soit quatre cents livres de cinq cents pages de cinq mille caractères, de format 25 cm × 17 cm, ce qui représente 12 mètres de rayonnages de bibliothèque. On peut aussi y stocker l'équivalent de trente mille feuilles de format 21 cm × 29 cm, soit une pile de papier de 5 mètres.

Ces réseaux et ces terminaux intelligents permettront le travail à domicile, ou du moins à partir de centres plus proches du domicile. *Là seront disponibles* toutes les machines nécessaires. Peu de constructeurs croient au travail à domicile, et le personnel de bureau est assez réticent, car il y a un risque d'appauvrissement des relations sociales. Mais il est incontestable que des horaires souples, alliés à la possibilité de travailler près de son domicile, révolutionneraient certainement la vie de nombreuses personnes, obligées d'effectuer quotidiennement des trajets fatigants pour se rendre à leur travail. De grandes organisations françaises s'intéressent d'ailleurs à cette idée, puisqu'une banque souhaite faire travailler la moitié de ses cadres à domicile. Aux Etats-Unis, de même, une société a vendu son immeuble et créé des centres logistiques à 3 kilomètres, 5 kilomètres du domicile de ses cadres.

« L'indice d'application au travail »

Les entreprises américaines, plus réceptives qu'en France à la productivité du tertiaire, se lancent vigoureusement dans l'automatisation du travail administratif non sans quelques problèmes humains. Ainsi que l'indique M. Peter Funk, directeur d'un cabinet de conseil (M2S) à Paris, « *de grandes sociétés comme Exxon, Mac Graw Hill, Avon (cosmétiques), All State (assurances), se bureautisent à fond pour réduire la croissance des frais tertiaires. Procter et Gamble a interdit à ses cadres d'écrire à la main. Ils doivent dicter leurs mémos, et s'ils ne savent pas dicter, on les remercie* ». Les nouvelles machines bureautiques sont capables d'évaluer rapidement l'ardeur au travail.

Le responsable d'un centre de traitement de textes connaît ainsi le nombre de lignes à l'heure, le genre de documents, le nombre de tableaux dactylographiés par une employée dans un délai donné, tout ceci lui apparaissant sur un écran. De la même manière, il est possible de savoir combien de temps par jour une machine est branchée pour un cadre, ce qui permet de « *mesurer son indice d'application au travail* » ! Les téléconférences peuvent être enregistrées, donc vérifiées. A cette occasion, « *un cadre, dans une entreprise, s'est entendu dire qu'il ne savait pas communiquer* » ! Ce qui n'a pas été apprécié, on s'en doute, par l'intéressé.

La communication orale

Comme ces exemples l'indiquent, les managers américains s'intéressent de plus en plus à la productivité de leurs cadres. Cela a été clairement exprimé lors de l'Office Automation Conference qui s'est tenue à Atlanta, du 3 au 5 mars dernier. Des chiffres indiquent, en effet, que les cadres représentent 70 % des coûts administratifs totaux aux Etats-Unis (en 1979 : 800 milliards de dollars).

Or, les cadres, des chiffres encore l'indiquent, passent l'essentiel de leur temps à communiquer oralement, lors de réunions d'entretiens à deux, au *téléphone... On évalue outre-*Atlantique cette activité à 58 % du temps de travail d'un dirigeant, 80 % de celui d'un responsable de planning, et 69 % de celui d'un technicien. Le rapport de l'Institut Rémy-Genton renforce cette constatation, puisque l'enquête effectuée indique qu'en France, en moyenne, 50 % du temps de travail d'un cadre est consacré à la communication orale, et 50 % à la communication écrite. « *Le poste le plus lourd est celui des réunions, qui, avec les déplacements associés, compte pour 43,1 % du temps total comptabilisé pour les cadres de tous niveaux hiérarchiques.* » Plus les responsabilités sont élevées, plus ce poste croît.

Les « non-cadres », indique le même rapport, manipulent davantage l'écrit que les cadres. Comme il existe déjà des machines améliorant la productivité dactylographique, les fabricants se sont penchés sur la gestion des communications orales.

Le capital humain

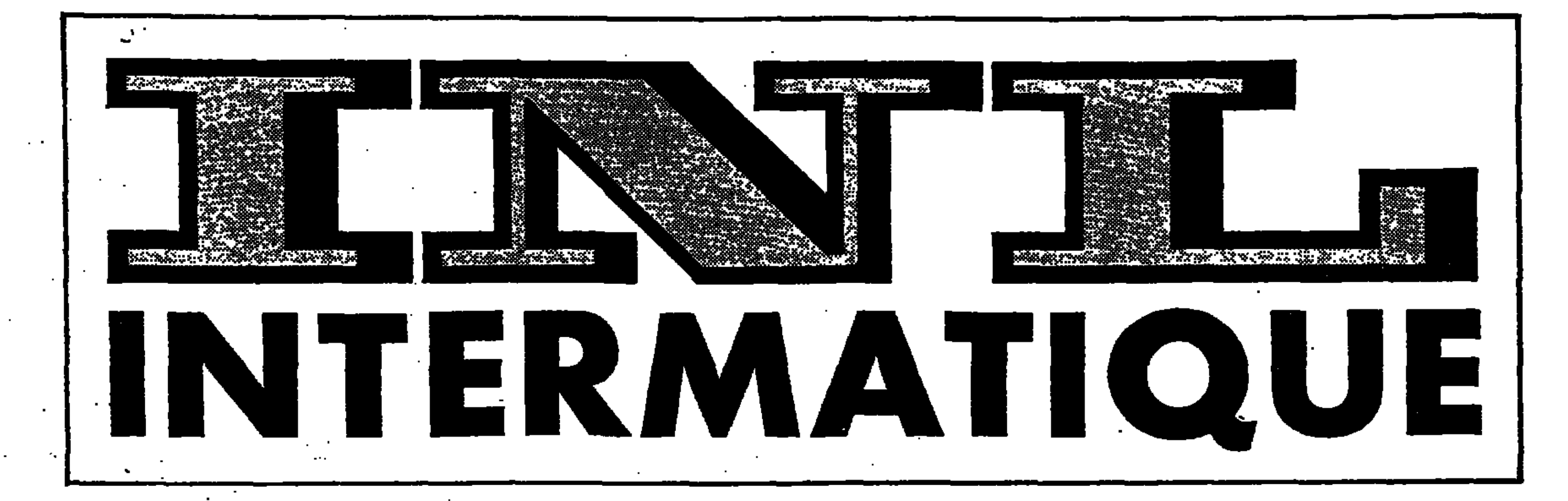
La société 3 M Company a conçu, avec l'aide d'Electronics Communication Systems Inc., un système de gestion des messages vocaux : le son est transformé en signaux numériques (0 et 1), et géré, traité, mis en mémoire, comme une donnée d'ordinateur, puis reconstitué. 3 M Company a implanté ce système dans ses propres services en mai dernier. Dénommé V.M.S. (Voice Message System), il permet à un responsable de joindre directement un interlocuteur au téléphone, ou de lui laisser un message en *mémoire, en cas d'absence.* Le message peut aussi être envoyé à plusieurs personnes à la fois, ou transmis à grandes distances, de nuit, à d'autres.

C'est le principe du courrier électronique, déjà réalisé avec les machines de traitement de textes communicantes ou les télécopieurs. Après le traitement des données, des textes, voici celui des sons. Plusieurs groupes travaillent sur des systèmes similaires, Bell Telephone, Datapoint, I.B.M., Northern Telecom.

Les innovations et les idées, *on le voit, ne manquent pas.* La technique supprimera dans l'avenir les tâches répétitives et routinières du bureau, diminuant les frais généraux et augmentant la compétitivité des entreprises. *Mais pense-t-on à utiliser et à* rentabiliser un capital fort peu exploité jusqu'à présent : le capital humain, ses idées et sa créativité ?

CHRISTIANE GALUS.







Deux grands de l'informatique
INTERTECHNIQUE et LOGABAX
se réunissent pour former une puissante société européenne
INTERMATIQUE

- 13 500 systèmes installés.
- 725 millions de chiffre d'affaires consolidé. (en 1979)
- 2 650 personnes.
- En France : 75 agences et 90 centres de maintenance.
- En Europe : 9 filiales.

INTERMATIQUE

DU MICRO-ORDINATEUR AU GRAND SYSTÈME.
DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE A LA MULTINATIONALE.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les difficultés de la société Linvosges

Un « Manufrance vosgien »

La situation du textile vosgien se dégrade. Après l'annonce d'un plan de suppression d'emplois dans le groupe Boussac-Saint-Frères, la mise en règlement judiciaire de la société Linvosges inquiète les salariés du textile. L'union régionale Habillement, cuir, textile (Hacultex) C.F.D.T. de l'Est a appelé ses adhérents à observer des arrêts de travail et à organiser, avec la C.G.T., une « montée des travailleurs sur Paris », le 30 septembre.

De notre correspondant

Epinal. — Linvosges, un des plus beaux fleurons de l'industrie française du linge de maison, est menacé de disparition. Le plan de redressement qu'élabore le syndic nommé par le tribunal de commerce de Nancy, le 13 septembre, après sa mise en règlement judiciaire, suffira-t-il à sauver la société géromoise qui emploie quatre cent vingt personnes ?

A Gérardmer, ville textile où la situation de l'emploi est fort mauvaise — licenciements dans la sous-traitance automobile, — la situation de Linvosges n'est pas sans rappeler celle de Manufrance. Certes, à la différence de Saint-Etienne, la municipalité est ici conduite par un maire R.P.R., Mme Rattaire, qui se borne « *à suivre le conflit de près et à assurer les salariés de son entier soutien* ». Mais les similitudes sont flagrantes ; tant par les structures de la société, — un secteur de production déficitaire, un secteur commercial et une marque enviés et une société d'édition fort rentable, — que par les causes des problèmes actuels.

Les difficultés de Linvosges, resté longtemps une des firmes les plus florissantes de son secteur, remontent à environ deux ans. Elles résultent d'une conjonction de carences : absence de gestion cohérente, erreurs de stratégie commerciale et impuissance de l'actionnariat.

Les erreurs de gestion ont été manifestes. Il y eut tout d'abord la dispersion des sources de vente. Linvosges sacrifia ses conseillers de vente à domicile, ramenant leur nombre de quatre cents à cent dix, au profit de représentants, de cataloguistes et des grandes surfaces. Puis l'entreprise multiplia les produits de petite série vendus à des prix non compétitifs et persista à fabriquer des articles de sport en dépit des mauvais résultats.

La dispersion des forces administratives à travers la création de quatre sociétés (Job S.A., La Lainière de Gérardmer, Les Textiles de Gérardmer et la Société des tissages réunis) fut la plus grosse erreur. Chaque société ayant son service commercial, comptable et vente et achat, les frais de fonctionnement gonflèrent, et l'image de marque Linvosges se dilua-t-elle au profit de marques quasiment inconnues.

Se sont ajoutés à ces pas de clerc, affirment les syndicats, une absence d'encadrement du personnel commercial et les carences d'un conseil d'administration dont aucun membre n'est vosgien. « *Ceux-ci*, explique M. Metz, secrétaire général de l'union départementale F.O., *sont dispersés dans toute la France. Ils n'ont pas conscience de la situation et semblent se moquer de ce qui se passe à Gérardmer.* » Et d'ajouter : « *Ils n'ont jamais pris leurs responsabilités, surtout quand le redressement de Linvosges était encore possible il y a un an.* »

En octobre 1979, le tribunal de commerce de Nancy acceptait la mise en suspension provisoire des poursuites de Linvosges afin de permettre à la direction d'élaborer un plan de redressement. Mais, trois semaines plus tard, le conseil d'administration de Linvosques « remerciait » le P.-D. G., M. Anet, dont la gestion était fort critiquée.

La dispersion de l'actionnariat ne permettait pas de dégager une solution de remplacement, et c'est à un administrateur provisoire qu'était confié le soin d'élaborer un plan et de trouver un partenaire financier. Des neuf cents actionnaires de Linvosges, le plus important, un industriel vosgien, ne détient en effet que 7 % du capital ; le plus petit, l'Association des veuves de guerre de Gérardmer, ne participe qu'à hauteur de 5 000 francs.

Pour l'heure, la priorité est à la recherche d'acquéreurs. Les trente-neuf industriels contactés par l'administrateur provisoire ont répondu par la négative. Toutefois, les pourparlers continuent avec trois industriels français, dont M. Mulliez, et un allemand. Et l'inévitable M. Tapie.

Une chose est certaine : s'il y a vente, elle aura lieu appartement par appartement. Les ateliers de production vétustes semblent condamnés. Les risques pour l'emploi des cent cinquante-cinq salariés de ce secteur sont grands, tout comme pour l'administration pléthorique avec cinquante-cinq personnes.

En revanche, le secteur commercial, bien implanté sur toute la France avec ses douze magasins, ses dix-huit mille clients et la marque Linvosges, fait des envieux. De même, la société Job S.A., très rentable, qui imprime le catalogue luxueux en quadrichomie, devrait, elle, être rapidement reprise.

YVON COLIN.

CONJONCTURE

La stabilité du franc tient au redressement de notre économie

déclare M. Raymond Barre

« *Je regrette particulièrement de n'avoir pu aller plus loin dans deux domaines : la fiscalité et les circuits de financement de l'économie* », déclare M. Raymond Barre dans une interview publiée par *Rhône-Alpes*.

« *En ce qui concerne la fiscalité, deux orientations me paraissent fondamentales. En premier lieu, réduire progressivement les taux de la T.V.A., ce que j'ai commencé à faire en 1977 ; ces taux restent beaucoup trop élevés en France et sont, à mon avis, une cause du niveau élevé de nos prix, en même temps qu'un facteur d'injustice sociale. En second lieu, stabiliser les taux de nos impôts directs, mais élargir l'assiette de ces impôts, afin d'obtenir une plus grande égalité des Français devant l'impôt : tel était d'ailleurs l'engagement pris dans le programme de Blois. Dans les lois de finances que j'ai présentées au Parlement depuis 1976, des progrès ont pu être accomplis dans cette direction, conformément aux recommandations du Conseil des impôts, mais je les tiens pour insuffisants.* »

A la question qui lui est posée de savoir pourquoi il fait la différence entre chômeurs et demandeurs d'emploi, M. Barre répond : « *Tous ceux qui sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi comme demandeurs d'emploi ne sont pas nécessairement tous des chômeurs ayant perdu leur emploi. Bon nombre d'entre eux sont des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Il s'agit souvent aussi de femmes qui, n'ayant jamais travaillé ou ayant cessé de le faire, désirent avoir ou reprendre une activité professionnelle. On trouve, enfin, dans les statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi, des personnes qui s'y inscrivent, d'ailleurs à tort, pour bénéficier des droits à la Sécurité sociale (...).*

» *Je fais donc la différence entre ceux qui, privés d'un salaire, sont dans l'absolue nécessité de retrouver rapidement un nouvel emploi — en particulier les chefs de famille — et ceux pour qui la recherche d'un travail ne répond pas à une exigence aussi pressante (...).*

» *Depuis dix-huit mois, l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi est dû exclusivement aux femmes, et en particulier à celles d'entre elles qui désirent reprendre une activité professionnelle après une période d'interruption. Ce phénomène est irréversible (...). De plus en plus de femmes recherchent un emploi à temps partiel, plus qu'un mi-temps et moins qu'un emploi à temps complet. (...)*

» *Afin de transformer progressivement cette situation, le gouvernement a fait élaborer deux projets de loi, qui seront soumis au conseil des ministres du 24 septembre.* »

La cinquième semaine de congés payés

Après avoir réaffirmé qu'il s'attendait à une décélération des hausses de prix au cours des mois qui viennent, et notamment des prix industriels, M. Barre répond à une question concernant « *la cinquième semaine de congés, clef de la paix sociale* ».

« *Depuis 1977, deux revendications se sont fait jour : la semaine de trente-cinq heures payée quarante heures ; la cinquième semaine de congés payés. Ces deux mesures — bien que de portée inégale — entraîneraient l'une et l'autre, bien qu'à des degrés divers, des charges supplémentaires pour l'économie française. Loin de favoriser la réduction du chômage, elles risquent d'en provoquer l'augmentation dans la mesure où elles inciteraient les employeurs à réduire l'embauche.* »

Après avoir de nouveau parlé des « nantis », M. Barre répond à une question sur les « *obstacles à la transmission des entreprises* » et sur le groupe de travail qui s'est penché sur le problème. « *Le gouvernement est parfaitement conscient de l'importance que constitue pour le développement du tissu industriel de notre pays une transmission aisée des entreprises. Mais il s'agit là d'un problème complexe et difficile puisque la transmission d'une entreprise est aussi celle d'un patrimoine. Le gouvernement procède à un examen très approfondi des différentes suggestions présentées dans le rapport de M. Gomart et sera en mesure d'annoncer avant la fin de cette année un ensemble de dispositions pour éviter aux entreprises de voir leur avenir remis en cause par l'accomplissement de leurs obligations fiscales ou juridiques.* »

« 1981, une année dure à passer »

En ce qui concerne la stabilité du franc, le premier ministre déclare : « *Le franc est solide et stable. Il ne l'est pas grâce à des artifices : les taux d'intérêt en France, dont le niveau dépend de notre taux d'inflation plus que de notre souci de défendre la monnaie, ne sont pas excessifs, loin de là, surtout quand on les compare aux taux d'autres pays, y compris l'Allemagne fédérale ; nous ne nous endettons pas massivement à l'égard de l'étranger. La stabilité de notre monnaie tient au redressement de notre économie, à la productivité de nos entreprises, au déficit relativement modéré de notre balance des paiements courants, et à la politique économique et sociale conduite par le gouvernement (...).*

» *Si une spéculation à la baisse du franc venait à se déclencher sur le marché des changes, nous y ferions face par tous les moyens en notre pouvoir et nous ne manquons pas de munitions. Quant à ceux qui, en France, espèrent trouver une amélioration de compétitivité dans une baisse du franc, qu'ils ne se fassent aucune illusion ! S'ils croient pouvoir renoncer à maîtriser leurs coûts de production, faire une politique des prix inconsidérée, ils en supporteront les conséquences.* »

Enfin, M. Barre déclare : « *1981 sera une année dure à passer (...). Nous devrions voir se manifester les signes d'une reprise de l'activité économique mondiale à l'automne 1981.* »

ÉNERGIE

LA HAUSSE DU PÉTROLE SAOUDIEN PREND EFFET RÉTROACTIVEMENT AU 1er AOUT

La hausse de 2 dollars par baril (de 28 à 30 dollars) annoncée le 18 septembre, lors de la réunion de l'OPEP, par l'Arabie Saoudite, prend effet rétroactivement au 1er août. L'Arabie Saoudite a l'habitude d'appliquer ses augmentations avec une date d'application rétroactive. La dernière majoration, de 26 à 28 dollars, annoncée le 14 mai, avait pris effet le 1er avril.

Cette décision concerne notamment les quatre compagnies américaines (Exxon, Standard Oil of California, Texaco et Mobil) membres du consortium Aramco, qui enlèvent maintenant 7 des 9,5 millions de barils produits chaque jour par l'Arabie Saoudite.

La France, qui importe d'Arabie Saoudite 35 % de ses achats de pétrole brut, pourrait décider plus rapidement que prévu un réajustement des prix au détail des carburants, un délai de quarante à quarante-cinq jours — durée moyenne du trajet des pétroliers — étant observé entre la hausse du brut et sa répercussion aux consommateurs.

La Libye a décidé de son côté de réduire le volume de sa production pétrolière de 10 % au 1er octobre 1980. Reste à savoir par rapport à quelles références s'effectuera cette réduction.

Au cours du premier semestre, la Libye a produit une moyenne quotidienne de 1,89 million de barils, en baisse de 9 %, par rapport au premier semestre de 1979. Depuis le début de l'été, cette production aurait encore baissé. Selon les milieux pétroliers, elle serait actuellement de 1,7 million de barils-jour.

LE JAPON N'EST PAS INTÉRESSÉ PAR LE RACHAT DE LA PARTICIPATION IRANIENNE DANS EURODIF

La direction de la société Eurodif, qui exploite l'usine d'enrichissement de l'uranium du Tricastin, dément les informations selon lesquelles le Japon serait intéressé par le rachat de la part de 10 % que détient l'Iran dans le capital d'Eurodif. « Une telle éventualité n'a jamais été évoquée avec les Japonais », indique-t-on à Eurodif.

Nous avions fait état de cette possibilité, aujourd'hui démentie, à la suite de la visite du complexe de Tricastin effectuée le 18 septembre par le ministre japonais de la science et de la technologie, M. Ichiro Nakagawa (« le Monde » daté 21-22 septembre).

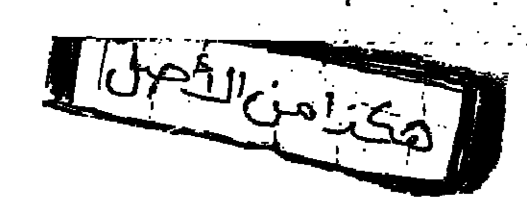
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2075	4,2100	− 20	0	− 30	− 10	− 170	− 90
$ can.	3,6180	3,6230	+ 25	+ 60	+ 35	+ 75	+ 20	+ 100
Yen (100)	1,9370	1,9425	− 60	− 30	− 70	− 35	+ 45	+ 85
DM	2,3215	2,3245	+ 45	+ 70	+ 105	+ 135	+ 385	+ 450
Florin	2,1250	2,1280	+ 25	+ 45	+ 45	+ 70	+ 165	+ 225
F.B. (100)	14,4510	14,4890	− 130	− 30	− 200	− 15	− 850	− 390
F.S.	2,5340	2,5380	+ 125	+ 150	+ 245	+ 275	+ 755	+ 825
L. (1 000)	4,8915	4,8985	− 480	− 355	−1050	− 890	−3130	−2235
£	10,1500	10,1620	− 435	− 335	− 890	− 700	−1520	−1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 3/8	8 1/2
$ E.-U.	11	11 1/8	11 5/8	11 7/8	12	12 1/4	12 7/8	13
Florin	8 3/4	9 1/2	9 3/8	10 1/8	9 3/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4
F.B. (100)	9	10	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/2	12 3/4	13 1/4
F.S.	1/2	1	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 7/8
L. (1 000)	14	16	20 3/4	22 3/4	22 1/4	24 1/4	25	27
£	15 3/4	16 3/4	16 1/8	16 7/8	16	16 3/4	14 3/4	15 1/2
Fr. franç.	11 1/4	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 5/8	11 7/8	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

EN AOUT

Nouvelle augmentation du chômage dans la Communauté européenne

Le chômage a augmenté de 3 % en août, par rapport à juillet, dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, où six millions huit cent mille personnes sont inscrites auprès des bureaux de placement. Bien que l'Office statistique de la C.E.E., selon son habitude, fournisse les résultats en données brutes, il n'en signale pas moins que le chômage continue de croître même en données corrigées des variations saisonnières.

Le pourcentage des chômeurs inscrits par rapport à la population active a augmenté de 0,2 % dans le même temps (6,3 % au lieu de 6,1 % en juillet 1980, et 5,4 % il y a un an). Par rapport à août 1979, l'augmentation du chômage dans la C.E.E. a été de 15,3 %. Pour la première fois, cette année, le nombre de demandeurs d'emploi masculins s'est accru plus fortement que le nombre de demandeurs d'emploi féminins, sauf en Belgique, où les femmes représentent 61,9 % des inscrits, au Luxembourg (57,2 %), en Allemagne et en France (55 %). Toutefois, dans tous les pays de la C.E.E. où il représente moins de la moitié des inscrits, le chômage féminin a augmenté entre avril et août 1980 : + 2 % en R.F.A., + 0, 5% en Italie, + 2,5 % aux Pays-Bas, + 2,4 % en Grande-Bretagne.

D'août 1979 à août 1980, ces variations sont parfois considérables d'un pays à l'autre : + 8,2 % en R.F.A., + 5,5 % en France, + 6,4 % en Italie, + 20 % aux Pays-Bas, + 9,4 % en Belgique, + 4,8 % au Luxembourg, + 37,50 % en Grande-Bretagne, + 20,8 % en Irlande, + 21,3 % au Danemark, soit, au total, + 15,3 % pour l'ensemble de la Communauté.

Mme LAMBERT ET M. BUHL (deux secrétaires confédéraux) VONT QUITTER LE BUREAU DE LA C.G.T.

Deux secrétaires confédéraux de la C.G.T., Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl, quitteront leurs fonctions à la fin de l'année.

Mme Lambert, quarante ans, venue de la fédération des finances était entrée au bureau confédéral en 1969. Elle allait y être chargée du secteur social *(sécurité sociale)*, du cadre de vie, de l'union des retraités, de la fiscalité et de l'avenir social.

M. René Buhl, soixante et un ans, originaire, lui aussi, de la fédération des *finances*, avait accédé à l'équipe de direction en 1967, l'année même où M. Georges Séguy succédait à M. Benoît Frachon. Responsable de l'éducation syndicale et de la politique culturelle, il est directeur du *Peuple*, organe officiel de la C.G.T.

L'une et l'autre rejoignent leur administration d'origine pour des raisons de carrière professionnelle, comme ils l'avaient d'ailleurs indiqué lors du renouvellement de leur mandat, au congrès confédéral de Grenoble en 1978. (D'autres élus ont également précisé qu'ils ne se représenteraient pas lors des prochaines assises cégétistes.)

Ces deux départs n'auront vraisemblablement pas de répercussions sur l'orientation des secteurs animés avec compétence et autorité par les deux dirigeants. Ils faisaient partie de ceux auxquels n'est attachée aucune étiquette politique. Toutefois, par exemple, lors de l'intervention soviétique en Afghanistan, ils comptèrent parmi les membres du bureau confédéral qui jugèrent l'attitude de la direction cégétiste trop influencée par le P.C.F.

Le comité national confédéral de décembre pourrait désigner les successeurs des deux partants. Le nombre des membres du bureau, actuellement seize, n'est soumis à aucune règle. Néanmoins, l'appareil veille à ce que le nombre des communistes soit égal à celui des militants venus des courants chrétiens, représentant d'autres « sensibilités » ou n'ayant aucune appartenance.

● *M. Diot (Textile-C.F.D.T.) critique M. Edmond Maire.* — Devant les militants lyonnais de la fédération Hacuitex-C.F.D.T. *(habillement, cuir et textile)*, M. Diot, secrétaire général de celle-ci, a déclaré que *« le discours de rentrée d'Edmond Maire a eu un effet démobilisateur. Sans doute convient-il de dire un certain nombre de choses à la C.G.T., mais les débats doivent avoir lieu au cœur de l'action, en se battant »*.

Ne pas laisser dépérir le dialogue social

(Suite de la première page.)

Ce qui semble certain, ou probable, à un moment donné, apparaît finalement autrement du fait, par exemple, « des décisions prises par des gouvernements voisins ou lointains », comme disaient, il y a quelques années, les membres du Club de Rome.

A vrai dire, notre refus d'user du « catastrophisme » ne veut pas dire que nous n'ayons pas conscience de la gravité des conséquences de la crise économique, notamment en ce qui concerne l'emploi. Seulement, nous refusons *d'en rajouter car l'expérience nous* a appris que plus les travailleurs craignent pour leur emploi, moins ils manifestent de combativité. Les réalités sont suffisamment sérieuses pour qu'on ne les montre pas pires qu'elles sont.

Malheureusement la campagne présidentielle n'arrangera rien. Selon qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition les leaders politiques magnifieront ou condamneront sans nuance. Pour le *mouvement syndical, c'est une* raison supplémentaire pour se conduire autrement. A la Confédération Force ouvrière nous pensons, en tout cas, que les salariés et l'opinion en général le souhaitent vraiment.

Si l'auteur de ces lignes s'efforce de « raison garder », s'il porte des jugements moins pessimistes que d'autres qui peignent tout en noir et blanc, c'est peut-être parce que, ayant assumé durant vingt-deux ans des responsabilités dans les organes de gestion du régime d'assurance-chômage, il a très souvent constaté à quel point la distance s'est révélée grande entre ce que certains redoutaient et ce que, en fait, on a constaté.

Quoi qu'il en soit, les ASSEDIC versent actuellement, chaque mois, un million cent mille allocations durant des périodes plus ou moins longues. Le coût de l'indemnisation des chômeurs se situera en 1980 aux alentours de 34 milliards de francs, soit environ 5 % des salaires. C'est considérable. C'est pourquoi, à ceux qui invoquent la répercussion sur les coûts de production d'une diminution de la durée du travail, nous répondons que le poids de l'indemnisation est tel qu'il est impossible de ne pas chercher, d'une manière ou d'une autre, « à mieux répartir le travail disponible ». Et cela, d'autant plus qu'il convient d'avoir à l'esprit que les chômeurs ne cotisent ni à la Sécurité sociale ni aux régimes complémentaires, *notamment* de retraites, ce qui explique, au moins partiellement, les difficultés que l'on sait.

On nous répondra que le Conseil national du patronat français a souhaité l'aménagement du temps de travail, mais que le comportement syndical a fait échouer à deux reprises la négociation.

En réalité, nous savions bien qu'il serait difficile de résoudre globalement le problème du temps de travail, étant donnée la diversité des situations entre les branches, les entreprises et les régions. Nous l'avons fait observer *dès le* début au *président du* C.N.P.F. Enfin, il semble bien que, partout en Europe, la question est abordée, branche par branche, dans le cadre traditionnel des conventions collectives.

Nous ne sommes pas « scandalisés » lorsque les industriels demandent un assouplissement des *règles pour leur permettre une* utilisation plus rationnelle des matériels coûteux qui leur sont nécessaires pour faire face aux impératifs de la compétitivité. Seulement, ils doivent, en contrepartie, accepter les garanties revendiquées par le mouvement syndical afin que les salariés soient, autant que faire se peut, à l'abri des abus dont ils savent très bien *qu'ils existent*. Et celles-ci n'ont rien à voir avec la cinquième semaine de congés. Parce que, en matière de garantie, le C.N.P.F. ne voulait, ou ne pouvait, lâcher grand-chose. Il a cherché à utiliser la revendication de Force ouvrière pour faire passer le reste. Et, là encore, qu'on ne nous *parle pas du coût* : chacun sait bien, en effet, qu'à l'heure actuelle plus de la moitié des salariés français ont la cinquième semaine, qu'ils prennent, généralement, en hiver et que les autres l'ont en partie. Nous savons aussi que beaucoup, au plan des branches ou des entreprises, *étaient sur le point* de donner satisfaction, mais que, pour les raisons indiquées plus haut, la négociation sur la durée du travail a tout bloqué.

Alors, sans doute, faudra-t-il apprécier la situation d'un point de vue plus réaliste. Vouloir tout régler au sommet nous paraît impossible. *Le chemin que, peut-être*, il faudra emprunter, se situe-t-il à mi-chemin entre ce qu'on a tenté de faire et ce qui ne serait qu'un simple « accord-cadre » en dehors duquel trop voudraient demeurer ?

L'élection présidentielle

Une des raisons du comportement de Force ouvrière est aussi la crainte de voir, du fait de la multiplication des négociations de sommet, vider les conventions collectives de tout contenu.

Lorsque la confédération affirme sans cesse — depuis qu'elle existe — son attachement à la liberté de négociation des salaires, ce n'est pas seulement parce que la convention collective est le meilleur instrument dont elle dispose pour défendre les intérêts des salariés, c'est parce que la politique conventionnelle *est un* des piliers essentiels de la démocratie.

Or, la crise économique a réduit la marge de négociation et a rendu plus difficiles les accords recherchés par Force ouvrière. « Le grain à moudre » s'est fait rare.

C'est pourquoi, à ceux qui mettent en garde l'opinion contre la tentation du relâchement, nous répondons que, si nous sommes parfaitement conscients de la dureté de notre époque, nous savons aussi les risques qui résulteraient d'un dépérissement du dialogue. C'est ce qui explique le comportement de Force ouvrière.

Si les instruments prévisionnels en matière d'économie ne nous paraissent guère au point, ceux concernant « les rentrées sociales » ne le sont, semble-t-il, pas davantage. Nous en sommes, pour notre part, depuis toujours, persuadés. *C'est pourquoi* nous répondons à ceux qui nous interrogent que les grands événements sociaux se produisent toujours lorsque personne ne les prévoit.

A *sept mois de l'élection* présidentielle — à l'occasion de laquelle Force ouvrière ne donnera ni directement ni indirectement de consigne de vote, — qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes de souhaiter que la compétition électorale ne conduise pas à trop de démagogie *et d'espérer aussi* — *sur le plan* syndical — que le sens des responsabilités soit à la mesure des difficultés actuelles, ne serait-ce que parce que l'immense majorité des salariés souhaitent un syndicalisme qui ne se nourrisse pas seulement de polémique et de surenchère. La « crise du syndicalisme » *dont on parle est aussi* le résultat de ce que trop souvent nous vivons.

ANDRÉ BERGERON.

● *Le sort de Manufrance.* — Une délégation communiste conduite par M. Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, a remis, lundi 22 septembre, à l'Elysée, un paquet contenant plus de dix-sept mille « bulletins de vote » en faveur de la survie de Manufrance, recueillis lors de la Fête de *l'Humanité*, les 13 et 14 septembre.

Ces bulletins étaient accompagnés d'un mémoire adressé au président par la fédération communiste de la Haute-Loire, attirant son attention sur la situation économique grave du département.

LA C.G.T. ESPÈRE QUE SA SOUSCRIPTION ATTEINDRA 10 MILLIONS DE F

La C.G.T. ouvre une souscription nationale. Elle espère en obtenir 10 millions de ressources *supplémentaires* d'ici le début de 1981.

Le comité confédéral national, réuni à cet effet le 20 septembre, publie un communiqué lançant un appel aux travailleurs. Il déclare que les nombreuses luttes engagées par la C.G.T. coûtent cher, et invoque les procès engagés contre la centrale syndicale, l'effort d'information, le logement des organisations, etc.

La direction indique que beaucoup de syndicats, pour soutenir leurs propres actions, pratiquent la rétention de la fraction des cotisations qu'ils devraient reverser à la confédération. De toute façon, ajoute-t-on, l'intensification des luttes exige des moyens financiers plus importants. Le niveau des cotisations est généralement assez inférieur au taux de 1 % du salaire que se propose d'atteindre la C.G.T. Le nombre des adhérents a cessé de baisser. Il atteint presque deux millions trois cent mille.

● *Licenciements chez Cordoval (Pfastatt-Haut-Rhin) : une action « préméditée »*, déclarent les syndicats C.F.D.T. et C.G.C. qui, après l'annonce du licenciement collectif des deux cents salariés en juillet (*le Monde* daté 27-28 juillet), estiment que les *« salariés ont été abusés et ont fait les frais d'une opération financière longuement préparée »*.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. souligne la faiblesse des crédits d'équipement prévus par le projet de budget

Les dépenses du projet de budget pour 1981 consacrées à l'agriculture s'élèvent à 70,549 milliards de francs, en augmentation de 16,9 % par rapport à l'an passé. L'essentiel de ces dépenses (68,898 milliards) sera consacré aux frais de fonctionnement, qui augmentent de 17 %, les dépenses d'équipement (3,431 milliards) ne progressant que de 9,4 %. Comme les années précédentes, le budget social se taille la part du lion aux dépens des charges d'équipement, qui diminuent en valeur réelle. Dans un communiqué, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) souligne que « la faiblesse globale des crédits d'équipement ne permettra pas de concrétiser les options du VIIe Plan ».

Pour le budget de l'agriculture proprement dit (1), le déséquilibre est en effet encore plus flagrant : les dépenses d'équipement (2,131 milliards de francs) ne progresseront que de 2,16 % alors que les dépenses ordinaires s'élèveront à 25,723 milliards de francs (+ 12,88 %). Le projet de budget de l'agriculture pour 1981 « *marque une volonté de reprendre totalement les engagements de la loi d'orientation agricole et de maîtriser les charges de fonctionnement et d'intervention* », a déclaré M. Méhaignerie.

L'objectif du ministre de maîtriser dans son budget les charges d'intervention ne semble que partiellement atteint. En effet, le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) — enveloppe de 34,251 milliards de francs — s'accroît de 13,48 % d'une année sur l'autre et la subvention du ministère de l'agriculture au régime de prestations sociales croît de 15,37 %. Autre rigidité mal maîtrisée, les subventions économiques aux offices qui progressent de 17,4 % et dont le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) accapare 70 % des 2,320 milliards de francs inscrits au budget. Seule l'enveloppe de « bonification » des prêts (5,34 milliards de francs) progressera légèrement, de 0,75 % en 1981. M. Méhaignerie a rappelé au sujet des excédents du Crédit agricole que l'« *Etat ne demande rien, mais que tout homme de bon sens trouverait normal qu'une partie soit utilisée pour aider et préparer l'avenir de l'agriculture* ».

L'accroissement des subventions au BAPSA oblitère une fois encore les possibilités d'actions nouvelles qui ne sont rendues possibles que grâce notamment à la quasi-stagnation de l'enveloppe « *bonification* ». Les actions privilégiées concerneront la recherche, seul secteur où seront créés des emplois (+ 34,50 % de crédits), la formation (+ 24,6 %), l'hydraulique (+ 19,62 %), le remembrement (+ 15,08 %) ou encore la protection et la valorisation des forêts. Autres priorités, les aides à l'élevage : au troupeau allaitant (225 millions de francs), à la revalorisation de l'indemnité spéciale de montagne (+ 50 %) et au plan de soutien à l'élevage ovin.

En revanche, le budget « *calamités agricoles* » régresse de 10,41 %, celui de la « *protection des végétaux et prophylaxie* », comme celui du « *contrôle de la qualité* » de 2,76 %. Aussi, cette volonté de tenir tous les engagements de la « *charte verte* » s'effectue plus par une redistribution interne des dépenses que par une augmentation de l'enveloppe. Plutôt que d'innover, on redéploie. Pour l'ensemble du budget agricole, les dépenses d'équipement (crédits de paiement) ne représentent que 3,431 milliards de francs (+ 9,4 %). Pour les autorisations de programmes, c'est pire encore : seulement 5,8 % d'augmentation, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, équivaut à une diminution en valeur réelle. Enfin, ne figurent pas dans ce budget les éventuelles aides promises pour maintenir le revenu des agriculteurs.

(1) Il ne comprend ni le budget annexe des prestations sociales agricoles (B.A.P.S.A.), ni les comptes spéciaux du Trésor.

L'affaire de la viande aux hormones

« IL Y A VEAU ET VEAU » affirment des groupements de producteurs

« *Le veau de lait se rebiffe...* » c'est sous ce titre accrocheur et délibérément provocateur que dix-huit groupements français de producteurs ont décidé de réagir à la campagne de boycottage lancée par l'Union fédérale des *consommateurs (U.F.C.)*. Ces producteurs, regroupés en association (1), se sont engagés à alimenter leurs veaux « *sous la mère* ». Pour promouvoir leurs produits, ils les identifient depuis l'étable jusqu'à l'étal du boucher par le label « *veau fermier* ». Déjà quatre cent vingt boucheries en France affirment ne vendre que du « *veau fermier* » et l'affichent par un panonceau sur leur vitrine.

Une des revendications de l'U.F.C. porte précisément sur la possibilité offerte aux consommateurs de pouvoir connaître l'origine et la qualité de la viande de veau au moyen de labels.

(1) Association nationale des groupements de producteurs « veaux fermiers », 1, boulevard d'Estienne-d'Orves, 19100 Brive.

RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A PARIS

Les betteraviers français veulent produire de l'énergie

Le conflit entre l'Irak et l'Iran a été salué par les betteraviers français, réunis en assemblée générale à Paris, le 22 septembre, comme la confirmation des assertions de leur directeur général, M. Cayre : la France doit développer tous azimuts ses sources d'énergie et, parmi celles-ci, l'alcool de betteraves. Faute d'avoir accepté à temps de mener les expériences industrielles indispensables pour prouver l'intérêt de la filière éthylique, les pouvoirs publics sont accusés d'avoir mal préparé l'avenir.

Prudemment, M. Méhaignerie a répondu qu'il souhaitait la réalisation d'un projet industriel, bien préparé à brève échéance, mais aussi qu'il ferait avec ses collègues de l'industrie, M. Giraud, et de l'agro-alimentaire, M. Debatisse, le bilan des expériences engagées il y a dix-huit mois.

La sollicitude des betteraviers pour l'avenir, l'indépendance énergétique de la France et sa balance commerciale s'expliquent par la crainte qu'ils ont de voir se dresser devant leurs tonnes de sucre blanc le mur des estomacs. La consommation n'est pas extensible (en Europe du moins). Aussi est-il nécessaire de trouver des débouchés nouveaux, et nécessaire encore que les industriels considèrent les produits agricoles comme des produits nobles. Le malheur, pour la France, toujours selon M. Cayre, c'est que « *si elle n'a pas de pétrole, elle a des pétroliers* ».

Les préoccupations plus immédiates des betteraviers sont de trois ordres :

● *Les rapports interprofessionnels* : après une année de crise, déclenchée à propos des conditions de réception et de pesée des betteraves, industriels sucriers et planteurs ont l'intention de renouer le dialogue, dans le courant du mois d'octobre.

● *Le règlement sucrier européen* : adopté pour cinq ans en 1974, ce règlement a dû être prorogé d'un an, les Neuf ne parvenant pas à négocier un nouvel accord. La Confédération générale des planteurs de betteraves demande que le nouveau règlement (1981-1986) soit négocié avant la fin de l'année et apporte à la France des garanties d'écoulement en proportion avec sa capacité de production. Comme M. Méhaignerie, la C.G.B. estime en fait que le système des quotas est anti-économique car il fige la production, au détriment des plus compétitifs.

● *L'accord international sucrier* : devant la hausse des cours mondiaux, la Commisison de Bruxelles avait souhaité que la C.E.E. adhère à cet accord. La C.G.B. constate qu'il est tout à fait inopérant face au marché mondial, qu'il est moribond (il expire en 1982) et n'aurait pour effet que de contrer les exportations françaises. Aussi, la C.G.B. invite-t-elle les planteurs européens et les industriels à préparer un nouveau texte pour une éventuelle adhésion après 1982. Le ministre de l'agriculture a renchéri, indiquant que la France était favorable aux accords internationaux par principe, mais que celui-ci n'apportait, dans les conditions actuelles du marché, aucune garantie.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Deux entreprises de confection à Vierzon (Cher) ont été mises en règlement judiciaire.* Il s'agit des sociétés Rodier (quatre-vingt-quinze salariés) et Tricotages du Verdin (cent salariés).

● *Chute des ventes du grand commerce en août.* — Les ventes du grand commerce, qui avaient nettement progressé en juillet, ont retrouvé en août le bas niveau de juin. En volume, l'indice corrigé des variations saisonnières (base 100 en 1975), s'est établi à 102,5 en août, contre 111 en juillet et 102,5 en juin.

En valeur, l'évolution du chiffre d'affaires du grand commerce a progressé en août de + 6 %, soit + 10 % pour les hypermarchés, + 5,5 % pour les magasins populaires et — 2 % pour les grands magasins. Le centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui fournit ces données statistiques, note qu'en juillet la progression du volume des ventes des grands magasins populaires était due aux dépenses d'habillement, tandis que les dépenses d'équipement, de logement et de loisirs demeurent à un bas niveau.

Colloques

● *Un colloque international sur le thème « Fiscalité et développement »* se tient à Paris jusqu'au 26 septembre, dans les locaux de l'Institut international d'administration publique, 2, avenue de l'Observatoire. Ce colloque, inauguré le 22 septembre par M. Maurice Papon, ministre du budget, a été mis sur pied par un comité d'organisation présidé par M. Jean Bailly, ancien ministre. Près de deux cents participants doivent étudier les points suivants : fiscalité des échanges extérieurs (mardi matin 23 septembre), fiscalité agricole (mardi après-midi), fiscalité et politique d'industrialisation (mercredi matin), imposition des entreprises étrangères (jeudi 24 septembre), fonctionnement des services fiscaux et douaniers (jeudi après-midi).

ÉTRANGER

La Commission européenne est disposée à faciliter financièrement l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (communautés européennes). — *La Commission européenne est favorable à l'octroi de prêts de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) à l'Espagne, afin d'aider ce pays à préparer son adhésion à la C.E.E. Tel est le résultat obtenu, le 22 septembre, à Bruxelles, par M. Calvo Sotelo, le nouveau vice-président du gouvernement espagnol, accompagné de M. Punset Casals, son successeur au poste de ministre chargé des relations avec la Communauté.*

MM. Jenkins, président de la commission, et Natali, commissaire responsable à l'élargissement de l'Europe des Neuf, ont marqué leur accord de principe pour formuler des propositions dans ce sens. La ligne de crédits demandée en faveur de Madrid n'a *pas été chiffrée* ; mais, du côté espagnol, on pense à un montant compris entre 200 et 300 millions d'ECU (de 1,2 à 1,8 milliard de francs).

A la différence du Portugal — auquel les Neuf sont disposés à accorder une aide au titre de la pré-adhésion d'environ 1,2 milliard de francs, dont une partie sous forme de subventions — *les prêts en faveur de l'Espagne* devront, selon la commission, être consentis en totalité au taux du marché.

Face à cette nouvelle initiative de la commission, le gouvernement français maintient sa pression pour mettre en garde ses partenaires contre des négociations trop rapides. Dans un mémorandum, communiqué à la mi-septembre, aux instances communautaires, sur l'intégration de l'Espagne dans le secteur agricole, il souligne « *l'ampleur prévisible des conséquences pour le budget de la C.E.E. de l'application de l'acquit communautaire actuel à l'agriculture espagnole, sans doute incompatible avec le volume des ressources propres disponibles* ». Autrement dit, estime-t-on à Paris, le plafond du 1 % des recettes de T.V.A., versé par chaque Etat membre au budget de la Communauté, sera dépassé, si l'Espagne rejoint les Neuf sans que les mécanismes financiers actuels soient corrigés.

Le document rappelle qu'un groupe *ad hoc* regroupant les experts nationaux a *été créé* — à la suite de l'affaire de la contribution britannique au budget de l'Europe — afin de préparer les modifications à ce sujet. Aussi le gouvernement français déclare-t-il : « *L'on voit mal comment la Communauté pourrait se prononcer sur le contenu des mesures transitoires (1) à appliquer à l'Espagne sans connaître le contenu des nouvelles règles communautaires.* » Pour illustrer l'« *ampleur* » du coût de l'adhésion de l'Espagne, le mémorandum de Paris annonce des chiffres autrement plus élevés que ceux avancés jusqu' présent par la commission.

Ainsi le coût annuel pour l'Europe verte du soutien du marché espagnol de l'huile d'olive atteindrait près de 1 milliard d'ECU (un peu moins de 6 milliards de francs) contre les 625 millions d'ECU (3,7 milliards de francs) estimés par l'administration bruxelloise. Les dépenses structurelles en faveur de l'Espagne, poursuit le document, coûteront-elles le double (400 millions d'ECU par an, soit 2,3 milliards de francs) de ce que prévoit la commission.

En ce qui concerne les grandes exportations agricoles de l'Espagne (vins, fruits et légumes), la France demande une analyse rigoureuse du potentiel et des coûts de production dans ce pays « *avant d'envisager la nature des mesures transitoires* », celles-ci devant être conçues de sorte à apporter des garanties réelles contre les risques de perturbation des marchés.

Le mémorandum pose également comme préalable un examen tout aussi minutieux des aides accordées à la production et à l'exportation par les pouvoirs publics espagnols.

MARCEL SCOTTO.

(1) S'appliquant pendant une période au cours de laquelle le pays adhérent adapte progressivement sa *législation aux règlements communautaires.*

« Base de ventes dans la C.E.E. »

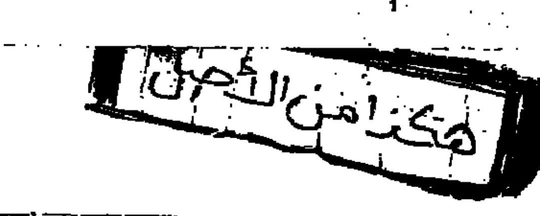
LA GRANDE-BRETAGNE LANCE UN APPEL AUX INVESTISSEURS JAPONAIS

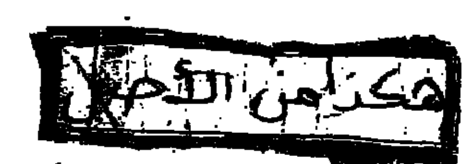
Tokyo *(A.F.P.)*. — M. George Younger, secrétaire d'Etat chargé de l'Ecosse, vient de lancer un appel aux industriels japonais pour qu'ils renforcent leurs investissements directs en Grande-Bretagne, « *base pour de meilleures ventes dans le Marché commun* ».

M. George Younger a également déclaré, lors d'une conférence de presse à Tokyo, qu'il souhaitait que ces investissements soient réalisés particulièrement dans les domaines de l'électronique, de l'ingénierie et de la fourniture de haute technologie, destinée notamment à l'exploitation du pétrole en mer du Nord.

« *Nous croyons au libre échange et nous n'avons aucunement l'intention de prendre des mesures protectionnistes* », a précisé M. Younger, en évoquant la pénétration de produits japonais en Grande-Bretagne et dans les autres pays du Marché commun.

D'autre part, le gouvernement *britannique s'est déclaré satisfait* de l'issue des pourparlers entre les deux pays au cours desquels il a été réaffirmé que la pénétration des voitures japonaises ne dépasserait pas le niveau de 10 à 11 % du marché britannique.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 SEPTEMBRE

Marché nerveux

Pour la première séance du nouveau mois boursier, les valeurs françaises se sont reprises. L'indicateur de tendance termine à + 0,35 %.

Devant l'aggravation du conflit entre l'Iran et l'Irak, le marché devient nerveux, réagissant à la moindre nouvelle. C'est ainsi que la rumeur de libération des otages américains de Téhéran a suffi pour provoquer un certain courant d'achats.

La hausse s'est faite dans le sillage des valeurs pétrolières considérées, à tort ou à raison, comme devant être les premières bénéficiaires d'une restriction momentanée des approvisionnements en provenance du golfe Persique. Elf-Aquitaine gagne 2,48 %, Esso 2,49 %, Française des Pétroles 2,14 %.

Parmi les autres valeurs en hausse, on note Omnium de participation internationale (+ 6,3 %), Ciments français (+ 4,8 %), au plus haut de l'année, Moulinex (+ 4 %), Générale des eaux (+ 4,3 %), Hachette (+ 4,2 %). Jacques Borel, après plusieurs séances de baisse, se reprend (+ 4,5 %).

Les reculs les plus sensibles sont enregistrés sur Poclain (— 6,77 %), Kléber (— 5 %), Chargeurs réunis (— 4,8 %), Générale d'entreprises (— 3,6 %).

Les mines d'or se replient : Harmony Gold perd 4,13 %, Western Deeps 4,02 %, Buff Gold 3,23 %.

Sur le marché de l'or, le lingot gagne 1 985 francs à 94 995 francs et le napoléon 2,10 francs à 802 francs. La hausse s'est ralentie sur les emprunts indexés. Le 4 1/2 1973 cote 2 689 francs et le 7 % 1973 9 605 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	19 sept.	22 sept.
Valeurs françaises ..	111,7	110,1
Valeurs étrangères ..	118,9	121,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,7	110,9

LONDRES

A la suite des rumeurs selon lesquelles les otages américains auraient été libérés e nIran, les mines d'or reculent en solidarité avec le lingot. Prises de bénéfices sur les pétroles. Gains sur les fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 728 50 contre 718 ..

VALEURS	CLOTURE 22-9	COURS 23/9
Beecham	156 ...	156 ...
British Petroleum	354 ...	384 ...
Courtaulds	58 ...	52 ..
*De Beers	12 1/4	12 3/8
Imperial Chemical	352 ...	356 ...
Rio Tinto Zinc Cor....	481 ...	488 ...
Shell	422 ...	426 ...
Vickers	125 ...	131 ..
War Loan 3 1/2 % ..	32 3/4	32 5/8
*West Driefontein ...	122 1/2	123 ...
*Western Holdings ...	112 ...	114 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

HERLICQ. — La perte de l'exercice 1979 se monte à 72,6 millions de francs en raison des difficultés de la filiale franco-belge de matériel de chemin de fer. En conséquence, le conseil de la société proposera à la prochaine assemblée générale la suspension du dividende. En revanche, pour 1980, les résultats devraient être nettement bénéficiaires malgré la conjoncture difficile.

FILÉS DE FOURMIES. — La société, qui a perdu 9,196 *millions* de francs en 1979 et dont les résultats restaient très déficitaires, vient d'être mise en règlement judiciaire.

OMNIUM FINANCIER DE PARIS. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net ressort à 34,6 millions de francs (contre 37,8 millions). Pour l'ensemble de l'exercice, la société prévoit une légère progression du bénéfice.

REVILLON. — La Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie serait sur le point de prendre une participation dans le capital de la Compagnie internationale de banque (CIB), établissement du groupe Revillon.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 23/9 ...... 11 1/2 %

NEW-YORK

Au plus haut depuis trois ans

Après avoir perdu six points en début de séance, les valeurs américaines se sont, par la suite, nettement redressées. L'indice Dow Jones termine à 974,57 (+ 10,83) son plus haut niveau depuis janvier 1977.

Ni l'aggravation du conflit entre l'Iran et l'Irak, ni la crainte d'une nouvelle restriction de la masse monétaire, n'ont suffi à rendre les investisseurs pessimistes. Il est vrai que le marché attend la publication d'un indice des prix de détail pour le mois d'août en nette amélioration.

La hausse a touché tout particulièrement les valeurs d'armement, d'industrie chimique et d'informatique. Les mines d'or enregistrent également de fortes hausses : ASA gagne 6 1/8 (85 1/8), Homestake Mining 10 1/2 (107 3/4), Dome Mines 9 1/2 (131). Parmi les valeurs les plus actives on remarque Eastman Kodak qui gagne 3/8 (70 5/8) et Burroughs qui perd 11/8 (69 1/8). General Mills dont le bénéfice passe de 0,85 $ à 0,88 $ par action recule de 3/4 à 28 1/4.

Un certain nombre d'analystes se montrent très confiants dans l'évolution de Wall Street — Robert Farrel, de Merryl Lynch prévoit même un Dow Jones à plus de 1 000 pour la prochaine élection présidentielle.

VALEURS	COURS 19/9	COURS 22 9
Alcoa	74 1/4	75 3/8
A.T.T.	54 5/8	54 1/8
Boeing	40 3/4	41 5/8
Chase Manhattan Bank..	43 3/8	43 1/4
Du Pont de Nemours....	47 1/4	47 1/2
Eastman Kodak	67 ..	70 3/4
Exxon	68 5/8	68 3/4
Ford	28 5/8	30 5/8
General Electric.......	54 1/2	55 3/4
General Foods	31	31
General Motors	58 1/8	57 3/4
Goodyear	16 1/2	16 3/4
I.B.M.	67 1/8	68 1/4
I.T.T.	33	33 1/2
Kennecott	31 1/2	33 5/8
Mobil Oil	67 1/2	69 1/2
Pfizer	48	48 1/4
Schlumberger	149 1/2	149 7/8
Texaco	34 1/2	35
U.A.L. Inc.	22 ..	22 1/2
Union Carbide	48 ...	49 1/8
U.S. Steel	23 ...	22 1/2
Westinghouse	26 3/4	28 5/8
Xerox	84 1/4	56 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/9	23/9
1 dollar (en yens)...	211 30	Clos

BOURSE DE PARIS - 23 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	26 40	2 945	S.P.E.G.	216 40	218	Locabail Immob..	363	362	Immobanque.....	181 ..	181 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

• Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2550	4,5 % 1973.	2653	2689	2685	2656
3718	C.N.E. 3 %.	3461	3480	3418	3370
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).....	4 180	4 205	4 090	4 380
Allemagne (100 DM)	232 370	232 110	226	238
Belgique (100 F)....	14 481	14 477	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)...	213 746	213 400	206	217
Danemark (100 krd).	75 015	75 020	72	77
Norvège (100 k.)....	86 070	86 390	83 ..	89 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	10 016	10 107	9 900	10 400
Italie (1 000 lires)...	4 894	4 885	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)......	253 710	253 38.	248	260
Suède (100 krs)......	100 450	100 020	96	101 500
Autriche (100 sch.)..	32 860	32 898	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)..	5 691	5 710	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)..	8 376	8 380	7 400	9 300
Canada ($ can. 1)...	3 585	3 616	3 450	3 720
Japon (100 yens)....	1 962	1 987	1 850	1 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre).	93000	95000 .
Or fin (en lingot). ...	93010	94995 ..
Pièce française (20 fr.)	799 90	802
Pièce française (10 fr.)	436	443
Pièce suisse (20 fr.)..	660	654
Pièce latine (20 fr.)..	632 60	635
Souverain	831	845 ..
Pièce de 20 dollars....	3300 40	3356 ..
Pièce de 10 dollars....	1690	1670 ..
Pièce de 5 dollars....	880	888 ..
Pièce de 50 pesos	3852 .	3884
Pièce de 10 florins....	642 ..	658 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

CULTURE

ÉQUIPEMENT

RÉGIONS

DOSSIER SICOB

ÉCONOMIE

A B C D F G H

LA R.D.A. EST PARVENUE A BRISER LA GRÈVE DES CHEMINOTS DE BERLIN-OUEST

Berlin (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les cheminots ouest-allemands employés par les chemins de fer est-allemands de Berlin, qui avaient décidé de bloquer toute circulation ferroviaire entre Berlin-Ouest et la R.F.A. pour appuyer leurs revendications (*le Monde* daté des 21-22 septembre), ont levé leur blocus, lundi 22 septembre, « *dans l'intérêt du public* ».

La direction des chemins de fer est-allemands avait, de toute façon, virtuellement brisé la grève en détournant les trains internationaux et inter-allemands des gares de Berlin. L'occupation d'un important poste d'aiguillage de la gare Am Zoo par les grévistes avait été interrompue, dès samedi, par l'intervention de la police du rail de R.D.A., qui est autorisée à opérer à Berlin-Ouest pour les affaires ferroviaires.

Le comité de grève des cheminots a demandé aux autorités de Berlin-Ouest de prendre en charge, à l'avenir, l'exploitation du réseau ferroviaire dans la partie occidentale de l'ancienne capitale allemande. Mais le Sénat de la ville a indiqué qu'il ne voyait « *aucune possibilité* » *d'ouvrir* des négociations avec l'administration de Berlin-Est à ce sujet.

L'agence officielle de presse est-allemande A.D.N., évoquant, samedi, « *les événements honteux* » de Berlin, s'était élevée contre les « *méthodes terroristes* » des grévistes, et avait reproché à la presse occidentale d'avoir présenté la grève comme un conflit du travail, alors qu'il s'agissait, ajoutait l'agence, d'« *une provocation politique délibérée* ».

Nouvelle hausse de l'or
grande fermeté du dollar et de la livre

L'aggravation du conflit entre l'Irak et l'Iran et les menaces qui pèsent sur une partie des approvisionnements pétroliers mondiaux ont provoqué une nouvelle flambée de l'or sur les marchés internationaux. Le cours de l'once de 31,1 grammes, qui avait frôlé lundi 22 septembre au matin le niveau de 700 dollars, l'a dépassé dans l'après-midi du même jour pour s'établir mardi vers midi aux environs de 718 dollars.

Le métal précieux retrouve ainsi son cours du 11 février 1980, sans battre toutefois le record de 850 dollars l'once établi le 21 janvier 1980. Il était retombé à 474 dollars le 18 mars, pour remonter doucement et pousser une pointe aux alentours de 690 dollars au début de juillet. Un reflux se produisait au mois d'août, à peine interrompu par les événements de Pologne, et, au début de septembre, les milieux financiers internationaux se montraient sceptiques sur les possibilités de voir le cours de l'once retrouver et dépasser le niveau de 700 dollars, considéré comme une véritable « barre ».

Cette fois-ci, la « barre » est franchie, dans des marchés très nerveux où les spéculateurs à découvert des marché à terme de New-York, Chicago et Hongkong ajoutent leurs achats à ceux du Proche-Orient, de plus en plus nourris. « C'est reparti comme en janvier », affirment les spécialistes des graphiques, qui voient les cours du métal tester dans un proche avenir la « barre » des 800 dollars, après avoir consolidé *celle des 700 dollars*.

Phénomène tout à fait intéressant : le dollar montre également une grande fermeté, passant de 4,18 F à 4,22 F sur la place de Paris, et de 1,80 DM à 1,82 DM sur la place de Francfort, entraînant avec lui la livre sterling (2,42 dollars contre 2,40 dollars) qui, du coup, se retrouve à 10,20 F à Paris, au plus haut depuis cinq ans.

Cette vigueur de la monnaie américaine traduit les préoccupations des milieux pétroliers internationaux : les États-Unis produisent plus de la moitié du pétrole qu'ils consomment, et n'importent pratiquement pas de pétrole irakien, au contraire des pays européens, surtout la France, et du Japon, dont la monnaie a fortement fléchi lundi à Tokyo. Quant à la livre sterling, elle bénéficie, plus que jamais, de l'atout que constitue, pour la Grande-Bretagne, les gisements de la mer du Nord, ce qui lui confère de plus en plus le statut de « pétro-monnaie ».

Radio - télévision

REDEVANCE 1981 : 238 francs pour le noir et blanc 358 francs pour la couleur

Le projet de loi de finances pour 1981 prévoit une augmentation de 8 % de la redevance, qui passera à 238 francs (+ 17 francs) pour les postes en noir et blanc et à 358 francs (+ 27 francs) pour les postes couleur. La redevance, fait-on observer au ministère de la culture et de la communication, reste inférieure à un franc par jour pour un poste couleur, ce qui, « si l'on considère qu'un Français regarde la télévision trois heures quotidiennement, met l'heure de loisir à 30 centimes ».

L'ensemble des ressources provenant de la redevance augmentera de 12 %, 8 % venant de l'accroissement de la redevance elle-même, 4 % de la transformation du parc des récepteurs (achats de postes et remplacement des postes en noir et blanc par des postes couleur) et 1 % d'une plus-value de redevance en 1979 et d'une amélioration des recettes commerciales des jouets.

Au total, les ressources globales de la radio-télévision s'élèveront à 6,4 milliards de francs (4,2 milliards provenant de la redevance, 1,6 milliard de la publicité, 0,6 milliard d'autres recettes, notamment commerciales).

● *Une nouvelle radio « pirate »* de la C.G.T., Radio-G.C.T. - Côte d'Azur, vérité - lutte, émet depuis ce mardi 23 septembre, sur 91 MHz MF, dans les Alpes-Maritimes.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing a rendu visite au président Bourguiba*, lundi après-midi 22 septembre. Le chef de l'Etat tunisien séjourne actuellement, à titre privé, à l'ambassade de Tunisie à Paris.

● *M. Brejnev* a reçu, lundi 22 septembre, au Kremlin, M. Raoul Castro, premier vice-président du conseil des ministres et ministre des forces armées de Cuba, annonce l'agence Tass. M. Castro, venu en U.R.S.S. « *en visite amicale* », a eu un entretien avec M. Brejnev, que l'agence Tass qualifie de « *chaleureux et amical* » et qui a porté sur « *un échange de vues concernant des problèmes actuels dans dans les rapports soviéto-cubains ainsi que sur la situation internationale intéressant les deux parties* ». — (A.F.P.)

● *L'ogive nucléaire* qui armait le missile Titan-2 soufflé le 19 septembre par une explosion à Damascus (Arkansas) aurait été retrouvée et transportée à la base aérienne de Little-Rock au cours du week-end, selon des témoins qui ont pu voir un convoi militaire quittant le site de l'accident. L'existence de cette ogive, conformément à une politique constante du Pentagone en la matière, n'avait jamais été confirmée de source officielle. Les responsables du Pentagone se sont contentés de renvoyer aux déclarations du président Carter, affirmant qu'il n'y avait pas de radiations dans la région. — (A.F.P.)

Au Libéria

LES TRAFIQUANTS DE DROGUE PÉRIRONT ... PAR LA DROGUE

Monrovia (*A.F.P.*). — Quiconque sera trouvé porteur de marijuana ou de toute autre « *drogue dangereuse* » devra consommer sur place la totalité du stock en sa possession, a annoncé, lundi 22 septembre, l'agence libérienne de presse Lina. Cette peine a été imaginée par le major Samuel B. Pearson, ministre libérien de la défense, qui a chargé dimanche le chef d'état-major d'appliquer cette nouvelle mesure.

Le problème de la drogue, remarquent les observateurs, devient de plus en plus aigu au Libéria. D'énormes quantités de marijuana, en provenance surtout du Nigeria et du Ghana, sont périodiquement saisies par les services de sécurité de l'aéroport de Monrovia dans des bagages truqués.

LES ÉTATS-UNIS INTERROMPENT PARTIELLEMENT LEUR COOPÉRATION NUCLÉAIRE AVEC LA SUISSE

Les Etats-Unis ont décidé d'interrompre, en partie, leur coopération nucléaire avec la Suisse afin de protester contre les exportations de matériel helvétique que le Pakistan pourrait détourner à des fins militaires. Selon le correspondant du *Washington Post*, à Berne, la Maison Blanche et le Département d'Etat américain ont, après de nombreux entretiens avec les autorités suisses, refusé — et ce jusqu'à une date qui n'a pas été précisée — de délivrer les autorisations nécessaires pour permettre le retraitement en France des combustibles *irradiés* dans les centrales suisses (1).

Comme la majeure partie des pays, en effet, la Suisse, pour alimenter ses quatre centrales nucléaires, achète son uranium enrichi aux Etats-Unis. En retour, Washington suit attentivement le devenir du combustible pour éviter que, lors des opérations de retraitement, le plutonium extrait ne soit détourné pour la fabrication d'armes nucléaires. La France, le Japon et bien d'autres pays ont déjà reçu à plusieurs reprises des autorisations des Etats-Unis pour procéder au retraitement de combustibles déchargés dans les centrales nucléaires.

D'autre part, l'administration Carter, qui mène depuis quatre ans une campagne contre la prolifération des armes nucléaires, a également refusé d'accorder une autorisation de vente de plutonium suisse d'origine américaine à l'Italie. En dépit de ces pressions, les Etats-Unis n'ont pas été jusqu'à retarder ou même suspendre les livraisons de combustible nécessaire au fonctionnement des centrales nucléaires suisses.

(1) La Suisse doit faire retraiter en France 350 tonnes de combustible.

L'INFANTERIE AMÉRICAINE SERA ÉQUIPÉE DE MITRAILLEUSES BELGES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La nouvelle mitrailleuse de l'armée américaine sera belge. Après des essais qui ont duré dix-huit mois, le département *de la défense des Etats-*Unis a décidé d'équiper l'infanterie américaine de la Minimi de calibre 5,56. La mitrailleuse belge avait trois concurrentes, dont deux de fabrication américaine.

La nouvelle est annoncée par la Fabrique nationale (F.N.) d'armes de guerre de Herstal, dans un communiqué publié à Liège le lundi 22 septembre. Les avantages de la Minimi sur les mitrailleuses précédentes sont : une plus grande légèreté, le calibre 5,56 de l'OTAN et la possibilité d'être équipée du chargeur du fusil américain M-16. C'est une arme d'appui pour les fantassins.

On pense que l'armée américaine achètera quelques dizaines de milliers de Minimi, qui seraient fabriquées en série par la filiale *américaine de la F.N.*, la Manufacturing of Columbia, en Caroline du Sud.

C'est la deuxième fois en deux ans que la F.N. devance ses concurrents sur le marché américain. En 1979, les Etats-Unis avaient choisi la mitrailleuse belge MAG-58 pour les chars de combat. Vingt-six mille exemplaires de cette arme ont été commandés *et sont fabriqués en Caroline du* Sud par la filiale de la F.N. Ces contrats sont aussi la contrepartie de l'achat par la Belgique de l'avion de combat américain F-16.

P. de V.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1980 a été tiré à 595 172 exemplaires.

Pour leurs missions en Afrique

LES ÉQUIPAGES DE TRANSALL SONT CITÉS A L'ORDRE DE L'ARMÉE AÉRIENNE

Pour avoir accompli plus de treize mille heures de vol lors des interventions de la France en Afrique noire, les équipages de la 61ᵉ escadre de transport, stationnée à Orléans-Bricy et équipée d'avions Transall, ont été cités à l'ordre de l'armée aérienne par le ministre de la défense.

« *Unité d'élite du transport aérien militaire* », explique M. Bourges dans sa citation, la 61ᵉ escadre de transport « *a contribué pour une part déterminante au succès des actions décidées par le gouvernement* », « *qu'il s'agisse d'opérations conduites en Mauritanie, au Tchad ou au Zaïre, ou des missions à caractère humanitaire en Asie du sud-est* ».

Dans sa citation, le ministre de la défense précise que les treize mille heures de vol ont été accomplies au cours des trois dernières années. Dans leur ensemble, les avions du commandement du transport aérien militaire totalisent, chaque année, cent mille heures de vol.

Précédemment, les équipages de la 11ᵉ escadre de chasse, stationnée à Toul-Rosières et dotée d'avions Jaguar, avaient, eux aussi, été cités à l'ordre de l'armée aérienne pour les mêmes missions outre-mer.

Au C.H.U. Henri-Mondor de Créteil

LA C.F.D.T. CRITIQUE L'UTILISATION DES CRÉDITS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La section C.F.D.T. de l'hôpital *Henri-Mondor*, à Créteil (Val-de-Marne), dénonce le projet de construction d'un pavillon de fonction destiné au directeur de l'établissement, et dont elle évalue le coût à 800 000 francs.

Elle estime que, si l'Assistance publique de Paris — dont dépend l'hôpital Henri-Mondor — dispose de fonds, ceux-ci doivent « *servir à la collectivité, et notamment au personnel de l'hôpital* ». Il faut notamment, selon la section syndicale, davantage de places de crèche et de patronage, davantage de personnel. « *La nuit*, dit-on de même source, *il est fréquent et habituel de ne trouver qu'une personne pour s'occuper de trente-cinq malades.* » La section conteste encore les conditions générales d'hygiène de l'hôpital et « *les restrictions aberrantes des produits d'usage courant* ».

A l'Assistance publique, on explique que la construction d'un pavillon de fonction destiné au directeur est rendue nécessaire par le logement de deux ingénieurs hospitaliers dans les appartements qu'occupaient auparavant le directeur et sa famille. La construction prévue, ajoute-t-on, de même source, n'a rien de fastueux. Enfin, on indique à l'Assistance publique qu'il est envisagé d'accroître la capacité de la crèche de l'hôpital.



